


Ex
Libris
Hoenerbach

Les TOUAREG du Sud-Es

L'Aïr

PAR

LE LIEUTENANT JE

Hommage à Monsieur le Commandant Gaden
C. Jean
Toulon, janvier 1909.

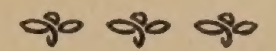
Les

Touareg du Sud-Est

L'AÏR

Leur rôle dans la politique saharienne

Lieutenant C. JEAN
DE L'INFANTERIE COLONIALE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

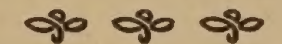


Les Touareg du Sud-Est L'AÏR

Leur rôle dans la politique saharienne

120 Illustrations photographiques
Cartes de l'Aïr et des Environs d'Agadez

Ouvrage honoré d'une souscription officielle du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française et du Gouverneur du Haut Sénégal et Niger



PARIS
ÉMILE LAROSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
11, Rue Victor-Cousin, 11

1909

AVANT-PROPOS

Je n'avais songé qu'à grouper notes et souvenirs : il a fallu ajouter des appréciations, faire un livre.

Qu'il me soit pardonné d'avoir cédé à de bien encourageantes sollicitations et au devoir d'être utile.

Je présente une œuvre d'observation et de sincérité, sans allures romanesques ni prétentions littéraires.

Elle embrasse toute la confédération Touareg du Sud-Est et s'englobe par suite dans la division territoriale qu'a faite de ces Berbères l'intrépide Duveyrier.

Sa seule ambition est de mieux faire connaître des régions dont l'impression réelle n'est pas généralement éprouvée, des types que la légende tient encore dans le flou et sur lesquels les jugements impartiaux doivent différer, suivant qu'ils sont émis sur le Touareg livré à lui-même ou dans ses rapports avec l'Européen.

Pour rester dans les limites modestes dont il n'a pas songé sortir et pour parler de tout, cet essai qui n'a pas voulu voir plus tôt le jour afin d'émousser les angles de mes plus fortes impressions et rester impartial, est en beaucoup de points incomplet. Qu'on veuille bien tenir compte de ce que les journées sont courtes pour qui progresse dans le Sahara et s'y livre, dans un éclectisme enfiévré, à toutes les exigences de son rôle.

Surtout il s'est défendu d'être personnellement épisodique. Un officier français qui travaille directement à l'exploration, à l'organisation de pays nouveaux, a, moins que tout autre, le droit de se rappeler qu'il s'appelle Monsieur un tel. Devant la pièce l'acteur n'a pas de nom ; c'est un artiste que l'honneur du rôle intéresse avant tout. Sa personnalité efface

sa personne jusqu'à ce qu'il soit rentré dans la coulisse ; percevant les huées ou les applaudissements, il se rend compte de l'impression gardée par le public qui se rappelle surtout la thèse et peu le docteur.

Les anecdotes de ce séjour désertique trouveront place ailleurs.

Je reconnais volontiers que l'expression touareg m'est peu coutumière ; cela n'empêche d'étudier ni d'observer, mais peut gêner la documentation ou la rendre obscure pour les Arabisants distingués que sont mes camarades algériens. Leur technique prendra souvent mes désignations en défaut de construction grammaticale. Qu'ils veuillent cependant ne pas douter de la sincérité de ma collaboration et noter que pour se comprendre, quand on ne parle l'arabe ni ne l'écrit, il faut modifier les mots particuliers, leur mettre une chéchia si on les apprend d'un interprète sénégalais, comme il importe de les coiffer d'un chapeau haut de forme lorsqu'on ambitionne de les parisianiser.

Mes réserves sont faites.

Un mot maintenant pour les miens, un devoir bien doux à remplir.

Je voudrais que tous mes amis de Zinder-Tchad, ceux qui de loin m'ont donné les encouragements de leur chère amitié, ou de près ont eu en collaboration la même œuvre, les mêmes émotions, sans mesurer leur dévouement qui me fut toujours absolu, me permettent de les assurer ici de mes plus reconnaissantes et fidèles pensées.

C'est avec leur souvenir que j'ai noté les pages que voici, dans le but de servir à ceux qui parachéveront l'ébauche en piétinant le même sable.

J'ai l'honneur de leur demander de vouloir bien s'unir avec moi à notre cher et valeureux Commandant de Cercle, le Capitaine LEFEBVRE, pour qu'il offre en son nom et au nôtre l'hommage modeste de ce livre ;

A Monsieur FOUREAU, chef de l'admirable mission-saharienne, qui nous a montré avec la plus intelligente obs-

tination et la passion du sacrifice tout ce qu'on peut tenter dans le Sahara ;

A Monsieur le Général PERREAUX qui a indiqué toute l'aptitude que nous devions acquérir pour porter des jalons tricolores jusqu'aux buts lointains qu'il précisait ;

A Monsieur le Colonel AYMERICH qui, dans le Territoire Niger-Tchad, a encouragé les initiatives, stimulé les audaces vers des efforts raisonnés, en prodiguant confiance à ses officiers ;

Enfin à nos braves tirailleurs sénégalais de Zinder.

C. J.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE ET RÉSUMÉ

DE L'EXPANSION FRANÇAISE DANS LE SUD SAHARIEN

CHAPITRE PREMIER

A PROPOS DU PARTAGE, PAR QUELQUES NATIONS EUROPÉENNES, D'UN CONTINENT PRESQUE INCONNU.

A deux pas de l'Europe, l'Afrique, ce continent le plus compact du globe aux régions très longtemps inconnues, aux richesses grossies par la légende et convoitées par toutes les cupidités, devait exciter la convoitise des nations.

Dans l'assaut qui lui fut donné, les soucis humanitaires furent d'abord un honnête prétexte que des pactes solennels essayèrent même de dégager de toute idée mercantile.

Mais les précédents tôt crées, les besoins présents et futurs montrèrent vite la hâte de chacun. Aux croisades dont le premier mobile n'avait pas semblé spéculatif, succédèrent les intérêts particuliers, les ambitions. Pour affirmer leurs tendances ils eurent souvent besoin d'user de la force ; celle-ci fut trop heureuse de se mettre à leur disposition.

Depuis l'exploration du Haut-Nil par James Bruch en 1780 et la publication fantaisiste de ses relations, auxquelles tout le monde croyait tout en feignant de les critiquer, l'idée se généralisa que l'Afrique n'était qu'un gisement de richesses et qu'il importait de s'en tailler une large part.

La conquête arabe qui remonte au VIIIe siècle et dont les conséquences étaient de toute importance pour l'exploration du continent noir, le mouvement précurseur des Portugais qui dessinèrent le profil et reconnurent les côtes de l'Afrique cinq cents ans plus tard, étaient oubliés depuis longtemps. L'Europe avait eu à se préoccuper de choses plus urgentes et quand l'essor fut repris vers les prétendues richesses africaines, chacun des peuples, briguant sa part de butin, envoya des pionniers.

La meute européenne se rua comme à une curée, chaque chien mordant au hasard, où il pouvait. Le lévrier français, agile, clairvoyant, hardi et plein d'audace, gagnait du terrain ; il happait sans relâche et menaçait de se faire une part de lion ; mais pour des raisons qui appartiennent à l'histoire et qui n'entrent pas dans cette étude, le bouledogue anglais survint souvent, prétentieux, arrogant, et lui fit lâcher prise : « Je me réserve cet os, c'est à moi de le ronger ».

Et, toutes prétentions calmées « d'association scientifique » en « Comité d'études », de « Condominium » en « Conférence » puis en « acte additionnel de Berlin » en passant par les « préliminaires de Londres », le lotissement se fit, des côtes d'abord puis des arrière-pays par le principe des hinterland.

Les dernières fixations de frontières se règlent encore, mais amiablement.

CHAPITRE II

LA LIGNE FRONTIÈRE FRANCO-ANGLAISE DU NIGER AU TCHAD.

Gênés d'abord pour nous étendre du Niger au Tchad, nous avons pu atteindre de sérieuses bases d'opérations et diriger un rayonnement vers les portées géographiques ou politiques qui ont sollicité notre intervention.

Tombouctou, pôle attractif de nos extrêmes audaces, point rougi de tout le sang de la mission Bonnier et mis en relief par la légende qui la nimbait de mystères, était à nous. Trop au nord, convoitée d'un œil jaloux par des forces occultes qui voulaient rendre la ville mystérieuse aux partisans du Prophète et faisaient bonne garde, elle n'avait pas d'aboutissants vers l'est.

Le Niger français délimité nous assurait pour l'avenir la possession de tout le Soudan, déjà avancée, fatale pour des jours prochains.

Vers Say, point relativement facile à atteindre quand le Dahomey fut à nous, la trouée allait se faire, s'ancrer le port fluvial, s'ouvrir la route de pénétration.

Après Barth, Vogel, Nachtigal, Lenz qui avaient donné des renseignements utiles sur les diverses parties de cet immense territoire que la France et l'Angleterre devaient se partager par la convention du 5 août 1890, les trois missions Foureau-Lamy, Voulet-Chanoine passée aux mains de Pallier puis de Joalland-Meynier, Gentil, parties respectivement de l'Algérie, du Soudan et du Congo, avaient soudé au Tchad l'immensité de terres africaines qui devaient nous échoir. Le plan de Crampel était réalisé après avoir longtemps semblé une utopie.

Nous pûmes croire que la ligne de démarcation franco-anglaise serait tracée de façon à nous laisser des parcours pratiqués en pays habité.

L'étude détaillée du Sokoto, du Gober, du Maradi, du Démaghérim, du Kano, du Damergou et du Koutous par des agents anglais nous avait échappé. Des cartes anglaises relataient cependant en toute exactitude les échancrures du Sahara, la dentelure septentrionale du pays où le mil ne poussait que si le sable n'était trop envahissant.

La ligne partant de Say sur le Niger pour aboutir à Barroua sur le Tchad fut d'abord indiquée. Elle passait trop près du Sokoto et elle fut modifiée de la plus bizarre façon. L'occupation française de Gaya sur le Niger et de Dosso fit partir la frontière de Gaya en suivant le Dallol-Maouri, jusqu'au point où, très respectueuse, elle se laissait refouler vers le nord suivant un arc de cercle décrit de Sokoto comme centre avec un rayon de cent milles. Elle reprenait ensuite au 14° degré de latitude nord la direction exacte de l'est, puis accommodante, afin de ne pas donner aux Anglais Zinder que nous occupions depuis la mission Pallier-Joalland, elle descendait une marche de 40' qu'elle remontait après Gourselic pour reprendre jusqu'au Tchad le 14° degré de latitude nord.

C'était une ligne d'assemblages géométriques : courbes parfaites, parallèles, perpendiculaires. Que ces dessins sont beaux dans le sable et dans le Tchad lui-même dont les eaux, influencées sans doute par les textes internationaux, se retiraient des deux tiers du lac français !

A n'y pas regarder de près et si on pouvait pardonner à une aussi longue frontière de ne tenir compte d'aucun détail géographique, de diviser les commandements territoriaux, de mordre dans le vif des races, des sultanats, de villages même qui nous restaient ou passaient par fractions aux Anglais, on pouvait s'imaginer qu'elle était issue d'un accord princier, d'une manne bureaucratique, voulant une fois pour toutes régler la question en gros, fixer l'avenir dans


Niamey
Say
Dosso
Filingué
Gaya
Ilo
Gomba
Niger
Sokoto
Northern
Nigéria
Kano
Daoura
Tessaoua
Zinder
Démaghérim
Gouré
Mounyo
Manga
Désert de
Mir
Lac
Tchad
N'Guigmi
Koukaoua
Bornou
Komadougou
Fiaoua
Damergou
Tahoua
Maradi
Sokoto
Convention du 14 Juin 1898
id. 8 Avril 1904
Convention du 9 Avril 1906
Limite approximative méridionale du désert

l'impossibilité de conflits et justifier son originalité par des concessions également réparties.

Il était loin d'en être ainsi. Avec beaucoup de générosité le Sahara nous était attribué ; les données de la ligne-frontière, chiffres à l'aspect quelconque ou lignes droites suivant les degrés de latitude, nous rejetaient mathématiquement dans le désert, hors des régions habitables pourvues d'eau et de ressources. La route Niger-Tchad en pays français allait devenir la grande difficulté, la sangsue de tous les faibles moyens d'action dont disposaient nos pionniers de la première heure. Par intervalles, elle traversait des régions maigrement habitées puis retombait dans la zône désertique où le forage des puits et la conservation de leur débit anémié étaient la grande lutte quotidienne. Le souvenir du tronçon de route Filingué-Tahoua reste dans l'esprit de ceux qui y sont passés ; de nos jours encore, après de nombreuses et longues appropriations, on n'oublie pas les mares desséchées, les puits effondrés ou à sec, non plus les mares où un liquide nauséabond croupit dans l'attente du passager assoiffé.

La route Niger-Tchad fut pourtant tentée et réalisée, la jonction régulière établie entre les points extrêmes, le ravitaillement de postes lointains assuré grâce à des prodiges. De maigres effectifs s'échelonnaient et sont toujours dans les postes qui en fixent les points principaux aux lieux d'effervescence possible, avec l'ironique destin de garder les confins du pays anglais, d'y faire la police en assurant qu'aucune incursion venue de notre domaine n'aille troubler les agents de la Nigéria.

L'Angleterre, qui avait une aversion marquée pour les sables où le coq gaulois, disait-elle, aimait gratter, s'attribuait les parties peuplées et commerçantes, les seules, dans l'objet du partage, auxquelles on put attribuer une réelle valeur économique. A côté de nos steppes, elle eut des terrains de culture et d'élevage, Sokoto, Machéna, Kano, Kouka comme centres, tous importants, le Goulbi N'Sokoto et la Komadougou dont les vallées attirent une fréquentation politiquement

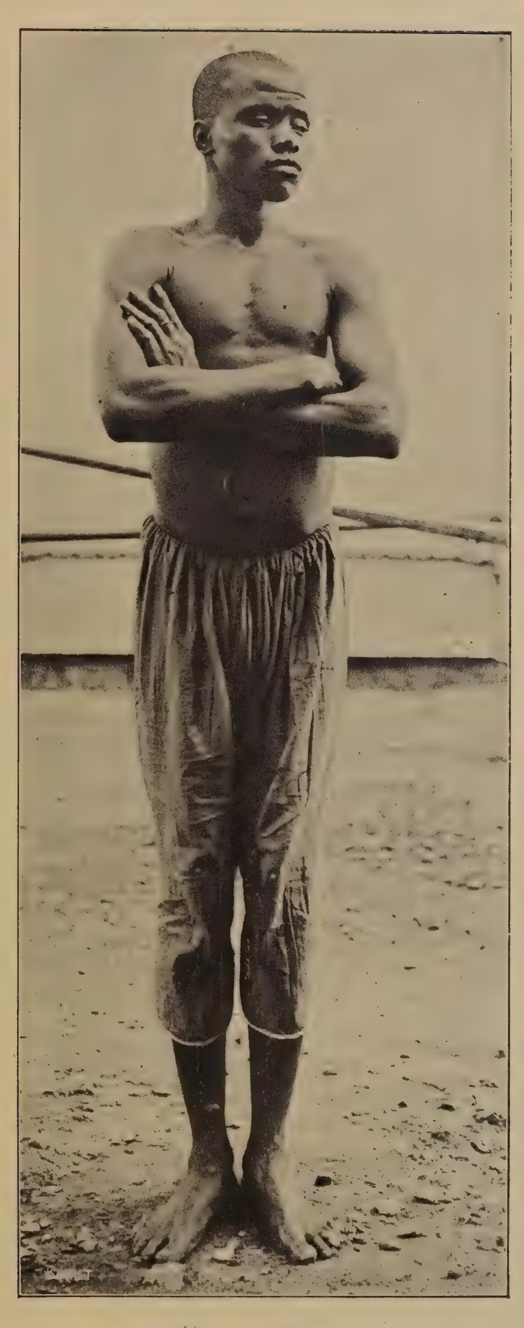
et commercialement productive, enfin la meilleure partie des rives du Tchad.

Pour n'en plus reparler, disons que la convention franco-anglaise du 8 décembre 1904 modifie un peu le déplorable tracé de la frontière qui est, pour nos intérêts et nos droits mal défendus au moment de l'entente, un réel sacrifice. Nous pouvons présumer ce que nous donnera la mission dont le capitaine Tilho est actuellement chargé par la France ; la corde Matankari-Dangarki nous sera accordée dans l'arc de cercle de Sokoto ; de ce fait la vitalité de la route Niger-Tchad sera moins précaire. Espérons encore que les sultanats de Tessaoua et de Zinder seront arrondis jusqu'aux limites politiques réelles de ces Etats. Ce sera tout ce qu'il y aura de sensible dans nos acquisitions nouvelles, les autres étendues qui nous écherront, sauf pour le Gober et le Maradi qui sont très mal connus, devant ajouter encore à nos désertiques possessions.

Avec raison les Anglais disent avoir en Afrique leurs Indes noires.

Il n'est plus temps de critiquer notre lot saharien. Tel qu'il est, il a donné aux plus enthousiastes de nos coloniaux, la satisfaction de voir la soudure de toutes nos possessions africaines. Cette condition, peut-être chimérique, peut-être même dangereuse pour l'avenir de nos possessions les plus dignes de sacrifices et riches d'espoir, a séduit des élites.

Aussi, est-ce avec une assez forte somme d'illusions que nous allions partir, dès le retour des missions glorieuses de 1899 et 1900 pour l'organisation de ces immenses territoires. Ce ne serait pas, bien entendu, pour satisfaire aux principes posés par le congrès de Berlin qui n'attribuait de territoires que par occupation effective. Personne n'était en mesure de nous disputer nos possessions ; mais la hardiesse hantait nos conceptions : la liaison avec les troupes du Tchad devait couronner l'achèvement de la route à ouvrir depuis le Niger ; le Tchad, cette prétendue Méditerranée, nous fascinait ; les parcours des Touareg étaient à étudier de même que leur po-



1. — Type Bambara, qui fournit l'élite de nos tirailleurs soudanais.

litique ; peut-être le Sahara était-il à franchir par un chemin de fer ?...

Le plus vaste programme s'ouvrait devant les plus grands regards. Mais la réelle grandeur de l'œuvre allait naître des difficultés innombrables surgissant à chaque pas, lancinantes, absorbantes, mortelles. Les espérances et le but étaient marqués.

Les premières ne furent pas toujours atteintes ; Foureau n'avait pas encore publié ses relations (1) de mission, si saisissantes par la netteté de leur exposé, la sincérité de leur documentation et la justesse rationnelle de leurs conclusions ; Monteil n'était pas passé à Zinder ; d'autres n'ayant vu que des merveilles dans des pays plutôt misérables, tendaient, par leurs écrits, à dérouter dans les préparatifs du voyage à entreprendre et dans l'attente de réalités qu'il fallut ramener à de plus scrupuleuses proportions.

Mais le but ne pouvait pas être différé. Pour la reconnaissance des pays nouveaux et en prévision des projets hardis et clairvoyants qui allaient découler des nouvelles circonstances, le gouvernement créa des divisions administratives appropriées. S'il donna aux responsables des moyens notoirement insuffisants, n'oublions pas qu'il ne pouvait guère faire mieux, que le drapeau français se plantait alors en nombreux endroits, glorieusement et par résultat d'initiatives qui honorent nos soudanais de l'époque. N'était-il pas naturel de compter strictement les fusils, de douter du ravitaillement de demain, de n'avoir pas de médicaments dans les cantines médicales, pas d'argent dans les caisses ? Le but, oui, le but seul était clairement indiqué et il fut atteint, parce qu'en tête de la phalange nègre et héroïque, au sommet de l'échelon hiérarchique où tous les Français sans restriction de grade étaient des hommes particulièrement trempés, il se trouvait un chef de la meilleure école, du plus beau passé, un de ceux qui savaient tout affronter, tout organiser, sans connaître jamais les désespérances.

(1) D'Alger au Congo par le Tchad.

CHAPITRE III

COMMANDEMENT DU LIEUTENANT-COLONEL PÉROZ. MARCHE VERS LE TCHAD.

Le lieutenant Joalland avait formé le poste de Zinder-Tchad et l'avait confié au sergent Bouthel, un brave qui fit là-bas de la bonne besogne.

En juillet 1900, un arrêté créait le troisième territoire militaire (du Niger au Tchad) et mettait à sa tête le lieutenant-colonel Péroz.

Le capitaine Moll avait gagné Zinder avec une compagnie de tirailleurs et avait pris le commandement de la région en forçant les sympathies du sultan et des populations haoussas. On était tranquille sur le sort de notre drapeau dans la capitale du Démaghérim, mais on manquait de renseignements précis sur le pays à occuper puisque la plupart des explorations avaient été faites dans des zones devenues anglaises par suite de l'accord du 14 juin 1898.

Les populations nomades acceptaient mal notre intervention et se disposaient à la lutte. Say, notre base d'opérations, était dans un état voisin de l'anarchie ; les effectifs du colonel Péroz comprenaient surtout des auxiliaires qu'il était urgent de discipliner, les cadres n'étaient pas suffisants ni bien d'autres choses pourtant indispensables. Tout manquait, sauf le courage qui était, lui, à toute épreuve.

La ceinture du Niger allait être rompue ; déjà le poste de Dosso était en sentinelle avancée sur la rive gauche.

Say fut abandonnée par la mission Péroz, (huit cents noirs, cent blancs), qui en deux mois avait perdu son aspect de bande armée et donnait dans les alignements de ses fractions mises

en main, l'impression d'unités ayant pris goût à la discipline.

Plus en amont, Sorbo-Haoussa, marché important, devint la base d'opération.

Entre temps, pour donner aux troupes ce bon esprit qui ne s'acquiert qu'en route et pour permettre à une partie des cadres de se tenir en haleine, des détachements avaient franchi le Niger dès décembre 1900 afin de prendre contact avec les populations de la rive gauche.

Le commandant Gouraud dirigea tout un ensemble de reconnaissances pacifiques, releva de nombreux itinéraires nouveaux dans la direction que prendrait la mission, reçut des propositions de soumission, de Touareg Oulimminden qui étaient groupés autour de la mare de Ménaka.

Le triangle du Djerma, habité par des populations remuantes, était reconnu en entier organisé et enclavé entre les postes de Sansané-Haoussa, Dosso et Filingué.

A la mi-février 1901 le colonel Péroz se mit en marche vers le Tchad, les tirailleurs émmenant femmes, enfants, serviteurs et bestiaux comme pour un exode définitif.

Il nous revient à l'esprit le récit qu'un témoin nous fit de cet enfoncement dans l'inconnu par des chemins incertains mais imposés.

Que de peines endurées par tous ! Quand la soif allait venir, que de regrets pour ce Niger qui se déroulait paresseusement entre le scintillement des sables ! Que de soucis pour le ravitaillement à organiser ! Que de craintes quand il fallait se fractionner pour trouver tous la goutte d'eau salutaire au fond de puits à maigre débit, sur la route anglaise forcément adoptée parce que seule possible ! Que d'alertes redoutées en avançant dans le désert trop grand, ce maquis où le Touareg guette, tient la lance haute et provoque, sachant bien qu'on ne peut l'y poursuivre !

La route est longue, le soleil brûlant, les charges trop lourdes. On marche la nuit, les « Blancs », entraîneurs indomptables, en tête, les braves tirailleurs se dépensant en endurance et en encouragements pour les moins forts. On se

compte à l'arrivée, à la halte imposée par le souci d'empêcher la débandade. Il y a des victimes tous les jours, des charges abandonnées par des assoiffés qui succombent, raides, face au ciel rouge, souvent après avoir connu les affres de la folie, criant à boire et portant, inconscients, du sable brûlant aux lèvres dans un geste d'altération enfin satisfaite !

Pourtant on se redresse vers le nord pour rentrer en territoire français, on arrive à Tahoua où le lieutenant Figeac est déjà avec des tirailleurs d'avant-garde depuis trois mois.

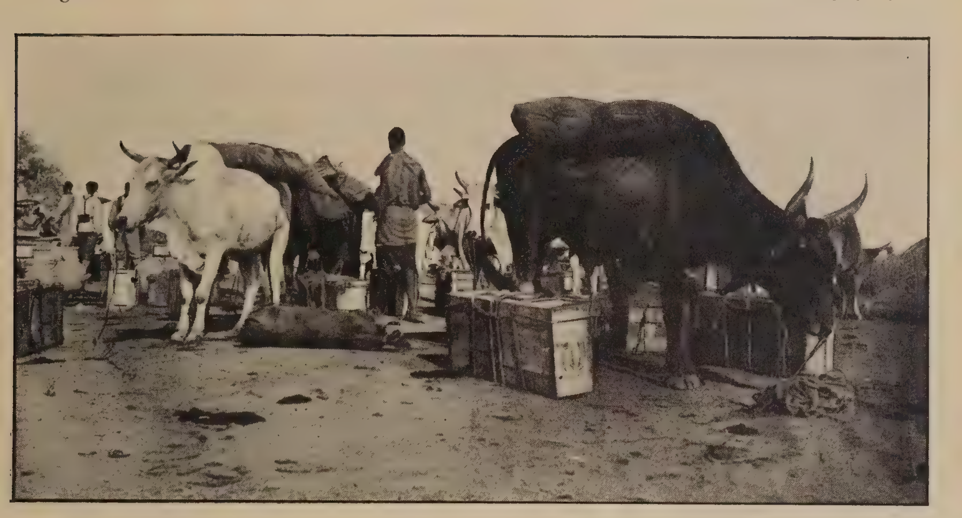
C'est un gros morceau d'avalé et la bonne nouvelle des succès déjà obtenus par les reconnaissances qui ont rayonné autour de Thaoua, assurant notre domination dans l'Adar, réconforte, de même que les négociations de l'officier interprète Landeroin (1) qui rallie les Touareg Kel-Gress à notre cause. Tout cela est d'un bon augure car l'on s'est promis de rester pacifiques jusqu'au bout ; le colonel Péroz tient à honneur de pousser sa marche en avant sans tirer un coup de fusil. Pourquoi se battre ? Il n'y a pas de conquête à faire, le pays est à nous, il ne faut pas le dévaster, le ruiner encore par des coups de force inutiles devant lesquels tout disparaît ; il ne faut pas se préparer des heures sombres en inspirant la défiance, mais attirer au contraire par la conciliation, la justice persuasive, l'appui.

Alors, un coup d'œil sur le chemin parcouru, la stupéfaction de voir en quel pays on se trouve, donnent à tous une forte désillusion.

Le parcours adopté est le moins mauvais mais il ne sera pas utilisable dans l'avenir puisqu'il court en territoire anglais. Ainsi, c'est là, dans ce désert de Laham qu'il faudra établir une route, creuser des puits, dresser des campements, en assurer la vitalité ! C'est ce pays qui nous est échu !

Que tenter dans cette immensité dépourvue d'eau de surface, aux vallées desséchées et disparues par endroits sous le sable amoncelé ! Les pluies y sont l'exception, tout s'y effrite sous l'action des vents, de la chaleur, du froid, assu-

(1) Ancien membre de la mission Marchand.









2. — Ravitaillement sur la route Niger-Zinder-Tchad.
3. — Puits d'étape. 4. — Abreuvage du convoi.
5. — Un marché centre africain.

rant ainsi les progrès mécaniques et incessants du Sahara qui gagne toujours vers le sud. Il faudra se contenter de cet horizon sablonneux et mollement ondulé, maigrement planté de brousse chétive et piquante, de mimosées qui ne donnent presque pas de l'ombre au plein de la chaleur ! Notre domaine c'est cette étendue sans relief, où l'on a toujours l'impression qu'un peu plus loin se trouve un bois épais, verdoyant et frais, mais où l'on continue à circuler dans des sentiers bordés d'arbustes épineux ! Presque pas d'arbres grands, réellement beaux, pas d'essences précieuses ; les oiseaux, les antilopes y sont même rares et la vie animale ne s'y manifeste surtout que par de petits amoncellements d'argile que les termites ont érigés et qui se dressent çà et là comme pour avertir le passager que tout ce qu'il néglige de suspendre la nuit ou d'exhausser sur des pierres sera mangé au matin ou au moins fortement endommagé par l'insatiable fourmi rongeuse ! Pas un fruit à mettre sous la dent pour en extraire un suc qui aiderait à tromper la soif ! Et ces puits, ces rares excavations au débit faible, quelle eau ils donnent ! Quel liquide, empuanti ! Et combien peu ils en donnent. Que de patience pour abreuver un petit convoi, quand la corde, descendue parfois très bas, ramène dans une poche en cuir à peine de quoi remplir trois fois la main !

Du sable et encore du sable, çà et là une croûte ferrugineuse qui attire l'œil par des reflets violets et c'est tout !

Qu'importe, il n'y a pas de choix ! La route sera faite, divisée en secteurs et chaque poste, dans son voisinage, fera toutes les tentatives de forage nécessaires pour que la circulation soit possible.

Les Oulimminden, laissés en arrière, parlent maintenant de déclarer la guerre, les Kel-Gress n'ont plus le sourire de leurs femmes s'ils se soumettent aux Français sans se mesurer avec eux, sans piller leurs convois.

Pour gagner Tessaoua il y a encore une isthme désertique de plus de cent kilomètres dans laquelle les scènes désespérantes déjà vues se reproduisent identiquement par souffrance de la soif.

On arrive tout de même après un second effort à Tessaoua puis à Zinder le 18 avril 1900.

Le capitaine Moll représentait la France avec une compagnie d'avant-garde. Il faisait respecter notre drapeau. Le sultan, tous les notables, toute la ville où naguère s'était perpétré le meurtre du capitaine Cazemajou et de l'interpréte Olive, qui avait connu le drame de Tessaoua (1) avant de revoir d'autres Français, puis avait vu passer les missions sahariennes et Joalland et connu une première occupation, se rendaient au devant du Colonel, dans une des fantasias assourdissantes dont Zinder a le secret.

La capitale du Démaghérim devint celle de la région et du nouveau territoire. Son importance, son influence politique régionale, sa portée commerciale, l'indiquaient pour une organisation sérieuse.

Mais l'échelonnement des forces sur la route parcourue et à ouvrir avait diminué les disponibilités de la mission. Avant de mieux connaître le pays, il n'était guère possible d'aller plus loin. La jonction avec le territoire du Chari ne fut pas immédiatement possible, Zinder qui devait n'être qu'un point sur la route Niger-Tchad, devenait un but déjà fort lointain d'où les soucis de l'arrière ne manquaient pas d'être pressants.

(1) Attentat commis le 14 juillet 1899 par le capitaine Voulet sur le Lieutenant-Colonel Klobb.

CHAPITRE IV

RAYONNEMENT AUTOUR DE ZINDER. — POLITIQUE TOUAREG.

Néanmoins on ne s'en tint pas à l'horizon du poste ; on ne se laissa pas non plus emplir les oreilles par les tam-tam qui fêtaient l'arrivée des Français ni par la musique obséquieuse du Sultan.

D'autres sollicitations, pressantes pour l'administration avisée, issues de la situation du pays elle-même, vinrent inspirer de nouvelles sorties.

La route s'ouvrait après mille acharnements de la part de ceux qui en avaient mission. Des pillards attaquèrent les convois sur la ligne Tamaské-Guidambado et les Kel-Gress, instigateurs de ces coups de main, provoquaient ouvertement le commandant Gouraud.

Les nombreuses propositions pacifiques faites à ces tribus par le colonel Péroz pour ouvrir avec elles des relations cordiales, la bonne entente basée sur les garanties du respect de leurs traditions religieuses et autres, de leurs libertés, de leur hégémonie sur leurs vassaux à la condition qu'ils reconnussent la suprématie de la France, n'avaient pas abouti. Les marabouts, au nom de la foi religieuse irréductible, les femmes, par un sentiment exagéré de fierté chevaleresque, conseillèrent de se mesurer avec les Français que rien jusqu'alors ne qualifiait vainqueurs des nobles Kel-Gress.

Les cavaliers et méharistes se groupèrent, la lance provocante et le sabre aiguisé ; les fantassins prirent leurs boucliers et, à dix contre un, vinrent au front de bandière. Belle conduite, évidemment, mais leçon chèrement donnée à ces nobles qui s'étaient triés pour n'offrir aux tirailleurs du com-

mandant Gouraud que les poitrines des plus dignes. D'abord à Zanguébé, où la surprise d'une fraction Kel-Gress hâte le rassemblement de toutes les tribus de la famille — sauf celle des Itessen, — puis à Galma, eurent lieu des duels sans merci, où les coups furent bien portés de part et d'autre. La victoire nous resta. Les Kel-Gress laissèrent beaucoup de morts.

Ils étaient fixés comme les Kel-Aïr qui avaient voulu s'attaquer aux tirailleurs algériens du commandant Lamy, ils savaient comment se battent les Français. Désormais la vue seule d'un casque les effraiera.

Mais ce tournoi, brillant pour nos armes, eût pu être un échec politique et les émissaires partis des postes français tentèrent encore, heureusement avec plus de succès, le rapprochement des Kel-Gress. Les vaincus de Zanguébé promirent de ne pas s'opposer aux libres mouvements sur la route française. Ils ont tenu parole et ont vécu depuis dans une réserve très digne, sans affectations bruyantes et sans provocations, dans un respect satisfaisant de l'accord conclu.

A Zinder nous nous trouvions devant des races différentes : les Haoussas, les Béribéris, les Peulhs, parmi les sédentaires, étaient juxtaposés à des éléments plus remuants, Touareg Kel-Oui et Arabes. La religion musulmane était celle de tous.

Les Kel-Oui dont les chefs avaient rendu des services aux missions Saharienne et Joalland, et avaient besoin de notre aide, demandaient notre intervention vers le nord.

Le sergent Bouthel avait déjà satisfait à une première sollicitation en s'élevant jusqu'au Damergou et défait à Tanamari le parti Touareg pillard et irréductible des Imézoureg. Le chef Moussa avait été tué, mais son frère Denda avait pris pour son compte le commandement du Damergou pendant qu'un troisième frère Fintzirouta (1) en relations sincères avec la secte sénoussiste du Kanem, battait l'estrade pour préparer la résistance aux Français.

Les Touareg étaient fort divisés même en Aïr.

(1) Tué à Bir-Alali le 20 janvier 1902.

Les Kel-Oui, paisibles et commerçants, ayant leur chef (l'Anastafidet) et beaucoup d'intérêts en pays haoussa, voulaient la paix, la liberté des routes, et ne demandaient qu'à bien vivre ave nous afin de pouvoir, le cas échéant, compter sur notre force. Mais ces tribus très poltronnes auraient eu constamment besoin de notre aide et c'était nous demander beaucoup plus que nous ne pouvions donner.

D'autres tribus rejetaient au contraire toute idée de réconciliation avec les étrangers ; pour elles nous étions l'intrus, l'ennemi à traquer en toutes circonstances. Dans l'Aïr elles étaient les plus nombreuses et comme leur hostilité et les torts qu'elles avaient à se reprocher les éloignaient de nous, elles eurent, dès notre arrivée, commerce moins facile avec leurs pays de ravitaillement où nous étions maîtres ; elles se mirent de plus belle à piller les caravanes aventurées sur les routes d'Aïr.

Un de leurs partis le plus redouté, tenait le Damergou, y fortifiait des villages à Tanamari, Djadjidouna, Gamram et répandait la terreur jusqu'aux portes de Zinder. Leur premier ennemi visé fut le Kel-Oui, le touareg tranquille qui avait obligé les Français et était rendu responsable de leur arrivée dans le pays. Le beau fait d'armes de Tanamari n'avait pas changé grand'chose ; autour du nouveau chef, Denda, se groupaient de nombreux mécontents ; l'Anastafidet bafoué, les Kel-Oui provoqués et tremblant de peur eurent d'abord une forte caravane pillée à Fall.

Cela décida le colonel Péroz à une action sur le Damergou. Le poste provisoire de Guidjigaoua fut occupé, bien placé pour surveiller la route ouest du Damergou à l'Aïr. Un autre pillage des Kel-Oui, très sanglant, eut lieu à Farak sur la route de l'est qui était de beaucoup la plus suivie. Cela fit décider l'abandon de Guidjigaoua. Sans coup férir le poste de Djadjidouna au nord-est de la province fut créé, la garnison renforcée et rendue mobile par la création d'un groupe méhariste. Le Damergou, heureux de se débarrasser de ses potentats Imézoureg, devenait secteur de la résidence de Zinder, sous notre domination directe. Tous les Touareg dissi-

dents qui en occupaient les divers points, partirent vers l'est en refusant d'entrer en négociations. Quelques-uns allèrent jusqu'au Kanem, d'autres autour des puits de Ilo, Tass, Taskeur, ou dans les brousses au nord-ouest du Tchad ; d'autres enfin arrêtèrent leur exode dans le Koutous.

Le Sultan de l'Aïr mort depuis peu n'était pas encore remplacé. Ibrahim, le candidat signalé à l'autorité française comme le moins hostile, ne fut pas appelé au pouvoir.

Ainsi, presque dès l'arrivée, on notait de grandes satisfactions dans les populations noires qui surent vite apprécier le lot de bien-être que nous leur apportions. Les sultanats, tous les rouages administratifs, tous les procédés n'ayant pas de tendances à la barbarie, furent respectés ; mais les officiers français étaient là en cas de besoin pour recevoir en appel toutes les réclamations fondées, et leur esprit de justice fit bientôt échec à la partialité des tribunaux indigènes.

Chez les Touareg c'était tout différent.

Quelques-uns se rapprochaient mais la plupart manquaient de confiance ; gonflés de peur et de haine irraisonnées, ils s'envolaient devant nous comme des moineaux apeurés. Si bien que le pays en reçut une atteinte immédiate dans le commerce caravanier et c'est par là que devait se signaler tout d'abord l'importance de la population flottante et de toute la question Touareg.

On vit bien vite que tous les nomades de l'Aïr ne pourraient pas vivre hors de notre administration, mais il fallut aussi convenir que de leurs mouvements, du commerce caravanier qu'ils drainaient, de leur influence sur les sédentaires, dépendait tout l'essor dont le pays était capable.

L'avenir de nos possessions était vers le nord, vers les lignes de parcours ouvertes ou à ouvrir, françaises ou à franciser. Le sol de nos provinces haoussas, la faible partie tout au moins qu'il nous en restait, ne pouvait avoir d'avenir même agricole, puisqu'on lui faisait produire en mil tout ce qu'il était capable de donner. Il servait seulement de grenier, d'appât pour les nomades, qui avaient ici des villages de culture, des pâtura-















6. — Dignitaires haoussas. 7. — A Zinder.
8-9. — Types de femmes haoussas.
10. — Serki haoussa. 11. — Cavalier en tenue de fête.
12. — Mare d'hivernage.

ges, où la transhumance et les besoins de se ravitailler les ramenaient à époques invariables.

Le sort des dissidents était donc bien prévu ; ils reviendraient à nous en y mettant plus ou moins de formes. Le goût de batailles rangées se perdait de plus en plus. Malgré leur nombre il était probable qu'ils accepteraient de rentrer dans le mouvement habituel sans songer à nous chasser par un coup de force.

La création du poste de Djadjidouna, au Damergou, avait été décidée dans un but très net de protection au commrece caravanier. La répression du pillage de Farak ne put être satisfaisante ; nous étions encore mal outillés pour la poursuite et il n'entrait pas dans les vues du moment de se lancer à corps perdu sur la piste de fuyards inconnus et en pays ignoré.

Néanmoins, la troupe d'occupation du Damergou commandée par le capitaine Cauvin, après son installation rapide et la pacification de la province où beaucoup de foyers de discorde étaient encore sous pression, ne resta pas en contemplation devant les événements. Elle trouva un premier aliment pour son activité dans la reconnaissance des ilots de l'Alakos, du Koutous, du Kellé, les seuls habités au sud du Tégama (1) et entreprit avec succès les négociations avec les tribus dissidentes qui avaient fui à notre approche. Cette œuvre de reprise des Touareg fut complète ; elle devait durer jusqu'en 1903 et attirer nos petits groupes de tirailleurs jusqu'au Tchad dans des randonnées pénibles, pacifiques, où les noms des lieutenants Mangin et Plomion furent retenus parmi ceux des plus audacieux.

Après avoir satisfait aussi à son installation et calmé les grands soucis de l'arrière, mis du bon ordre dans la première étendue de son commandement, le commandant du territoire tournait ses pensées vers le nord, où les limites imprécises le laissaient regarder jusqu'au cœur saharien.

Le troisième territoire militaire, ce chétif nouveau-né qui

(1) Région désertique entre le Damergou et l'Aïr.

avait eu à organiser péniblement la ligne Niger-Zinder où les plus grandes difficultés étaient tombées par le simple jeu de nos faibles moyens, savait quels efforts se coordonnaient, et avec quels stimulants de gloire, au nord et à l'ouest, pour réduire ce grand cercle d'inconnu qu'était le Sahara. Par-dessus les immensités ensablées, d'oasis en oasis, de succès en succès, des poussées incessantes étaient faites tendant visiblement, sinon à une jonction, du moins à la connaissance de notre territoire en entier, à l'établissement de notre prestige par la paix, dans le but d'établir la base essentielle des projets économiques et raisonnés de l'avenir. Les aspirations de ce concert d'efforts étaient immenses, presque indéfinies ; elles faisaient leur patrimoine des intérêts nationaux, scientifiques, humanitaires, qui commandaient de rendre réellement française une région nous appartenant sans conteste, mais sur laquelle notre influence n'était jusqu'alors que théorique.

Or le jeune territoire disposait d'ouvriers d'élite que l'action seule tentait. Son étendue, avec des variations appropriées à chacun des lots qui la composaient, avait reçu une première organisation. Des difficultés internationales empêchant momentanément sa frontière méridionale de suivre un tracé naturel, sa limite sud était établie. La jonction avec le Tchad, après la retraite de tous les dissidents que les officiers du Damergou poursuivaient activement, se ferait d'elle-même à son heure, n'offrant d'autres difficultés qu'un parcours par étapes paisibles dans un pays désertique.

Tout ne put être fait en un jour, mais, en courant au plus pressé, on n'en comptait pas moins à son actif l'épuration du Damergou, du Démaghérim, de l'Alakos, du Koutous, et la zone dangereuse qui s'étendait naguère jusqu'aux portes de Zinder était maintenant repoussée bien loin ; les caravanes se mouvaient librement, le pays était tranquille.

Incontestablement pour qui pouvait juger sur place et savait qu'en ces régions les courants d'opinion sont irrésistibles et permettent aux audacieux opportuns de réaliser rapidement plusieurs projets dont la seule idée effraie les mal

avisés qui apprécient de loin, la montée en Aïr était possible dès 1901.

L'avenir économique du Territoire, le seul si ce Territoire lui-même ne devait pas être un mythe, était vers le nord, vers les zones de migration des tribus dissidentes qui promenaient le mépris de notre drapeau autour de quelques points mal connus et y vivaient d'actes de piraterie fréquemment répétés.

Les routes commerciales devaient être à tous points de vue l'objet de notre surveillance. Celle qui intéressait particulièrement Zinder et le Damergou, l'artère Tripoli-Kano par Rhadamès, Rhat et l'Aïr, était dans un besoin urgent d'assainissement. Les brigandages s'y opéraient à presque tous les passages de caravanes. La prépondérance commerciale qui a pour conséquence directe un rayonnement d'influences par les relations qu'elle crée, était entravée par d'incessants défis aux promesses protectrices répandues par les Français en échange de soumissions qui leur avaient été faites.

Cette situation évidente, la perspective prochainement réalisable de l'occupation de l'Aïr, la foi en l'intérêt que nous avions à parcourir cette zone touareg où nous étions visiblement devancés par l'heureuse renommée créée par nos relations et notre politique, inclinèrent notre orientation vers le nord.

Le colonel Péroz et son successeur le commandant Gouraud portèrent la question devant l'autorité supérieure en formulant nettement des désirs d'intervention. Nos tirailleurs étaient devenus des méharistes agiles, l'outillage pour les routes de famine avait été inventé, construit, approprié. Les épreuves étaient faites par tous et par tout. Aux officiers du Damergou il était prescrit des reconnaissances dans le Tégama, afin de se maintenir en haleine dans leur poste d'avant-garde.

La réponse du Commandement supérieur fut contraire aux espérances ; l'enjambée qui nous avait conduits à Zinder paraissait colossale au Gouvernement, les territoires reconnus n'offraient qu'une valeur critiquée, les sacrifices con-

sentis pour eux seraient limités et, pour l'effectif actuel, les étendues à garder étaient déjà plus que suffisantes. La protection des caravanes était jugée comme une voie dangereuse dans laquelle il était plus prudent de ne pas se risquer. Enfin, craignant peut-être de nouvelles conquêtes là où il n'y avait qu'idée d'exploration, but politique et commercial, la seule action permise se limitait à la sécurité des postes et des routes qui les réunissaient, en s'attachant particulièrement à l'organisation de la base.

C'était l'abandon des premiers plans. On inaugurait une vie passive pendant laquelle l'habitude prise et le bon accueil assureraient seuls la fréquentation de nos résidences.

Par suite l'action du capitaine Cauvin était limitée au Damergou habité, puisque toute initiative sur les routes du sud et de l'est devenait interdite. Ce n'est que sur demande d'escorte formellement présentée que le déplacement jusqu'à Farak (*cinquante kilomètres au nord de Djadjidouna*) pouvait se produire et avec un minimum de quatre-vingts fusils.

Cependant un nouveau pillage de Farak ne pouvait plus être laissé possible sans provoquer de dures critiques dont notre puissance militaire aurait eu à souffrir à l'endroit des Touareg. La faculté du pillage ne pouvait être tolérée à proximité de Djadjidouna érigé dans un but de protection. Ces raisons furent appréciées et comme conséquence les grandes caravanes de 1902 et 1903 furent escortées à Touryet, à l'est d'Agadez. Jusqu'aux portes de l'Aïr la sécurité était donc assurée.

L'oasis seule restait le repaire redouté. Elle ne manqua pas, disons-le vite, de justifier les craintes qu'elle inspirait : les brigandages s'y répétèrent avec une constance qui dénotait clairement le caractère professionnel de leurs auteurs.



13. — Femmes de Zinder ; poses étudiées.



14. — Le nu au Salon de Zinder.

CHAPITRE V

— 1903 —

Le colonel Péroz, le commandant Gouraud étaient rentrés en France. La région de l'est, la plus intéressante du territoire, dont l'organisation avait reçu une si belle empreinte était devenue lointaine pour son commandant désormais fixé à la base, sur le Niger.

Le troisième territoire était discrédité. Ceux qui en venaient, ayant souvent jugé de l'ensemble par la partie qu'ils en avaient vue, n'ayant pas trouvé des satisfactions de commandement par suite de la politique de renoncement qui s'étendait de plus en plus et laissait tout languir en préparant des mécomptes, étaient désabusés, leurrés ; ils accusaient tout un pays de manquer de charmes et de valeurs que personne n'avait pu sérieusement songer à lui prêter.

Chacun comprenait que la vie de tout foyer français aurait dû puiser dans de lointaines origines son premier intérêt, par liaison immédiate et intime avec la vie des populations nomades qui l'entouraient.

Savoir quels étaient ces nomades, où et d'où ils venaient ; ce qui se passait chez eux, qui nous nargaient ou nous demandaient protection en consentant à l'hommage d'un impôt qui établissait notre suprématie ; s'intéresser à leur commerce et voir ce qu'il fallait tenter pour le franciser tant qu'il en était temps ; étudier les mille questions attachées à l'avenir de notre domaine saharien ; savoir si l'Algérie pourrait un jour prolonger son étendue commerciale par des centres nouveaux d'exploitation ; si le Soudan pourrait s'organiser sans craindre les incursions des Sahariens ; si le Sahara lui-même pourrait être policé et s'il était des points particuliers en

lui, sol ou sous-sol qui offriraient la solution de problèmes économiques depuis longtemps en instance, étaient toutes choses qui commandaient de ne pas se confiner en ses postes.

Rien n'échappait aux Touareg clairvoyants. Ils virent très vite que nous n'étions pas curieux de leurs parcours, de leurs stations d'hivernage, de leurs actes dont ils redevenaient seuls juges. Aussi en profitèrent-ils, sachant notre entraînement perdu et nous croyant de moins en moins ingambes, pour s'isoler, se montrer sourds à nos appels, méconnaître notre justice, passer assez loin de nous sans s'occuper autrement de notre présence. Nous n'étions gênants pour personne, mais nous devenions inutiles pour nous-mêmes.

Le troisième territoire était devenu un laminoir, une ficelle de neuf cents kilomètres tendue du Niger à Zinder. Ce n'était que sur la route elle-même, toujours coûteuse à entretenir et impossible à parcourir par groupes de quelque importance parce qu'il n'y avait pas de l'eau, qu'on pouvait se dire en territoire administré.

Il n'y avait pas de politique touareg. Les nomades qui drainaient toute l'influence et tous les intérêts réalisables en leur pays — *que nous ne pouvions cependant pas vendre parce que sa fertilité n'était pas supposable* — les nomades étaient en marge de notre influence. Certes, des règlements les concernaient, les tribus avaient un impôt à payer ; mais elles avaient toute latitude d'ignorer nos codes et de s'éclipser devant le fisc, et c'est ce qu'elles faisaient en réalité quand un intérêt flagrant ne les engageait pas à venir devant nous.

De notre part, en tout désintéressement de l'Aïr, il fallait faire entendre la nouvelle surprenante et interprétée entièrement à notre défaveur par les Touareg eux-mêmes, que nous ne voulions en rien nous immiscer dans le gouvernement de l'oasis ; il fallait se déclarer satisfaits d'un traité d'amitié dont nous étions seuls à observer les clauses.

Le passé tout récent, le passé d'hier était désavoué. Nous étions moins avancés qu'en 1899 au lendemain du passage de la mission saharienne.

Les officiers du cercle de Zinder, ceux qui vivaient personnellement dans le flot touareg et comprenaient tout le tort que nous nous causions en perdant un temps qu'il faudrait rattraper plus tard, eurent beaucoup à souffrir du nouvel état de choses. Ils protestèrent en signalant que les diverses parties du troisième territoire étaient essentiellement différentes les unes des autres et qu'il était très admissible, très nécessaire que telle politique d'abstention, bonne ou praticable dans le Djerma, dans l'Adar, ne le soit pas à Zinder, au Damergou, dans l'enfilade du couloir caravanier. Zinder n'était rien sans le mouvement commercial qui gravitait autour de lui. Il y avait là, toute faite, une situation très heureuse, la meilleure dans toute l'étendue de nos nouvelles acquisitions. Pourquoi ne pas le reconnaître si l'on ne voulait déclarer que l'on renonçait à toute la périphérie méridionale du Sahara, au risque de compromettre par là jusqu'aux espérances fondées sur le sud-Algérien et basées sur un plan de coordination d'efforts !

Raisonnements fort simples, très justement enregistrés à Zinder et portés au loin par des appels, qui parurent malheureusement n'avoir pas assez d'amplitude.

La situation l'emportait cependant. Les principaux chefs Touareg demandaient instamment qu'il vint de notre administration des garanties pour leur sécurité commerciale.

Il se trouvait à Djadjidouna, où l'élément nomade intéressant convergeait comme à un rendez-vous général, un officier d'élite déjà connu, dont les avis étaient écoutés et l'action personnelle prépondérante. C'était le lieutenant Plomion, celui-là même qui était indiqué et fut choisi pour escorter la grande caravane de 1903 jusqu'aux portes de l'Aïr. Cette platonique démonstration n'avait été décidée que sur consultation ministérielle et un ordre impératif enjoignait au lieutenant de ne pas sortir des limites tracées.

Sa mission achevée et au moment où il se disposait à reprendre avec ses tirailleurs la route du sud, il fut pressé par tous les chefs de se rendre jusqu'à Agadez d'où arrivaient des bruits alarmants. Un fort parti de dissidents, les Kel-Férouan

et les Kel-Fadeï, se disposait, disait-on, à attaquer la caravane dès que l'escorte l'aurait quittée. L'ordre impératif était en désaccord avec la protection à donner, objet de la msision elle-même. Les menaces émanaient de tribus qui reprochaient aux Kel-Oui de nous avoir conduits aux portes de l'Aïr en 1902, alors que les responsables de notre intervention n'étaient en réalité que les pillards, ceux de Farak surtout. Notre protection allait donc nuire à ceux qui en avaient accepté les garanties. C'est ce que le lieutenant Plomion ne put admettre. Et il prit la détermination basée sur les « considérants de notre politique touareg et sur l'idée française que des gens protégés par nous le fussent efficacement », de se rendre à Agadez.

Les craintes invoquées étaient peu fondées, mais, dans une nombreuse réunion de chefs de tribus, l'officier put se rendre compte qu'il avait été entraîné à Agadez pour rétablir la paix, depuis longtemps troublée. L'accueil fait à notre petite troupe fut excellent. Dans l'esprit des populations, le séjour seul d'un détachement français mis au service de la paix avait les conséquences les plus favorables.

Néanmoins, l'initiative si heureuse du lieutenant Plomion ne fut pas approuvée. Un ordre de rappel lui fit brusquement quitter Agadez. Sa troupe devait servir à la réalisation d'un projet moins audacieux, de moins longue haleine. L'autorisation de s'étendre vers l'est, jusqu'au Tchad, était parvenue à Zinder et toute la force mobile dont disposait le commandement allait être employée à cette expansion.

Elle alla jusqu'à Gouré, où un sultanat fut créé dans le Mounyo et où une compagnie vint s'établir, érigeant ainsi un nouveau poste entre Zinder et le Tchad.

Par échange très régulier de correspondances la liaison était déjà soudée avec les troupes du Chari ; la réelle jonction fut faite par la mission franco-anglaise de délimitation, escortée par nos méharistes en 1904.

Le territoire-ruban avait enfin en longueur les limites que lui assignait son principe. Mais, plus que jamais, l'attention était retirée aux questions du nord. Pour éviter la manifesta-

tion d'initiatives nouvelles, le peloton de méharistes quittait le Damergou, et allait à Gouré où l'inaction risquait de le laisser un peu se rouiller.

En outre Zinder perdait son peloton de cavaliers que rien ne remplaçait ; une compagnie était envoyée au Dahomey — où elle est encore — les exigences budgétaires privaient d'autre part de nombreux moyens, si bien que Zinder, centre dont la lointaine influence nécessite un constant rayonnement, Djadjidouna le poste d'avant-garde qui ne devait son importance qu'à la mobilité de sa garnison, n'avaient plus d'élasticité, plus d'autre possibilité que celle de garder leurs murs.

L'année 1903 finissait, elle avait mal tenu les promesses de 1902 et mal préparé les voies à 1904. Un courant favorable était mort qui serait à recréer. Le discrédit avait fait un grand pas de plus sur le troisième territoire ; l'inaction ou tout au plus la vie végétative y était promise à tous, l'initiative tenue en défiance, l'indigence épanouie sur les espoirs déçus de ceux qui croyaient avoir en ces pays plus belle mission que de passer et ne rien faire.

CHAPITRE VI

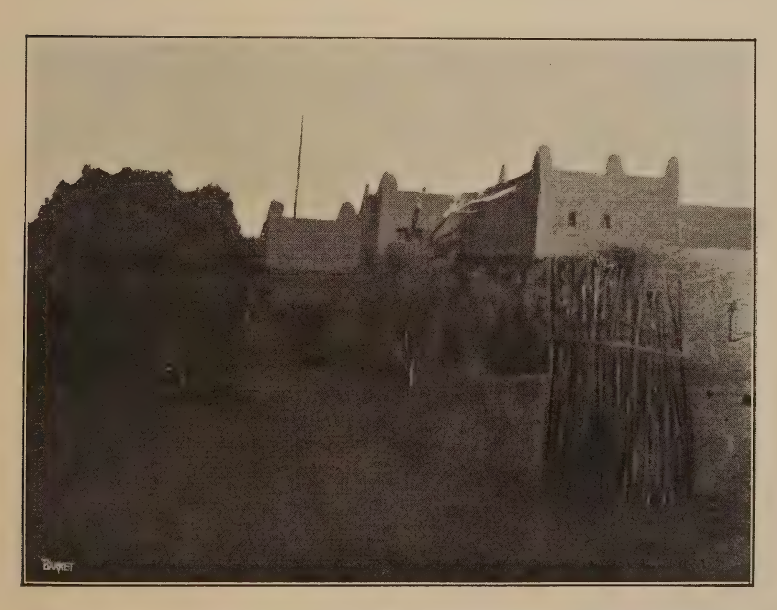
1904-1905. — L'EXPANSION. — LE CAPITAINE LEFEBVRE.

Le capitaine Lefebvre prit le commandement du cercle de Zinder le 1er janvier 1904 au moment où ne pas avoir de politique touareg était dans l'ordre des plus belles choses.

Les officiers de la région éprouvaient les mauvais effets d'une situation fausse qui ne pouvait durer mais ne laissait d'être inquiétante. Leur impuissance eut été trop manifeste si les Touareg, toujours pressants, avaient connu le mot d'ordre d'abstention qui nous liait les mains en regard de toutes leurs tendances et de leurs besoins. La vérité leur était masquée par des relations lointainement entretenues, de vains messages envoyés en Aïr où ils n'étaient probablement pas lus, des missions données aux chefs incapables de les remplir, de bonnes paroles distribuées à tout venant pour ne pas laisser croire à notre désintéressement.

L'Aïr était comme une contrée mystérieuse dont on ne parlait qu'à voix basse ; on croyait n'y jamais aller bien qu'on y perçût un impôt. Les nouvelles en étaient inquiétantes, on y pillait, on s'y battait continuellement.

Qu'importe ! aux marchands arabes venant de la Méditerranée, on parlait d'un avenir meilleur, d'un arrangement inévitable d'où sortiraient pour eux les moins contestables garanties. Aux Touareg qui voulaient la paix, on conseillait de se grouper et de tirer simultanément le sabre pour assurer comme autrefois la police dans leurs campements et sur leurs routes. On organisait même des colonnes dans les bureaux administratifs de Zinder pour « faire user » entre elles les tribus discordantes ; le neveu du chef récemment détrôné du Damergou était autorisé à poursuivre jusqu'au Tchad des



15. — Vue dans le poste de Zinder-Tchad.
16. — Le fort Casemajou à Zinder.

Tebbous du Tibesti qui venaient à la maraude près des portes du Démaghérim.

On se sentait débordé, mais on ne pouvait rien faire. Pris par des travaux trop nombreux, les officiers n'avaient pu jusqu'alors dresser la liste complète des tribus de l'Aïr. La généalogie de tous ces nomades dont journellement il fallait s'entretenir était cependant de toute utilité ; on ne pouvait se comprendre tant qu'on ne la posséderait pas, car des liens de parenté qui formaient les groupements, découlaient les indications, les mobiles de tous les événements importants.

Le lieutenant Plomion avait essayé d'y voir clair et il avait, dans son rapport fourni en 1903 au retour d'Agadez, ajouté des noms à la liste imprécise. Le vague n'en subsistait pas moins chez les officiers nouvellement arrivés, qui avaient à se familiariser avec trop de questions, trop de races.

Reprise de la politique touareg par le capitaine Lefebvre.

En allant d'un coup d'œil rétrospectif et rapide, des efforts tentés par M. Lefebvre, aux beaux résultats qu'il a obtenus, on se rend mal compte de tout l'honneur qui reste à cet officier pour avoir réalisé contre des courants très forts une transformation aussi complète et attaché son nom à la rénovation qui devait avoir tant d'influence sur toute la politique sud-saharienne.

Avec un trop grand désintéressement personnel, critiqué parfois pour son labeur opiniâtre et son optimisme, il s'attacha à la question vitale pour son cercle, capitale pour que les intérêts français n'y fussent à jamais immergés.

C'était beaucoup tenter mais les difficultés ne lui parurent pas de trop grande taille.

Il fallut aller loin pour remettre sur pied une orientation démodée. Tout était à recréer, la genèse d'une idée qui eut fait des pas de géant si elle n'eût pas été abandonnée, était à reconstituer. Les esprits en haut lieu, prévenus et déshabi-

tués, étaient à gagner, les moyens d'action étaient faibles, mais la bonne foi d'un convaincu peut beaucoup.

A Zinder, sous la direction du capitaine Lefebvre, chacun s'attacha à apporter à l'étude son document, son bon sens.

Pour tous, dans l'étroite et fructueuse collaboration, l'appel venu du nord devait être entendu, car cet appel porté par des Touareg ou des marchands arabes ne voyant que leurs intérêts, avait une origine beaucoup plus lointaine, un sens plus élevé.

C'était la France elle-même dans son monde de savants, d'économistes, de coloniaux, qui s'inquiétait de son Sahara, voulait y voir clair avant de répondre aux projets des plus hardis.

C'étaient aussi les admirables camarades sud-algériens, les officiers mangeurs de sables, qui lançaient leur appel pour qu'il y eut coordination d'efforts et tendance réciproque à une soudure. Mieux outillés que nous ne l'étions au sud, ils allaient toujours de l'avant, répondant à tous les espoirs fondés sur eux, n'enregistrant que les étapes finies par un succès, ne parlant jamais de leurs sacrifices. Mais ils s'étaient laissés entraîner très loin de leur base d'opérations, presque aussi loin qu'il leur était possible ; ils hésiteraient à venir jusque dans l'Aïr que Zinder comptait avec raison comme une de ses dépendances. Cependant ils l'auraient tenté tant la chose leur paraissait indispensable, s'ils avaient pu supposer qu'à Zinder nous refuserions de déclarer commune la tâche d'assainissement et d'en accepter notre lot.

Leurs résultats nous étaient connus au moment où, nouvellement arrivé à Zinder, le capitaine Lefebvre cherchait à étendre ses connaissances sur l'Aïr. S'éclairer était pour lui un besoin pressant, car il sentait en quelle gêne le tenait l'ignorance d'un pays dont mille choses l'occupaient et sur lequel son commandement exerçait une influence considérable.

Il me souvient de mon arrivée à Zinder avec le capitaine, en fin 1903, et il me permettra de lui rappeler ici combien nous étions vagues, imprécis, chaque fois qu'il fallait nous en-

tretenir des projets touareg qui devaient par la suite nous devenir familiers.

Cette demi-obscurité dura quelques mois, puis le voile se leva peu à peu.

De Zinder et de Djadjidouna nous entretenions d'actives relations avec les chefs de tribus dont la plupart nous étaient inconnus. Nous leur parlions de paix entre eux, de sécurité dans leur pays, tout en nous efforçant de leur faire sentir une action dirigeante compatible avec la seule attitude qui nous était permise puisque nous agissions officiellement.

Notre rôle se bornait là ; nous n'avions pas le droit d'intervenir et bientôt notre autorité manifestée à distance eut donné tous les résultats dont elle était capable. L'anarchie de l'oasis nous était connue, le sultan était devenu notre ami, l'Anastafidet des Kel-Oui nous prêtait un concours devoué, les vrais partisans de la paix s'étaient déclarés. Tôt ou tard il faudrait intervenir non seulement pour demander les fruits de cette œuvre patiente, mais — nous nous en rendions compte tous les jours — pour ne pas voir décroître un prestige réel qui ne pouvait subsister qu'en acceptant en Aïr le rôle d'arbitres qui nous y était réservé. L'abstention serait taxée de faiblesse, d'impuissance, d'incapacité.

En même temps que nous mûrissions notre aptitude pour mener tout à bien et proposer les meilleures solutions, les rapports politiques de Zinder notaient l'imprudence qui serait commise en continuant à ne pas tenir compte des indications de tout le mouvement nomade. Il fallait le draîner, lui commander tout en ne le gênant pas dans son développement, ou bien accepter son perpétuel débordement avec ses désordres et ses risques.

La marche à suivre, nettement définie, était demandée en relatant tous les efforts que nous faisions pour mieux connaître tous les points délicats où des modifications administratives paraissaient nécessaires.

Nos études,par les enquêtes qu'elles nécessitaient,nous rapprochaient de nos interlocuteurs touareg qu'ils faisaient entendre des doléances et nous laissaient prendre de loin une juste opinion sur l'Aïr et l'ensemble des tribus qui l'habitaient.

CHAPITRE VII

L'AIR A DISTANCE EN 1904. — MOTIFS DE L'INTERVENTION.

En précisant le plus possible nos souvenirs, il nous souvient que de Zinder, du Damergou nous ne savions mieux resserrer la vérité que par l'allégation suivante : la population touareg de l'Aïr y est relativement dense. Notre estimation donnait de douze à quinze mille habitants à l'oasis.

Les Touareg avaient auprès d'eux un petit peuple de bellas et de sujets non libres qui étaient pour leurs maîtres absolument soumis et dévoués. Ces bellas s'étaient depuis longtemps pliés à la rapine suivant les nobles exemples des chefs.

Nous savions donc que les Toaureg de l'Aïr avaient leur personnel en main. Mais nous n'ignorions pas qu'eux n'y étaient pas du tout. La plus grande partie relevaient du sultan d'Agadez, mais celui-ci, brave homme débordé, était impuissant et renonçait à tenir dans l'ordre tous les fauteurs de désordre : Kel-Férouan, Kel-Fadéï, Hoggars, Kel-Rharous qui se pillaient entre eux, ou se rabattaient de concert sur les Kel-Oui, moins batailleurs et plus riches dont le chef, l'Anastafidet, était dans le Damergou à demeure fixe.

En mars 1904, la paix semblait faite après une récente correction infligée à des Oulimminden venus tenter une razzia dans un camp Kel-Férouan. Nul ne croyait cependant à une entente de longue durée ; l'unanimité d'une telle bande de maraudeurs ne saurait accepter de longues conditions de paix ; qu'il était d'usage de faire et de violer tous les ans.

Les tribus déjà nommées auxquelles s'adjoignaient au nord des bandes Hoggar et Teïtocq du Ahaggar se signalaient tout particulièrement parmi celles qui vivaient obstinément à l'é-







17. — Béribéris allant ravitailler Agadez.
18. — Méharas après la manœuvre.
19. — Peloton de méharistes à l'exercice.

cart et commettaient le plus de méfaits. Nous les savions toujours dans les mêmes dispositions de piraterie. Sans choix dans leurs exigences, elles s'emparaient de tout ce qu'elles trouvaient, chameaux, troupeaux, marchandises, causant ainsi des préjudices directs à toutes les tribus paisibles ; celles-ci d'accord dans le désir de vengeance et la haine, manquaient d'entente pour entreprendre une action commune.

Des opinions de chefs influents, celle de l'Anastafidet par exemple, faisaient croire qu'il suffirait d'un officier français pour décider la mobilisation immédiate de tous les Touareg — de trop peut être — pour aller frapper les hordes malfaisantes. Une demande très nette d'intervention se greffait sur cette considération et n'avait pas lieu de nous étonner. Comme garants de sincérité nous observions les bonnes relations très cordialement bienveillantes de Zinder et Djadjidouna avec le Sultan de l'Aïr, les chefs, les caravanes en entier, et les remarques faites à Agadez par le lieutenant Plomion.

L'arrivée des Français au Damergou avait d'abord, nous l'avons vu, créé de la défiance contre nous. Ce ressentiment avait été entretenu par les chefs Imézoureg du Damergou, dépossédés par nous et apparentés à des tribus de l'Aïr.

Les soumissions ne s'étaient cependant pas laissées attendre,les préventions tombaient d'elles-mêmes car tous les habitants de l'Aïr,sans exception, avaient trop à gagner avec nous qui tenions leurs routes commerciales et leurs greniers indispensables.

Nous savions donc que tous ces turbulents dont nous avions su faire nos administrés n'auraient qu'à se louer de notre arrivée dans leur oasis et que la plupart ne nous y considéraient pas comme des intrus.

Ce n'était pas à croire que les Touareg de l'Aïr étaient moins fiers que leurs correligionnaires, mais, plus encore que les autres tribus du nord par suite des besoins qui les poussaient fatalement vers nous, ils se sentaient enveloppés ou attirés. Le commerce qui les fait vivre a toujours ses ramifications en pays français, les terrains de culture qui les nourrissent sont à nous.

En outre, par suite de leçons reçues, ils redoutaient notre puissance militaire, et craignaient de nous voir user contre eux de toutes nos faciles représailles ; peut-être, pensaient-ils, irions-nous jusqu'à les affamer.

Ils respectaient nos mœurs, notre honnêteté, notre jugement en toutes choses, notre tolérance. Devant nos tirailleurs, l'idée ne leur venait plus de se montrer belliqueux, et les temps ne paraissaient plus à évoquer où, excités par leurs marabouts qui vendaient l'exorcisme à la surenchère, ils prêchaient la croisade contre les « Blancs » qu'ils représentaient comme des hommes à détruire.

Réciproquement la connaissance s'était faite sans heurts, sans crises sanglantes trop cruelles.

La mission saharienne, d'après nos renseignements, avait laissé dans l'Aïr le meilleur souvenir, le détachement Plomion y avait été entouré d'attentions hospitalières, le sultan et la population ne cessaient de répéter que les événements dont leur pays était agité appelaient notre aide.

Nous nous rendions bien compte qu'une prudence thuriféraire et le souci des besoins premiers tendaient à maintenir et accroître ces bons augures, mais nous ne pouvions cependant nous empêcher de compter un peu sur la franchise et la reconnaissance que nous croyions trouver en Aïr chez ceux qui nous sollicitaient.

Après longues réflexions, cette idée d'intervention nous avait gagnés, bien que dans un esprit essentiellement pacifique, parce qu'étant dans la fournaise des informations nous nous étions rendu compte de l'inanité des persuations à distance.

Or, sans courir les risques de voir diminuer les transactions commerciales qui sont les garanties naturelles et élémentaires de l'expansion de notre prestige et des grands intérêts de l'avenir, nous ne pouvions plus longtemps rester insensibles devant les événements qui se renouvelaient et rendaient plus pressante leur sommation.

Nous ne pouvions plus nous contenter de marquer les coups portés aux caravanes composées en presque totalité de

Kel-Oui, les plus sympathiques et les plus fidèles parmi les premiers Touareg qui vinrent à nous, les plus intéressants, aussi par leurs qualités marchandes. Seuls, ils n'avaient pas les moyens de se venger ; ils nous demandaient d'intervenir en s'engageant à s'enrôler derrière l'officier français chargé du bien de leur cause, identifiée à la cause française.

Ce n'était là qu'un mobile derrière lequel, avec d'autres considérations, il fallait tenir compte de l'Aïr lui-même, de sa situation politique et géographique et de tous les avantages qui en découleraient pour nous en cas d'occupation. Nous savions toucher par là à un des plus puissants jalons de la politique sud et est-saharienne, à des intérêts multiples. Aussi désirions-nous un programme méthodique, inspiré de hardiesse, de prudence et de persévérance, convaincus que ce programme n'avait à poursuivre que la consolidation des liens étroits du libre-échange et de la tolérance, puisqu'il tendrait à rapprocher de nous un peuple divers malgré ses aspects d'homogénéité, qui n'a ni ne veut avoir d'unité nationale à laquelle il préférera toujours son classement fragmentaire de tribus et sous-tribus.

Nous savions (bien que nous leurrant un peu en supposant à l'Aïr trop de fertilité, trop de torrents et de ruisseaux à l'hivernage, trop de puits donnant abondamment en saison sèche de l'eau claire et bonne), nous savions que l'oasis avait des ressources en animaux.

L'occupation définitive n'entrait pas dans un plan immédiat, mais il nous était garanti de ce côté que les besoins de la garnison seraient satisfaits le cas échéant. Il n'y avait pas de mil, cette base de l'alimentation indigène ; mais le Damergou qui manquait de troupeaux en récoltait deux fois plus qu'il n'en consommait. D'heureux échanges entre les deux provinces voisines étaient donc à prévoir ; leurs budgets pourraient par la suite être dressés en harmonie avec les besoins généraux, ce qui enlevait la prévision de grosses charges afférentes à la création d'un poste militaire en Aïr. Cela nous tranquillisait car nous étions très pauvres.

Mais disons vite que notre confiance grandissait tous les

jours. Notre coin était trop intéressant pour que nos plaidoiries en faveur d'une cause si juste ne fussent pas entendues. Nous voulions aller très doucement, ne pas aboutir peut-être si les moyens nous en faisaient défaut ou si les difficultés étaient plus grandes que nous ne savions les voir, mais, du moins, en discutant chacun de nos pas dans l'avancée où nous avions l'honneur d'être à l'avant-garde, nous tenions à préparer les voies, à ensemencer pour la récolte que feraient nos successeurs (1).

En ne dissimulant pas que l'effort serait déjà notable, nous préconisions la reconnaissance de l'Aïr. Trois mois pourraient y suffire et nous savourions, dans les désirs que le travail journalier et le but entrevu nous rendaient chers, l'effort fécond en observations de toutes sortes, en préliminaires administratifs qui assureraient tout d'abord la pacification de l'oasis et y rendraient notre voix plus écoutée. Nous pensions, en le souhaitant profondément, que cette première tentative laissant loin derrière elle toutes les platoniques manifestations des années passées, provoquerait en haut lieu le mouvement d'opinion qui déciderait l'an prochain la création du poste d'Agadez. Du côté des nomades nous étions sûrs qu'elle leur ferait désirer notre présence permanente parmi eux.

Toute témérité exclue, cela nous paraissait possible avec cinquante tirailleurs. De loin la prudence inspirerait peut-être des craintes sur de telles conditions jugées insuffisantes pour assurer le succès. Pareille impression ne pouvait se partager quand, sur place, l'on voyait et savait bien à qui l'on avait affaire. Tout ce qui s'est passé en Afrique a souvent été taxé de folle entreprise. Au-dessus des immensités sur lesquelles le mystère a longtemps plané, les jalonnements marqués au loin avec des effectifs dérisoires, se heurtaient au doute des plus prudents tant qu'ils n'étaient qu'en projet. Les résultats

(1) Tel était l'esprit du capitaine Lefebvre et de tous ses collaborateurs de la région de Zinder avec le souvenir desquels ces lignes sont écrites.

ont toujours surpris ; le fait accompli n'a cessé d'être un inspirateur d'audace, un remorqueur d'influence (1).

N'avions-nous pas à l'appui de nos allégations la reconnaissance de 1903 poussée jusqu'à Agadez par le lieutenant Plomion ? Ce voyage régulièrement ordonné aurait sans doute été précédé de longues tergiversations et n'aurait été autorisé qu'avec un effectif beaucoup plus fort. Un peloton de méharistes entraîné peut beaucoup, aussi souhaitions-nous qu'il nous en fût donné un.

Il paraissait avant tout désirable de gagner Agadez. En ce point il fallait prévoir l'organisation d'un approvisionnement, la convocation des chefs touareg pour établir l'accord sur les mesures à prendre par chaque tribu, et l'adjonction d'auxiliaires pour s'élever plus au nord jusqu'aux derniers confins habités.

Agadez offrait l'appoint de toute l'importance que nous lui donnions et il ne semblait pas inutile d'y rétablir le bon ordre. Il fallait en rendre le passage libre, l'attraction puissante afin que toutes les routes y convergeant fussent rouvertes, au préjudice des pistes divergeantes que la crainte indiquait aux caravanes traquées. La capitale de l'Aïr devait avoir son rayonnement au sud vers Sokoto, Zinder, Kano, Kouka, le Kanem. Elle restait au nœud de ces artères comme un œil curieux qui veut savoir tout ce que l'Afrique centrale reçoit du nord et y envoie. Vers l'est, elle recevait par deux routes se réunissant avant de l'atteindre, les envois de Fachi et de Bilma, concrétions salines de grande exploitation et de premier ordre pour l'alimentation des indigènes et des chameaux. De l'ouest elle verrait venir, quand la paix le permettrait, les anciens tracés de l'Adar et leurs ramifications nigériennes. Vers le nord enfin, elle nous semblait ne donner qu'une voie principale, sans garages, passage obligatoire pour tout ce qui monte vers la Méditerranée ou en descend. Et nous nous rendions compte

(1) Je note vite cependant que par méthode et par volonté de ne pas engager la responsabilité des chefs, la politique du fait accompli me paraît condamnable.

qu'il était urgent de veiller sur cette route, la seule importante qui aboutit à Tripoli après avoir vu Rhat et Rhadamès.

Pour mettre un pays dans la valeur dont il est capable, pour y asseoir un renom de moins en moins discuté, y créer des infiltrations par lesquelles le commerce national pourra pénétrer peu à peu et modifier l'origine de transactions qui puisent aujourd'hui à des sources étrangères, il est évident que les routes doivent recevoir les meilleures attentions. Et c'est les améliorer que de les assainir.

Mais comment obtenir cela sans reconnaître que nous étions trop loin et qu'avec les Touareg rien n'est possible si on ne les tient de près ?

L'autorité de notre ami, le sultan d'Agadez, ne savait pas s'imposer jusqu'au respect des ordres et elle était constamment violée, même quand elle se réclamait de notre appui. L'organisation domestique des tribus et le rehaussement moral du Sultan étaient des questions qu'on n'osait aborder de loin et sans examen profond au préalable, tant elles nous paraissaient délicates.

Il apparaissait pourtant évident que le sultan Ousman-Mikitane était un homme à ménager, bien qu'il ne fût qu'une autorité méconnue. La conservation de ses prérogatives protocolaires était imposée, toute atteinte à l'organisation féodale des tribus semblait formellement interdite par le souci de créer de la confiance. Les Touareg sont des dissolvants d'autorité, ils ne pardonneraient cependant pas à l'étranger qui voudrait réformer les rouages de leurs hiérarchies. Ce serait donc sans nul doute dans le sens de l'affermissement qu'il faudrait se prononcer. Le rôle du Sultan de l'Aïr serait à agrandir par nous, ses relations à étendre pour qu'il devînt notre agent et notre obligé.

Mille faits très probants nous renseignaient sur sa situation misérable, et on restait étonné qu'un groupement de tribus chevaleresques, aux mœurs de race presque inattaquables, ne fût pas soumis à un chef suprême élevé à son rang conformément aux usages antiques.

Ce n'était pas en réalité un fait nouveau. En 1899, après

un séjour relativement long à Agadez, M. Foureau, chef de la mission saharienne, écrivait ce qui suit sur le sultan de l'époque, Mohammed-El-Baguem :

« Le Sultan d'Agadez, sans force, sans énergie, sans pou-
« voir, ne jouit jamais d'aucune autorité ; roitelet inactif et
« impuissant, il reste confiné dans ses murs, régnant sur les
« tas de décombres de sa ville, isolé des autres lieux par tous
« les farouches nomades qui l'entourent, notamment les
« Kel-Férouan qui gravitent autour d'Agadez et dont il est
« presque le prisonneir. Ballotté par les négociants du nord
« tout-puissants dans sa ville, livré à leur merci, subissant
« leur influence politique et religieuse, le malheureux sultan
« ne peut être qu'un fantoche sans initiative et sans enver-
« gure ; c'est une sorte d'être passif réfléchissant les opinions
« de plus forts que lui et exécutant leurs volontés ».

Les événements, en 1904, faisaient de ces lignes une frappante peinture d'actualité. Le nouveau sultan était pauvre. Son autorité était à peine sentie à Agadez où, nous écrivait-il lui-même, sa maison était délaissée. Dans son intimité il ne citait que son conseiller Yérima. Les habitants d'Agadez seuls lui payaient l'impôt à raison d'un pain de sel par chef de famille. Des droits de marché lui revenaient aussi, trop élevés et décourageants pour le commerce lointain, mais ils subissaient tant de partages que le Sultan n'en recevait presque rien.

Il luttait, mais maladroitement, pour s'assurer des revenus. Il avait placé au nord de l'Aïr, à Iférouan, un représentant chargé de percevoir des droits sur toutes les caravanes. Les Arabes de Rhadamès et de Tripoli seuls lui devaient redevance, ceux du Fezzan, les plus nombreux, en étaient exemptés par un accord conclu il y avait deux siècles. Ousman-Mikitane essaya de rompre avec cette coutume ; son représentant s'empara par ordre de trois ballots de marchandises et nous dûmes intervenir pour les faire restituer, en signalant tout le mécontentement que leur prise avait causé dans les caravanes.

Les vieilles coutumes n'étaient en rien respectées. Des

dons et cadeaux divers étaient jadis offerts par les tribus au Sultan ; ces libéralités n'étaient plus de mise ; la porte du chef ne s'ouvrait que devant des solliciteurs. Les droits successoraux, les biens n'ayant pas d'héritiers directs, lui revenaient d'office. Tous ces droits consacrés par l'usage étaient méconnus, chacun tendait à devenir son maître.

En justice le sultan n'était pas plus heureux. Son tribunal n'était plus fréquenté.

Les Hoggars (1) coutumiers du vol et du pillage n'étaient plus jugés. Autrefois le vol d'un Hoggar soumettait son auteur au servage. Tous les ans il y avait un grand jugement présidé par le Sultan assisté de l'Anastafidet et des chefs de tribus ; c'était la fête de la justice (2). Dans cet important rassemblement les chefs mettaient beaucoup d'amour-propre à témoigner de leur respect à l'autorité ; ils emmenaient tous les accusés de leurs tribus et les faisaient juger séance tenante. Ces assises n'étaient plus qu'un lointain souvenir. Les chefs eux-mêmes, devenus peu déférents, donnaient l'exemple de l'insoumission.

Les détrousseurs actuels d'Agadez, les Kel-Férouan qui gravitent autour de la ville et sont nombreux et forts, appuyaient autrefois l'autorité du Sultan ; dans le langage imagé des Touareg ils étaient appelés « le bâton du maître ». Leur chef, le Tambari Ag-Rhâli qui passait pour avoir beaucoup plus d'influence que le sultan, était maintenant le premier à lui faire opposition parce qu'il lui aurait préféré Ibrahim qui avait failli être investi.

Dans cet épanouissement d'anarchie, l'Aïr apparaissait comme une citadelle où tout le monde se gênait. De quelques-uns de ses coins il partait des velléités d'indépendance hostile qui suffiraient à en faire bientôt un repaire dangereux si on n'y mettait bon ordre. L'attitude à prendre était telle pour décider les hésitants et la diversité de questions à régler

(1) Tribu tolérée en Aïr mais à laquelle il n'est pas prêté les mêmes origines qu'aux Kel-Oui.

(2) Connue par la désignation Haoussa « Sansané ».









20. — Poste de Djadjidouna.
21-22. — Tirailleurs à l'exercice.
23. — Visite officielle du Sultan de Zinder au Commandant d'armes.

était si grande, que notre parole ne pourrait être effectivement entendue que dans l'Aïr lui-même.

Le commerce caravanier.

Nous étions amenés, par le passage dans nos postes des marchands arabes qui drainaient vers Zinder et Kano les articles de vente provenant d'Europe, à nous occuper des conditions dans lesquelles évoluait ce mouvement d'importation jusqu'à ce qu'il ait dépassé nos territoires.

Par la nature de ses habitants et ses ressources en chameaux, l'Aïr jouait un rôle intéressant directement le sort des caravanes qui le traversaient.

De là survenait une face nouvelle de cette étude d'actualité qui nous faisait encore sentir l'urgence de prolonger notre influence vers le nord, jusqu'aux limites où celle de l'administration sud-algérienne se faisait sentir.

La voie Tripoli-Kano bien que touchant Rhadamès et Rhât, n'en avait pas moins l'aspect d'une route française. Presque impraticable autrefois, elle était devenue plus sûre, bien qu'en Aïr surtout elle réservât de cruelles surprises à ses voyageurs.

Les plaintes nous étaient faites des pirateries commises, et nous étions tenus responsables, aux yeux des Arabes, de l'insécurité qui les faisait trembler depuis Iférouan jusqu'au Damergou.

Les droits de toute sorte qu'ils payaient étaient pourtant assez élevés, disaient-ils, pour avoir à espérer la tranquillité. Ils se rendaient bien compte qu'Iférouan était loin et échappait à notre surveillance, mais ils savaient que nous prélevions un impôt dans l'Aïr et ils nous croyaient par suite obligés d'y assurer le respect du droit des gens. Ce raisonnement ne manquait pas de logique. Ils l'aggravaient d'une façon peu flatteuse pour nous, en nous déclarant moins empressés à faire régner l'ordre que les Turcs chez lesquels ils avaient trouvé la paix parfaite, bien que convoyés par des tribus peu scrupu-

leuses, parce que des réguliers armés par ordre du Sultan les avaient accompagnés jusqu'à Rhât.

Vers le Sud et avec quelles facilités ! les Anglais avaient supprimé aux caravanes toute sorte d'ennuis. Aussi notre infériorité était-elle proclamée, en dépit des sympathies que nous inspirions.

La cause des ces marchands tripolitains était émouvante ; si les choses restaient en l'état, ils abandonneraient la partie et le discrédit naîtrait là où nous avions mieux à espérer.

Certes la soumission des Hoggar-Teïtocq dépassait de beaucoup notre portée. Ce ne serait qu'avec l'appui d'In-Salah que nous pourrions peut-être espérer la pacification des zones parcourues par les pillards du Ahaggar.

Mais dans l'Aïr il y avait beaucoup de bien à faire pour les caravanes. Au nord d'Aoudéras la sécurité du pays était très précaire. En dehors de toute idée de piraterie, les commerçants étaient soumis dans toute l'étendue de l'oasis à des caprices trop opposés à leurs intérêts, pour qu'il n'y eut pas des indications à donner aux convoyeurs, — à défaut de réglementation qui, en notre absence, resterait illusoire.

Les ballots étaient déposés aux environs d'Iférouan, par les Azgueurs, convoyeurs depuis Rhât, qui ne voulaient pas dépasser les premiers puits. Avant que les Touareg de l'Aïr ne se fussent présentés pour se charger de leur transport vers le Sud, les Azgueurs s'en désintéressaient et c'est parfois sous leurs yeux, avec leur connivence, qu'étaient pillées les marchandises dont ils se désintéressaient.

Les caravanes fractionnées souvent à partir d'Iférouan se dirigeaient vers les différents campements, suivant la volonté des nouveaux convoyeurs qui n'écoutaient pas les doléances des Arabes.

Le marchand perdait ainsi très souvent trace de la plupart de ses provisions qui se répandaient dans l'Aïr. Il en suivait un lot et ne se remettait en route qu'après des préparatifs parfois très longs de la part des Touareg ; certains avaient mis trois mois pour aller d'Iférouan au Damergou. En arrivant à Djadjidouna, ils y avaient trouvé des marchan-

dises qui les attendaient, ou avaient été obligés de séjourner encore dans l'expectative des arrivages prochains. Fréquemment ils avaient eu des ballots éventrés et constaté des pertes, des vols.

Et pourtant les taxes s'étaient multipliées depuis Iférouan. Les premiers droits de passage avaient été exigés en même temps qu'étaient apparues les fortes craintes. Le Sultan de l'Aïr, l'Anastafidet des Kel-Oui, le sultan de Zinder, nous-mêmes, avions présenté des notes. Très sensibles pour leurs intérêts, les Arabes se plaignaient amèrement de l'exagération de tant de demandes ; nous ne pouvions que reconnaître ces abus et en déduire le tort qu'ils causaient à l'essor commercial que nous cherchions à développer. Ici encore nous étions comparés aux Anglais qui percevaient, à Kano, des droits approximatifs de 2 % sur toutes marchandises venant de Tripoli — bien qu'ils n'ignorassent pas la marque anglaise apposée sur la presque totalité — mais qui ne permettaient aucune redevance aux chefs indigènes.

La mise en pratique de nos jeunes règlements locaux avait pu fausser leur esprit ; le devoir s'imposait de les corriger en conséquence, car la cause des marchands arabes était digne de tout intérêt. Apres au gain, ces ambulants étaient surtout armés d'endurance, de volonté, de courage. On concevait aisément la réclamation d'un homme qui avait couru tant de risques, payé cher ses convoyeurs de Rhât à Kano et qui avait encore à solder environ cent francs de droits divers par charge non compris certaines rétributions d'abreuvage. C'était nettement excessif. Nos prélèvements et ceux des Anglais étaient seuls approuvés ; celui du Sultan d'Agadez était discuté et n'aurait pas été payé s'il n'y avait eu la crainte de nos représailles, car les Arabes se rendaient compte que si l'Aïr était maintenant un peu plus sûr c'était par extension de notre influence et non par celle du sultan impuissant.

Malgré tout, le commerce atteignait d'importantes proportions. En fin avril 1904 nous n'avions vu que le quart de la caravane, et le chiffre d'importation noté à Djadjidouna depuis le 1[er] janvier se détaillait ainsi :

A destination de Kano 700.000 francs. — A destination de Zinder 300.000 francs.

Tous les articles européens étaient de qualité inférieure et presque tous d'origine étrangère. Le papier venait d'Italie et d'Angleterre, la toile et le sucre étaient anglais ainsi que la plus grande partie de la pacotille dont l'autre fraction était allemande ; les chéchias, les couvertures, les burnous, la cotonnade étaient de fabrication tripolitaine ; les bois précieux, les parfums, les clous de girofle venaient d'Arabie ou des Indes par voie anglaise. Il n'avait pas été signalé pour *cent francs* de marchandises françaises ; quelques bougies à peine !

Ce commerce serait beaucoup plus considérable sans les craintes dont il a été parlé plus haut. Ne pourrait-il devenir un peu plus français sinon complètement ? C'est ce que nous nous disposions à étudier.

En attendant nous devions le protéger dans toute l'étendue de notre commandement même et surtout dans l'Aïr qu'il fallait s'habituer à comprendre dans les limites de notre administration directe.

Les abus signalés ne pourraient être corrigés que sur place, par suite d'une organisation nouvelle basée sur l'efficacité de notre contrôle.

La reconnaissance préconisée serait l'occasion de régler ces importantes questions si nous voulions réellement faire œuvre durable et saine.

Nous le notions en même temps que notre consul général à Tripoli. Ayant vu des caravanes qui rentraient de Kano et Zinder après de sérieux bénéfices, M. Lacan intervenait auprès du Ministre des affaires étrangères. Son référé concluait ainsi :

« Que nous occupions maintenant un point favorable dans « la zone d'Agadez et prenions position dans l'oasis de Bilma-« Kaouar qui nous est contesté par la Sublime-Porte et la « sécurité sera complète ; les caravanes se multiplieront, les « sédentaires rassurés cesseront leurs exodes périodiques « consécutifs à la crainte que leur inspirent les pillards, s'a-« donneront aux travaux utiles et, par l'agriculture, le trafic

« et les échanges, cette région s'élèvera progressivement sous « notre égide à une prospérité relative ».

L'impot touareg.

Dans la situation étrange d'un pays comme l'Aïr, qui s'ouvrait à nous et acceptait en général nos lois par simple considération d'attirance et de nécessité, qui méconnaissait ses traditions domestiques et faisait constamment appel à notre justice, qui craignait et louait notre force en désirant qu'elle fût mise au service de la paix désormais inconnue, il devenait tous les jours plus pressant de s'éclairer afin d'éviter que les actions directes ou indirectes de notre intervention ne portassent à faux.

Sollicités sans cesse par ce qui se passait dans l'oasis ou par nos rapports avec les habitants, une question nous paraissait urgente à approfondir, celle de l'impôt. Elle était si délicate et sa fixation actuelle accusait si fortement la hâte d'un début difficile et incertain, qu'il importait de la modifier en remontant au principe et en la suivant jusqu'au bout dans toutes ses applications.

En nous préparant tous les jours aux plus heureuses éventualités, nous étions encouragés par les nomades qui venaient à nous avec confiance et nous livraient peu à peu leur pays.

Ce mouvement de sympathie n'était pourtant pas général. Quelques tribus se plaisaient hors de nos fréquentations, peut-être par suite d'erreurs imputables au régime fiscal.

En tout cas, en l'état actuel des choses, il fallait faire de l'impôt un lien solide en même temps qu'un moyen d'investigations. A défaut d'autres raisons de connaître les tribus réfractaires, le paiement de leurs impositions semblait devoir nous garantir de les voir au moins une fois dans l'année. Cette considération ne pouvait pas être méconnue ni laissée au hasard ; son importance morale était grande car la mesure des sincérités en découlait. En dehors de toute appréciation matérielle par ce qu'il inspirait aux deux parties, le paiement

devait être considéré comme un acte amical, le non-paiement comme un refus de comparaître, une preuve d'indifférence sinon d'hostilité.

Il ressortait de ce que nous disaient les intéressés que le chiffre à payer était trop fort pour certaines tribus, pas assez pour d'autres, que nos agents collecteurs étaient parfois violents et qu'enfin beaucoup de tribus ne figuraient pas sur nos rôles.

De cette répartition inéquitable, il n'y avait pas de récriminations à faire entendre. L'influence française n'avait pas toujours, nous avons vu pourquoi, gagné l'Aïr comme aujourd'hui, la confiance était moindre, les informations limitées, les renseignements souvent fantaisistes. Les obligations des uns, l'intelligence et les services rendus par les autres, avaient rendu faciles les premiers rapports avec les Kel-Oui. Mais les positions respectives ne s'étaient pas modifiées, l'état de fortune des tribus n'était pas mieux connu en 1904 qu'en 1901, la répartition de l'impôt n'avait souvent dû qu'au hasard d'une information non contrôlée les fluctuations qu'elle avait subies. Des groupes avaient payé, d'autres, habitués à la désobéissance, s'y étaient refusés. Les prévisions de recettes avaient été à peu près atteintes non par bon vouloir de la part des payants, mais par l'occasion qu'on avait eue de les trouver, les tracasser, les gêner.

Nous pouvions constater tout cela, mais non pas le modifier, sinon dans le mode de perception ; des améliorations n'étaient possibles qu'en perfectionnant la base du système et nous manquions de renseignements pour cela.

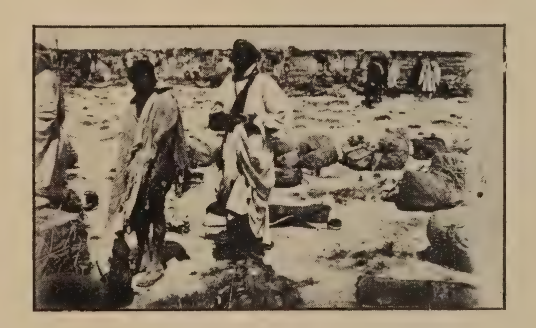
Les tribus connues se divisaient politiquement en groupes très instables ; pour le paiement de l'impôt les groupes se subdivisaient encore, ce qui rendait trompeuse l'apparence d'ordre que donnaient ces fractionnements. Les chefs se désintéressaient de tout, l'entente ne pouvait se faire dans les groupes pour la répartition des quote-parts. Les choses allaient au petit bonheur ; nul ne savait où, quand, combien il devrait payer et l'acquit se présentait presque toujours sous forme de surprise et d'abus.











24. — Chargement d'une caravane.

. — Arrivée d'une caravane à l'étape.

26. — Recensement de marchandises européennes.

27. — Bœuf porteur.

28. — Marchands de Rhât.

Les agents de l'Anastafidet, en s'arrogeant tous les droits, poursuivaient les imposés ; des plaintes vagues s'ensuivaient, mais sans être nettement formulées par crainte de désobéissance à ce que les contribuables croyaient être l'écho de nos ordres.

L'expression subtile et fermée des Touareg se laissait à peine deviner ; nous voyions cependant que les mécontentements étaient nombreux et nous intervenions le plus possible pour accorder des délais avec toute la souplesse et l'à-propos de nos procédés conciliants. Plus nombreux étaient les cas où tout se réglait hors de nous ; nos intermédiaires nous y représentaient impatients d'entrer dans nos fonds, promettaient de réprimander en notre nom et obtenaient ainsi des libérations immédiates et souvent très gênantes.

Cela se propageait et inspirait des craintes telles, que plusieurs caravanes tentaient d'échapper à notre voisinage sans autres raisons apparentes que d'esquiver un paiement onéreux.

Il y avait donc beaucoup à redire dans la manière dont l'impôt était réparti et perçu. Notre principal agent, le Touraoua Méli, péchait plutôt par excès de zèle ; le but à atteindre, la balance à obtenir entre les promesses et la réalité, primaient tout à ses yeux. Il était honoré en raison de mérites qui avaient fait leurs preuves, d'une confiance qu'il méritait, mais il exerçait son application dans le seul sens positif, sans croire à l'importance ni à la susceptibilité de ses correligionnaires. Le mal ne venait cependant pas de lui ; il tenait de ce que l'état anarchique de l'Aïr ne nous permettait de trouver en réalité que des individualités, des groupement émiettés, pas de responsables.

Une habitude contractée avec trop de résignation avait fait jusqu'alors accepter comme recevables toutes les opérations auxquelles des parasites nombreux se livraient en nos lieu et place. Aux questions fiscales s'ajoutait une confusion inextricable de prises, de remboursements d'anciens comptes, si bien que le malandrin qu'on aurait cru prendre en flagrant délit d'abus, aurait toujours eu une excuse pour nous faire

croire à sa bonne foi. Le contrôle efficace ne nous était pas possible.

Pour remédier à tout cela, il fallait reconnaître l'Aïr, inventorier le plus exactement possible la fortune des tribus, provoquer toute une nouvelle organisation. Dès lors l'établissement des projets de recettes serait l'objet d'une discussion raisonnée ; la publication des délais accordés et des chiffres à payer ferait préparer à chacun son écot de longue main. Il n'y aurait plus de surprises ni d'intimidations.

Les Touareg n'avait réellement de confiance qu'en nous. Il importait donc de réduire le plus possible le nombre des stipendiaires indélicats et d'agir par nous-mêmes en prescrivant les paiements dans nos résidences. Même si notre intervention directe avait pour effet de les grever, les nomades la considéraient comme un grand bienfait.

Mais, répétons-le, rien n'était possible qu'en paraissant en Aïr pour y signifier à chacun qu'il devait reprendre sa place. Tout son organisme social était ruiné. Il fallait le rétablir, le prendre au cœur, pour le rendre capable de créer un rayonnement de bonne influence, une affirmation de volonté française devant laquelle disparaîtraient l'insuffisance d'administration et les procédés blâmables qui viennent d'être exposés.

CHAPITRE VIII

MISE AU POINT DE LA QUESTION DE L'AÏR.

Le Lieutenant-Colonel Aymerich.

Tels étaient les sujets d'études des officiers du cercle de Zinder mêlés à la politique touareg en 1904. Ils basaient sur ces considérations le plan qu'ils allaient essayer de faire approuver. Pour eux l'urgence de notre intervention en Aïr n'était plus à démontrer ; il fallait agir, mais d'abord les moyens indispensables étaient à créer.

Avec sa clairvoyance et sa consciencieuse activité, le capitaine Lefebvre ne laissait rien au hasard. Il condamnait la politique du « fait accompli » qui avait été heureusement couronnée en 1903 mais qui, dans le milieu où elle avait évolué, aurait pu donner des mécomptes. Des directions imprécises et mal éclairées avaient heurté de courageuses initiatives, si bien que le mouvement qui restait à l'honneur du lieutenant Plomion n'avait pas donné tous les avantages que comportait la situation : l'entrée à Agadez avait été brillante, la sortie trop hâtive avait ressemblé à une retraite. L'entente est indispensable, les malentendus ne sont pas de la politique, l'impulsion et l'audace lient le commandement et la partie exécutante dans des limites obligatoires pour que les décisions prises donnent leur plus grand effet utile. Il ne peut être d'avancée marquante vers des buts lointains si la coordination des efforts n'existe pas.

L'unité de vues n'avait joué son rôle efficace que dans l'orientation vers l'est et il en était résulté le démembrement des forces de Zinder. Vers le nord, nous l'avons vu, les projets

les plus raisonnables se heurtaient depuis plus d'un an aux fins de non-recevoir. C'était le renoncement par parti pris. Aussi l'arrivée du lieutenant-colonel Aymerich à la tête du troisième territoire, peu de temps après que M. le Gouverneur Général Roume eut, dans un discours inaugural, jalonné les portées qu'il assignait à nos expansions, nous fit-elle attendre avec toute confiance des impressions de meilleur entendement dans les directives sollicitées.

Toutes les questions militant pour le mouvement préconisé furent présentées à l'examen du nouveau chef. Les rapports politiques du cercle de Zinder précisaient en se résumant, que le demi-bataillon de la région Zinder-Tchad avait à accomplir un programme pour l'exécution duquel il fallait à chaque compagnie des forces mobiles, puisque chaque compagnie servait particulièrement un Cercle.

Il ne fallait pas que ces troupes fussent absorbées par le souci de l'occupation et de la garde des postes, cela découlait de leur rôle qui devait être le suivant : La compagnie de Gouré aurait à se préoccuper du mouvement vers le Tchad, de la liaison de ce côté, de l'organisation de la route jusqu'à N'Guigmi et, le cas échéant, de la poursuite des Tebbous qui se rendaient inquiétants sur nos nouveaux itinéraires de l'est.

La compagnie de Zinder aurait la mission d'augmenter notre zone d'influence vers le nord où les événements ne manqueraient pas de nous appeler et où le haut commandement prescrirait des projets faciles à prévoir. De ce côté il fallait être constamment en éveil et prêts à apparaître, autant pour conserver le prestige acquis sur les populations nomades après de longues fatigues, que pour préparer l'avenir.

C'était donc une force mobile, une troupe de méharistes que Zinder demandait. Ne l'ayant pas, ses officiers dormaient dans l'ombre d'une administration impuissante qui ne pouvait donner des résultats. Le seul peloton monté existant rentrait du Tchad en mars 1904, servant d'escorte à la mission de délimitation et allait se trouver pour quelque temps sans emploi dans le Mounyo.

La première réponse du colonel Aymerich arrivait alors,

rassurante, pleine de promesses. Le nouveau commandant du Territoire était convaincu des besoins qui nous faisaient sentir la puérilité de nos moyens,et il y portait remède. Sa communication officielle laissa supposer qu'il avait dû heurter des opinions opposées, dans le milieu dirigeant de Niamey où un courant s'était si exclusivement créé, défavorable à toute expansion autre que celle de l'est.

Le colonel reconnaissait la « tendance des populations nomades à nous accepter et même à nous solliciter comme arbitres de leurs querelles ».Mais la police de la partie de désert qui nous concernait n'entraînerait-elle pas à des sacrifices hors de proportion ?

Cette prudente réponse laissait entrevoir combien le commandement éprouvait que la faute commise en dégarnissant le territoire d'unités importantes était grave.

La situation de l'Aïr était envisagée avec une attention particulière. L'importance de cette oasis jetée comme un trait d'union entre l'Algérie, les territoires de Zinder et du Damergou, soudant si heureusement nos zones d'influence du nord et du sud Saharien, non plus que la situation résultant des relations directes, du passage de la mission saharienne et de la reconnaissance Plomion, ne passaient inaperçues. Le désintéressement vis-à-vis de ce pays qui se remettait à notre autorité en se débattant dans son désordre, était condamné parce qu'il portait un coup sensible à nos intérêts, au commerce fait par des tribus paisibles qui se verraient bientôt à leur tour acculées au pillage.

Comme sanction à tout ce mal une section montée était donnée à Zinder de même qu'une compagnie de miliciens. Un programme s'esquissait à grandes lignes, faisant entrevoir d'abord un rôle restreint qui irait s'agrandissant suivant l'urgence des besoins et après l'assentiment du Gouvernement.

Nous respirions enfin plus à l'aise. Les évènements n'allaient pas continuer à nous traîner à leur remorque. L'isolement dans lequel nous nous débattions allait cesser, et c'est avec un sentiment de profonde reconnaissance pour le commandant du territoire que nous envisagions l'avenir. La con-

fiance qui nous était faite et la justesse de la cause tant plaidée et en partie gagnée, nous rendaient à nouveau maîtres d'une situation qui avait débordé nos prédécesseurs et menaçait de nous emporter.

En accordant aux Touareg toutes les temporisations dont il fallait prudemment user avec eux, nous allions préciser nos desseins sans laisser derrière nous aucune entrave. Nous devenions méharistes, hommes de route, et dans cet entraînement où pour être aptes aux raids il fallait faire beaucoup avec peu, les tirailleurs ne nous donnèrent que des satisfactions.

L'occupation d'Agadez nous paraissait irréalisable pour 1904, nous y croyions seulement pour 1905 comme à un corollaire des progrès de l'année courante. L'escorte de la grande caravane avec reconnaissance méthodique de l'Aïr, nous semblait œuvre suffisante pour l'hivernage prochain. Le séjour dans l'oasis serait de deux à trois mois, suffisant pour apprécier le pays avec humanité, justice et compétence.

Le Sultan d'Agadez nous écrivait des lettres pressantes disant que le séjour dans sa capitale lui devenait impossible. Les caravanes tripolitaines se groupaient à Iférouan, au nord de l'Aïr et n'osaient en sortir car les pilleries sévissaient avec toute rigueur. Les malfaiteurs ne croyaient pas à notre arrivée prochaine et le sultan, prêt à rendre son tablier, n'y comptait guère.

Les propositions faites au territoire obtenaient une réponse affirmative. Toujours encourageant, le colonel Aymerich acceptait notre intervention vers Agadez. La situation était si tendue en Aïr que nous n'avions pas voulu nous en tenir à une démonstration inutile bien que pénible ; aussi le capitaine Lefebvre précisait-il le programme minimum qu'il devrait réaliser. Nous n'étions pas encore habitués à avaler de gros morceaux et Iférouan était trop loin pour un coup d'essai ; il serait réservé pour une prochaine occasion, quand la base d'Agadez serait mieux assurée. Mais la pénétration dans le pays était indispensable et pouvait seule donner des résultats ; il était donc nécessaire qu'on s'y décidât. Dans ce

cas, avec cinquante à soixante fusils pour marquer nettement l'esprit de notre déplacement et notre volonté de progresser de plus en plus vers le nord, il fallait escorter la caravane jusqu'à Aoudéras, au cœur de l'élément hostile. L'effort de 1903 serait augmenté d'une centaine de kilomètres, ce qui rendrait confiance aux Arabes et aux Kel-Oui qui croiraient à notre tournée prochaine jusqu'aux limites septentrionales et ne mettraient par suite pas d'obstacles au mouvement commercial de 1905. Les chefs Kel-Oui seraient convoqués à Aoudéras, l'étude des environs d'Agadez serait possible, notre force et notre volonté se confirmeraient aux turbulents Ikaskazan et Kel-Férouan dont les campements seraient traversés en redescendant vers la capitale.

Les Kel-Oui qui fuyaient Agadez comme la peste, seraient reçus à Aoudéras, en même temps que les Kel-Férouan leurs ennemis, et un accord pourrait être imposé. En tout cas, les Kel-Oui habitant presque seuls dans le voisinage de la route au nord d'Aoudéras, la caravane n'aurait rien à craindre dans toute l'étendue de l'Aïr.

A Agadez il faudrait des loisirs, un mois peut-être, pour se rendre compte de tout ce qu'il importerait de connaître. En y arrivant par le nord et après plusieurs semaines de présence dans le pays, nous aurions appris beaucoup de choses, éclairci de nombreux doutes et des ignorances complètes. Agadez ne serait plus qu'une étape, non un but. Par le sud, au contraire, on s'y présenterait l'intelligence moins ouverte et, malgré toutes les convocations que nous pourrions lancer, nous n'y verrions que ceux qui pourraient librement y venir.

Au retour nous visiterions Ingal, à l'ouest d'Agadez, rendez-vous de sauniers et quartier-général de pillards. Ce point important, commun aux Touareg des cercles de Tahoua et de Zinder, pourrait servir de rendez-vous aux groupes montés partis de ces deux chefs-lieux. Ils y trouveraient des habitants pressurés, un refuge de mécontents et un foyer de résistance où certains se croyaient introuvables.

Telles étaient les raisons qui défendaient la proposition

d'itinéraire qui fut faite au commandant du Territoire et acceptée sans modifications.

Un fait imprévu venait en même temps jeter son poids dans la balance des événements. Le Sultan Ousman-Mikitane, ne tenant plus sur le trône malaisé où de nombreuses influences lui faisaient échec, mis à l'écart par des chefs qui auraient dû le soutenir, s'était décidé à quitter Agadez pour venir à Zinder implorer notre intervention. Il exposait son infortune en disant tout le délabrement dans lequel se trouvait son pays ; sans nous, il ne retournerait pas dans sa capitale et se réfugierait plutôt chez les Anglais de Sokoto, à Kouakouazo son village d'origine. Sa démarche lui avait été conseillée par les vieillards, les marabouts, la population d'Agadez. Tous les partisans de la paix, qui étaient la très grande majorité, suppliaient pour que leurs villages ou campements soient rendus habitables.

Sans craindre de se compromettre, le Sultan tenait à nous conduire lui-même en Aïr et montrer à tous qu'il était notre ami déclaré. Il n'ignorait pas que sa destinée était douteuse et que nous pourrions seuls lui rendre le prestige qu'il n'avait pu ou su conserver. Ses espérances étaient justes, celles de son peuple aussi ; elles s'accordaient en outre avec notre cause et l'ennoblissaient assez pour donner à notre montée en Aïr les allures d'une croisade pour la paix.

Le Général Perreaux.

Un vent puissant venait en outre gonfler nos voiles. L'oasis saline de Bilma préoccupait les sphères gouvernementales. L'action initiale préconisée sur ce but lointain nous serait facilitée par les Kel-Oui qui étaient suzerains de Bilma.

Décidément les esprits se tournaient vers le Sahara par lequel nous étions accusés de nous être laissés hypnotiser. Tout un programme nouveau émanant de M. le général Perreaux arrivait pour nous le confirmer. Il allait élargir nos vues

en nous exposant le tour d'horizon pour la satisfaction duquel tout notre travail fait de loin sur l'Aïr allait être utile.

Le plan du gouvernement exposé par M. le général Perreaux englobait, en les justifiant, les tendances d'expansion vers le nord qui avaient été données à la politique française d'une façon si marquée dans la portée d'influence du cercle de Zinder. Les officiers du territoire militaire n'étaient plus seuls à considérer que ces tendances, d'une logique évidente, étaient devenues un besoin raisonné et immédiat. La route à suivre avait été repérée par nos renseignements. En nous éclairant, le mouvement commercial et les relations amicales avaient draîné notre réputation et en avaient fait une force dont les manifestations à distance n'étaient pas toujours illusoires. Les débuts pouvaient déjà se présager ; après les premiers pas, l'observation plus exacte nous inspirerait des détails opportuns.

L'obligation de nous tourner vers le nord après n'avoir rien négligé pour consolider notre base apparaissait jusqu'en haut lieu comme un devoir. Il n'y avait pas d'autres moyens pour définir et assainir l'Afrique Occidentale Française. Cette considération avait enfin prévalu jusqu'à devenir une donnée fondamentale dans l'essai de francisation de notre domaine saharien.

L'intention du commandement qui allait nous donner l'occasion de nous mouvoir et d'entrer dans la véritable vie locale, entraînait tous les concours et faisait oublier beaucoup de désillusions. Nous pouvions enfin entrevoir pour notre activité un rôle qui serait soutenu par des visées plus françaises que celles de former les confins militaires de la Nigéria. Monter la garde c'est bien ; mais nous sentions avec un peu d'humiliation combien la monter pour d'autres créait une situation délicate et critiquable.

Après les tardigrades réapparaissaient les novateurs qu'au début on n'avait pas soutenus.

Toute une élaboration se dressait dans les instructions du commandant supérieur. Elles seraient à citer en entier, car elles dressent une œuvre qui intéresse le travail immédiat et

leur déroulement embrasse des années, un siècle peut-être. Qu'il nous soit permis d'en reproduire des extraits. Leurs traits lumineux et justes, leurs images si heureusement appropriées donnent l'impression d'un Sahara moins grand, moins dur.

Après nous d'autres pourront s'en inspirer, il y a pour chacun des clichés définitifs.

.... « Si nous considérons l'état actuel des choses
« africaines en général, et en particulier la situation favora-
« ble de l'Afrique Occidentale Française, le moment paraît
« venu de reporter vers le nord la majeure partie de notre
« activité militaire, de plus en plus sans emploi dans les
« régions intérieures et de réaliser enfin les grands travaux
« de protection et de préservation qui consolideront notre édi-
« fice colonial dans le continent noir et donneront à notre
« œuvre la seule consécration qui soit durable et féconde.

« Ainsi les confins militaires soudanais où « Marches sa-
« hariennes » font partie du plan d'ensemble de mise en
« valeur de l'Afrique occidentale, plus exactement du « nord-
« ouest africain français » et c'est conséquemment sur les
« Touareg que doit de nos jours porter l'action française, ac-
« tion pacifique, défensive, quoique essentielement active,
« sagace et entreprenante, soit que nous voulions lier par-
« tie avec l'Algérie, soit que nous nous limitions, pour l'ins-
« tant à la création d'une frontière dans la zone de soudure
« du désert et du Soudan, et à l'abri de laquelle nos posses-
« sions ne soient plus troublées........................

.... « Quel sera leur emplacement géographique ?
« A quels points devront-ils s'appuyer à l'orient, à l'occident,
« au nord, au sud, quelle sera leur profondeur ? Seront-ils
« continus ou à intervalles, comment sera organisée, articu-
« lée et commandée cette immense ligne d'avant-postes for-
« mant tampon ; sur quelle population faudra-t-il s'ap-
« puyer, quelle sera l'organisation administrative de ces popu-
« lations, leur vie économique et sociale ; de quelles idées
« devra-t-on s'inspirer pour régler l'action défensive de ce
« nouvel organe ? Autant de questions particulières à étudier

« sur place au contact des personnes et des choses, et de la « combinaison desquelles devra résulter un ensemble har- « monique, souple, autonome et parfaitement adapté aux cir- « constances ambiantes.

« De premier abord, les marches sahariennes paraissent « devoir couvrir une bande de territoire allant de Tombouc- « tou à la pointe nord-ouest du lac Tchad par 16° de longi- « tude.

« Une semblable disposition serait absurde et ne tiendrait « pas compte des conditions locales qui font loi ici. Une re- « connaissance rapide de cette immense frontière est donc au « préalable nécessaire afin d'en déterminer les parties vivan- « tes qui méritent d'être protégées et qui doivent l'être, et « les parties mortes qui ne légitiment peut-être aucun dis- « positif social de couverture.

« C'est que le désert et le Soudan se pénètrent réciproque- « ment avec des saillants et des rentrants, images assez exac- « tes des côtes maritimes se complétant même par des îles « qui sont représentées par des oasis. Aux saillants du Sou- « dan c'est-à-dire aux points qui s'avancent dans le désert, « aboutissent généralement les grandes voies commerciales, « qui indiquent le plus souvent les principales aires de par- « cours avec leurs étapes d'eau. C'est cette ligne de redans « gigantesque qui sera probablement l'ossature extrême des « confins, les points principaux de résistance, les parties ren- « trantes, les courtines de ce colossal tracé, étant par la force « des choses, moins sujettes au contact des Touareg qui ne « sont pas aussi libres de leurs mouvements que quelques- « uns l'ont cru.

« Ainsi la région de Tombouctou-Bourem qui est le point « d'aboutissement des deux grandes voies caravanières Moga- « dor-Tendouf-Taoudéni-Araouan (sur laquelle se greffe à « Tendouf la bifurcation Maroc-Fez) et In-Salah El'Mal- « brouck ; la région de l'Adar également en flèche dans le « désert et que traverse la route Sokoto-Agadez (avec prolon- « gement sur In-Salah d'une part et Rhadamès d'autre part) ; « la région du rectangle Zinder-Tessaoua, qui s'enclave dans

« le Sahara et que draînent les routes Agadez-Kano, Agadez-
« Kouka ; enfin la région du Tchad qui s'avance aussi vers
« le nord au devant de la route Tripoli-Mourzouck-Kouka
« avec embranchement Agadem-Zinder, jalonneront nos sec-
« teurs de résistance, ceux dont l'organisation fera l'objet de
« tous nos soins pendant que les intervalles pourront être,
« sinon négligés du moins plus facilement occupés.

« Enfin *des postes fortifiés* poussés en avant sur les grandes
« lignes de parcours, postes qui s'installeraient dans les
« oasis complèteraient très utilement ce réseau définitif, nous
« donneraient de l'air et faciliteraient nos desseins ultérieurs.
« Car il nous faudra des chameaux et beaucoup de chameaux
« le jour où nous voudrons faire acte de suzeraineté au Saha-
« ra, nous y promener en maîtres ou organiser des relais avec
« nos colonies de la côte méditerranéenne. Or le jeu des sai-
« sons rapproche ou éloigne des confins soudanais cet animal
« indispensable à qui veut dominer au désert de sorte que
« dans nos cantonnements actuels nous sommes mal placés
« pour réunir peu à peu et en tout cas conserver en perma-
« nence les chameaux dont nous pourrions avoir un besoin
« éventuel. Tandis que les oasis même les plus rapprochées de
« la limite extrême de nos possessions, outre qu'elles se trou-
« vent en pleine zône d'habitat, d'élevage, nous offrent des
« points de *séjour permanent* où nos réserves de cette sorte
« de cavalerie ou de train pourraient séjourner et vivre dans
« les périodes préparatoires à une expédition ou mission
« de n'importe quelle sorte, ou dans les périodes de repos, ou
« pendant la saison pluvieuse.

« Le Djouf qui sépare le pays des Maures de celui des
« Touareg paraît devoir être la limite occidentale des mar-
« ches sahariennes, laissant les oasis de Oualata à la Mau-
« ritanie et donnant aux confins la garde des routes de Tom-
« bouctou à Taoudéni par Araouan et El'Malbrouck In-Sa-
« lah bien que ces lignes de parcours, tout au moins la pre-
« mière, soient dans le domaine des Kountas qui se récla-
« ment des Maures. De là la zone des confins pourrait peut-
« être courir vers l'Adrar oriental de manière à faire entrer



31. — Méharas dans une mare.



32. — A la manœuvre.

« les Oulimminden dans la combinaison comme appui. S'il « était prématuré de se baser sur eux, les marches devraient « border le Niger et le Dallol-Maouri. En raison de la dispo- « sition géographique si défavorable au troisième territoire « il semble intéressant d'examiner s'il y aurait lieu de cons- « tituer une véritable ligne de confins militaires. En effet de « Filingué au Tchad, c'est-à-dire sur un espace de 10 à 11 « degrés nos possessions sont envahies par le Sahara qui les « sépare les unes des autres et en forme trois blocs ou îlots « (Adar, Zinder, Tchad) qui se développent sans profondeur « en marge du désert de telle sorte que la bande étroite « de terrain qui nous est reconnue ne pourrait être dans son « ensemble, et seulement par intervalles, que la zone des « confins militaires de la Nigéria, rôle sans profit qui ne jus- « tifierait aucun sacrifice financier. Ce serait le cas de limiter « les mesures de préservation à l'organisation de quelques « secteurs sur les fronts avancés qui commandent les routes, « tout en poussant des postes dans les oasis des principales « voies commerciales Tchad, Tripoli par Bilma et Mour- « zouck, Kouka-Agadez, Kano-Agadez, Sokoto-Agadez. « Quant aux intervalles, aux vides par lesquels le désert est « tangent à la Nigéria ou même la pénètre il deviendrait na- « turellement inutile de s'en préoccuper puisque aussi bien « les convois entre le V du Niger, l'Adar, Zinder et le Tchad « devront toujours être escortés.

« Comparé aux confins de la région de Tombouctou, ce « dernier système serait au premier ce que sont des avant- « postes irréguliers aux avant-postes réguliers.

« Il ne saurait être question d'assigner, même approxima- « tivement une profondeur déterminée et constante aux con- « fins du Soudan. Cette profondeur sera du reste très varia- « ble selon le rôle actif ou passif assigné à chaque secteur, « rôle qui est fonction de sa position géographique, de ses « ressources, de la densité, de la valeur et de la fidélité de « ses habitants, etc. En un mot il faudra placer la zone des « confins, ni trop au nord, ni trop au sud, sans s'astreindre « à un système uniforme. Il nous faut une organisation très

« simple, très composite de manière à s'adapter partout aux « conditions locales ainsi qu'aux besoins généraux et particu- « liers d'une bonne ligne défensive.

« En général les populations frontières qui ont, comme « c'est le cas ici, beaucoup souffert de la guerre et du pillage « comprennent assez bien la nécessité d'un groupement du « genre des confins que nous voulons créer, particulière- « ment si on sait les intéresser à pareille entreprise à condi- « tion qu'elles nous soient favorables et qu'elles se sentent « soutenues. Or dans nos prévisions nous devons surtout « faire état des ressources locales en personnel, animaux, vi- « vres et denrées de toute nature, sans oublier l'eau, car il « sera indispensable de ne tabler que sur des sacrifices finan- « ciers très faibles.

« Faire le bilan de ces ressources locales et rapprocher « les résultats obtenus de manière à se livrer, à un véritable « jeu de combinaisons orientées vers le même but : jeter « les bases de l'organisation nouvelle, sera donc l'un des « premiers travaux auxquels se livreront les autorités loca- « les. Comment seront administrées les populations des con- « fins ? . . . .

. . . . . « De loin en loin et sur les points les plus « importants, un officier rompu aux choses d'Afrique con- « naissant si possible les dialectes locaux avec quelques élé- « ments d'Arabe, suffira avec quelques sous-officiers dévoués « et intelligents à administrer avec une simplicité antique et « à commander les confins qui seront divisés en tranches « ou secteurs, car il est à remarquer que le sens des com- « munications et partant des groupements de populations « est orienté nord-sud sans transversale est-ouest d'où la « juxtaposition de secteurs allongés du nord au sud ayant « souvent des intervalles désertiques entre eux. Ce sera le « bureau arabe tel que le conçut le maréchal Bugeaud, sorte « de conseil et de guide pour les chefs indigènes dont nous « devons autant qu'il sera en notre pouvoir renforcer l'auto- « rité afin d'introduire un peu de discipline parmi les natu- « rels et de faciliter l'exécution de nos ordres. En arrière il

« y aura lieu d'étudier les emplacements à assigner aux « troupes régulières, véritable réserve des confins, de ma- « nière que celles-ci puissent le cas échéant appuyer ces der- « niers.

. . . .

« En avant des confins des reconnaissances appuyées sur « un bon service de renseignements feront de fréquentes « apparitions. Bien composées, ni trop faibles pour ne faire « naître le désir de les attaquer, ni trop fortes pour ne pas « inspirer des inquiétudes, avec une proportion variable de « bons fusils suivant les circonstances et les pays, elles « compléteront la puissance pour ainsi dire passive des con- « fins dont elles assureront le rayonnement. Elles favorise- « ront la pénétration pacifique et les commandants des pre- « mier et troisième territoires (1) auront à chercher les li- « gnes de parcours les plus avantageuses et à déterminer « les points que ces reconnaissances devront atteindre en « s'inspirant de l'orientation générale de notre politique.

. . . . . « Il y aura aussi des villages organisés dé- « fensivement et des postes fortifiés à créer, des cultures et « des localités à protéger, des dépôts de vivres à installer, des « routes à construire, des puits à forer, des canalisations à « aménager, des irrigations à préparer, des défrichements à « entreprendre, des plantations à commencer, des lignes té- « légraphiques à poser, des marches à couvrir, etc., etc., « tout un monde enfin à tirer du néant.

. . . .

« En résumé les commandants des premier et troisième « territoires ont à étudier dans quelles conditions et dans « quelles mesures les populations de leur région se prêtent « à l'organisation des confins militaires suivant le program- « me esquissé plus haut. Ils se préoccuperont de la distri- « bution des postes de troupes régulières en combinaison « avec les confins et en détermineront l'importance respec- « tive et les emplacements. Tout en faisant l'inventaire des

(1) Tombouctou et Niger-Tchad.

« forces locales sur lesquelles nous pouvons nous appuyer, « ils feront ressortir le rôle actif ou passif qu'il y aurait lieu « d'assigner aux différents secteurs suivant la situation géo- « graphique ou l'esprit des habitants. Enfin ils exposeront « leur avis personnel sur l'ensemble du projet et ils sou- « mettront au Général Commandant supérieur toutes les « observations ou propositions susceptibles de favoriser l'é- « tude de cette importante question ».

Signé : Général Perreaux.

Par le jeu de leurs aspirations, les instructions du Général allaient provoquer notre première pénétration chez des musulmans fanatiques qui ignoraient la cohabitation avec des Barbares de notre espèce, dont l'assimilation ne serait pas à tenter par eux.

La diplomatie, la modération et le pacifisme entêté allaient assurer le succès des sondages qui devaient s'enfoncer dans la périphérie méridionale du Sahara. A Zinder nous n'y trouvions que consolidation de notre rôle tel qu'il a été envisagé plus haut. Les intérêts régionaux que nous défendions se confondaient avec les données du plan d'ensemble ; leur sens général s'harmonisait avec la plus grande intimité.

Seul l'esprit d'offensive contre nous ou nos populations sédentaires que le Général semblait attribuer aux Touareg, nous paraissait exagéré. Nous n'envisagions que l'Aïr et nous savions que les nomades y étaient très convaincus de leur infériorité. Les tribus dissidentes elles-mêmes n'avaient guère vis-à-vis de nous d'autres armes que les tromperies et la fuite au désert ; elles n'étaient redoutables que pour les campements voisins et pour les caravanes.

Aussi, suivant l'esprit des demandes du Commandant supérieur, pouvions-nous rassurer sur toutes craintes et laisser entrevoir nos désidérata sur le caractère à donner à l'avancée imminente qui nous serait dévolue dans la combinaison générale.

Le Damergou n'était pas inquiétant. Il se trouvait en posture privilégiée pour l'organisation de la défense, par suite

du contact fréquent que l'administration directe avait créé entre l'officier administrateur et les populations. Bien que sans élan, celles-ci tenaient visiblement à nous. L'abscence de chefs indigènes avait prévenu l'entretien des rancunes sourdes qui se laissaient deviner chez les sultans autour desquels on ne parvenait pas à supprimer toute agitation. Les bras vigoureux du Damergou se mettraient facilement à notre service surtout pour une défense locale. Les Béribéris qui représentaient la moitié de la population et pouvaient donner au moins 2.500 combattants, avaient conservé leurs aptitudes à la lance, au sabre et à l'arbalète, leurs goûts pour le cheval et le chameau et nous auraient suivis au loin si nous avions voulu nous doubler de partisans.

En Aïr il fallait préconiser rigoureusement une œuvre pacifique. Il ne pouvait y avoir place pour une action militaire qui serait un grave échec politique si elle se produisait surtout au début. La paix était le premier but à viser ; il fallait la considérer comme un devoir d'intégrité administrative puisque nous percevions dans l'oasis un impôt qui consacrait nos droits de commandement et rendait notre intervention légitime. Tout l'effort devait tendre vers une réorganisation sans violence aux hommes, aux coutumes ni aux mœurs. Il s'agissait surtout d'une restauration.

Tout d'abord, il était urgent de procéder au classement des tribus, de faire reconnaître à tous l'autorité du sultan, de donner du poids à tous les chefs. C'était l'application du principe de responsabilité et la réduction des détenteurs de prestige.

Ces conditions simples semblaient devoir assurer notre contact avec les nomades et nous mettre à peu de frais l'Aïr dans les mains. Leur réalisation ne paraissait nécessiter de plus gros efforts que le courant d'une politique attentionnée, souple, bienveillante mais ferme, conforme en outre aux traditions des indigènes, facile à soutenir par nos palabres, notre conduite, nos promesses, l'engagement même de notre parole. Il n'était pas besoin de frapper de grands coups pour donner une idée de notre force sur laquelle tout le monde

était fixé. Un combat avec nous si nous étions prudents ne serait probablement jamais accepté. Toute frayeur causée par des bruits belliqueux provoquerait le vide et ne nous vaudrait que des insuccès.

Notre rôle était de devenir l'ami de tous ceux qui ne seraient pas irréductiblement réfractaires.

Jusqu'alors nous avions favorisé ouvertement les Kel-Oui parce qu'ils nous avaient rendu des services au début et s'étaient toujours mieux fait connaître. Leurs caravanes éveillant les convoitises avaient souvent été pillées dans un double esprit d'hostilité vis-à-vis des Kel-Oui et de nous-mêmes ; dans les dissidents poursuivis à l'est du Damergou par les colonnes Cauvin, Mangin, et Plomion en 1902 et 1903, nous avions trouvé des représentants de toutes les tribus non Kel-Oui. Mais, sauf aux Imézoureg du Damergou, on n'avait pas à leur reprocher d'autre hostilité ouverte contre nous et l'éponge avait été passée après les soumissions presque totales.

De nouvelles recherches nous faisaient connaître toutes les tribus dont les chefs et les campements nous étaient indiqués approximativement. D'une façon certaine nous savions lesquelles avaient le plus mauvais esprit. Nous n'ignorions pas non plus l'usage ancien qui faisait de l'Anastafidet au nom du Sultan et de tous les groupements pacifiques, le policier de l'Aïr. Ces éléments d'organisation n'existaient plus et nous en avons exposé les conséquences.

L'aperçu de l'édifice social que nous nous proposions de relever était toute une indication pour le parti utile que nous pourrions tirer des nomades ; il se résumait à les employer pour parachever pacifiquement leur propre conquête.

La première étape que nous devions nous proposer nous paraissait ainsi exposée dans ses raisons et ses conséquences.

L'Aïr nous paraissait facile à tenir. Le moyen de le faire participer à notre action générale était encore imprécis mais le pays constituerait de lui-même une place forte d'où nous pourrions donner la main aux voisins de l'est et de l'ouest tout en visant plus loin pour notre propre compte.

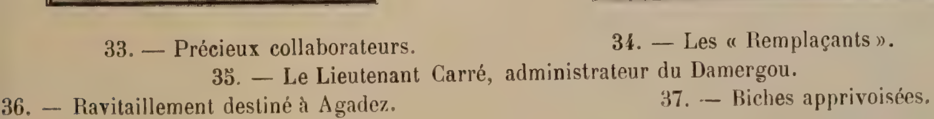
Peut-être, quand les Touareg nous auraient habitués, qu'il











33. — Précieux collaborateurs.
34. — Les « Remplaçants ».
35. — Le Lieutenant Carré, administrateur du Damergou.
36. — Ravitaillement destiné à Agadez.
37. — Biches apprivoisées.

n'y aurait plus chez eux ombre de méfiance ni de crainte, pourrions-nous les grouper derrière nous pour un rayonnement au dehors sans engagement à leur demander, sans uniformes, ni armes à leur donner ?

En tant qu'hommes de guerre, il nous semblait peu probable que nous puissions trouver un intérêt suffisant pour les mobiliser ; le cas échéant, il faudrait sans doute les utiliser tels qu'ils étaient. Le degré de confiance à accorder à ces auxiliaires serait à préciser chez eux pour nous convaincre.

Leur utilisation était pourtant à prévoir pour l'apparition à Fachi et Bilma qu'on ne pourrait différer si on voulait mettre ces oasis à l'abri de l'influence turque. Ce serait de l'Aïr qu'on devrait partir en s'attachant au mouvement caravanier considérable sur les routes d'Agadez à Bilma d'août à novembre.

Enfin en envisageant le beau problème de la liaison avec les troupes algériennes, l'Aïr organisé serait l'escalier qui nous permettrait de partager l'effort et de nous élever jusqu'à la soudure qui se produirait vers le Ahaggar.

L'importance de l'oasis, prochain secteur du cercle de Zinder, ressortait plus frappante à mesure qu'on étudiait ces diverses questions. L'occupation à prévoir ne demanderait pas plus d'un peloton, soixante à quatre-vingts fusils. Cette force serait un suffisant organe de la première heure. Là-haut, en permanence au cœur de l'action, nous tirerions le meilleur parti de tout et de tous en ménageant les tirailleurs et nos troupeaux. Notre système administratif resterait souple : le parcours des routes, la création de puits, la police générale, la protection du commerce, les relations régulières avec In-Salah et les autres centres, l'occuperaient tout d'abord et inspireraient ses demandes aux tribus. L'impôt perçu en chameaux dans une importante proportion, assurerait tout les ans la régénération de nos précieux méharas.

Au pays maigre sur la nature duquel nous nous serions modelés, nous aurions donné l'administration qui convenait. L'occupation bien qu'effective serait maigre elle aussi, nous voulons dire suffisante et peu onéreuse ; elle consisterait surtout en la mise en train d'organes de police aussi mobiles que

les tribus pillardes. Notre force serait aisée, bien articulée, toute en muscles, et c'est ainsi qu'il fallait la désirer pour satisfaire à nos besoins et rester dans l'esprit des instructions du Commandant supérieur. Ainsi formulions-nous le programme régional que nous venons de résumer, nous efforçant de concilier des demandes satisfaisables avec des actes que nous croyions possibles et dont l'opportunité nous avait convaincus. Nous n'avions fait état de la loyauté des Touareg que dans une faible mesure et en ménageant leurs tendances et leurs coutumes.

Tout se disposait pour le départ, les détails de la préparation s'approfondissaient et les résultats ne paraissaient plus douteux.

Du Damergou à l'Aïr le premier mobile serait l'escorte de la caravane. Mais d'autres objectifs donnaient plus d'intérêt à notre mission. Il eût été puéril de nous abriter en 1904 derrière ce vain prétexte, pour avouer les besoins de notre politique et nos désirs d'ouvrir les portes de l'Aïr qui avaient été aussi officiellement qu'inexorablement fermées en 1903.

CHAPITRE IX

LA MISE EN ROUTE POUR L'AÏR.

Le rendez-vous pour la première étape fut pris à Djadjidouna, au nord-est du Damergou, pour le 26 août 1904.

Bien que la sécurité des routes du Tégama ne fût pas douteuse, tout mouvement caravanier était suspendu dès le 30 juin. Beaucoup de tribus montaient en totalité, si bien que par ce qu'on attendait de notre arrivée à Agadez et de notre passage dans l'Aïr, la caravane avait une importance exceptionnelle ; elle comprenait 10.000 chameaux environ.

Aussi la date du départ était tardive afin de donner aux moins pressés le temps d'arriver. Aux bons effets de la décision du Colonel Aymerich de pousser la reconnaissance jusqu'au cœur de l'Aïr, il importait de donner l'appoint d'un mouvement considérable, important, de nature à convaincre les fauteurs de désordre que le parti français risqué dans leurs campements ne serait pas isolé et pourrait compter au besoin sur de nombreux concours. Annoncée avec soin, la caravane préparée par les chefs Touareg eux-mêmes était une manifestation retentissante ; ce caractère ne pouvait que faciliter l'action directrice. Toutes les tribus soumises étaient représentées, le Sultan, l'Anastafidet, tous les chefs marquants étaient présents.

L'escorte comprenait soixante-dix tirailleurs montés, entraînés.

Les instructions d'ordre militaire données par le Commandant du cercle de Zinder ordonnaient le mouvement et ne négligeaient aucun détail pour que la sécurité, l'allure, la subsistance, le bien-être du détachement ne fussent jamais compromis.

La reconnaissance devait durer quarante-cinq jours environ ; il était emporté cinquante jours de vivres.

Nous devions accompagner la caravane jusqu'aux puits de Touryet à l'entrée de l'Aïr et de là gagner Agadez avec faculté de passer par Aoudéras. Après un séjour à Agadez nous devions rencontrer à Ingal une reconnaissance partie de Tahoua, puis rentrer au Damergou par le nord-ouest. En outre du rapport militaire, du levé d'itinéraire, d'une notice sur l'organisation de nos fractions méharistes, il nous était prescrit d'établir à Agadez une étude sur l'emplacement d'un poste, la facilité de le construire et le ravitailler ; enfin de rechercher quel parti nous pourrions tirer de l'élément indigène local pour faire la police de l'Aïr et des routes, suivant les désirs du Général Commandant en Chef.

Les instructions d'ordre politique sont à reproduire en entier, pour hommage à l'intelligente pondération et la sagacité de leur signataire M. le capitaine Lefebvre.

« Instructions d'ordre politique.

« Un télégramme du Gouverneur Général et la lettre ci-
« jointe du Commandant du Territoire nous indiquent d'une
« façon précise dans quel esprit doit être conduite la mission
« qui vous est confiée.

« Elle doit avoir un caractère essentiellement pacifique
« écrit M. le Gouverneur Général. Je vous rappelle que cette
« pensée a toujours été la marque de la ligne de conduite sui-
« vie à Zinder et à Djadjidouna à l'égard des tribus nomades.

« Vous n'aurez donc en toutes circonstances qu'à continuer
« à vous conformer aux principes que nous avons adoptés et
« mis en pratique.

« Les résultats de l'année montrent que nous avons réussi
« à mettre en grande confiance presque tous les nomades des-
« cendus de l'Aïr.

« Le rôle d'escorte de la caravane ne constitue qu'une
« des moindres parties de vôtre mission, puisque dans le
« pays, les routes ont été libres toute l'année et sans cesse
« fréquentées par d'importantes caravanes.

« Le vrai but que vous avez à poursuivre est d'étudier sur

« place la situation politique de l'Aïr et de renseigner le com-
« mandement sur l'état d'esprit des nomades à notre égard.

« Votre rôle politique est d'affermir en Aïr l'influence que
« nous avons sûrement acquise en ce pays.

« La visite à Zinder du Sultan d'Aïr venu pour y demander
« l'appui de notre autorité, le dévouement déjà éprouvé de
« l'Anastafidet Yato chef suprême des Kel-Oui en sont la
« preuve.

« En montant en Aïr avec ces chefs, vous consacrez le
« principe que tous les nomades admettent ici, que le rési-
« dent de Zinder commande à l'Aïr.

« Aussi tout en restant fidèle à la ligne politique que nous
« avons suivie, il faut en Aïr que nous parlions en maîtres et
« en chefs comme nous le faisons dans le sud. Je veux vous
« dire par là qu'il vous appartient de trancher les questions
« ou d'en retarder la solution, selon le temps, le lieu et les
« circonstances, mais en aucun cas vous ne devez vous écar-
« ter de votre ligne politique que je résume en trois mots :
« prudence, patience et fermeté.

« Tout nous fait prévoir qu'à Agadez et dans la partie de
« l'Aïr que vous parcourrez vous serez bien accueilli. Mais
« il y aura lieu de noter quand même avec attention quelles
« seront les tribus, quels seront les chefs qui mettront le plus
« ou moins d'empressement à venir vous saluer.

« L'esprit de justice que nous avons apporté dans l'examen
« des causes que nous ont soumises les nomades de l'Aïr est
« entre toutes une des principales raisons qui ont affermi no-
« tre influence dans cette région. Vous aurez à développer
« cette idée auprès des chefs que vous verrez ; vous entendrez
« leurs réclamations, vous les ferez juger en votre présence ou
« sous votre contrôle par le Sultan d'Agadez et l'Anastafidet
« dont il faut pour le premier relever l'autorité et pour le
« deuxième continuer à la soutenir.

« Je ne veux pas gêner votre initiative par des instructions
« trop serrées. Depuis six mois nous étudions ensemble cette
« question de l'Aïr et vous savez ce que le commandement
« peut et doit attendre de nous.

« Je vous dirai cependant un mot sur les Kel-Férouan et « Ingal.

« La tribu des Kel-Férouan mérite une punition pour un « acte de désobéissance commis par un de ses groupes ; vous « vous inspirerez des circonstances et des explications que « vous fournira le tambari Ag-Rhâli pour solutionner cette « question.

« A Ingal vous vous rencontrerez avec la section venue « de Tahoua. Cette réunion des deux sections montées a pour « but d'en imposer aux Kel-Fadéï et aux Tamezguidda dont « les chefs Oanagoda et Inat restent sourds aux bons conseils, « résistent aux ordres du Sultan d'Agadez et ne reconnaissent « pas notre autorité.

« Il est probable que la convergence en ce point des forces « de Tahoua et de Zinder sera d'un grand effet et amènera « tout naturellement la soumission de ces deux chefs qui de- « vront,comme garantie,payer un impôt de soumission déter- « miné conformément aux principes en usage dans le Cercle.

« Vous aurez à leur rappeler qu'ils devront désormais obéir « au Sultan d'Agadez ; Oanagoda et les hommes de sa tribu « ne devront plus mettre d'entrave à l'exploitation du sel « d'Ingal.

« Les résultats de votre mission seront exposés dans un « rapport spécial qui devra faire connaître sous un jour très « exact la partie de l'Aïr que vous aurez parcourue.

« Au cours des relations que vous aurez avec les chefs des « différentes tribus de l'Aïr, au cours des nombreux entre- « tiens avec le Sultan d'Agadez et l'Anastafidet vous continue- « rez à recueillir tous les renseignements qu'il vous sera pos- « sible d'obtenir sur chaque tribu afin d'établir pour l'en- « semble un classement rationnel par groupes et familles et « connaître pour chaque tribu, le nom des chefs, celui des « Touareg, le nombre de leurs bellas, une approximation des « richesses en chameaux et autres troupeaux.

« Pour les chefs, il nous importe de savoir où ils campent « en Aïr, au Damergou, au Démaghérim ou au Katséna sui- « vant les saisons, de manière qu'il nous soit toujours possi-

« ble de les trouver quand il nous convient et qu'eux-mêmes « sentent qu'ils sont connus et ne peuvent se soustraire à notre « autorité.

« Nous avons déjà jeté les bases de ce travail pour le Dé-« maghérim et le Damergou. Au cours de votre mission vous « pourrez recueillir de nombreux renseignements qui vous « permettront de préparer un document de grande valeur « sur les tribus touareg de l'Aïr.

« Un deuxième travail à accomplir est celui qui intéresse « l'impôt touareg ; il est intimement lié au précédent ; la ré-« partition actuelle de l'impôt a besoin d'être revue.

« Il nous est apparu au cours de l'année que les tribus « étaient inégalement imposées, que beaucoup ne figuraient « pas sur le rôle d'impôt. Tout ce rôle est donc à revoir avec « le Sultan de l'Aïr et l'Anastafidet.

« Pour l'impôt touareg nous n'avons pas encore trouvé « de formule simple pour assurer une répartition équitable.

« Il semble qu'une taxe fixe par Touareg et par bougadié « et un impôt proportionnel sur la richesse en chameaux et en « troupeaux pourrait permettre une solution juste et équita-« ble de l'impôt global à payer par chaque tribu.

« Pour le paiement de l'impôt les chefs seraient toujours « les seuls responsables à notre égard. Pour la perception il « convient d'examiner dans quelles limites nous pourrions « réduire le rôle du collecteur d'impôt Méli-Mouzon dont « quelques-uns se plaignent, en amenant les chefs de tribus « à nous payer directement à Djadjidouna où à Zinder.

« Enfin je vous prie de réunir le plus de documents possi-« bles sur la question commerciale de l'Aïr en particulier sur « les relations qui unissent cette région avec Bilma.

« Je vous ai mis au courant de tous les renseignements que « j'avais pu obtenir sur cette question ; il reste des points obs-« curs sur lesquels vos renseignements seront très utiles au « commandement, notamment : influence des chefs de l'Aïr, « répartition du commandement de l'oasis, influence du « Mahdi et des Sénoussistes, influence turque, ressources de « l'oasis.

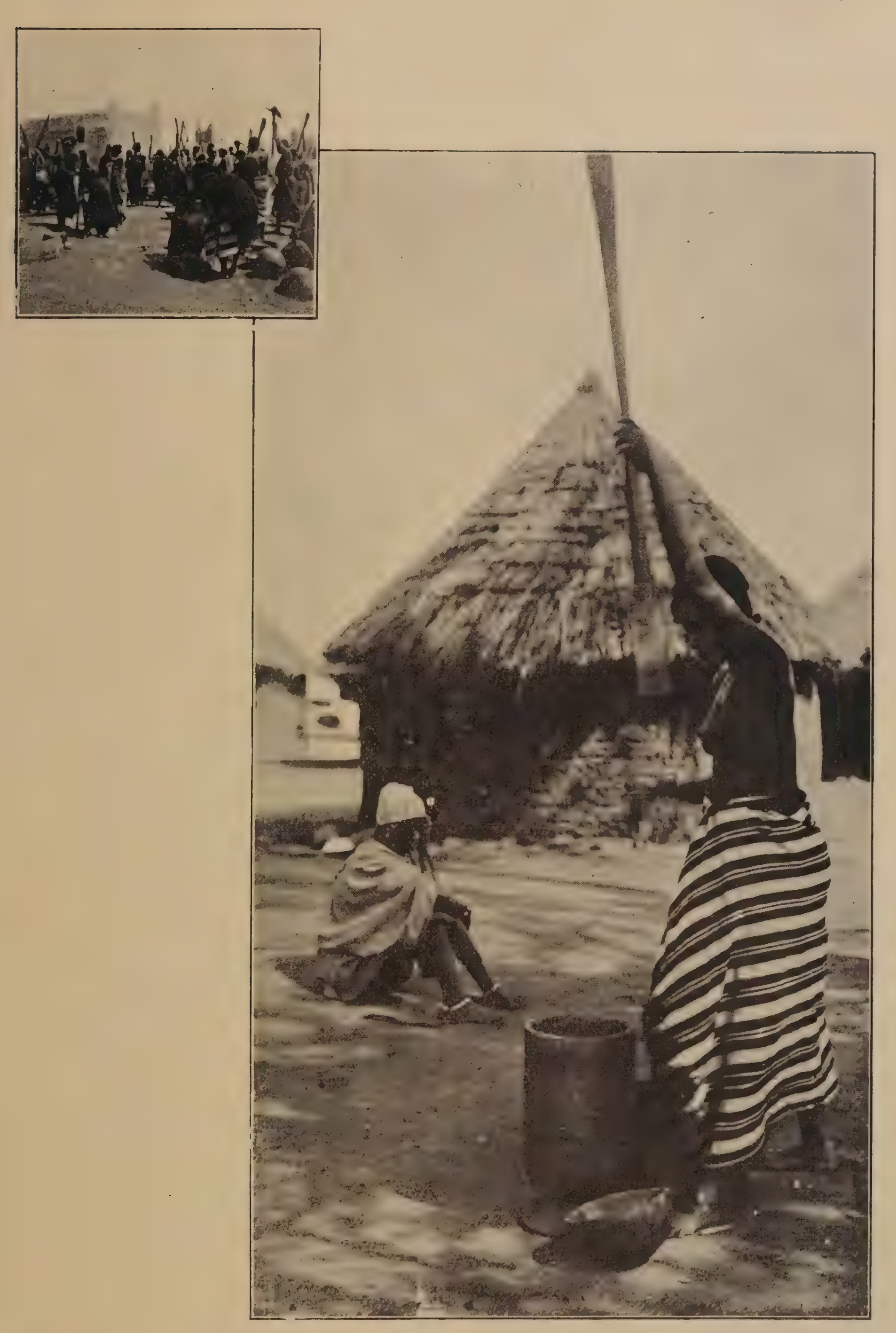
« Je ne vois pas d'autres instructions à vous donner.

« Partout où vous irez où vous rencontrerez les chefs et les « habitants de l'oasis, répétez-leur les paroles de paix et les « bons conseils que nous n'avons cessé de leur donner. Répé- « tez-leur les bienfaits de notre justice, la confiance que l'on « peut avoir dans notre parole, le respect que nous avons « pour les biens de tous, grands et petits, la protection que « nous donnons à ceux qui nous obéissent. Répétez-leur que « nous avons la force qui fait régner la paix et que grâce à « cette paix, eux les habitants de l'Aïr peuvent commercer « librement partout où il leur plaît ».

Signé : Lefebvre.

Le travail serait agréable avec de telles directives. De Zinder le bon capitaine n'allait pas nous perdre de vue, son nom allait présider à nos entretiens officiels, son inspiration et sa confiance nous pousser vers des succès dont nous étions surtout heureux pour lui.

L'imprévu allait surgir, dressant de nouvelles difficultés que l'étroite collaboration de Zinder aurait à vaincre.



38. — Préparation du mil pour la route.

39. — Pileuse de mil.

DEUXIÈME PARTIE

L'AÏR

CHAPITRE X

SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

L'Aïr est une oasis montagneuse de l'Afrique centrale inscrite dans un carré formé par les parallèles du 17e et du 20e degrés de latitude nord et par les méridiens du 4e et du 7e degrés de longitude est.

Sa capitale est Agadez.

De tous côtés le désert l'entoure.

Vers le nord c'est la plaine de la soif appelée aussi Pays de la Peur et de la Mort que traverse seulement la route d'Aïr à la Méditerranée.

A In-Azoua, puits situé vers le 21e degré de latitude nord, bifurquent deux itinéraires dont l'un conduit à In-Salah et aux oasis sud-algériennes par le Ahaggar et l'autre se dirige vers Tripoli par Rhât et Rhadamès. Ce dernier jalonnement est celui qu'adopte généralement le commerce transité par les caravanes de l'Afrique centrale à Tripoli ; c'est également celui suivi en 1854 par Barth.

L'intinéraire Aïr-In-Azaoua-Ahaggar fut couru pour la première fois en 1905 par un Européen. Le Capitaine Dinaux (1), commandant l'annexe d'In-Salah dont l'influence diplomatique et administrative rayonna jusqu'au Ahaggar, porta en Aïr, aux officiers partis de Zinder-Tchad, la courageuse poignée de main qui devait établir la deuxième jonction des troupes du nord et du sud-saharien.

La mission Flatters massacrée à Bir-Tadjenout en 1881 se dirigeait d'Alger sur l'Aïr par la voie la plus directe, Biskra-

(1) Le capitaine Dinaux remplaça dans son commandement le capitaine Métois ex-membre de la mission saharienne.

Tougourt-Ouargla-Aïn-Taïba, ligne intermédiaire entre les deux tracés dont il vient d'être parlé. L'honneur devait revenir à la mission saharienne (1898-1900) à la tête de laquelle se trouvaient M. l'ingénieur-explorateur Fourreau et le commandant Lamy, de relever les traces de Flatters et de pousser leur avancée en pays hostile jusqu'à Tchad.

Vers l'Est, le désert qui s'étend à côté de l'Aïr est le plus aride, le plus désolé de ceux qui l'entourent. Aucune piste, aucune trace de vie humaine ne subsistent dans le sable qui tourbillonne sous l'action d'un vent d'est dont le souffle sans pitié est sans répit pendant dix mois de l'année. Les dunes mouvantes rendent la traversée de cette région difficile, souvent périlleuse. En dehors de quelques incursions de pillards Tebbous, la fortune n'en est tentée qu'une fois par an, en septembre-octobre, alors que les chameaux sont en pleine force. Une grande quantité d'animaux (de 15 à 20.000) partent d'Aïr en trois ou quatre groupes, chargés de mil et vont dans les oasis salines de Fachi et du Kaouar s'y approvisionner de sel. Les guides (madougous) ne sont pas nombreux qui peuvent diriger ces mouvements. En ligne droite il y a trois cent cinquante kilomètres à parcourir, sans eau, bois ni paille, sans points de repère. Il faut s'orienter et user du recours que donnent les étoiles pour se remettre sur la bonne direction quand vient la nuit.

Dans l'ouest de l'Aïr le désert est moins absolu. De loin en loin on trouve des sources ; les pâturages ni le bois n'y font généralement pas défaut. Il y a aussi quelques tribus, les unes maraboutiques, contemplatives, s'isolant dans leur mysticisme, les autres pillardes, habitant les confins ouest de l'Aïr, mais toujours en mouvement et en quête d'un coup de main. Cette région connut autrefois une fréquentation plus régulière ; les routes de Gao à Agadez par Ingal et de Tombouctou au centre de l'Aïr étaient suivies au temps où Agadez était une capitale Songrhay : leur existence est à peine supposée en ce moment.

Au sud, l'Aïr élargit son goulot qui canalise tout ce qui arrive de l'Afrique septentrionale ; le Tégama bien que région

désertique, n'en est pas moins sillonné par plusieurs routes relativement bonnes dont les principales de l'est à l'ouest sont celles d'Agadez au lac Tchad et au Bornou par le puits de Termit et le Koutous, d'Agadez au Damergou, au Démaghérim et à Kano par Zinder avec un double tracé par Tessaoua, enfin d'Agadez et d'Ingal à Sokoto au Maradi, au Gober par Guidam-Bado ou Tameské.

On voit par cet aperçu toute l'importance stratégique et commerciale de l'Aïr.

Jusqu'à hauteur d'In-Salah, du Ahaggar même, le mouvement qui émane du nord se distribue sur les différentes pistes. Mais plus au sud, pour gagner l'Afrique centrale, il n'a plus le choix et est obligé d'opter en obliquant vers le Niger ou vers l'Aïr.

Nous trouvons donc ici une position de première valeur, un couloir où se manifestent et se contrôlent tous les efforts tentés pour la conquête des marchés centre-africains, une vigie qu'il suffit de tenir pour régler les pulsations de l'organisme délicat dont le fonctionnement suivant son mode peut aussi bien servir que desservir notre influence et nos intérêts.

CHAPITRE XI

PREMIERS HABITANTS.

Haoussas, Egyptiens, Songrhay.

L'Aïr (ou Azbin) est une région franchement saharienne.

Des souvenirs imprécis transmis de génération en génération, mais sans fidélité et en se réduisant de plus en plus, laissent croire que cette terre montagneuse où l'abri contre les bêtes féroces et contre les hommes était facile à trouver, de même que les bonnes sources, les racines, plantes et grains alimentaires, fut habitée il y a quelque 1500 ans par des Haoussas venus du sud-est.

Bien qu'en Aïr aucun vivant n'ait, de ces temps reculés, la moindre idée, on y retrouve, marqués de cette date ancienne, les vestiges d'une certaine civilisation ; la partie méridionale de l'Azbin fut en effet une province florissante de l'empire Songrhay.

A la formation de cet empire qui connut l'apogée de la grandeur soudanaise, semblent avoir contribué des peuples de la Haute-Egypte; leur exode vers l'ouest imprima son empreinte libyenne dans quelques constructions dont le temps a respecté le caractère typique, ainsi que dans des détails de tenue, de toilette qui sont devenus à Agadez des usages locaux. Mais à cette époque Agadez n'était pas fondée. Les premières constructions édifiées furent Afassaz et Elnoulli : maison à dôme central recouvrant une grande pièce sombre entourée de nombreuses dépendances ; l'étage aujourd'hui effondré avait été solidement étayé par des piliers de maçonnerie à large et forte structure. L'adjudant Sujol dans une reconnaissance exécutée en mai 1905 en a rapporté l'exacte description.

L'empire Songrhay avait Gao pour capitale.

L'Azbin devait devenir un centre commercial à grand rayonnement politique. Deux routes caravanières le réunissaient au Niger et à sa capitale.

De cette toute-puissante Songrhay, plus rien ne reste en Aïr, sinon la langue parlée à Agadez et à Ingal (1).

En dualité avec la langue haoussa que tout le monde comprend, l'idiome Songrhay a subsisté. On se demande comment a pu se maintenir à travers les siècles, au milieu des plus rudes ballottements et dans une population très réduite qui n'a aucun souci de ses origines, cette expression maternelle qui n'est pas comprise en dehors des deux villages qui lui sont fidèles. Nul ne se doute que le Moyen-Niger ait attiré dans ses îles et dans le Djerma les derniers représentants de l'ancien empire dont les forces furent submergées par le flot Touareg.

Les Haoussas venus du Sud-Est atteignirent en Aïr la limite septentrionale que leur race n'a jamais dépassée, sauf les infiltrations qui ont poussé jusqu'en Algérie où l'appoint de leur docilité et de leur robustesse est justement apprécié, un certain nombre de nègres et de métis.

Les marabouts les plus érudits disent qu'ils étaient parvenus jusqu'à la Mecque et ils citent dans leur ignorance de la géographie les noms de Kabéra pour rappeler une localité du pays extrême où les Haoussas avaient pu arriver. Kabéra désigne en langue Songrhay la région de Mourzouck et une partie de la Haute-Egypte. Selon toute probabilité les Egyptiens et Haoussas arrivés en même temps en Aïr se sont confondus et on prête aux seconds, qui étaient le nombre, la même origine qu'aux premiers.

Le fanatisme des lettrés de l'Aïr ne leur permet pas d'ailleurs de croire que leurs ancêtres aient pu venir d'autre part que de la Mecque leur ville sainte. Ils nous diront encore suivant la même erreur que les Touareg arrivés plus tard provenaient de Massa (la Mecque), alors qu'ils étaient plus sim-

(1) Village situé à 120 kilomètres d'Agadez sur l'ancienne route de Gao.

plement originaires des régions Berbères que l'histoire reconnaît, dès la plus haute antiquité être celles des montagnes algériennes (Aurès, Kabylie, Mzab, Ouarsenis, Djebel-Amour, Djurjura).

Les Haoussas, gens primitifs, grossiers, trapus, petits et forts, cherchèrent pratiquement à vivre mais ne marquèrent leur passage par rien de durable. Ils se répandirent dans l'Aïr, le Kaouar, le Tégama, dans le nord du Damergou en tous endroits où ils trouvèrent des sources hospitalières. On s'accorde pour faire remonter jusqu'à eux les puits de Taguedoufat et d'Abellama sur les deux routes qui vont d'Agadez au Damergou. Tranquilles, sans relations, sans désirs de conquête, sans chefs marquants, ils virent arriver avec indifférence la désagrégation de la partie orientale de l'empire soudanais. L'hégémonie des Haoussas, leurs frères, devait en résulter ; mais la création de nombreux sultanats ne les fit pas sortir de leur apathie. Divers Sultans du sud ceux du Démaghérim, du Gober, du Katséna essayèrent sans y réussir de les attirer.

Leur domination devait être réalisée vers le septième siècle par un chef Béribéri,le sultan du Bornou,qui ne conserva pas longtemps sa suzeraineté. Nous verrons plus tard qu'il sera chassé de l'Azbin par la famine et par les armes, et qu'il perdra en cette circonstance l'oasis de Bilma dans laquelle il avait installé de nombreux Béribéris.

CHAPITRE XII

OCCUPATION TOUAREG.

Kel-Gress. Kel-Oui.

KEL-GRESS.

Les Touareg arrivèrent en Aïr vers le huitième siècle.

D'origine Berbère, apparentés aux tribus consanguines, tout aussi nobles mais plus ardentes au travail, qui se maintenaient dans les montagnes ou les villes du nord africain, ils fuirent devant l'invasion arabe. Ils savaient que les oasis sahariennes étaient peu fertiles et qu'elles n'échapperaient pas à la domination que les Arabes entendaient imposer. Aussi dirigèrent-ils leur premier exode vers l'est où ils trouvèrent meilleur asile. La région d'Oujila entre le Fizzan et l'Egypte septentrionale fut leur refuge.

La chronique veut que par ordre du Sultan de Stamboul, ce pays ayant bientôt été trop peuplé, les Berbères aient eu à se disperser autant pour vivre moins à l'étroit que pour répandre la Foi du Prophète. Il y a toujours une raison de prosélytisme pour justifier ces grands mouvements en pays musulman.

Bien que peu attachés à leurs terres, ils résistèrent d'abord à cet ordre de dispersion, mais l'influence du Sultan ne permit pas de résistance : le sud fut indiqué comme direction à prendre et l'Aïr terre inconnue devint le but.

Le premier groupement qui s'y présenta fut celui des Kel-Gress parmi lesquels la tribu des Itessen était dirigeante. Ils s'établirent du nord au sud de l'oasis à l'ouest de la route actuelle Iférouane, Assodé, Aoudéras, Agadez. Suffisam-

ment nourris par les produits naturels du sol et de leur élevage, il procédèrent à des installations confortables. Peu après le goût leur vint des constructions durables, pareilles à celles qu'ils avaient vues dans le nord et ils édifièrent des mosquées, des villages dont des vestiges existent encore.

On cite la mosquée de Teffis, très renommée, à l'ouest d'Assodé et à huit kilomètres au sud de Tagalel comme le premier de leurs travaux : cette mosquée aurait mille cent cinquante ans.

Viennent ensuite Tintaghodé, un des faubourgs dont l'ensemble situé dans une riante vallée s'appelle Arhazar. Les premiers Kel-Oui virent construire Tintaghodé qui aurait mille cent ans.

Assodé, mille vingt ans, offert par les Kel-Gress au premier Anastafidet.

Agadez, neuf cent quatre-vingts ans, offerte par les Kel-Gress au second sultan.

Tous ces souvenirs font beaucoup d'honneur aux Kel-Gress.

Il est regrettable que dans leur nouvel habitat ils soient devenus trop vite et trop exclusivement hommes de tente. Le génie des constructions et la satisfaction du confortable auraient dû leur faire conserver et vulgariser leurs premières tendances. Mais ils furent chassés de l'Aïr, durent se battre, furent sans cesse et pendant des siècles traqués et traqueurs, peu sûrs des emplacements de leurs tentes, manquant des matériaux de première nécessité. Il faut voir là les principales raisons qui firent descendre au rang des plus vulgaires ces Kel-Gress qui avaient su donner à leur invasion de l'Aïr l'apparence d'une intervention rénovatrice qui, bien qu'en petit rappelle celle des Romains mettant pied sur la Gaule.

KEL-OUI.

Issus des mêmes ancêtres que les Kel-Gress et ayant même provenance, les Kel-Oui arrivèrent en Aïr vers l'an 800.

Ils se fixèrent à l'est de leurs devanciers, du nord au sud

40. — Kel-Aïr nomades.



41. — Kel-Aïr maraboutiques.

de l'oasis. Les campements Kel-Oui et Kel-Gress voisinaient de la montagne du Tangam jusqu'à Agadez sur une longueur de deux cent cinquante kilomètres.

On évalue qu'il y avait alors en Aïr plus de soixante-dix mille Touareg sans chef reconnu de tous. Les Haoussas qui n'avaient pas cédé devant cette invasion devinrent bougadiés (1) ou captifs de case (2), suivant leur importance.

La bonne entente entre Kel-Gress et Kel-Oui ne fut pas de longue durée. Des disputes s'élevèrent dans des villages et campements communs aux deux familles. Dans le désœuvrement général, le règlement des plus petites difficultés entraîna des conflits, des pillages civils, la guerre en permanence.

AVÈNEMENT DU 1er SULTAN ET DU 1er ANASTAFIDET.

Les plus raisonnables décidèrent qu'il fallait nommer un chef auquel tout le monde obéirait, mais aucun candidat Kel-

(1) Bella, bougadié, bouzou sont trois termes de même signification. Ils désignent un homme lié personnellement à un Touareg vis-à-vis duquel il a eu jusqu'à ce jour des droits définis. La famille entière du bella est assujettie à la même dépendance que son chef. La femme s'en affranchit si elle ne se marie pas avec un homme de sa race. Les tribus restées intègres dans leurs traditions considèrent les bellas comme des serfs ; c'est en effet ce qu'ils furent à la première heure : serviteurs attachés à la terre et chargés d'alimenter les tribus. En général Touareg et bouzous on pris réciproquement de leurs habitudes ; le commerce crée entre eux de nombreuses accointances mais les deux races subsistent néanmoins dans leur situation hiérarchique.

Bella nous est plus commun que bougadié pour un singulier. Par bougadié l'habitude fait plutôt entendre une famille ou un groupe de bellas installés à demeure fixe en vue de l'élevage et de la culture. Le Touareg dit bouzou.

(2) Le captif est un bien meuble, un objet dont le propriétaire a toute disposition, Le captif de case est un peu mieux considéré en ce sens qu'il ne peut être vendu ; il est, ainsi que sa descendance, inamovible dans la famille qui le possède et ne peut être cédé que sous forme de dot ou d'héritage. Le captif de case dont le propriétaire meurt sans laisser d'héritier direct devient libre.

Gress ni Kel-Oui ne fut agréé. Il fut alors décidé d'aller à Stamboul pour offrir le sceptre à un des fils du Sultan.

Six tribus partirent pour accomplir cette mission.

Deux Kel-Gress, les Itessen et les Dzianara (cette dernière n'existe plus) et quatre Kel-Oui, les Izagaran, Ifadalen, Amakoran et Immakitanes.

De tous ces envoyés les Itessen arrivèrent seuls à Constantinople. Le nom du souverain qui les reçut n'est dans aucune mémoire ; les Haoussas l'appellent : « Serki-N'Missilimi » ou chef de tous les fidèles de l'Islam.

Ils lui représentèrent qu'en venant demander pour chef un fils du défenseur de leur foi, Kel-Gress et Kel-Oui croyaient avoir obéi à une inspiration divine et venir puiser à la source de leurs garanties réciproques ; ils dirent qu'ils n'étaient unis que sur le terrain religieux et ne sauraient reconnaître d'autre autorité commune que celle du maître demandé, puisque son autorité se présenterait aux mortels avec une auréole spirituelle.

Le Sultan fit droit à leur demande. Il réunit d'abord tous ceux de ses fils issus de femmes libres et offrit à chacun d'eux le commandement territorial de l'Adar, de l'Aïr, du Katséna, du Damergou, du Gober, du Maradi, du Sokoto jusqu'au Dallol-Barminda, la suprématie sur les Kel-Gress et les Kel-Oui. Par extension du pouvoir islamique et pour organiser tout le pays, il ajouta à ce patrimoine ou lui fixa comme terme le commandement des Oulimminden de l'est. Il n'y aurait d'autre sultan vers l'ouest qu'au delà du parcours des Oulimminden, vers le sud qu'à Zinder et au Bornou. Tout le pays serait à lui de Tadent au Soudan.

Tous refusèrent. Leurs mères implorèrent le « bon Sultan » pour qu'il n'envoyât pas ses enfants légitimes dans un pays si lointain, si troublé, dont les routes étaient si pénibles à parcourir.

Son choix se porta alors sur un fils né d'une femme captive. Il partit avec la charge que nous connaissons. Ce fut le premier sultan de l'Aïr qui s'appela Issouf.

Il y a eu cent un Sultans jusqu'à ce jour.

Issouf fut conduit par les Itessen qui sollicitèrent et obtinrent pour les chefs de leur tribu la prérogative héréditaire d'élire les sultans.

Il vint en Aïr sans descendance, sans femmes originaires comme lui de Stamboul. Pour former une souche il se maria avec deux captives dont une lui donna un fils qui s'appela, après un pélerinage à la Mecque El-Hadj-Abessan et l'autre une fille. El-Hadj-Abessan fut le second sultan. A son tour il épousa une captive qui lui donna un fils El-Hadj-Mahammat-Ben-Abessan. La sœur du père de son père eut-elle aussi, des enfants ; ces deux branches s'allièrent et formèrent la famille dite des « Chériffa » dans laquelle le sultan de l'Aïr fut toujours choisi.

Sans autre intérêt que la reconstitution de l'ordre chronologique on cite après les trois désignés plus haut, les Sultans Issouf, Almou-Bari, Mohammet-Ahmet, Alrhoudala, Abrhadi, Albakari, Abd-El-Kader. Le souci de l'exactitude laisse dormir dans l'oubli tous ceux qui se sont succédé jusqu'à une époque relativement récente.

Avec le premier Sultan il était cependant venu de Stamboul des serviteurs choisis parmi les hommes de confiance de la Cour. On les appela et on les désigne encore sous le nom de « Magadézas », terme que la langue Songrhay traduit par premiers habitants d'Agadez.

Ce sont en effet les Magadézas, guidés par les Kel-Gress qui commencèrent l'édification de la ville d'Agadez par la maison des Sultans. C'est parmi eux que le sultan a toujours choisi ses serviteurs titrés ; ils ont de tout temps été les plus considérés parmi les captifs de case et ont fourni les Ouakili (1) les Serki N'kassoua (2), les Dokari (3), les Touraoua (4).

(1) Ouakili, premier degré de la hiéarchie dont le Touraoua occupe le sommet. Chargé de fonctions diverses ne comportant pas de hautes aptitudes mais demandant confiance.

(2) Serki N'kassoua chef des marchés chargé de la police des gens libres et de la perception des droits locaux

(3) Dokari, bourreau chargé de la police des captifs.

(4) Touraoua, titulaire d'un titre de commandement et d'une charge honorifique donnant à leur détenteur le bénéfice de son entière

Les Magadézas sont remarquables par leur forte corpulence. Il y en a bien peu en ce moment à Agadez ; le principal est Méli, le même qui s'employa activement pour la mission Foureau-Lamy, et qui depuis, avec beaucoup de dignité et de fidélité s'est montré dévoué aux Français et reste, par droits et mérites, leur principal agent auprès des Touareg.

L'arrivée d'un Sultan tint l'Aïr en paix pendant une durée assez longue.

Peu soucieux de plaire, intègres dans leurs coutumes, les Kel-Gress vécurent loin du Chef, sans rechercher ses faveurs ni mendier ses privilèges.

Les Kel-Oui semblent au contraire avoir dès le début recherché l'intrigue, la courtisanerie. Il faut convenir qu'ils s'y prirent avec quelque adresse car leurs premiers ambassadeurs furent un groupe de très jolies femmes. Ils obtinrent très vite une organisation à part, sous les ordres d'un Anastafidet, bien que de loin et en théorie ils restassent sous la direction du Chef suprême l'envoyé de Stamboul ou ses descendants.

Mais le premier Sultan ne put résister au désir de se créer un patrimoine personnel ; avec beaucoup de tact, mais d'assez bel appétit, il mordit dans les Kel-Oui et en fit deux parts dont une lui appartint.

Les notables Kel-Oui établis sur la montagne du Bagazam reçurent des Hoggars du Ahaggar en manifestation du désir d'entrer en bonnes relations, un présent composé de la femme hoggar Tciougous et de ses six filles, qui étaient, affirme la légende, d'une rare beauté. Ces femmes provenaient de la tribu hoggar des Imanen, groupement de chefs dont la descendance, dit-on à Agadez, vit encore dans le Ahaggar et dont la partie, coupée de sa souche par la poussée des Kel-Gress, se trouve aujourd'hui aux environs de Filingué près du Niger.

liberté. Le Touraoua est chargé des missions politiques les plus délicates et compliquées. Plus spécialement il s'occupe des rapports avec les Arabes (les blancs) perçoit les taxes dont leur commerce est frappé et reçoit 10 0/0 d'honoraires sur toutes les recettes qu'il effectue à ce titre. Il a en outre le droit d'infliger certaines amendes dont le bénéfice lui revient intégralement.

Dès que le premier Sultan fut arrivé en Aïr, les six sœurs Imanen qui habitaient dans la montagne de Tangam (près d'Iférouane) furent dépêchées pour lui présenter les hommages de tous les Kel-Oui. Elles décidèrent de laisser la parole à l'aînée d'entre elles qui, effectivement, s'exprima seule devant le sultan. Le galant homme la récompensa en lui donnant autorité sur celles de ses sœurs qui préféreraient retourner avec elle que de rester avec lui. Deux la suivirent, les plus âgées après elle. A elles trois elles formèrent les trois familles aînées du groupement de l'Anastafidet savoir : Kel-Oui proprement dits, Kel-Tafidet, Azanières. La descendance des Kel-Oui, en suivant la filiation des filles aînées donna la tribu des Anastafidet dans laquelle serait toujours choisi le chef de tous les Kel-Oui.

En conséquence de l'acte initial de son droit au commandement, l'Anastafidet gardait la jalouse prérogative de parler seul au Sultan au nom de tous les Kel-Oui, de le saluer, de lui donner la main. Par acte de soumission et par égards pour le Sultan en même temps que pour l'Anastafidet, celui-ci était accompagné jusqu'à la porte du Sultan par une foule Kel-Oui qui manifestait bruyamment ; elle ne pouvait prétendre qu'à ces hommages à distance, pendant que l'Anastafidet intermédiaire unique et obligatoire était seul introduit.

Les trois plus jeunes sœurs Imanen s'étaient séparées de leurs aînées et mises volontiers sous l'autorité du Sultan. L'ascendant de celui-ci n'avait pas été étranger à leur décision ; on raconte encore qu'en retour de l'hospitalité qu'il leur donnait, il reçut un enfant de chacune d'elles en moins d'un an. Chacune fut ensuite mariée et reçut l'autorisation de créer une famille qui échapperait aux droits de l'Anastafidet et ne relèverait que du Sultan. Ainsi explique-t-on le point de départ des trois groupes Kel-Tadeck, Amazegzel, Kel-Zulalet, qui n'ont pas beaucoup prospéré mais qui subsistent encore.

Voilà comment se fit le partage des Kel-Oui.

Les deux divisions qui en résultèrent se sont montrées si hostiles, si différentes d'aspirations, qu'on les a peu à peu séparées. Si dans leur ensemble elles représentent la confédé-

ration des Kel-Oui, il faut tenir compte pour la clarté du récit qu'on distingue aujourd'hui entre les tribus commandées par le Sultan et celles dirigées par l'Anastafidet : ces dernières seules sont ce qui s'appelle et ce qu'il faut entendre par Kel-Oui.

DÉPART DES KEL-GRESS DE L'AÏR.

Nous avons vu que le Sultan de l'Aïr avait réussi tout d'abord à maintenir la paix dans son pays.

L'antagonisme des Kel-Gress et des Kel-Oui n'était qu'assoupi, les grandes querelles appartenaient encore à l'avenir et furent provoquées par des débats au sujet des Haoussas restés en Aïr. La condition de ceux-ci a été mentionnée plus haut : engloutis par le flot touareg devant lequel ils n'avaient pas voulu céder, ils furent, captifs ou non, mis en vassalité par les tribus qui se les partagèrent.

Ce fut l'origine, la création des bellas.

Moins nombreux que les Kel-Oui les Kel-Gress avaient consenti à leur céder plus de la moitié des terres sur lesquelles ils les avaient devancés.

Les Kel-Oui bien en cour à Agadez réclamèrent encore la totalité des bellas que les Kel-Gress ne voulurent pas accorder. Cette discussion donna lieu à de longues luttes au cours desquelles les Kel-Oui eurent souvent l'occasion de protéger les Haoussas qui, par reconnaissance, abandonnèrent avec ensemble les Kel-Gress.

Le Sultan voulut garder toute neutralité dans le réglement de ces comptes particuliers ; il obligea même ses tribus à ne pas s'y mêler. Mais celles-ci prirent fait et cause pour leurs parents Kel-Oui, elles menaçaient le Sultan de l'abandonner pour faire retour à leur souche s'il ne se prononçait pas nettement en faveur de leurs intérêts familiaux.

Après une cinquantaine d'années de tiraillements le Sultan Almou-Bari qui avait cependant reçu en hommage des Kel-Gress la mosquée d'Agadez obtint qu'ils quitteraient l'Aïr et iraient s'installer dans l'Adar et le Gober. Quelques tribus dé-

signées pourraient conserver les noms qu'elles avaient pris dans leurs campements en Aïr.

Il en fut ainsi fait.

Les Kel-Gress s'éloignèrent jusqu'au dernier avec les quelques bellas qui leur restaient. Mais ils gardèrent une sourde colère contre le Sultan et une haine mortelle pour les Kel-Oui ; très souvent ils pillèrent leurs caravanes, refusèrent les actes respectueux au Sultan et provoquèrent des batailles rangées qui furent sanglantes mais sans profit pour les adversaires. Ce fut une lutte sans merci pendant des siècles, un discrédit jeté sur les sultans d'Aïr par une propagande active que les Kel-Gress faisaient arriver de proche en proche à tous les Touareg du Sahara.

Les Itessen, seule tribu qualifiée pour élire le Sultan, refusèrent pendant longtemps de fixer leur choix afin de forcer le retour de la fortune en intimidant le chef dont ils escompteraient l'appui.

Tantôt alliés aux Oulimminden ou à tout batailleur mécontent, tantôt opérant seuls et brouillant les tribus Kel-Oui entre-elles, les Kel-Gress firent, en Aïr, des incursions nombreuses et hardies. L'appât d'un butin assuré changea leur direction et les tint dans le Tégama, quand les Kel-Oui, devenus les ravitailleurs de l'Aïr y engageaient leurs caravanes chargées dans le Damergou ou les autres pays du Sud.

Une trève eut lieu vers l'an 1770 pour aller battre de concert le sultan de Sokoto à Zanfara après un massacre de Touareg de différentes familles dont les Haoussas du Sokoto s'étaient rendus coupables. Cette date marque l'implantation Kel-Gress dans la province et la ville de Sokoto où leur influence n'a pas encore diminué.

Il y a quatre-vingts ans (en 1827) le Sultan Mohamma-Gouma et l'Anastafidet Massaodgié grand'père de l'Anastafidet actuel, furent attaqués avec un fort parti Kel-Oui dans leur campement de Koup-Koup (Damergou) par les Kel-Gress que conduisaient les chefs Itessen. Le massacre des Kel-Oui fut presque complet, les serviteurs du Sultan périrent tous, sa

tente fut saccagée et tout ce qu'elle contenait, y compris les archives historiques de l'Aïr, fut détruit.

Le Sultan et l'Anastafidet purent s'échapper mais Mohamma-Gouma fut repris et retenu en captivité à Kouakouazo, près de Sokoto. Les Kel-Gress ne le dépossédèrent pas, mais ils l'obligèrent à faire venir près de lui, dans une installation qu'ils ne négligèrent pas de rendre confortable, les membres de la famille des « Chériffa ». Tous les prétendants au Sultanat de l'Aïr furent dès lors captés par les Kel-Gress ; avec eux ils devinrent commerçants et les Itessen, abusant de leur prérogative sans autre raison que la satisfaction de bas intérêts, nommèrent et détrônèrent les Sultans à tout propos pendant que les titulaires en butte à mille difficultés et sans grande valeur personnelle ne réussissaient à Agadez qu'à s'entourer d'ennemis.

Il n'y a pas plus de quarante ans que le Sultan Abd-El-Kader réussit à faire jurer l'iman entre Kel-Oui et Kel-Gress. L'entente fut, cette fois, loyalement observée de part et d'autre.

Les avances que les Kel-Oui firent aux missions françaises venues en Aïr et à Zinder les remirent en froid. On sait avec quelle intégrité d'indépendance, quelle aveugle confiance et quelle fière austérité, les Kel-Gress restés belliqueux acceptèrent de se mesurer avec nos troupes. Ils furent atteints par le Commandant Gouraud à la surprise de Zanguébé (13 avril 1901) où ils n'avaient que deux tribus Tetmokarak, les Kel-Azar et les Zéroummini. Toutes leurs tribus se rassemblèrent alors à Galma à l'exception des Itessen qui étaient vers Sokoto ; le 17 juin 1901, trois mille cavaliers ou fantassins, choisis parmi les plus braves, acceptèrent l'engagement qui devait leur coûter une sanglante défaite.

Ils cherchèrent à se rapprocher des Imézoureg du Damergou, Kel-Oui dissidents qui furent les derniers insoumis parmi ceux qui venaient près de nous. L'écrasement du Chef Imézoureg Moussa, à Tanamari (Damergou), en 1901, par le sergent Bouthel et les encouragements sénoussistes leur firent prendre la route du Kanem devant l'occupation du Damergou

réalisée par le capitaine Gaden (1). L'exode des Kel-Gress vers le Tchad fut à peu près général ; la plupart participèrent au combat de Bir-Alali en novembre 1901.

La soumission de Denda (le dernier des chefs Imézoureg), les raids Cauvin, Mangin, Plomion en 1902 et 1903 leur retirèrent tout espoir. Ils rentrèrent dans l'Adar, leur traînée se disséminant dans le Damergou et le Tessaoua, et firent leur soumission.

Aujourd'hui ils sont en bons termes avec nous malgré le doigté spécial qu'ils exigent de la part des officiers du cercle de Tahoua dont ils dépendent. Les Kel-Azar vivent constamment dans le Katséna et ne sont pas d'accord avec leurs congénères.

Leurs relations avec le Sultan de l'Aïr ne sont ni tendues ni chaleureuses, mais il faut reconnaître que s'ils y apportent beaucoup de réserve ils savent les maintenir convenables. Elles se bornent à peu de choses ; paiement de cent pains de sel de Bilma tous les ans aux Itessen, échange de cadeaux avec les chefs les plus influents. Le Sultan devrait recevoir le montant des amendes, les successions sans héritiers directs ; cela n'a pas lieu.

Les Kel-Gress vont néanmoins très librement à Agadez et y font quelque petit commerce ; les chefs attendent l'occasion du départ de leurs caravanes pour Bilma et les accompagnent jusqu'au chef-lieu pour venir renouveler l'assurance de leurs bonnes dispositions. Ils vivent quelques mois par an dans l'Adar septentrional, fond du commerce avec Ingal et Téguidda et observent scrupuleusement, du moins dans ces régions, le respect de leur parole. Jamais ils ne paraissent dans les pillages dont leur zône de transhumance est constamment le théâtre. Réellement forts ils inspirent assez de crainte pour n'être jamais inquiétés.

En un mot, ils sont plus froids que les Kel-Oui et autres Touareg de l'Aïr, mais ils sont moins fourbes et tout aussi obéissants. On les accuse cependant de s'entêter dans le com-

(1) Occupation décidée par le lieutenant-colonel Péroz.

merce des esclaves et de vendre des bellas comme captifs. La convention de Tahoua du 2 novembre 1903 leur a enlevé tous les villages (sauf à Ahmed-Toza), et le droit de percevoir des impôts. Dans les zônes anglaises, au Gober-Toudou notamment, cette convention ne pouvant avoir d'effets nous faisait narguer par les Kel-Gress. Cette situation change puisque nous prenons possession de tous les terrains qu'ils occupent.

KEL-FÉROUAN.

L'origine prêtée aux Kel-Férouan avec beaucoup d'insistance et sur examen d'une documentation plus exacte que pour les autres familles, est encore Massas (la Mecque). Ils avancèrent progressivement vers le Sud alors qu'ils appartenaient à la confédération des Aboujali, appellation qui se traduit : gens nés à la Mecque.

Sans parenté avec les Kel-Gress ni les Kel-Oui, les Kel-Férouan suivirent de près le Sultan Issouf. Ils habitèrent d'abord au nord et en dehors de l'Aïr vers Tédeck et eurent longtemps défense de pénétrer dans l'oasis où le Sultan craignait qu'ils ne grossissent les difficultés existant entre les Touareg premiers occupants.

Pendant les démêlés des Kel-Gress et des Kel-Oui, le Sultan souvent menacé les appela près d'Agadez pour en faire son principal appui. Ils méritèrent par cette circonstance le qualificatif de « Bâton du Sultan ». Au nom du bon ordre ces nouveaux venus forts et querelleurs frappèrent un peu de tous les côtés et n'eurent bientôt que des ennemis.

Leur première désobéissance date de six cents ans. Ils partirent chez les Kel-Gress qu'ils avaient déjà battus et, pour se venger du Sultan et des Kel-Oui qui ne semblaient pas assez les considérer, refusèrent de participer à la défense de l'Aïr contre une invasion venue du Bornou.

Toujours prêts à se mettre en route, ne connaissant d'autre loi que celle de la guerre, tantôt dans un camp puis dans un autre, ils n'ont guère cessé de se battre ou de piller. Les sul-

tans n'ont pu les maintenir ; ils ont eu des chefs prétentieux qui ont voulu faire la loi et y ont souvent réussi grâce à l'autorité de leurs moyens et à l'entente de toutes leurs tribus.

Agadez est à eux beaucoup plus qu'au Sultan ; ils tiennent la ville et ses environs en coupe réglée.

Ils ont su conserver intacts leurs groupements et leurs instincts. Grossis par un grand nombre de malfaiteurs venus de partout, ils ont vécu ces cinquante dernières années dans l'état d'insoumission menaçante, en faisant au Sultan le plus d'opposition possible et en multipliant les pillages qui assuraient leur réputation d'hommes redoutables. Ils ont fait beaucoup de mal à leur pays. Ce sont eux qui furent les instigateurs de la résistance à la mission Foureau-Lamy mais comme ils furent aussi les mieux atteints dans la répression ils se montrent maintenant animés d'un respect démesuré pour nos armes.

Certes, ils sont restés forts et sont toujours à craindre car leurs tribus donnent mieux que les autres une impression de volonté, d'audace et de cohésion. Mais ils ont tant à se reprocher qu'ils craignent certainement des représailles de notre part. A l'exemple de leur chef Ag-Rhâli qui les tient bien en main et pour lequel ils ont un véritable culte, ils ont promis de bien servir la cause de la paix et de nous être dévoués en toutes circonstances.

Il n'y a rien à espérer de ces dispositions : ils nous priaient d'oublier leurs torts en même temps qu'ils se rendaient coupables d'autres méfaits attestant ainsi l'incurabilité de leur mauvais esprit.

OULIMMINDEN.

Ce chapitre ne constitue qu'une parenthèse dont le but est de compléter l'aperçu de tous les mouvements de peuples vers l'Aïr.

Mais l'arrivée des Oulimminden ne s'attache pas comme celles déjà examinées à la première occupation Touareg.

En réalité l'autorité du Sultan n'a jamais rayonné bien loin sur cette famille qui provient aussi du pays Berbère mais qui vient en dernier lieu de Tombouctou sur un appel d'Agadez. Cette autorité n'a été que théorique même dans la fraction des Oulimminden qui habite l'Adar et entretient des relations commerciales avec Ingal et Téguidda (Aïr).

Il y a quelque quatre cents ans, la tribu maraboutique des Iberkoré (Oulimminden) venue de sur la rive droite du Niger, alla s'installer à Agadez et agrandit la ville à l'ouest de la Mosquée.

Agadez compta alors jusqu'à douze mille habitants.

Sans relations suivies avec les autres Oulimminden, sans but positif, figés par leur fanatisme maraboutique, tous ces Iberkoré moururent. Leur quartier n'a jamais été réhabité et il n'y a que des ruines à l'ouest de la mosquée d'Agadez.

Non seulement d'autres tribus Oulimminden n'ont cherché à se rapprocher de la capitale de l'Aïr, mais il est même rare d'y trouver un seul Oulimminden.

Sur ceux installés dans l'Adar, aux environs de la vallée de Keyta, l'autorité du Sultan se manifesta tout d'abord par l'échange de quelques cadeaux que le tambari (1) recevait du Sultan et de l'Anastafidet, auxquels il portait au premier un cheval dressé et un captif, à l'Anastafidet un captif et un chameau dressé.

Peu à peu les échanges cessèrent ; l'autorité du Sultan ne fut plus consacrée.

Le Tambari Moussa qui mourut en 1872 avait déjà cessé d'aller à Agadez et il confiait son tribut de vassalité à un commissionnaire Tamezguidda ou Igdalen.

Le Tambari Mahamma qui conserva son investiture pendant trente et un ans supprima nettement ces coutumes que

(1) Tambari, degré d'autorité immédiatement au-dessous du Sultan, supérieur à Agoalla lorsque ce titre n'est pas héréditaire. Le Tambari est nommé par le Sultan qui lui donne le traditionnel boubou et le turban qui est son insigne. Le Tambari à sa nomination offre au Sultan un cheval, une charge de mil, un tonneau de beurre. Il a droit de se faire accompagner par un tambour moyen et de se faire annoncer par des batteries connues de tous.



42. — Un chef Touareg.
43. — Rassemblement devant une tente.

n'a pas fait renaître Smaguel le Tambari actuel (1). Celui-ci se trouve en compétition, malgré les formes et l'autorité que revêtit sa prise de pouvoir, avec Rézi que la majorité des Oulimminden préférerait. D'après le sultan de l'Aïr, Rézi est appelé à créer de l'agitation chez les Oulimminden tant que l'autorité française ne l'acceptera pas comme Tambari (2). Il serait alors un sujet fidèle au chef commun, irait à Agadez et en ouvrirait les portes à ses tribus que le commerce ne peut qu'y attirer. En bon fils d'Allah, il se reconnaîtrait le vassal du Sultan, descendant des Sultans de Stamboul.

En attendant, les Oulimminden n'arrivent jamais vers le sud-est plus loin qu'Ingal et Téguidda où leurs chameaux font une cure d'eau salée pendant que les tribus s'approvisionnent de sel. Il est désirable de renouer leurs rapports avec Agadez mais il faudra pour l'obtenir arriver à pacifier complètement le pays.

D'une façon générale les Oulimminden se conduisent bien. Longtemps ils se sont chicanés entre eux et leurs malentendus ne cesseront que lorsqu'ils auront été mis d'accord sur le Chef qui doit leur commander. Longtemps aussi ils ont mérité le reproche de donner asile à tous les insoumis ou mécontents de l'Aïr qui allaient chez eux pour laisser oublier un pillage ou échapper à une poursuite.

Aujourd'hui ils paient ces erreurs : sans appui de la part des Kel-Gress leurs voisins, divisés entre eux, de médiocre valeur combative, ils sont constamment mis en alerte par des rezzous venus d'Aïr. Le Tambari Ag-Rhâli des Kel-Férouan avait juré la paix à Ingal le 21 avril 1905, mais n'a tenu aucun compte de ses engagements.

Dans ces conditions il est facile de se représenter combien les Oulimminden apeurés voudraient la paix. Ils sont sous l'influence du Commandant du cercle de Tahoua de même que sous sa protection. Jusqu'au jour où ils redeviendront forts, leur direction sera très facile ; nous trouverons même chez eux des auxiliaires.

(1) Il s'y est pourtant engagé dans un accord conclu à Ingal (Aïr), le 21 avril 1905.

(2) La vérité de cette affirmation s'est déjà vérifiée.

CHAPITRE XIII

CLASSEMENT DES TRIBUS PLACÉES SOUS LES ORDRES DU SULTAN DE L'AIR ET DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION.

Il semble que la méthode la plus rationnelle pour l'étude des Touareg en général doive comporter un classement en cinq grandes divisions politiques ou confédérations. L'explorateur Duveyrier avait conçu ce classement, en négligeant, si nos souvenirs sont exacts, les familles du Sahara central, plus exactement celles de l'Adrar-Ahnet.

Le travail qui nous concerne comprend toute la confédération des Kel (1) Aïr qu'au loin on englobe dans la désignation générique de Kel-Oui. En outre il doit aussi s'occuper des Kel-Gress qui ne sont en définitive que des Kel-Aïr et de la partie des Oulimminden qui relève en principe du sultan d'Agadez.

C'est donc la confédération entière du Sud-est qui va être examinée.

Dans nos possessions extrêmes du Kanem, du Ouadaï où les races dominantes non arborigènes sont de descendance Arabe et non Berbère, il se trouve encore quelques débris des tribus Touareg qui prirent part à l'exode de 1901. La plupart sont connus, leur nombre est trop peu élevé pour qu'il soit nécessaire d'en tenir compte.

Le Tebbous qui connaissent le Tibesti comme principale terre d'adoption mais qui poussent leurs rezzous jusqu'à Mourzouk vers le Nord, l'Aïr vers l'ouest, le Komadougou vers le Sud, ne sont pas non plus à comprendre avec les Kel-Aïr qui ne leur admettent rien de commun.

(1) Kel, gens de

1° *Tribus relevant directement et uniquement du Sultan (en Aïr).*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Ces tribus sont au nombre de quarante. Il est indispensable de les connaître séparément pour avoir une idée de leur esprit particulier.

Elles se divisent en cinq groupes :

Sept tribus Immakitanes;

Trois tribus Kel-Tadeck ;

Trois tribus Amazegzel ;

Quatorze tribus Kel-Férouan ;

Treize tribus non groupées.

A l'exception des Kel-Férouan toutes sont d'origine Kel-Oui mais devinrent volontairement il y a un millier d'années l'apanage du Sultan (voir chapitre XII).

Pour la plupart d'entre elles, il n'y a pas de grandes différences avec les tribus restées Kel-Oui, sinon qu'elles sont en plus grande proportion *insoumises et confinées en Aïr*. Les Kel-Oui sont *plus soumis et commerçants*.

Toutes sont à peu près tranquilles en ce moment. Il en est cependant quelques-unes qui, en dépit de leurs bonnes avances, se sont depuis longtemps affranchies de toute bonne tradition, et qui continuent à défrayer la chronique par leurs pillages. Telles les tribus :

Kel-Férouan presque en entier (principalement les Kel-Tédélé) et les Kel-Fadéï.

Aucune n'a le sens de l'obéissance ; leur éducation est à faire en cela.

Le Sultan, de descendance paternelle turque, appartient comme on l'a vu à la souche dite des « Chériffa ». Il ne faut donc pas le chercher dans l'une des tribus sur lesquelles s'étend son autorité.

IMMAKITANES.

Les sept tribus de la famille des Immakitanes sont sous les ordres du Tambari Amouki, jeune homme d'une trentaine

d'années, auquel sa belle mine donne un certain prestige. Ses tribus lui sont dévouées.

Il est nonchalant, très paresseux et un peu indiscipliné.

Les Immakitanes ont tous été très fréquemment pillés ; ils ne sont pas riches. Leur décomposition est la suivante.

Noms des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Observations pour l'ensemble
			Touareg	Population totale	
Immakitanes de l'Aïr	Ouanankarak	Amouki	15	70	400 chameaux
Immakitanes de Kellé	Kellé Tiokoda	Hamadéchan	10	40	19 chevaux
Kel-Agaten	Aggaten	Agoal-Fanou	30	130	20 bœufs ou vaches
Kel-Tadenek	Intéyé	Assadak	6	25	100 ânes
Kel-Téguer	Téguer	Annou	7	40	2000 moutons ou chèvres
Kel-Maouen	N'ouajour	Boulla	12	55	Commerçants
Kel-Assarara	Assarara	Seïdi	15	100	et tranquilles
		Total . .	95	460	

KEL-TADEK.

Les trois tribus Kel-Tadek, pauvres parce que souvent pillées, sont sous les ordres du Tambari-Kadi, homme de 57 ans calme et soumis, bien que peu empressé.

Noms des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Observations pour l'ensemble
			Touareg	Population totale	
Kel-Tadek	Guissat	Kadi	78	350	300 chameaux 5 chevaux
Kel-Garet	Tassoumsat	Mohamma-Kirbo	15	60	30 bœufs ou vaches 20 ânes
Ettéguen	Bagazam	Makama	15	60	1800 moutons et chèvres
		Total . .	100	470	

AMAZEGZEL.

Ce groupe comprend trois petites tribus pauvres, souvent dépouillées dirigées par le Tambari-Amazegzel, vieillard de 70 ans, brave homme, mais insignifiant comme Chef.

Noms des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Observations pour l'ensemble
			Touareg	Population totale	
Amazegzel	Faodett	Amazegzel	4	20	Peu commerçants, manquant de moyens. 50 chevaux 30 ânes 500 moutons ou chèvres
Kel-Faodett	Faodett	Omanissa	16	60	
Kel-Tagoumar	Tagoumar	Aouana	10	45	
		Total . .	30	125	

KEL-FÉROUAN.

Quatorze tribus dont deux nobles et douze imrad (1) sous les ordres du Tambari-Ag-Rhâli, vieillard indépendant qui a joué un rôle prépondérant dans l'Aïr. Tout puissant à Agadez

(1) Imrad (singulier amrid) désigne un homme de race serve à l'origine mais qui a été libéré par son maître. Nous disons un ou des Imrad comme un ou deux Touareg par suite de notre ignorance des langues tamachek et arabe.

Les Imrad sont groupés en tribus vassales des tribus qui les ont libérés. En général ils sont blancs ou métissés avec une apparence de santé florissante. Individuellement ils n'ont pas de droits définis vis à-vis de leur Touareg auquel ne les lient que des coutumes : paiement de dot au moment du mariage, reconnaissance du droit de juger, de percevoir des amendes, de confisquer les biens en cas de crime.

Sans être attaché à la personne de son Touareg, l'imrad ne pourra jamais changer de suzerain ; mais il est libre, peut faire du commerce et se déplacer, changer même de tribu par suite du mariage par exemple ou par pure fantaisie.

jusqu'à ces derniers temps, il n'a jamais caché son hostilité pour le Sultan actuel. Il comprend cependant que les exactions de ses tribus ne sont plus possibles, et la conscience de sa responsabilité lui inspire des craintes qui le rendent obséquieux s'il est tenu de près. Il est probable qu'il deviendra un appui capable de faciliter notre administration en Aïr.

Les tribus Kel-Férouan sont :

Noms des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Observations pour l'ensemble	
			Touareg	Population totale		
Iraouattan	Tintabesgui	Ag Rhâli	80	600	tribu noble	Commerçants par
Kel-Azel	»	Ouarhayé	30	200	»	à coups
Issakarana	»	Aboubaker	60	500	tribu imrad	Querelleurs
Idéléyen	»	Amoumoun	60	500	»	Font
Zakarkaran	»	Almounir	40	300	»	beaucoup d'élevage
Ikaoukan	»	Moussé	20	100	»	3000 chameaux
Kel-Tédélé	Tédélé Talak (1)	Boubaker	60	300	»	120 chevaux
Iforhas (2)	Tafadek	Haïdara	80	400	»	900 ânes
Erhbaran	Tintabesgui	Mohammet	20	80	»	1100 bœufs ou vaches
Imouzoura	»	Bakka	20	100	»	11000 moutons ou chèvres.
Ibeurdianam	Araten	Aharmet Annour	80	500	»	
Iguendianna	Azel	Effat	80	500	»	
Ifadéyen	Tourouf	Sakkafi	50	220	»	
Imézoureg	Attamek	Mohammet	5	20	»	
		Total . .	685	4.320		

(1) Il y a en outre un groupe de Kel-Tédélé à Talak qui est absolument insoumis. Il comprend une cinquantaine d'affiliés. Son chef Meyloukou est une canaille célèbre qui jouit de la triste réputation d'être l'homme le plus méchant de l'Aïr.

(2) Iforhas s'applique à des hommes absolument libres, nobles mais pauvres, dangereux et déconsidérés. Ce sont des Touareg sur l'origine desquels on conserve des doutes ; on les croit issus de la tribu des Kallantassar qui vivait autrefois sur les deux rives du Niger au sud de Tombouctou. Venus en Aïr il y a une cinquantaine d'années, ils

TRIBUS NON GROUPÉES.

Ces treize tribus n'ont pas de rapports amicaux entre elles. Très dispersées, ne tenant aucun compte des ordres du Sultan, la plupart vivaient cependant sans piller.

La soumission des Tamezguidda n'est complète que depuis 1904. Celle des Kel-Fadéï, brigands dont les vols et les crimes dépassent toute idée, a été plusieurs fois conclue depuis 1905 mais sans sincérité de la part des soumissionnaires.

Les noms de ces treize tribus sont les suivants :

Noms des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Observations pour l'ensemble
			Touareg	Population totale	
Ifadalen	Aggaroé	Ahaouel	30	140	4500 chameaux 90 chevaux 600 ânes 450 bœufs ou vaches 9000 moutons ou chèvres
Immakkorhan	Agalel	Oubba	6	70	
Ikaraden	Aggaten	Sadak	6	40	
Kel-Sidaouet	Sidaouet	Marhas	15	80	
Kel-Afess	Afess	Alhéassan	14	50	
Kel-Zoulalet	Zoulalet Téloua	Arhmat Teidinguéla	35	170	
Kel-Téçoum	Téloua	Katter-Katter	30	140	
Kel-Fadéi	Teimoumou-na	Anagoda Albakka	80	460	
Igdalen	Ousman Harri	Aboirac	120	600	
Tamezguidda	Tintaborak	Moktar	70	340	
Mallameï	Tamatout	Karsé	60	500	
Izagaran	Amdiguéra Dakanou	Béchir	40	170	
Izarzaran	Maïlélé	Dan Tian-Tian	14	70	
		Total . .	520	2830	

s'installèrent sur les terres du Sultan avec sa permission et tous les droits que leur conférait leur origine noble.

Indépendants, voleurs et pillards, ils sont devenus peu à peu les ennemis de tous et ont troublé leur pays d'où on a cherché à les expulser.

Les Iforhas sont nombreux et disséminés. Un groupe assez nombreux vit dans le nord du Damergou.

En plus de ces tribus relèvent en outre du Sultan les villages d'Agadez (huit cent cinquante habitants), Ingal (cent habitants), Téguidda-les-Salines (quatre-vingt-dix habitants).

Tribus Kel-Oui dirigées par l'Anastafidet.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Il reste quarante-deux tribus Kel-Oui dont la richesse balance à peu près celle qui vient d'être détaillée dans le commandement immédiat du Sultan.

Elles se divisent en quatre familles comprenant :

Les Kel-Oui proprement dits, treize tribus ;

Les Kel-Tafidet proprement dits, huit tribus ;

Les Azanières proprement dits, six tribus ;

Les Ikaskazan proprement dits, quinze tribus.

Nous savons que le trait dominant du caractère Kel-Oui est le génie du trafic et, à quelques exceptions près, l'esprit de soumission.

Leurs quarante-deux tribus ont la même origine. Ils sont tous soumis à leur Anastafidet dont nous avons examiné la provenance, en même temps que nous apprenions que Kel-Oui, Kel-Tafidet et Azanières font partie de la même lignée d'origine (chapitre XII). Le titre d'Agoalla (1) est héréditaire chez

(1) Agoalla, degré d'autorité immédiatement au-dessous de Tambari, égal et même supérieur quand la charge honorifique d'Agoalla est héréditaire.

Le Sultan et l'Anastafidet nomment les Agoallas dans leurs commandements respectifs ; ils leur remettent un boubou et un turban et en reçoivent un chameau dressé.

L'Agoalla héréditaire a droit comme le Tambari de se faire accompagner par un tambour moyen. L'Agoalla nommé par un petit tambour.

Dans les tribus relevant de l'Anastafidet il n'y a que des Agoallas. On trouve des Agoallas et des Tambaris dans celles que dirige le Sultan.

les Kel-Tafidet et Azanières ; ces deux Agoallas sont les électeurs naturels de l'Anastafidet.

Les Ikaskazan sont dans les Kel-Oui une famille cadette provenant des Kel-Tafidet (mariage de la fille du premier chef Kel-Tafidet avec un Hoggar nommé Ouaragan). L'Agoalla des Ikaskazan obéit par suite à celui des Kel-Tafidet. Il est choisi parmi les Ikaskazan et nommé par l'Anastafidet sur la proposition des deux Agoallas héréditaires.

De tout temps les Ikaskazan ont eu des indisciplinés ; les plus caractérisés ont été les Imézoureg et les Kel-Tamat dans le Damergou, les Kel-Rharous et les Hoggars dans l'Aïr. Ces deux dernières tribus ne sont pas soumises en entier. Elles n'ont jamais quitté l'Aïr et ont toujours eu des intérêts communs avec la tribu pillarde des Kel-Fadéï. Leurs complaisances coupables et mauvais conseils ont empêché sa soumission pacifique en 1904.

Des Kel-Tafidet est née aussi la tribu des Ikeskéchen par suite d'un mariage entre cousins germains. Craignant une dégénérescence, les Kel-Tafidet chassèrent les Ikeskéchen de l'Aïr et les envoyèrent se fixer à Garazou dans l'Alakos.

KEL-OUI PROPREMENT DITS.

Ce groupement est sous les ordres directs de l'Anastafidet Yato-Dan-Kasséri, chef suprême de tous les Kel-Oui. Il habite pendant neuf mois de l'année à Alléloua (Damergou) puis va en Aïr où il a des logements à Agadez et Assodé.

Yato est un homme aimable, de relations cordiales et d'une assez grande droiture de caractère. C'est en outre un chef influent, obéi, qui met de la sincérité dans ses rapports avec l'autorité française. En toutes circonstances, surtout en ces dernières années, il a orienté catégoriquement les Kel-Oui vers nous. Dans l'Aïr nous lui sommes redevables en partie de la confiance et de l'influence que nous y avons acquises.

Son intelligence est d'un niveau passable ; il ne manque

pas de sens pratique, et peut en bien des cas donner de bons conseils. C'est un homme à ménager.

Ses treize tribus se présentent comme il suit :

Nom des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Observations pour l'ensemble
			Touareg	Population totale	
Anastafidet	Olléloua	Yato Dan-Kasséri	20	200	Tranquilles
Kel-Timia	Timia	Hamàden	50	230	Très commerçants
Kel-Ouadigui	Assodé	Rhabda	35	250	1800 chameaux
Tabellaoua	Sadoragan	Founani	12	60	30 chevaux
Kel-Nagourou	Atkaki	Hia-Hia	80	420	250 ânes
Kel-Anigaran	Anigarran	Mohammat-Attifo	12	60	170 bœufs ou vaches
Ilesdéyen	Aggaten	Beulhou	10	50	4000 moutons ou chèvres
Kel-Eloc	Tin-Daouen	Ouarhaïa	25	210	
Kel Agaraguer	Agaraguer	Mahamma	6	35	
Immidiraren	Tangam	Fourghou	6	20	
Kel-Zanguéfan	Bagazam	Hàmid	6	50	
Kel-Assodé	Assodé	Tcihamma-Sé	20	70	
Iforhas du Damergou	Tanout	Ouantamini	30	140	
		Total . .	312	1795	

KEL-TAFIDET.

La famille des Kel-Tafidet a à sa tête l'agoalla Erézil. C'est un homme tranquille, soumis à l'Anastafidet ; il souffre d'une blessure grave au pied gauche reçue des Tebbous dans le Kanem il y a quatre ans.

Le commençant Malem-Yaro, si réputé à Zinder et si influent est issu des captifs de case des Kel-Tafidet.

Les huit tribus suivantes lui sont dévouées.

Nom des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Observations pour l'ensemble
			Touareg	Population totale	
Kel-Tafidet	Tafidet	Erézil	90	520	Tranquilles, très commerçants
Kel-Agazar	Agazar	El-Hadj Mahamma	40	300	1350 chameaux
Tintelloust	Tintelloust	Seïdi	30	200	40 chevaux
Kel-Nabaro	Nabaro	Elfis	8	60	160 ânes
Iguermaden	Zurou	Hamid	50	450	300 bœufs ou vaches
Kel-Agalac	Agalac	Hiahia	5	25	6000 moutons ou chèvres
Ifadéyen	Beurkot	Touminik	60	350	
Ikeskéchen	Garazou	Ouantassaben Babouji	12	650	
		Total . .	305	2555	

AZANIÈRES.

Les Azanières ont pour chef l'Agoalla Attaher qui habite Zengou (Zinder). C'est un brave homme tout acquis à notre cause, mais fort retiré des affaires et du mouvement. Le chef de fait des Azanières est Attif, frère d'Attaher, riche commerçant de Zengou. En apparence c'est le chef touareg le plus correct, aimable et dévoué de ceux que nous connaissons. Il est cependant un peu violent dans les idées qu'il émet au sujet de la pacification de l'Aïr. Très intéressé, il devient sournois dès que ses desseins sont contrariés.

Attaher et Attif n'ont pas craint de se compromettre pour nous.

Ils ont fait, dans la balance des Kel-Oui, contre-poids aux Ikaskazan chez lesquels nous avons toujours compté, en même temps que des amis, nos pires détracteurs.

On trouve dans les Azanières les six tribus suivantes :

Nom des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif — Touareg	Nombre approximatif — Population totale	Observations pour l'ensemble
Azanières	Tcinoucéli	Attaher	16	100	Tranquilles et très commerçants
Iguedmaouen	Afassaz	Adénou	40	200	1800 chameaux
Kel-Faras	Faras	Bècheur	12	60	30 chevaux
Izayakan	Aoudéras	Mohammat-Yerbo	40	420	140 ânes
Immarsoutanes	Aoudéras	El-Hadj-Ag-Rhâli	45	260	100 bœufs ou vaches
Kel-Tagueï	Taguéï	Malikeï	7	40	2000 moutons ou chèvres
		Total . .	160	1080	

IKASKAZAN.

Le groupe des Ikaskazan, le dernier qu'il nous reste à voir en détail de ceux qui sont en Aïr, est sous le commandement purement nominal de l'agoalla Alhasseini Kel-Tamat d'une trentaine d'années, qui a de bonnes dispositions mais manque totalement d'autorité.

Les Ikaskazan constituent un ensemble de bonnes et de mauvaises gens. A leur image, le jeune Agoalla s'entoure de conseillers divers qui reflètent les inclinations les plus contradictoires. On y trouve Alkouméli des Iguerzaouane, Adember des Tcinouarafa, Almoustapha des Kel-Lazaret, Mohammat des Affagourouel, Abli des Kel-Rharous et le vieux Oanella des Hoggar, Ekadé des Ichérifan.

Alkouméli jouit d'un prestige que n'ont jamais justifié ses attentions pour nous.

Les tribus Hoggar et Kel-Rharous sont incomplètement soumises.







44-45-46. — Types de Kel-Aïr.

Le Kel-Rharous Hammaté est un rebelle irréductible (1).

Gorgogol, chef Kel-Lazaret, excellent homme, très entendu dans le rôle commercial qu'il se réserve exclusivement, s'emploie de son mieux pour les bons rapports des Ikaskazan avec l'autorité française.

On compte dans les Ikaskazan les quinze tribus suivantes :

Nom des tribus	Campements habituels	Principaux chefs	Nombre approximatif		Obserbations pour l'ensemble
			Touareg	Population totale	
Afagourouel	Issakanan	Mohammat	30	100	Commerçants
Kel-Lazaret	»	Almoustapha	20	100	Brouillons. Un quart sont hostiles
Tcinouafara	»	Adember	30	160	
Iguerzaouane	Sakafat	Alkouméli	45	250	7000 chameaux
Ibaudaran	»	Mok-Zouzouami	25	200	160 cheveaux
Kel Ouili	»	Rhamid	25	180	640 ânes
Kel-Rharous	Ziékat	Abli	50	500	320 bœufs ou vaches
Hoggar	Issakanan	Oanella	80	650	6000 moutons ou chèvres
Ichérifan	Amdiguéra	Ekadé	45	250	
Kel-Taguéï	Arréïnat	El-Aadj-Moussa	4	30	
Kel-Takréza	Takréza	Ouantassa	16	140	
Albourdatan	Aoudéras	El-Hadj-Moumou	38	150	
Kel-Agalel	Agalel	Abd-El-Kader	20	100	
Kel-Tamat	Banouelki	Dodo	30	180	
Imézoureg	Tanamari	Deuda	30	180	
		Total . .	480	3170	

La plupart de ces chiffres ayant été rectifiés après première déclaration des intéressés, il est permis d'estimer qu'il y a en Aïr, approximativement, une population de trois mille Touareg (en hommes seuls) et une population totale de vingt mille âmes.

Les ressources en gros animaux domestiques peuvent être évaluées à : vingt mille chameaux — six cents chevaux —

(1) Il est tellement redouté dans la région où il fréquente, que son nom suffit à faire taire les enfants qui pleurent et auxquels on parle d'Hammaté comme d'un Croquemitaine.

trois mille ânes — deux mille six cents bœufs ou vaches — quarante-cinq mille moutons ou chèvres.

KEL-GRESS.

Il ne nous sera pas possible de présenter le dénombrement des Kel-Gress et des Oulimminden qui complètent la confédération du Sud-Est d'une manière aussi détaillée.

Ces deux familles vivant hors de l'Aïr ainsi que l'on a pu le voir, sont administrées par le cercle de Tahoua et il ne nous a pas paru convenable d'approfondir leur étude avec autant d'investigations que pour les Kel-Aïr. Cependant l'aperçu de leur force trouve ici sa place ; il nous aidera plus loin à mieux étudier dans leur ensemble le rôle des Touareg et celui de l'Aïr dans l'orientation qui nous paraîtra meilleure pour la politique saharienne.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Le Sultan de l'Aïr, chef suprême, est respecté chez les Kel-Gress, mais il n'intervient pas dans leur direction.

Leurs tribus sont au nombre de quarante-six ; la plupart sont nombreuses, riches et commerçantes ; la population totale des Kel-Gress est comparée à celle des Kel-Aïr que nous avons appréciée à vingt mille âmes.

Leurs marchés fréquentés sont surtout Ingal, Sokoto, Kano.

Une fois par an ils vont à Bilma et à Fachi d'où ils rapportent du sel et des dattes.

Le sel d'Ingal est répandu par eux dans le Sokoto.

Riches en troupeaux ils tendent de plus en plus à se sédentariser dans le Gober et le Tessaoua.

Dans l'Adar les campements Kel-Gress se raréfient ; en dehors des routes d'Ingal qu'ils détiennent toujours, ils abandonnent peu à peu le pays aux Oulimminden. Cela semble

témoigner de leur désir de vivre en paix. Côte à côte avec les Oulimminden, à troupeaux et familles presque mélangés, ils n'ont pas consenti à prendre les armes pour défendre les campements communs à l'occasion de nombreux rezzous venus d'Aïr qui ont souvent obligé les Oulimminden à abandonner leurs tentes. Aux étonnements qui leur ont été manifestés, ils se sont bornés à répondre : « les Oulimminden sont chez eux ; nous sommes chez nous, et nous ne sommes pas leurs alliés ».

Le Tambari Kel-Gress appartient toujours à la tribu des Tetmokarak. Il est élu tout comme le Sultan et l'Anastafidet des Kel-Oui, quand le prédécesseur a disparu ou a cessé de plaire. Ses électeurs sont les agoallas des Kel-Ounnar, des Kel-Guerett, des Anigarra, des Aloualitan. L'élection nécessite un voyage à Agadez et devient valable quand le Sultan a reçu et agréé celui qu'elle a désigné.

Le chef direct actuellement en fonctions chez les Kel-Gress est le tambari Abouzéïdi. C'est un homme de quarante ans qui habite Galma d'où il s'éloigne rarement. Il prit part comme chef au combat de Galma.

Parmi les personnages les plus influents il faut citer les tambari Ouarzakan (oncle d'Abouzéïdi) vieillard de soixante-dix ans qui est également à Galma. Il ne voulut pas suivre les Kel-Gress qui partirent vers l'est devant le commandant Gouraud ; il fut un des principaux organisateurs de l'attaque de Galma.

Le Tambari Zodi (cousin d'Abouzéïdi) homme très alerte d'une quarantaine d'années, fut nommé Tambari par les nombreux Kel-Gress allés vers le Tchad, avec l'idée de s'y fixer.

Déconcerté par les succès de l'occupation française dans le Kanem, il revint dans sa famille à Galma. C'est un des chefs Kel-Gress qui font le plus facilement commerce de bonnes relations avec les officiers du cercle de Tahoua.

Les quarante-six tribus Kel-Gress sont ainsi groupées :

Douze tribus Tetmokarak ;

Six tribus Kel-Ounnar ;

Cinq tribus Anigara ;

Cinq tribus Kel-Guerett ;

Six tribus Itessen ;

Douze tribus Tadadaoua et Kel-Tateneï.

Les Tetmokarak ont pour chef immédiat le tambari Abouzeïdi. Ils comprennent :

Les Tetmokarak, chef Abouzeïdi, à Galma ;

Les Kel-Azar, chef Almoktar, à Zoubélé ;

Les Oung-Oua, chef Sorhonoun, à Ziandaoua ;

Les Taschell, chef Ibalion, à Kadziki ;

Les Ichérifan, chef Oubandaouaki, à Aoullémen ;

Les Kel-Atan, chef Ouanzékan, à Takaou ;

Les Tagama, chef Haïdara, à Guidam-Bado ;

Les Kerfeïteï, chef Azori, à Guidam-Bado ;

Les Irhalaf, chef Alouali, à Guidam-Bado ;

Les Eschèrha, chef Adjiagoul, à Kouroufan ;

Les Inardaf, chef Ibrahim, à Kouroufan ;

Les Zéroummini, chef Escher-Ziada, à Oouleulemet.

Les Kel-Ounnar sont sous les ordres directs de l'agoalla Amazella.

Leurs six tribus sont :

Kel-Ounnar, chef Amazalla, à Mansala ;

Tarenket, chef Aïdaraj, à Mansala ;

Gourfaoutan, chef Almiki, à Fourousié ;

Aloualitan, chef Madzim, à Ziadaba ;

Kel-Agalel, chef Binjinni, à Zouari ;

Kel-Talagala, chef Bagoli, à Fouloua.

Les Anigara ont pour premier chef l'Agoalla Mayou et se composent des cinq tribus suivantes :

Anigara, chef Mayou, à Laoueï ;

Tafarkas, chef Boubou, à Bagouraoua ;

Zourbatan, chef Effat, à Mittiziri ;

Izénan, chef (inconnu) à Tamaoua ;

Tanzar, chef Aboustali, à Iabanga.

L'agoalla Mohammat dirige les cinq tribus Kel-Guerett suivantes :

Kel-Guerett, chef Mohammat, à Doueï ;

Aïaouan, chef Effat (fils de feu Fokendo), à Sambo ;

Kel-Guerett-na-doutci (de la montagne), chef Mahamma Bohi, à Mangué ;

Tciakkar, chef Ouachiguida, à Arzourouri ;

Irkaïraouan, chef Moulloul, à Arzourouri.

Les Itessen tendent à se séparer des autres Kel-Gress. Ils n'ont presque pas de rapports avec leur chef de famille dont les chefs Itessen électeurs du Sultan de l'Aïr, se croient au moins les égaux.

Les six tribus Itessen, très groupées sous la direction de l'agoalla Boubaker, sont les suivantes :

Les Tissidérak, chef agoalla Boubaker, à Tameï ;

Les Kel-Tagueï, chef agoalla Bourgami, à Tambeï ;

Les Allarhan, chef agoalla Alloumbouché, à Tambeï ;

Les Kel-Bagazam, chef agoalla Madoudou, à Tambeï ;

Les Emallarhsen, chef agoalla Emarhali, à Tambeï ;

Les Itziarramé, chef agoalla Mahammet, à Tambeï.

Les Tadadaoua et Kel-Tameï, plus encore que les Itessen, forment le groupe dissident et dissipé chez les Kel-Gress. Leurs douze tribus, sauf les quatre Tadadaoua sont à peine constituées et dans chacune il y a plusieurs groupes dont les chefs méconnaissent toute autorité indigène. Ce sont les suivantes, avec pour chacune, le chef qui paraît avoir le plus d'influence.

Les Tadadaoua, chef Iddar, à Daroudou ;

Les Bouzaléjan, chef Iddar, à Sambagou ;

Les Kel-Amarkos, chef Iddar, à Aréréoua ;

Les Kel-Kéara, chef Iddar, à Galma ;

Les Kel-Taneï, chef Amadou, à Illéla ;

Amattafa, chef Yanifi, à Allakeï ;

Les Kel-Intadini, chef Azaoua, à Koumdégué ;

Kel-Oufougoum, chef (inconnu), à Gadambo ;

Les Toïamana, chef Habou, à Dareï ;

Les Téguibout, chef Annabrat ,à Leïma ;

Les Ibourouban, chef Analouf, à Danganarnou ;

Les Eurmakazara, chef (inconnu), à Araha.

Aucune de ces tribus n'habite en zône désertique. Toutes sont installées presque à demeure dans des terrains haoussas où elles possèdent les villages qui viennent d'être désignés.

Oulimminden.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Les Oulimminden de l'est ont peu de tribus constituées, mais ils sont nombreux cependant. Leur population totale peut être évaluée à sept mille âmes d'après le Sultan d'Agadez.

Ils sont en général très indépendants ; depuis trois ans ils sont divisés entre partisans d'Ismaguel (tabari impopulaire investi en novembre 1903 par le Lieutenant-Colonel Noël) et Rézi prétendant au même commandement.

Rézi est le candidat du Sultan, ses partisans plus nombreux que ceux d'Ismaguel, sont groupés avec lui aux environs d'Ingal dans un milieu insoumis ; ils ont été poursuivis après de vaines tentatives de réconciliation et beaucoup de pillages.

Cette situation a mis les partisans d'Ismaguel en désaccord avec tout ce qu'il y a d'insoumis en Aïr. Aussi, attaqués et poursuivis à tout propos, Ismaguel et les siens se tiennent-ils à proximité du poste de Tahoua où ils trouvent une sécurité relative.

Le tambari des Oulimminden est toujours pris dans la tribu des Kel-Nar. Comme les grands chefs des autres familles il a ses électeurs naturels. L'investiture d'Ismaguel considérée comme une violation des coutumes, est la cause de l'agitation dont nous sommes témoins chez les Oulimminden, ses répercussions en Aïr furent inquiétantes pour le parti français qui séjourna à Agadez en 1904 et 1905.

Les tribus Oulimminden bien connues sont les suivantes :

Les Kel-Nar, chef Ismaguel, à Erézoua près de Tamaské ;

Les Tellimidess ou Taounagar, chef Tayou ;

Les Irréouillam ou Taounagar, chef Hammi ;

Les Kirh-Kirk, chef Imat ;

Les Tégueunat, chef Alkamous ;

Les Ekarkéran, chef Eltagoulmous ;

Les Tankourba, chef Sammagaras ;

Les Kel-Azar, chef Ibammatan ;
Les Emarhard, chef (inconnu).

OBSERVATIONS.

Toutes ces tribus sont celles qui existent actuellement.

Le temps et les hasards des guerres ont modifié les groupements du début ; certains se sont éteints d'eux-mêmes, par défaut naturel de vitalité ; d'autres sont venus au jour.

Parmi les disparus il faut citer : En Aïr dans le parti du Sultan la plupart des Ittéguen, les Immakelkalen qui se sont confondus avec les Issakarana alors que ceux-ci ont formé la tribu des Idéléyen, les Azamaggour noyés dans les Kel-Fadeï, les Iberkoré qui se comptent avec les Mallameï.

Dans le parti de l'Anastafidet les Kel-Talerad englobés par les Kel-Timia, les Kel-Obraçane, les Kel-Enfissac, adoptés par les Immarsoutanes, les Kel-Nigaran, Eglouleuf, Kel-Téloua, Kel-Ingal, Kel-Ibil de la famille des Azanières, les Isardaran et les Ekenkaran de la famille des Ikaskazan.

Enfin certaines tribus ayant perdu leur allure primitive, dont les membres sont considérés comme de « vulgaires aux traits grossiers » et qui ont en effet le type lourd des haoussas plutôt que l'élégance des Touareg, ont reçu des appellations de moquerie.

Tels les Tcinouafara qu'on appelle surtout Azénaten, un groupe de Hoggars qui répond au nom de Kel-Arhaoussa, les Albourdatan qui sont désignés Iffokkar, le groupe Imézoureg de Denda qui, malgré l'ascendant qu'il a su prendre dans le Damergou, est appelé Téguibbou.

CHAPITRE XIV

RÉSUMÉ DE L'HISTORIQUE JUSQU'A L'OCCUPATION FRANÇAISE.

Des premières familles Touareg venues en Aïr il n'y restait donc que les Kel-Oui. Celles qui s'y présentèrent par la suite furent rangées sous l'autorité du Sultan, telles les Kel-Férouan qui se partagèrent avec les Ikaskazan les régions que les Kel-Gress avaient été contraints d'abandonner.

Quant aux Oulimminden nous avons vu qu'ils n'avaient jamais sérieusement songé à s'établir dans l'oasis.

De tout ce qui fut fait pendant plusieurs siècles, la notion de quelques grandes luttes reste seule ; une documentation écrite que possèdent les vieux marabouts d'Agadez en précise certaines parties, mais la plupart des archives furent détruites par les impitoyables Kel-Gress au pillage de Koup-Koup en 1827.

LES KEL-AIR S'EMPARENT DES OASIS DE BILMA ET DE FACHI.

Restés maîtres de la situation, les Kel-Oui ne voulurent plus reconnaître l'autorité du Sultan du Bornou auquel l'Aïr appartenait. Après les premiers démêlés ils avaient un Sultan à lui opposer.

Vers l'an 1.300 un sultan du Bornou dont le nom n'est pas resté (le huitième qui régna avant Lamini mort il y a quatre cents ans), alla en Aïr avec une forte armée de Tebbous et de Béribéris pour y rétablir son autorité.

Ses approvisionnements étaient surtout composés de dattes ; en chacun des endroits où son armée séjourna : Téloua

aux portes d'Agadez, Ingal, Aoudéras, Afassaz, se trouvent aujourd'hui des palmeraies, et la croyance est générale en Aïr que leur origine doit être attribuée aux noyaux de dattes répandus par les Bornouans.

Le siège fut d'abord mis devant Agadez. Le sort des armes fut défavorable aux Touareg malgré une intervention divine qui aurait englouti près de la mosquée les plus belles phalanges des assiégeants (1). Après diverses batailles dans la vallée de Téloua les Kel-Aïr reculèrent vers le nord. Poursuivis de près ils se réfugièrent dans la montagne de Bagazam où ils avaient accumulé d'immenses approvisionnements qui leur permirent de résister pendant trois ans.

Aux pieds de la grande montagne les Bornouans étaient décimés par la faim. Les Kel-Oui ménagèrent les efforts et eurent recours à la ruse. Pour narguer leurs adversaires ils leur envoyèrent quatre belles chamelles après les avoir gavées l'une de blé, l'autre de mil, la troisième de riz, la quatrième de haricots. Selon leurs prévisions, les quatre bêtes furent tuées et mangées. Les guerriers du Bornou, affamés, furent stupéfiés de voir des animaux si bien nourris alors qu'ils ne trouvaient rien à manger. Ils en conclurent que les approvisionnements des Kel-Oui étaient inépuisables.

Découragée, leur armée voulut lever le siège de Bagazam ; la plupart de ses hommes furent dans l'impossibilité de se mettre en route et restèrent prisonniers. Les plus résistants suivirent leur Sultan vers l'est où les Kel-Oui les poursuivirent. L'armée du Bornou fut surprise au puits d'Achégour près de la dune Kastiguéri, alors que son Sultan venait de l'abandonner ; elle ne comprenait que trois à quatre cents hommes à bout de forces qui tombèrent au pouvoir des Kel-Oui. Ceux-ci poussèrent leur poursuite jusqu'à Bilma, s'emparèrent de toute l'oasis saline de Kaouar et y installèrent leurs prisonniers.

Le Sultan vaincu et harcelé ne fit que traverser le pays dans sa fuite vers le Bornou.

(1) Légende de Bayazid rapportée par Foureau et notée plus loin au chapitre XIX (superstitions).

D'Achégour, le Sultan de l'Aïr accompagné de la tribu Kel-Gress des Itessen se dirigea vers Fachi, point connu sous le nom d'oasis d'Agram, à un degré à l'ouest de Bilma.

Les Kel-Aïr, conduits par l'Anastafidet des Kel-Oui, gagnèrent Kaouar et les environs. Les Itessen les rejoignirent bientôt et s'installèrent au village même de Bilma.

Ce fut l'origine historique des droits que les Touareg de l'Aïr ont toujours exercés sur l'oasis du Kaouar. A cette époque la population béribéri et tebbou en était évaluée à sept mille âmes ; elle a diminué de plus de moitié aujourd'hui.

Les Kel-Aïr victorieux répartirent sur les différents villages l'autorité qu'ils ont su y conserver en la laissant pourtant s'atténuer.

Le Sultan et les Itessen ont des droits sur Bilma et Fachi.

L'Anastafidet est le suzerain des chefs Tebbous de Kaouar qui commandent aux villages du Guéous, Algui, Atcialama et Agarmentchitan.

Le Tambari Amazegzel est écouté à Kasbi et à Agarmenmoulli.

Un envoi annuel de cadeaux consacre les droits de suzeraineté. C'est le Sultan d'Agadez et l'Anastafidet qui nomment le Maïna, premier chef de Bilma choisi dans la famille tebbou des Maï.

GUERRE AVEC LE BORNOU.

Bien avant cette guerre les Kel-Oui avaient songé à s'assurer leur subsistance, car l'Aïr, dont la culture était complètement abandonnée, ne donnait plus de produits suffisants.

Dans le double but de s'approvisionner et d'étendre leur domination, ils avaient su établir de bonnes relations avec les zônes haoussas du Démaghérim et du Katséna pays d'origine de leurs bellas.

Ceux-ci avaient regagné le voisinage de leurs anciennes familles, s'y étaient établis et se livraient au profit des Kel-Oui, qui ne les perdaient pas de vue et employaient l'intimi-

dation pour leur assurer le choix des terres et une tranquillité relative, à la culture et à l'élevage malgré l'obstruction des Kel-Gress. Le mouvement caravanier entre Zinder et l'Aïr devint à peu près incessant.

Vers l'an 1765, l'oasis de Bilma ayant demandé à être ravitaillée par achats faits dans le Bornou, les Kel-Oui furent mal reçus sur la rive occidentale du Tchad, la plupart furent massacrés, les autres en furent chassés les mains vides.

La réponse ne se laissa pas attendre. Le Sultan Mohammat-Almoubari organisa en Aïr une forte colonne dont il prit le commandement et se dirigea vers le Bornou. Cette expédition au cours de laquelle les Kel-Férouan firent admirer leur courage, fut toujours victorieuse et arriva jusqu'à Kouka. Elle en revint avec un impôt de guerre de deux mille bœufs et la promesse que le commerce serait libre dans le Bornou pour tous les Touareg ou leurs envoyés.

GUERRE AVEC LE SOKOTO.

Cinq ans plus tard il y eut une guerre pour un fait à peu près semblable, mais plus sérieuse : le Sultan du Sokoto avait fait tuer sept cents Touareg de diverses tribus coupables d'être venus sans autorisation se livrer à des achats sur ses terres.

Faisant taire leurs discordes, Kel-Gress, Kel-Oui et Kel-Férouan se mirent en route pour venger ce massacre. Le pays du Sokoto fut ruiné, son sultan et tous les hommes qui furent pris périrent.

Les Kel-Gress restèrent en partie dans ce pays où ils sont encore et convertirent en bellas beaucoup d'haoussas.

OCCUPATION DU DAMERGOU PAR LES TOUAREG.

Les Ikaskazan ne retournèrent pas tous en Aïr. Leur famille de branche cadette manquait de place et désirait sortir de la tutelle qui lui était imposée. La tribu des Imézoureg,

plus tard suivie par d'autres, jeta son dévolu sur l'Alakos et le Damergou où les Béribéris du Bornou arrivaient à peine.

L'Imézoureg Kayssac circonvint Emoutté, le dernier des chefs Béribéris du Damergou, et s'installa près de lui avec tous les Imézoureg à Garazou. Le fils de Kayssac, Amoumoun sut acquérir une influence telle, qu'à la mort d'Emoutti et malgré de nombreuses hostilités, il reçut le commandement de l'Alakos et du Damergou.

A Amoumoun succéda Aboubaker qui s'établit à Adéramalen et mourut à Téteï. Le fils d'Aboubaker, Moussa, mourut à Adéramalen.

Avec Ouma son successeur, l'occupation du Damergou fit des progrès. Les Béribéris avancèrent avec la fortune des Imézoureg qui se consolidait par leur appui ; ils furent les vassaux très soumis et les auxiliaires précieux de leurs maîtres et connurent avec eux les expéditions heureuses, les coups de main hardis. Le Damergou devint un repaire redouté, et ce renom très mérité, acquis surtout aux dépens des Kel-Oui, lui resta jusqu'après 1901.

Ouma s'installa à Béréré, Assam à Djadjidouna,Ioubaker-Maï-Gari à Chiroua, Tallaha à Sabankafi où il rencontra des Haoussas et l'hostilité de l'Anastafidet déjà installé à Olléloua, Moussa à Tanamari où il fut tué par le sergent Bouthel, Denda à Djadjidouna et à Tanamari dont il fit construire ou améliorer les murs d'enceinte.

LUTTES INTESTINES. — L'ÉCOLE DU PILLAGE.

A ce rapide exposé de luttes extérieures des Kel-Aïr, il reste à ajouter les coups hardis, toujours exécutés aux vives allures du raid, qu'ils échangeaient avec les Taïtoc-Irechchoumen (1) ou Azgueurs du Ahaggar et des environs de Rhât et de Djannet.

Cet échange de visites presque toujours accompagné d'une

(1) Tribu de sang mêlé issue d'un père noble et d'une mère serve.











47. — Types de chefs.

48. — Emissaires de marque.

49. — Guerriers non montés.

50. — Types de chefs.

51. — A Iférouane.

poursuite qui rappelle les conduites célèbres de Grenoble, n'a jamais fait beaucoup de mal ; il a grandi en parasite et fait escorte au commerce tripolitain qui descendait par l'Aïr dans l'Afrique centrale, mais est resté patrimoine de bandes éparses et n'a pu brouiller d'une façon générale les Touareg du nord avec ceux de l'Aïr.

Les commerçants arabes qui avaient surtout à souffrir de ces disputes n'ont pas négligé d'aplanir les difficultés et de faire oublier à leurs convoyeurs les torts réciproques, mais ils ne sont pas parvenus à se lancer en sécurité sur le trajet Rhât-Aïr. Les Turcs installés à Rhât n'exercent aucune influence hors de la ville et nos compatriotes d'In-Salah et d'Ouargla n'arrivent que depuis deux ans à peine à l'inauguration de leurs tournées vers Rhât où parvint pour la première fois en 1904 l'influence de notre politique de Zinder et d'Aïr.

Plus souvent l'Aïr a été visité par les Oulimminden ou les Kel-Gress.

Plus souvent encore les tribus du Sultan se sont battues entre elles quand elles n'ont pas eu l'occasion de luttes dont leur chef sortait toujours rehaussé parce que ses sujets avaient combattu pour lui, pour l'Aïr, pour l'intérêt ou l'honneur communs. Les discordes, les haines qui vont être la cause de leur scission et préparer la ruine du pays, sont venues de ces humeurs batailleuses que personne n'a pu ni n'a su réprimer.

Les Kel-Oui et leur Anastafidet ont eu souvent à soutenir des attaques ; commerçants actifs ils ont su s'enrichir et leurs caravanes ont éveillé des convoitises. Il faut louer à de fort rares exceptions l'esprit égal et tranquille dont ont toujours fait preuve les vingt-sept tribus de leur branche aînée : Kel-Oui, Kel-Tafidet, Azanières.

Les brouillons, les turbulents parmi les administrés de l'Anastafidet ont été chez les Ikaskazan, où nous trouvons les Hoggars et les Kel-Rharous parmi ceux qui ont organisé le rançonnement de l'Aïr. Les Kel-Tamat et les Imézoureg faisaient même besogne dans le Damergou, l'Alakos, le Koutous.

Les Kel-Férouan révélant de plus en plus des tendances

dominatrices, se sont isolés, ont abandonné peu à peu les Sultans et sont devenus leurs ennemis.

Les Kel-Fadeï, Hoggars, Kel-Rharous, dans un mélange d'amis se querellant à l'occasion, se sont chargés d'établir que l'esprit de rapine se généralisait et que les tribus factieuses du Sultan et de l'Anastafidet savaient se rencontrer sur la route des rezzous.

Enfin, pour qu'il n'y eut pas de solution de continuité dans la zône dangereuse que Hoggars et Azgueurs prolongeaient au loin vers le nord de l'Aïr et que, vers le sud, les Imézoureg faisaient arriver aux portes de Zinder, les Tamezguidda, les Ifadalen tenaient les points d'eau du Tégama et imposaient à tout voyageur qui se présentait sans forces de lourdes notes à acquitter.

Somme toute il n'y eut rien eu de plus heureux que les jalousies de métier qui mettaient souvent ces tribus aux mains les unes avec les autres, s'il en eut résulté l'usure réciproque. Mais les forces perdues se récupéraient dans l'action ininterrompue, les exactions s'opposaient à tout commerce et laissaient la faim exciter les mauvais instincts là où la paix eût permis au mil d'arriver en abondance.

Il eût fallu pour tenir dans l'ordre tous ces remuants épris de pillage en égards d'une soi-disant noblesse, une main un peu lourde, une intelligence prévoyant les besoins et dirigeant les mouvements de tous. C'eût été la seule façon d'utiliser ces esprits primesautiers, ces énervés qui ne pouvaient rester en place et pour lesquels l'Aïr était trop étroit, que de les pousser au loin vers le commerce et l'agriculture. Aux tribus plus paisibles mais qui menaçaient de s'avilir au contact de celles qui ne connaissaient de frein à leurs convoitises, ni de juges à leurs forfaits, il eût fallu imposer des règles sévères et obtenir de libre mouvement la garantie des droits essentiels pour eux et leurs pays. Pour réaliser cette force, il eût fallu réaliser un groupement compact, créer et maintenir en Aïr un caractère plus intégral de nationalité.

Cela ne sera pas. L'aptitude nécessaire à l'organisation du bon ordre ne pourra se découvrir. Partout vont se déformer

des familles, des tribus, et se former des dispersions au service de toutes les mauvaises causes.

Le groupe va s'émietter et se perdre, l'individualité se dégrader peu à peu, l'écheveau social s'embrouiller dans des agitations louches et malsaines rendant normale et organisée l'anarchie qui est restée jusqu'à notre arrivée le gouvernement de l'Aïr.

Dans un aperçu de la situation à laquelle nous aura conduit ce malaise, nous verrons jusqu'à quel point est profonde la désorganisation de la race Touareg. Nous pourrons ainsi apprécier que notre politique a été clairvoyante et généreuse lorsqu'elle a apporté sa tutelle à cette race. La direction protectrice que nous lui avons donnée était la seule sauvegarde que les circonstances pussent créer pour écarter les dangers dont elle se menaçait tout en cherchant à nous en rendre les victimes.

CHAPITRE XV

GÉOGRAPHIE.

APERÇU GÉOLOGIQUE.

L'Aïr dont les pâturages utilisés marquent les limites, peut se circonscrire en l'amplifiant un peu dans les méridiens et parallèles indiqués au début du chapitre X.

Dans la plaine dure qu'est le Sahara, dans cette immense mer sablonneuse de dix millions de kilomètres carrés, l'Aïr est jeté comme un îlot, comme un refuge dans la partie la plus dénudée du désert.

Il fait partie de cette ossature qui soulève le Sahara central en prolongeant jusqu'aux confins du Niger et du Tchad les ramifications presque ininterrompues de l'Atlas algérien, suivant un faîtage orienté nord-sud dont la capitale serait le méridien de Paris.

Hors de ces mouvements de surface qui rompent la désespérante monotonie de la plaine arénacée, la vie animale se manifeste plus rarement, l'existence est plus difficile. Et comme en plusieurs endroits ce fond qu'on pourrait appeler le royaume des dunes et des mirages est au-dessous du niveau de la mer, il apparaît comme probable que le fond marin mis au soleil sous le nom de Sahara a été révolutionné par un soulèvement d'une époque assez tardive.

D'autres remarques dans la croûte que nous n'avons pu que voir sans l'étudier (1) appuieront encore l'opinion que les

(1) En avouant mon incompétence pour une étude approfondie de cette nature, je dois déclarer que le temps et les forces me manquaient en Aïr pour l'entreprendre. Ma mission, d'ordre purement politique, n'eut pas le loisir de se transformer. Mais l'honneur d'avoir

phénomènes éruptifs se sont produits dans une phase reculée. Plusieurs des protubérances montagneuses qui composent le massif de l'Aïr, sont constituées par des cônes volcaniques ; l'action érosive des agents atmosphériques a modifié la plupart des appareils cratériformes, mais sans réussir à en effacer complètement l'apparence. On relève des indices volcaniques dans le massif d'Acudéras et dans tout l'Aïr méridional. Leurs déjections très alcalines donnent à cette région un intérêt géologique particulier.

L'éruption des terrains primitifs a laissé des granites dont les blocs sont des amas parfois énormes, rougeâtres ou bleutés, qui apparaissent purs ou injectés de quartz blanc, des manteaux de basalte, des coulées de lave, celles-ci moins élevées et généralement plus étendues, du gneiss, de la pierre ponce et certaines autres variétés volcaniques de feldspath.

Toutes ces formations d'origine ignée ont perdu leur enveloppe sédimentaire par suite de l'érosion ; leurs saillies ont des dômes, des pics élevés et rugueux, des aiguilles décapitées qui furent des cratères.

Les enrochements sédimentaires, plus ou moins terreux, sont rarement cristallins.

On y trouve des schistes argileux et ardoisiers, des calcaires (1), des traces d'anthracite, des grés divers, marnes bariolées, ferrugineux, argiles, craie, gypse, beaucoup de sable ; enfin, dans les bas fonds, des terrains de transport : graviers, limons altérés et vases dont la surface nivelée est presque toujours profondément crevassée par l'action du soleil.

Du soulèvement du Sahara, il reste en Aïr un relief fran-

inventorié la richesse du sol saharien revient à M. Chudeau, professeur de géologie, qui fut envoyé en Aïr où il passa en 1905.

(1) Des échantillons calcaires pris à Tamalarkat et à Tafadek ont été apportés à la Sorbonne.

L'analyse communiquée par M. Chudeau à l'Académie des sciences énonce ainsi leur contenu : *Operculina canalifera* d'Archiac espèce de *Lutitia* de l'Inde, de l'Egypte et de Provence. On le trouve dans les gisements voisins de Tahoua mais son existence en Aïr permet de reporter à trois cents kilomètres plus au nord la limite du Lutitia soudanais.

chement montagneux. Par suite de l'érosion éolienne propre au climat désertique qui paraît n'avoir pas toujours existé, les roches sans cesse dénudées et ameublies se délitent et livrent leurs débris au vent.

L'eau de surface qui manque entièrement aujourd'hui, a tout sapé, tout transporté autrefois, alors qu'elle était un agent très actif de dénudation. Il en est résulté un désordre inextricable de terrains et matériaux transportés, de blocs erratiques qui gisent n'importe où et que le sable couvre et découvre tour à tour.

De part et d'autre de l'arête rocheuse, l'oasis est entourée d'un immense plateau ondulé et sablonneux qui est le prototype des régions désertitiques ; les sources y sont très rares, la végétation nulle ou rigoureusement absente, les conditions aussi défavorables que possible à la vie sédentaire. La faune s'y réduit à quelques reptiles et rares antilopes, dans la flore indigente ne figurent que des plantes buissonneuses ou traçantes.

Le vent règne en maître dans ces régions avoisinantes de l'Aïr et vient de l'est en général. C'est lui qui crée, forme, déplace les dunes suivant le plan ascendant qui tend progressivement à affleurer l'inclinaison de sa direction moyenne. Les dunes (édeyen en tamachek) ont toutes les dimensions et toutes les formes. Tantôt elles sont allongées avec l'arête vive, tantôt tronconiques et évidées sur la face offerte au vent, ou coniques à pente raide, ou basses et arrondies comme des dômes. Leur ensemble a souvent l'aspect d'une mer solidifiée, et les vagues rougeâtres du sable scintillant sous le soleil, produisent un effet terrifiant et magique.

Les régions des dunes sont appelées Ténéré ou Tanzouf (désert) par les Touareg.

OROGRAPHIE ET SITES.

A l'exemple du Sahara dont il fait partie, l'Aïr a également un squelette de roches. L'ensemble de ses éléments s'oriente sensiblement nord-sud et offre la forme d'une botte.

Le talon est figuré par le massif Bagazam, la pointe par la cloison de Tafadek à Agadez, la tige s'élève par Aoudéras et Iférouane jusqu'au massif de Taghazi en suivant le sixième degré de longitude est. Abstraction faite des hauteurs, les terrains sont généralement inclinés vers le sud-ouest. Le massif est formé d'une suite de monts réunis en plusieurs groupes distincts les uns des autres.

Au nord on trouve d'abord Taghazi qui dresse nettement son arrête à 1.100 mètres d'altitude.

Le Timgué qui allonge d'Iférouane à Tintelloust sa chaîne de cinquante kilomètres souvent coupée de ravins abrupts, se fait flanquer au nord par le groupe des monts, Rharous, Orhsane, Agouata, Adesnou, qui ont chacun un millier de mètres de hauteur.

Vers l'ouest, l'Agalel, au sud l'Akelmellan, l'Agalac, le Bilat et l'Aoudéras, se soudent par une suite de cols difficiles à franchir, au massif de Bagazam qui est un des nœuds orographiques les plus importants.

Agadez semble se blottir au fond de la ligne de hauteurs qui va de ses portes à Tafadeck et jusqu'au dôme de Tamalarkat. Contre les vents de l'est, la nature lui a donné les croûtes de Tobayec et de Toureyet. Vers le sud rien ne la protège : le Tégama arrive à son mur d'enceinte par une suite d'ondulations ferrugineuses molles et dénudées.

L'ensemble de ces monts donne au pays un cachet redoutable et d'un pittoresque appréciable. Les innombrables roches ferrugineuses, suroxydées par l'oxygène, produisent dans la journée de forts dégagements de chaleur et ont une tonalité rouge-violet qui attire le regard. A l'aurore et au coucher du soleil, elles ont des colorations très heureuses contrastant avec la brume gris-bleutée qui s'étale partout comme un nuage se posant très bas.

Par son aspect qui tranche si nettement sur les pays environnants, l'Aïr peut être appelé la Suisse du Sahara méridional.

A la saison pluvieuse ses vallées nombreuses, resserrées

comme des compartiments privés, sont agréables et riantes si elles ont de la verdure.

A deux kilomètres d'Agadez vers le nord-est, la vallée de Téloua à partir de la limite de ses plantations de palmiers, possède de splendides décors verdoyants d'août à octobre. Vers Alarhsess on s'y croirait en Orient sur les rives d'un quelconque Mékong.

Le torrent de Tafadek est également à citer. Son lit à pente raide qui ne voit d'autre eau que celle des rares pluies, est envahi par la plus belle flore du pays. Ses méandres se déroulent précipitamment, passent sous des blocs énormes, ne se remettent dans la ligne de plus grande pente que lorsqu'ils y sont contraints par le chaos inextricable de roches aux découpures fantastiques. C'est une des curiosités de l'Aïr.

Au nord-ouest, l'estuaire de Talak où se donnent rendez-vous de nombreuses vallées, est à voir. C'est un vaste cirque très raviné, où l'eau de source est excellente. Les hauteurs qui le circonscrivent vont en s'élevant de plus en plus de l'ouest à l'est et offrent de nombreux repaires qui n'ont jamais été vus par un Européen. Dans la cavité il y aurait une forêt vierge dont la crainte éloignerait les Touareg dit la légende.

Enfin les vallées situées à l'est d'Agadez, tributaires du Téloua et descendant du massif de Bagazam et de Tibayec, sont par réputation les plus belles de l'oasis. La plupart Tintaborak, Tindaouen, Toureyet, Beurkot, Afassaz ont des noms dont l'éthymologie indique des sites agréables.

Mais hors l'hivernage et d'une façon générale, les parures des vallées sont maigres et sans éclat ; l'eau leur fait trop complètement défaut. La fraîcheur, le velours de l'herbe, les pelouses tassées, ne sont nulle part. Pas de torrents qui grondent, ni de cascades, ni de rosées, ni de vapeurs. Les sillages des thalwegs sont dépouillés de tout enjolivement, aussi secs et brûlés que les cimes où s'accrochent les sables. Partout il y a un silence solennel, une végétation chétive qui fait croire à un parc d'enfants où tout s'enchevêtre sans har-

monie. Ces vallées d'Aïr sont faites pour un paysage d'églogue ; elles donnent trop pour nous l'impression d'une nature à part.

Les montagnes sont d'une architecture imposante, mais qui semble avoir été conçue par un artiste inquiet ou inapte à ennoblir gracieusement les saillies. L'ensemble de leurs décors est tourmenté, superposé dans une sarabande de croupes audacieuses qui semblent se faire la courte échelle pour tenter l'assaut du ciel. C'est rustre, encombré, rarement fin. Les pics qui ont voulu s'élever avec quelque sveltesse sont décapités. Les lignes n'ont pas d'harmonie avec les contours, il y a des cassures partout. Le jeu de la nature n'a pas eu de volonté artistique.

Si on s'élève vers les hauteurs, les escalades sont souvent difficiles mais sans danger ni beaucoup d'émotion. On n'y éprouve que l'angoisse des solitudes. Rarement on peut trouver un horizon net. Les cimes et les reliefs semblent avoir souffert de l'usure, le paysage est ridé et n'a pas de jeunesse car tout est brûlé ; l'œil assoiffé cherche une verdure qu'il ne trouve pas.

L'Aïr n'est bon que le soir à partir du moment où le soleil allonge ses rayons obliques, et la nuit. Les décors changent un peu et reposent des longues journées sans nuances et sans douceur.

Cependant quelques coins méritent d'être signalés : la montagne de Bagazam par exemple, dont tous les replis peuvent être visités et cachent des repaires, est plus intéressante que les massifs à pic dans lesquels on ne peut pénétrer.

L'adjudant Sujol et le sergent Deret ont fait une reconnaissance détaillée du versant sud-est du Bagazam, en y accédant par les vallées de Beurkot et de Tchanodis, et en ont rapporté les renseignements suivants (1): On sort de la vallée en s'élevant par une montée très pénible sur une première terrasse d'où les vues ne peuvent encore s'étendre dans

(1) Mai 1905.

la direction de marche. Par une autre rampe de trois à quatre cents mètres en zigs-zags, on débouche sur un second plateau, à Tédara, où se trouve une magnifique palmeraie et un puits abondant. Deux cases en argile et en pierre servant de magasins, contiennent un millier de charges de mil, dattes ou sel.

A cinq cents mètres de Tédara on trouve la tranchée qui conduit à Elnoulli, car Bagazam n'est que le nom de la montagne ; dans l'ensemble des campements et des villages aucune agglomération ne s'appelle Bagazam.

La tranchée est orientée vers le nord-ouest et a cent mètres de largeur en moyenne. Elle est trop en pente et encombrée de blocs rocheux pour que la marche des animaux soit possible ; il est donc ailleurs une meilleure piste puisqu'il y a des chameaux et des ânes à Elnoulli.

En quittant Tédara, on franchit un lit de torrent où émergent des blocs de granit. On attaque ensuite l'ascension qui est très rude. Au bout d'une demi-heure on trouve une source dont l'eau coule pendant quelques mètres puis se perd dans les roches. Comme dans un paysage japonais, on s'élève encore en escaladant des pierres qui forment un grand escalier. Une heure après la source on trouve le petit village d'Arlabadaba, formé de huit cases en argile, disséminées sur de petites plates-formes près de quelques palmiers ; l'espace avoisinant les constructions est garni de jardins cultivés où poussent l'aubergine, l'oignon, le gombo, et des plantes indigènes ; on y remarque même quelques citronniers.

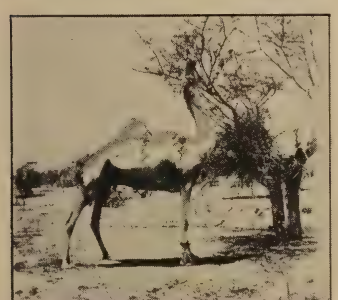
La montée continue encore par trois pénibles bonds accédant à des paliers. Puis on débouche dans un cirque d'environ trois cents mètres de largeur, abondamment vert ; on le traverse et après avoir marché sur un terrain plat et encombré d'énormes blocs granitiques, on atteint un deuxième cirque de quatre à cinq cents mètres de rayon, où est construit le village d'Elnoulli. Les maisons sont grandes et dans le goût des habitations Peulhs avec un dôme central recouvert d'argile ; à côté il y a des paillottes. Des approvisionne-















52-58. — Dans l'Aïr.

ments considérables de mil, sel, pistaches et dattes sont rassemblés dans des constructions en pierre.

Vers l'ouest, à deux cents mètres d'Elnoulli, se trouvent les petits groupements qui ont noms Akari, Akokaï et Tassassat, cent cinquante cases en tout environ.

Les jardins, les palmiers, l'eau, les citronniers se trouvent partout.

Cette description démontre à quelles découvertes on peut s'attendre dans les montagnes habitées dont le Bagazam est le type. La tribu des Iguedmaouen, très commerçante et courageuse, possède les villages dont nous venons de parler. Les terrains qui leur permettent des cultures faites par les serviteurs haoussas emmenés du sud ou par des prisonniers divers, sont des dépôts sédimentaires accumulés dans les entonnoirs des roches par tous les agents de dénudation qui ont agi sur les hauteurs.

Le Timgué contient aussi quelques refuges intimes dans le genre de celui d'Elnoulli.

En dehors des montagnes les parcours sont souvent très difficiles. Le dos d'âne caillouteux, le col où chameaux et chevaux n'atteignent que par de véritables tours de force et des prodiges d'équilibre, les couloirs resserrés, les moutonnements de blocs multiformes, ne permettent pas toujours la marche pendant la nuit.

Les vallées très resserrées, ayant une certaine fertilité par suite des alluvions qui s'y sont entassés, sont en général des alignements de végétation qui tranchent sur le nu désolé de l'horizon. On passe sans transition d'un thalweg ombré à une croupe ferrugineuse, à une plaine impitoyablement nue et inquiétée par le vent. Et ce contraste n'est pas sans intérêt dans ce pays où tout a soif. On finit par croire que tout se ressemble et ont est frappé par la beauté du désert qui tient uniquement dans son horreur désertique. Aussi n'oublie-t-on pas les coins privilégiés qui ont source et ombre ; on s'y attarde, on y revient pour sentir un peu moins fort le soleil qui dévore.

Hydrographie.

Tout le système hydrographique de l'Aïr se rattache au bassin du Niger. L'eau du massif était autrefois rassemblée par l'oued d'Iférouane ou Arhazar (1) qui la conduisait au fleuve en devenant plus au sud le Dallol Bárminda.

La plus grande partie des thalwegs issus de l'Aïr et conservés à l'état de sillons parfaitement tracés émergent vers l'ouest. Cela tient surtout à la disposition inclinée du sol.

Vers l'est les vallées prennent aussi la direction de l'occident après avoir décrit des courbes qui ramènent leurs cours parallèles dans le Tégama où on les coupe en allant du Damergou à l'Aïr et réciproquement. Mais les lits de ces vallées n'ont pas maintenu leurs excavations.

Un long travail de désagrégation s'est produit sous l'action mécanique des agents extérieurs qui a causé une certaine perturbation dans les vestiges du régime des eaux. Sous l'émiettement général des roches et la poussée des vents, tout ce qui n'est pas une arête solide et très saillante tend à se niveler. Comme le vent régnant vient de l'est, les montagnes d'Aïr ont protégé les vallées de leur versant occidental et c'est la raison pour laquelle leur mécanisme est resté à la surface plus accusé que sur le versant oriental.

Si les eaux n'ont plus aucune part dans le relief qui se modifie tous les jours en développant l'étendue désertique, il n'en fut pas toujours ainsi. Les vallées sont si nombreuses, leurs sinuosités ont mordu si profondément dans le vif des roches pour y tailler les falaises à pic qu'étaient souvent leurs rives, qu'elles ont connu nécessairement autrefois un débit généreux. L'Aïr était à ce moment un pays boisé et verdoyant. Mais l'arboriculture n'ayant jamais été connue des nomades qu'apporta l'invasion touareg, la plupart des essences furent vite ruinées ; la coutume des incendies annuels aida encore à la dévastation générale. Soumise à la dé-

(1) Arhazar veut dire : grande vallée, rivière importante.

nudation de ses parties montagneuses par l'action chimique, les eaux fluviales et les intempéries, de ses plaines par les êtres organisés, la terre n'eût plus les moyens de retenir les eaux. L'évaporation, progressivement augmentée par les élargissements des cours d'eau dont les berges n'étaient plus fixées par les arbres et dont les fonds s'exhaussaient sans cesse par des apports sédimentaires, cessa d'influencer l'état hygrométrique. La pluie manquant peu à peu jusqu'à devenir l'exception — il pleut en Aïr cinq fois par an en moyenne — la terre fut infécondée et la végétation disparaissait en même temps que les effritements granitiques et gréseux assurés par le jeu mécanique des saisons, étendaient partout leur couverture de sable.

Le Sahara marche vers le sud à pas de géant, et le phénomène qui troubla les conditions climatériques de l'Aïr peu après l'arrivée de ses premiers habitants, se manifeste de nos jours avec la même intensité et les mêmes causes. L'Azaoua est entièrement dénudé entre le 16e et le 17e degré. Le Damergou n'est qu'une pelade bonne à peine pour la culture du mil sous condition d'un minimum de pluies. Presque toute la région française qui limite la Nigéria est corrodée par le sable envahissant. Pour y résister il eût fallu des pluies équatoriales.

La couche de sable est généralement épaisse ; en certains endroits elle dépasse soixante-dix mètres et s'oppose au forage des puits. L'absorption avant même que la moindre évaporation ne se soit produite, ne permet pas aux thalwegs de profiter des ondées. Les précipitations n'étant dues qu'à des orages, ne donnent que de l'eau d'infiltration ; les courants de surface s'établissent à peine pendant la durée de la tornade ; une pluie fine ne formerait pas le moindre suintement, elle serait bue aussitôt.

Sauf dans quelques montagnes, il n'y a pas de sources jaillissantes. Il faut faire exception pour les « Téguidda (1) »

(1) Veines d'eau douce ou saumâtre qui percent en plusieurs endroits de la couche terrestre.

qui ont en général des sources salées bavant sur les roches et y déposant leurs résidus alcalins et des sources d'eau douce dont le débit est plus grand.

Téguidda N'Adrar (1) a en plus grande quantité de l'eau potable ; ses sources sont en bas d'une croûte gréseuse.

Téguidda N'Tagueï (2) élève ses palmiers et ses réservoirs dans une plaine de sable durci, parfaitement nue et nivelée ; son relief est celui d'un mamelon très ordinaire, mais il se profile si bien, qu'il se voit de loin de quelque côté qu'on l'approche.

Téguidda-les-Salines (3) n'a que des sources saumâtres. A Guélélé ou Toungoubéré la mousse blanchâtre dont elle recouvre ses affleurements se répand sur de grandes étendues. A Azeïlic il y a de l'eau douce et salée. A Bourgoumouten les sources salées sont riches (4) et n'exsudent pas d'une croûte rocheuse.

Elles forment un groupement de petits réservoirs dans de l'argile et leur exploitation (5) est poussée d'une façon méthodique mais malheureusement entravée par de continuels

(1) N'Adrar veut dire : de la montagne.

(2) N'Tagueï veut dire : des palmiers.

(3) Téguidda-les-Salines, ainsi désigné pour reconnaître ce centre important de commerce et de désordre.

(4) Azeïlic, seul point d'eau douce dans cette région, est à seize kilomètres de Bourgoumouten. Les sauniers vont rarement y chercher de l'eau. Ils supportent l'eau salée qui possède un dépôt de 4 grammes par litre, mais boivent très souvent. Leur séjour à Téguidda est de un mois environ et constitue une cure pénible. Ils descendent ensuite à Ingal et d'autres associés ou membres de leurs familles vont les remplacer à la fabrication du sel

L'eau de Téguidda est très réputée pour le bien qu'elle fait aux animaux. On peut estimer, d'après les expériences locales, que l'homme, le cheval, le chien arrivent à se désaltérer avec de l'eau mélangée de sel dans la proportion extrême de 4/1000e. Le chameau, l'âne, le bœuf supportent jusqu'au double de cette proportion de sel. Les moins difficiles en tolèrent même neuf grammes par litre d'eau.

(5) L'ensemble des sources est protégé des vues extérieures et du vent par une butte circulaire. Dans le cirque ainsi obtenu, des sauniers ont disposé leurs chantiers de telle façon que l'eau ait toujours assez de pente pour s'écouler lentement dans une suite de bassins rectangulaires, à fond plat et très propres qui sont tout simplement

pillages. Chaque source appartient à une famille d'Ingal (4) qui vient préparer à Bourgoumouten les tablettes de sel que Kel-Gress et Oulimminden transitent vers le Sokoto.

Fagoschia, Araten, Beïnabou Tchilisda ont encore des sources saumâtres.

Tafadeck a des sources thermo-minérales-alcalines.

Il y a également des points appelés « gaouen » où l'eau se trouve en permanence dans le sable et près du sol.

Généralement l'eau s'accumule et séjourne dans les cavités du sol, où se remarquent presque toujours des palmiers ou une végétation relativement abondante.

La nappe d'eau souterraine est à des profondeurs variables, mais à en juger par celles des puits, ne dépasse guère trente mètres dans l'intérieur de l'Aïr.

N'y aurait-il en sous-sol, des eaux de translation qui suivraient les sinuosités hydrographiques de la croûte, puisque les forages fructueusement faits le sont en presque totalité dans des thalwegs ? Il y aurait emmagasinement d'eau dans les strates argileuses qui enveloppent avec une certaine imperméabilité les vallées d'érosion peu à peu recouvertes de sable. Dans ce cas, les artères aqueuses qui nourrissent les sources, attestent par celles-ci que leur abondance est irrégulière et que leur débit atteint l'épuisement lorsqu'il n'est revivifié par l'eau de pluie.

l'image réduite des marais salants Chaque source est captée par un tube en bois ou terre cuite qui est bouché quand les bassins sont remplis d'eau. Le sel s'obtient par évaporation. Afin d'obtenir une croûte plus consistante on saupoudre l'eau de poussière argileuse qui reste liée au sel. Dès que la première évaporation s'est produite, on recommence l'irrigation des bassins et l'opération continue jusqu'à ce que la tablette obtenue ait environ cinq centimètres d'épaisseur. Les dimensions moyennes sont de quatre-vingt-dix centimètres de longueur et quarante centimètres de largeur. Une tablette s'obtient généralement en quatre évaporations et en quatre jours.

Le sel de Téguidda qui a son entrepôt à Ingal est très apprécié.

(1) Les sauniers de Bourgoumouten ont des cases en argile originales par le seul orifice qu'elles ont ; les surprises sont si redoutées qu'ils se terrent comme des troglodytes dans leurs refuges où il n'est possible d'entrer qu'en rampant.

Les vallées ont gardé en Aïr la désignation haoussa de Kori. L'oued s'entend des Koris principaux dont les autres sont tributaires.

L'oued d'Arhazar, qui draine l'eau de l'Aïr ne reçoit en propre que les vallées de sa région originelle d'Arhazar. Dans sa marche vers le sud-ouest, il reçoit par des oueds principaux qui ont leurs bassins distincts toute l'eau des différents massifs.

Chacun de ces oueds rayonne vers les montagnes et les pénètre par un éventail serré de ravins plus ou moins importants dont les sinuosités sont très capricieuses.

Du nord au sud les principaux sont : l'oued Talak qui par les koris Ikou, In-Aouan, Talent N'Basser, Zoulalet, Tadouna et leurs affluents, reçoit les eaux de la ligne de monts qui va de Tinaddamina à Aggaten par Agalel et Tagueï.

L'oued Sékarat qui descend par ses nombreuses antennes des massifs d'Aggaten, Diguellan, Bila, Aoudéras.

L'oued Ingal qui rayonne dans la région sans relief d'Ingal.

L'oued Téloua, le plus important par l'étendue que couvrent tous ses affluents. Il tient le fond de la plaine d'Agadez, encore peu grossi et n'amenant que ses propres ressources depuis le mont Tiddikaten où il prend sa source. Aux environs d'Assaouas, sur la route d'Ingal, alors que des rides sans importance l'infléchissent vers le sud, il reçoit sur la rive droite, par le Gofat, le Tintabesgui et le Tciagozéré toutes les eaux de la chaîne Tafadek-Agadez. Plus au sud sur la rive gauche, le Tintaborak et le Toureyet lui apportent toutes celles qu'ils ont rassemblées depuis le massif de Bagazam et de Tibayec jusqu'aux environs d'Agadez.

Le Beurkot grossi de l'Afassaz, le Ténéré, l'Azioua, l'Azanières qui accusent par l'amorçage de leur parcours une direction orientée vers l'est, se perdent dans les sables.

Avec un système hydrographique aussi complet, on peut présumer que l'Aïr a été un pays fertile dont l'apport en eau se faisait sentir dans le Niger.

Peut-on s'imaginer ce que serait ce sol inexploitable, si les sillons à sec de ses rivières roulaient de l'eau et fécondaient les environs ? La nature hélas semble avoir amoncellé toute son ingratitude sur le Sahara ; il est probable que jamais elle ne pourra réparer les torts qu'elle lui a causés par sa défaveur séculaire.

Minéraux.

Les ressources minérales de l'Aïr sont encore problématiques et il serait de toute importance, pour avoir une opinion définitive sur ce pays montagneux, que l'on fût fixé sur ce sujet.

Les gisements métalliques sont inconnus.

Seul le minerai de fer (tazoli) est abondant mais personne ne songe à l'exploiter. Les forgerons ne sont cependant pas rares dans la domesticité des tribus, mais l'extraction ni la préparation du tazoli ne sont connues. Des ouvriers mandés du Damergou en 1904 pour répandre cet art, ne trouvèrent personne pour les aider, malgré de sérieux encouragements pécuniaires. Les forgerons d'Aïr sont trop paresseux ; ils ne font que des réparations et leur outillage sommaire ne leur permet rien de mieux. Les lances, sabres et autres objets de fer ou d'acier viennent de Tripolitaine ou de Kano.

L'or (owak) est inconnu. Il y a une cinquantaine d'années et plus,alors que le pays était plus tranquille,des marchands venaient de Tombouctou avec de l'or en poudre et en lingots impurs, pour acheter des captifs, des chameaux, des rhâlas, etc... Mais les routes ne sont plus fréquentées et l'or a totalement disparu de la circulation. La vue d'une pièce d'or produit une surprise ; on croit que c'est du cuivre et ceux qui ont de la monnaie d'argent croiraient perdre beaucoup s'ils l'échangeaient unité pour unité contre des pièces d'or de même grosseur. De vieilles archives indiquent de l'or en paillettes dans la région de Téguidda-les-Salines, cette assertion n'est formulée par aucun vivant.

L'argent (azourouf) n'a pas de gisements connus. Comme monnaie il n'est pas très apprécié sauf à Agadez où notre présence en a fait comprendre la valeur. La plupart des ventes se paient surtout avec des échanges. Les Anglais répandent à Kano et à Tripoli des thalers frappés à l'effigie de Marie-Thérèse ; malgré que la valeur approximative de cette pièce ne soit que de 3 fr. 70, les Touareg jugeant par simple comparaison de dimensions, l'échangent volontierss contre notre pièce de cinq francs. D'autre part ils n'apprécient pas la monnaie divisionnaire ; les écus sont fondus par d'inhabiles orfèvres pour en faire des bagues, des bracelets, des boucles d'oreilles, des chaînettes, etc... Mais la croyance générale est que les pièces de 2 fr. et de 1 fr. ne pourraient également s'employer et il n'est pas rare que pour acheter des pièces de cinq francs il soit offert à Agadez, six, sept et même huit francs.

Le cuivre (elkezan) est peu employé et provient de l'importation. Les femmes nobles ont adopté la mode des femmes haousas et se mettent comme elles de gros anneaux au bas des jambes. Ces entraves grossières viennent du sud. Des Arabes convoient du cuivre sous toutes ses formes de Tripolitaine ou de Kano ; en 1905 il en est un qui venant de Kano vendit à Agadez onze mille étuis de cartouches anglaises contre trois beaux chameaux en pleine force.

Le plomb (derma) est peu employé, les fusils étant rares et sans usage habituel. Celui qui se rencontre sous forme de balles ou de plomb est de provenance européenne.

On trouve à Iddakan (tout près de Timia) des pierres précieuses (amassak N'assak) qui se broient et donnent une poudre noirâtre dont les Touareg, hommes et femmes, se servent pour noircir leurs cils et sourcils. Cette poudre se vend très cher. Les indigènes croient que l'amassak N'assak contient de l'or et de l'argent et qu'elle recèle de riches gisements. Les personnes âgées ont d'ailleurs la croyance que leurs montagnes recèlent un riche sous-sol.

Il n'y a jamais été fait de fouilles et on ne peut donner encore d'indices sérieux.

Les Touareg portent à chaque bras, au-dessus du coude, un ou deux bracelets (aouéki) en pierre fine, dure, brune ou tachetée, qui est sans doute une serpentine. On trouve ces pierres à Gofat, près d'Agadez ; brutes elles valent un mouton. Les bracelets s'obtiennent en limant ; les résidus s'emploient pour faire certains médicaments.

Le sel abonde dans le sous-sol comme en attestent les sources saumâtres. Le natron existe un peu partout, soit dans les eaux à l'état de dissolution, soit en efflorescences dans la région d'Aoudéras. Nous avons vu un peu plus haut (page 137) comment se prépare et se livre au commerce le sel de Téguidda, le seul dont l'exploitation soit notable. A Tchilisda, Bideï, Tchinir, Araten, il existe des conglomérats magnésiens d'où l'on extrait des pierres qui, une fois broyées, sont vendues sous le nom de sel de Ara. Il fait l'objet d'un petit commerce et n'est destiné qu'aux animaux ; les chameaux en sont particulièrement friands.

La pierre ponce, l'ardoise se trouvent à Tafadek ; la pierre meulière à Bagazam et à Timia, le gypse à Tafadek et à Beurkot, le calcaire à Tafadek et à Tamalarkat, la craie à Agadez à l'entrée sud du village.

L'argile n'est pas rare. Elle n'est utilisée que pour faire des poteries qu'à Agadez.

Flore.

Pour des raisons qui ont été étudiées plus haut, la flore d'Aïr a perdu de nombreuses essences. Il ne lui reste aujourd'hui que ses plus robustes, celles qui ont pu supporter le climat saharien. Pauvre au-delà de toute expression elle réussit cependant, en certains points, à enlever l'apparence de stérilité. Les vallées accaparent ce qu'elle a de plus beau (1).

L'aridité incontestable du sol n'empêche pas qu'en des ravins boisés, en des bas-fonds où la végétation lutte avec

(1) Iférouane se traduit par : Vallée plantée de beaucoup d'arbres.

avantage contre les conditions climatériques les plus défavorables, il y aurait possibilité de tenter avec fruit quelques cultures. Le Damergou est le même pays que l'Aïr, il est en butte aux mêmes intempéries, à la même température torride, et ne reçoit pas plus d'eau ; mais ses habitants sont laborieux, ils cultivent et récoltent.

Les Kel-Aïr se contentent de faire l'élevage que leur permettent la végétation herbacée et les voyages conseillés par leur humeur vagabonde. Leur bien-être est suffisant et aucun d'eux ne songe à l'augmenter par un labeur quelconque. Leurs pères ne cultivaient pas, pourquoi ne pas les imiter ? C'est si simple de vivre quand on ne se crée pas de besoins. Les palmeraies qui ont survécu ne sont-elles pas là pour donner sans travail à chaque été une récolte de dattes ? Bon an, mal an les caravanes ne donnent-elles pas aussi de petits bénéfices ?

Ainsi raisonnent la plupart. Il est de fait qu'en dehors des jardins d'Agadez, Aoudéras, Bagazam, Agalel et Iférouane, personne ne s'occupe des soins de la terre.

La classification suivante des arbres, des herbes fouragères, des cultures potagères est très incomplète. Elle ne contient que les types principaux de chaque espèce, les plus communs surtout.

Dans l'ordre de leurs dimensions on remarque les arbres suivants :

Abisgua qui atteint de grandes proportions. C'est le chêne du Sahara. Les feuilles sont un aliment pour les chevaux. Les graines, petites et rondes, donnent après macération dans l'eau, une espèce de vin noirâtre et rafraîchissant.

Ressagar (kandélé en haoussa) grand arbre de Beurkot ; ressemble un peu aussi au chêne, mais au lieu de glands il donne des ramilles de piquants.

Palmier (1) atteint jusqu'à quinze mètres de hauteur. Tronc fort et étroit, cylindrique en général, renflé quelquefois au

(1) Des notes égarées m'obligent à ne pas écrire le nom tamachek des arbres ou plantes qui ont une désignation française.

milieu comme un fuseau. Les dattes sont de bonne qualité. Les palmes donnent des noyaux très recherchés par les bergers.

Palmier-doum, mêmes dimensions que le précédent, mais le bois plus dur est de forme plus régulière et donne pour les constructions des portées utilisables qui atteignent quelquefois dix et douze mètres. Les deux branches de la fourche font souvent de bons soliveaux. On ne trouve pas de palmiers-doum au nord d'Iférouane.

Fersik, espèce de tamarinier au bois droit, jaune et résistant ; s'emploie pour façonner des montures de rhâla, de bât ou divers ustensiles tels que cuillers et écuelles. La fleur s'emploie pour plusieurs remèdes. Le fersik est rare.

Adjer, gros arbre noueux avec peu de branches, ses feuilles, petites et toujours vertes, ressemblent à celles du fusain. Il donne des fruits menus et noirâtres, un peu amers qui rappellent les olives.

Absek, acacia tordu dont les branches portent des cosses semblables à des haricots verts ; les graines (amelladja) sont excellentes pour les chameaux. L'absek atteint jusqu'à six mètres de hauteur, son branchage est étendu.

Tamat, autre accacia plus petit que le précédent, écorce plus grasse et plantée de petits piquants. Les fleurs sont jaunes et ont une odeur très fine (1). Les feuilles du tamat sont petites comme celles du persil ; les branches sont hérissées de piquants. Branches, fleurs, feuilles et piquants font les délices des chameaux.

Tattjert, acacia difforme à épines blanches et presque sans branches.

Tigatt, espèce de saule pleureur qui se voit fréquemment dans le voisinage des puits.

Ambar dont la feuille et l'écorce ressemblent à celle du noyer.

(1) Les fleurs de tamat sont employées pour bourrer des oreillers en peau tannée ; l'odeur qu'elles dégagent est souveraine contre les névralgies au dire des Touareg et prédispose au bon sommeil.

Gabora ou Téborak, bois dur que les termites n'attaquent pas. Donne un fruit à gros noyau fort peu savoureux.

Tarhak et Tellokat, deux espèces d'eucalyptus presque semblables, rares, au bois dur, dont les petits fruits rougeâtres ne sont pas désagréables. L'un et l'autre atteignent jusqu'à dix mètres de hauteur.

Abazenga, épineux à feuilles toujours vertes ; pousse en touffes jusqu'à une certaine hauteur.

Alsanki, arbuste toujours vert.

Tadent dont les feuilles ne sont pas mangées par les animaux.

Difféla, laurier-rose dangereux pour les animaux qui le broutent.

Abaka, arbrisseau épineux ; beaucoup de branches ; pousse vite et fait de bonnes clôtures.

Citronnier, rare ; n'a été vu qu'à Bagazam.

Jujubier, rare, se trouve dans quelques jardins.

Euphorbiacées de diverses apparences.

Arekkad, forte liane qui s'attache aux grands arbres comme le lierre.

Rhamel, autre grimpant.

Parmi les herbes, il faut citer le Korhatan, Aslak, Arhassou, tamouz, hàd, ana, mrokba, toute une variété de piloselles, de graminées et de plantes médicinales dont les plus recherchées poussent au flanc des montagnes dans les endroits ferrugineux les plus arides si les eaux y ont creusé la moindre rigole.

Lorsqu'ils n'ont pas de graminées les chevaux se nourrissent mal. Le chameau, le bœuf, l'âne, se contentent des feuilles ou écorces d'arbres.

Les uns et les autres meurent s'il leur arrive de manger des liserons ; il s'en trouve abondamment dans les lits des cours d'eau, notamment près d'Agadez dans le Téloua. Les animaux sont d'autant plus tentés d'aller les brouter, que ces liserons conservent une verdure étonnante au milieu des espaces dénudés où toute autre végétation est morte ; leurs guir-













59. — Cheval Bagazam.

60. — Vautour de l'Afrique centrale.

61. — Azbin, lionceau trouvé aux environs d'Agadez (V. note p. 149).

62. — Environs d'Ingal.

63-64. — Campements pendant une tournée de police.

landes s'enroulent coquettement dans une profusion de fleurs pareilles à des entonnoirs multicolores.

Les jardins sont rares. Ceux d'Iférouane et d'Alarhsess, aux portes d'Agadez, sont les mieux tenus. On y remarque en faibles quantités: mil, maïs, sorgho, blé, (tinzin), orge (cheïr), coton (k'ton), tabac (taba), oignons (el'bèchir), tomates, gombos, citrouilles, carottes, concombres, piments, toute une variété d'excellents haricots indigènes, des plantes rampantes à goût acide comme l'oseille.

On s'accorde pour dire que les carottes ne sont cultivées que depuis 1900 et c'est à Foureau qu'on doit d'avoir connu cette ombellifère. L'explorateur avait des graines et les distribuait aux rares jardiniers qu'il trouvait dans le Sahara.

Les deux grandes cultures potagères successives d'Agadez sont aujourd'hui l'oignon et la carotte ; on emplit de leur semis toutes les planches cultivées.

Les autres produits font le remplissage des coins ou les bordures des allées.

Les jardiniers indigènes ont un certain entendement de leur métier. Ils binent fortement la terre mais ignorent la fumure et se contentent de répandre tous les ans les cendres provenant de la combustion des herbes.

Leurs jardins sont bien placés quant au terrain. Ils manquent d'ombre cependant. Les sources sont voisines, l'eau est montée par une bascule et l'arrosage se fait par irrigation, en douceur, l'eau coulant par une canalisation très appropriée, à pente douce, qui divise les cultures en carrés ou rectangles réguliers comme des damiers.

Toute la palmeraie d'Alarhsess a été cultivée il y a peu de temps ; les pillages ont découragé les Songrhay qui s'occupaient de ces travaux. En 1904 ils se sont remis à défricher ; des puits ont été creusés à Tanout par les soins de l'occupation française, des encouragements pécuniaires distribués ainsi que des graines et des conseils pratiques. En outre des productions potagères énumérées plus haut, il doit y avoir aujourd'hui à Agadez des melons, choux, navets, petits pois, aubergines, salades diverses.

La culture des fleurs n'est pas pratiquée. On remarque cependant dans les clôtures des jardins où il arrive un peu d'humidité grâce à l'arrosage, des hélianthèmes et toute une variété de fleurs jaunes sur les tiges desquelles se donnent rendez-vous des multitudes de petits oiseaux.

Faune.

La faune domestique que nous allons tout d'abord examiner a été l'objet d'un dénombrement approximatif au chapitre XIII en tant que chameaux, chevaux, bœufs, moutons et chèvres.

Les troupeaux constituent la principale richesse des tribus. Aussi l'élevage y est-il pratiqué avec beaucoup de soins.

La transhumance, les divers déplacements, les séjours en n'importe quel endroit sont motivés par les besoins des animaux.

Le chameau est le principal signe révélateur de l'avoir. On dit pour évaluer la fortune d'une famille, d'une tribu : elle a tant de chameaux.

Les chevaux, d'ailleurs rares, sont un luxe à part. Les troupeaux de bêtes à cornes, les moutons les chèvres sont destinés à donner la viande de boucherie et le laitage ; mais on ne les montre ni ne s'en encombre en route que très rarement.

La seule chose qui compte vis-à-vis de l'opinion publique c'est, répétons-le, le coursier ou le chameau porteur avec lesquels la tribu fait bonne figure dans un rezzou ou dans une caravane.

Parmi les animaux domestiques remarquons :

Le chameau (Djimel) si c'est une bête de somme, méhari, si c'est la monture habituelle (le pluriel de méhari est méhara). Les femelles sont surtout réservées pour la reproduction ; mais ce n'est pas une règle fixe, on les monte également ou on les charge et, si elles ne sont pas suivies de leur chamelon, elles donnent leur lait aux nomades. Les chameaux d'Aïr sont réputés pour leur résistance ; les Touareg

disent qu'on n'en trouverait pas, dans une autre race, pour faire aussi courageusement la traversée de l'Aïr à Fachi et à Bilma. Ils ne peuvent cependant pas aller vers le Niger, pas plus que les chameaux riverains du fleuve ne peuvent aller dans l'Aïr sans y subir une forte déperdition.

Le cheval (Aïss) est relativement rare mais d'excellente qualité. Les Touareg l'habituent dès le jeune âge à ne boire que tous les deux jours et en font ainsi un coursier entraîné pour le parcours des régions désertiques. La jument s'appelle Tibajat.

L'élevage est mal compris en ce sens que les croisements sont livrés au hasard. On ne cherche pas à purifier ni à affiner les races. Il en est cependant une qui est tenue en haute appréciation, celle dite « Bagazam » ; c'est au siège de Bagazam que des chevaux de cette espèce donnèrent des preuves de vitesse et de résistance qui sont restées les caractéristiques de leurs descendants. Le cheval Bagazam est petit, en général bien roulé, fin et musclé. Il est vendu jusqu'à trente chameaux, soit six à sept mille francs si on donne un chiffre moyen à la valeur du chameau.

Le dressage du cheval est mal fait aussi. On le monte trop petit en lui mettant une selle qui le blesse le plus souvent et un mors brutal qui le rend rétif. La manie des fantasias préside à ce dressage sans méthode et que l'on croit suffisant quand le cheval lancé au galop rapide s'arrête instantanément en se cabrant, au risque de se casser les reins ou de se renverser sur son cavalier.

L'âne (Eyrat) n'est pas rare. Il est de grosseur moyenne, courageux, résistant et sobre. C'est une bête laborieuse et tranquille qui rend beaucoup de services et mérite une mention à part. Comme le chameau il travaille jusqu'à son dernier souffle et peut donner un long effort sans boire. En toute saison des ânes circulent dans le Tégama qui ne boivent qu'une fois dans un parcours de trois cents kilomètres.

Le bœuf (isso) est bien en chair ; il a de longues cornes en général, une bosse sur le cou et une taille moyenne. Sa domestication est complète mais il n'en est guère fait usage

pour le portage. La vache (tissot) n'a pas de bosse. Sa taille est comme celle du bœuf ; elle n'a pas beaucoup de lait.

Le veau (illoukin) n'est pas abattu pour la consommation ; on ne mange que les bœufs dont le développement est achevé.

Le mouton (iârav) n'a pas de laine ; son poil noir, blanc ou fauve, est plus fin et plus court que celui de la chèvre. La brebis (tiberli) et l'agneau (akrout) vivent en commun avec les chèvres mais sont beaucoup moins nombreux. Les uns et les autres alimentent la boucherie.

La chèvre (tersi) est noire ou blanche en général. Son poil est long ; il est utilisé pour matelasser les selles et les bâts.

Le chien (eïd) est d'une race à part qui ne se trouve qu'en Aïr ; ce n'est ni le slougui, ni le chien de chasse, ni le chien de berger mais il semble mâtiné de toutes ces races. Il n'est pas caressant et n'aime pas à être caressé ; très défiant, craignant toujours d'être battu, il ne s'approche de son maître que lorsqu'il a faim, mais il fait bonne garde autour de lui.

Le chat n'est pas connu parmi les animaux domestiques.

Il n'y a pas non plus d'autruches dans la volatile de basse-cour ; les pintades y sont très rares et d'origine haoussa, de même que les dindons.

La poule (caza, comme en haoussa) est chétive.

Le pigeon (tibara) abonde.

La faune sauvage surtout la famille des grands carnassiers n'a pas beaucoup de représentants ; la soif les chasse vers des pays plus cléments.

Les montagnes de Timgué et de Bagazam ont cependant la réputation de nourrir des lions, mais aucun vivant n'en a vus. En mars 1905 une caravane trouva au puits de Taguedoufat deux jeunes lionceaux nés à peine depuis quelques jours ; la mère affolée de soif et attirée par l'eau qui n'est qu'à quatre mètres au fond de la large excavation, avait sauté dans le puits et s'y était noyée. Les deux lionceaux avaient été emmenés et l'un d'eux fut offert au résident de France à Agadez (1). C'est le seul qu'il nous ait été donné de voir en Aïr.

(1) Le lionceau baptisé Azbin, fut offert au commandant Gadel à

Le renard (korhal) se voit quelquefois ; il est chassé pour sa peau qui est employée à l'état brut comme tapis de selle par les chefs. Les fourrures n'entrent en rien dans les costumes des Touareg.

L'hyène (archidel) et le chacal (Ebagui) sont plus communs ; ils se suivent en général, rôdent autour des troupeaux et des campements et font entendre la nuit des miaulements interminables, surtout quand il y a de la lune. Ils sont chassés au même titre que le renard, ainsi que le chat-tigre (tirhess) qui est d'ailleurs très rare.

Il y a aussi des singes dans toutes les montagnes, mais en petit nombre, ils sont noirs ou rougeâtres.

La girafe n'existe pas. Les boucliers faits avec sa peau sont achetés dans le Ahaggar.

L'antilope (yennerh) est de grande taille ; elle est généralement blanche avec de grandes taches fauves. On ne la trouve presque pas.

La gazelle (haukot) est petite, fine, rare.

Parmi les oiseaux il n'existe pas de coureurs ni de palmipèdes. L'autruche (auril) ne se trouve pas au nord du Damergou avant le Ahaggar.

L'outarde n'est pas plus connue.

Dans l'ordre des rapaces il y a l'aigle déplumé (rhiader), le vautour à tête grise (azis), le corbeau (arhaled).

Les grimpeurs ont le pivert huppé (tamdia), le takké, l'eggour,le merle métallique,qui se ressemblent comme grosseur et ont de jolis plumages allant du jaune au vert sombre.

La tourterelle (bouillau) est commune.

Enfin parmi les passereaux il existe toute une variété d'oi-

Zinder et porté en France par le lieutenant Breil de l'artillerie coloniale. L'officier et le lion avaient l'un pour l'autre beaucoup d'affection. Azbin était doux comme un agneau, les femmes allaient toutes le caresser sur le passage du lieutenant Breil. Aujourd'hui Azbin est pensionnaire du Jardin des Plantes à Paris ; il y est devenu fort beau et a changé de nom et de caractère. Se rappelle-t-il qu'à peine né il faillit mourir de soif au puits de Taguedoufat? Se rappelle t il de son ami le lieutenant Breil ?

seaux très familiers, au plumage gris avec des collerettes de diverses couleurs, qui nichent de préférence dans les lieux habités et se multiplient avec une étonnante rapidité.

Mais il n'y a pas d'hirondelles. A Zinder elles pullulent, au Damergou elles sont déjà rares et on ne les trouve plus au nord du 15e degré de latitude.

Il ne faut pas oublier de parler des reptiles et insectes venimeux ou autres.

La couleuvre inoffensive est inconnue. Les serpents en général inspirent une telle répulsion qu'on les dit tous dangereux.

La vipère abonde, surtout la vipère noire et à corne ; on l'appelle Tachkel. Il n'est pas rare de la rencontrer par bandes au pied d'un arbuste ou dans les endroits caillouteux. Elle a trente centimètres de longueur en moyenne et est de la grosseur du pouce d'un homme.

Un autre serpent à écailles, jaune et de dimensions doubles que celles de la vipère, se creuse également des niches dans les dunes ; c'est le Zorrik qui est très dangereux. La dune sur laquelle a été édifiée le poste d'Agadez a la réputation d'en contenir beaucoup ; il en a été tué au moins une vingtaine pendant la construction du poste et une nuit deux ont fait irruption sous la vérandah en forant un passage à travers la couche d'argile tassée qui cimentait le sol.

Le lézard gris ordinaire, le caméléon, existent et ne sont pas inquiétés. Un autre petit lézard dont le corps diaphane semble n'avoir qu'une peau très mince, se nourrit de mouches et passe pour être venimeux ; on le trouve beaucoup dans les constructions.

L'araignée (sarras) est grosse et dangereuse quoique peu mortelle.

Le scorpion (tzirdem) est petit et redouté avec raison ; on dit sa piqûre fatale si on ne peut la cautériser sans délai.

Le moustique (tadès) se trouve exceptionnellement. Les mouches (Eran) abondent, le pou (tellet) aime les Touareg qui en sont couturés. La punaise du chameau et du chien

sont les seules connues. La puce ne complète pas ce groupe de parasites, on ne la connaît pas.

La sauterelle, sous divers types, est fréquente dans les lieux fréquentés par les troupeaux et près des puits où l'on prend des dispositions pour que les innombrables qui sautent dans l'orifice et s'y noient ne corrompent pas l'eau.

Climat.

La sécheresse est le trait essentiel du climat saharien, c'en est même le seul. En Aïr, les pluies déjà rares ne couvrent pas tout le pays et la sécheresse accentue de plus en plus ses rigueurs. A Téguer où il n'a pas plu depuis une dizaine d'années, la palmeraie est morte du manque d'eau. En toute saison l'Aïr est un centre de pressions élevées ; les vents s'y échauffent au lieu de s'y condenser, aussi la pluie est-elle exceptionnelle et ne tombe-t-elle que par rafales.

Le vent vient de l'est et soulève des nuages de poussière qui cinglent le visage et aveuglent les yeux. On a l'impression alors d'errer dans une brume dense. Les poussières en suspension sont d'ailleurs si opaques qu'elles voilent le soleil ; les pistes sont recouvertes, les dunes dansent une folle sarabande, les animaux refusent de marcher et souvent le voyageur s'égare s'il n'a des repères précis et visibles pour le tenir dans la bonne direction.

Le reste du temps le ciel est clair, malgré de légers nuages qui pâlissent à l'horizon sans diminuer la piqûre cuisante que fait le soleil. Comme sous le tropique les nuits ont des rayonnements intenses, aussi des heures clémentes. L'extraordinaire amplitude qui marque les inégalités de température diurne et nocturne constitue un réel danger pour l'européen qui ne prendrait pas de précautions.

La nuit est surtout employée aux marches et on s'habitue à se lever en même temps que la lune pour faire les plus grandes étapes.

Les efforts constants qu'il faut produire ne permettraient

pas aux européens de tenir en permanence la bride en mains de l'aurore à la nuit. Il est des heures de réverbération poignantes, avec l'impression de lenteur que donnent les méhara « faisant du 5 » ; c'est pourtant l'allure la plus économique pour une troupe dressée et encombrée d'un convoi.

Dans les plaines, les cailloux ferrugineux et les sables reluisent comme des diamants, mille scintillements troublent le regard et la vapeur bleue des mirages monte, trompe, cache tout, fait croire à la halte prochaine dans un lieu de délices, mais recule toujours. Pour compléter le charme, une brise brûlante se lève journellement vers dix heures du matin, légère d'abord mais plus chaude et plus énervante ensuite ; si on insiste, s'il faut avancer quand même lorsque le soleil passe au Zénith, on a des sensations d'étranglement ; le cœur reste hésitant et la respiration devient presque impossible si on ne se couvre le visage, la bouche surtout, d'un linge, d'un litham, comme les nomades.

Il n'y a guère de choix entre les marches par les vents froids d'hiver qui égarent ou anéantissent dans les tourbillons de sable et celles faites sous le soleil, à kilomètres forcés, dans les mirages.

On ne transpire pas, bien qu'il fasse chaud, car la température quoique élevée est sèche et peu incommodante ; on n'a seulement qu'une impression de brûlure. Mais sous l'action du vent chaud, le sang exsude par les pores ; l'altération devient impossible à satisfaire, altération doublement éprouvée la gorge étant sèche et les yeux cherchant à se reposer sur quelques touffes vertes.

Les Touareg cependant n'adoptent pas comme nous les marches pendant la nuit à moins de force majeure. Cela tient à ce que leur temps n'est pas compté, et ils n'hésitent pas à franchir presque sans arrêt une longue distance puisqu'ils savent s'arrêter plusieurs jours dans les premiers pâturages.

Nos étapes quotidiennes qui constituent déjà par leur principe des conditions détestables pour nos montures, ne seraient pas possibles pendant les heures chaudes. Il arrive un moment, bien avant midi, où le méhari même très fatigué

sent à ce point la chaleur, qu'il préfère se reposer que se nourrir, même s'il est affamé. Il est donc indispensable d'arriver aux pâturages et de s'y arrêter tant que le soleil n'est pas encore trop monté.

Sous la tente il est plusieurs heures par jour, sauf pendant l'hiver, où la température est pénible à supporter.

Le coup de vent quotidien, hors des périodes où l'air ne s'agite pas rageusement, est régulier et se produit de dix heures du matin à midi, généralement.

Le jeu des saisons subit les mêmes influences qu'en France ; il fait moins chaud en hiver. A Agadez il y a eu plus un degré (+ 1°) vers le 1er janvier 1905, à minuit ; les plus fortes températures se font subir en août à l'époque des orages.

Le printemps n'existe pas en tant que saison de transition entre l'hiver et l'été. La fraîcheur se maintient jusqu'au commencement de mars, puis le thermomètre s'élève brusquement, et les mois d'avril et mai sont les plus durs à supporter.

L'automne ressemble à celui que nous avons ; c'est l'époque de la végétation, des mares pleines, des grandes caravanes. Les heures chaudes sont plus supportables, on trouve des ombrages.

En tout temps les nuits sont bonnes car le sommeil est toujours possible. Il faut même se couvrir pendant l'hiver. Le lit de camp, en dépit des couvertures, ne permet guère de se réchauffer s'il est dressé sous la tente, et il serait imprudent d'aller séjourner dans le Sahara, sans se prémunir en même temps contre le froid et contre la chaleur.

Industrie.

L'industrie de l'Aïr se résume à peu de chose.

Son principal produit est constitué par des nattes dont l'exploitation a lieu surtout à Agadez.

Il y en a de tous les goûts depuis la natte grossière dont

les fibres noirâtres ont séjourné longtemps dans la vase et qui sert surtout à envelopper le sel de Bilma, jusqu'à la natte à tissure compliquée, dont la paille est aussi fine que celle des chapeaux de Panama.

Il est aussi confectionné des chapeaux.

Ces fabrications, particulièrement prospères à Agadez où le palmier-doum est abondant, sont très rémunératrices. Toutes les familles en produisent surtout par leur personnel de servitude. Mais elles ne sont pas suffisamment profitables aux réels artisans ; il existe des dilali (1) en grande quantité qui exploitent sur le marché toutes les transactions.

Il n'y a pas en Aïr de bijouteries méritant cette appellation. Cependant les forgerons d'Agadez fondent les pièces d'argent qu'ils transforment en bagues, boucles d'oreilles, pendeloques diverses, sans art ni originalité. Cet emploi de notre monnaie en est la sauvegarde car sa valeur n'en est réellement pas appréciée.

Dans diverses tribus chez les Kel-Férouan par exemple, certains captifs savent confectionner des rhâlas (2), des sacoches en peau sur lesquelles elles brodent avec du fil aux nuances nombreuses des dessins où se trouve quelque respect de la ligne. Pareillement il se fabrique des sacs, traversins, amulettes, porte-monaies ; mais cette industrie ne produit pas assez considérablement pour donner lieu à des transactions hors du pays.

A Agadez il faut citer la confection des poteries dont les formes très variables représentent tous les types depuis la jatte jusqu'à l'amphore. L'argile se trouve dans le village même, les fours également ; la cuisson est poussée très lentement, couvée pour ainsi dire et entretenue avec du crottin desséché.

La confection des vêtements se fait dans la famille avec des étoffes d'importation, la coupe n'en est pas compliquée. Il y a quelques brodeurs.

(1) Entremetteurs, courtiers, qui monopolisent le droit de vente en s'appropriant une part très grande des bénéfices.

(2) Selle de méhari.

En somme Agadez est le seul point où la production ait pu être suivie de près et encouragée.

L'intérêt que cette attention a voulu susciter a été contrarié par l'excessive paresse des habitants. Mais il sera possible de provoquer une émulation fructueuse. L'industrie des Kel-Aïr, n'atteindra jamais un grand développement ; alliée à leur commerce elle pourrait cependant assurer une vie meilleure.

Le tanage des peaux par exemple, qui n'est pas pratiqué, serait susceptible au dire des plus sages de prendre un essor important, grâce à des procédés végétaux qui sont fort en usage dans la Nigéria.

Commerce (1).

L'Aïr est un pays de commerce et de transit. Son commerce se fait essentiellement par voie d'échanges.

Les troupeaux mis à part, ses productions sont nulles ; les palmeraies sont ruinées par le pillage et pour la même raison le sel de Téguidda ne peut être normalement exploité. La production de blé à Iférouane et à Aoudéras ne mérite pas d'être signalée dans des notes commerciales.

Seul le sel de Ara (terre, natron et roche) destiné à la consommation des animaux et des plus misérables humains, fait l'objet de transactions importantes. Les animaux les plus faibles qui n'ont pu aller à Bilma, en portent au Damergou dès le mois de novembre. Ces premières caravanes dites « Afourkou » reviennent aussitôt en Aïr avec du mil de la récolte nouvelle.

Le sel de Fachi et de Bilma arrive en quantité dans le courant de novembre ; il en reste à peine en Aïr pour l'usage local, tout va dans le pays haoussa.

Les marchandises tripolitaines ne font aussi que passer. Leurs articles les plus communs, sucre, toile, couvertures,

(1) Cet exposé succinct ne présente bien entendu que le commerce envisagé avant notre arrivée en Aïr.

fusils, munitions, ne se trouvent presque pas à Agadez et s'y vendent à prix usuraires.

Du Ahaggar il s'importe quelques armes, du sel fin, de la toile en petite quantité ; comme de Bilma il en vient aussi des dattes. Ces produits recherchent l'échange contre du mil et vont jusqu'au Damergou s'ils ne le trouvent pas dans l'oasis.

Kano, Zinder, Tessaoua et les pays haoussas chargent les caravanes tripolitaines de peaux tannées, de plumes d'autruches (1) et d'ivoire qui ne s'arrêtent pas avant la Méditerranée. Le mil lui-même est envoyé en grande partie à Bilma. Il n'en reste en Aïr que pour entretenir un régime de famine; heureusement le Damergou n'est pas très loin et les échanges avec lui (mil contre animaux) sont ininterrompus bien que gênés par les droits excessifs perçus à Agadez.

Dans le sud, cependant, l'Aïr puise de quoi satisfaire à ses besoins premiers. Le mil, les bandes de coton, les pièces de toiles teintes à l'indigo, les sandales (samaras), boucliers, selleries, cuirs, tabacs, haricots, plantes comestibles, tous les articles vendus sur les marchés haoussas s'y répandent. Il en provient même des captifs. En échange, comme produits propres de l'Aïr, il n'y va que du sel et des animaux.

Aucun commerce ne se fait avec Tombouctou. L'ancienne route Songrhay qui allait d'Agadez à Tombouctou et à Gao par Ingal, Tamaïa et Tadamakat n'est presque plus connue. Elle est d'ailleurs très dure : Agadez et Ingal sont à cent vingt kilomètres ; il y en a deux cents d'Ingal à Tamaïa, cent quatre vingts de Tamaïa à Sassoou, cent quatre vingts de Sassoou à Tadamakat, campement le plus oriental des Oulimminden de l'ouest encore éloigné du Niger.

Avec le Sokoto, l'Aïr ne commerce pas directement ; les deux pays n'ont de rapports que par l'intermédiaire des Kel-Gress et des Oulimminden.

Le Tchad n'attire nullement les Kel-Aïr ni ne leur envoie rien. La route directrice d'Agadez au Tchad par Eguelgaouen et Terremit n'est plus fréquentée depuis longtemps.

(1) En très faible quantité.

La grande ligne commerciale est d'abord celle de Tripoli à Kano avec ses ramifications au nord vers le Touat, Mourzouk et Fizzan, au sud vers les Sultanats qui entourent Zinder et Kano. Vient ensuite celle de Bilma fréquentée à l'automne par des caravanes dont le total d'animaux chargés arrive à vingt mille.

Bilma, Zinder, Kano sont les points vers lesquels tendent sans cesse les relations commerciales des Kel-Aïr.

Hors de chez eux exceptionnellement, ils font usage de l'argent auquel ils donnent les dénominations haoussas : Rial (ou lier) pour la pièce de cinq francs, tamma, la pièce de un franc, tanka, de cinquante centimes. Celle-ci est la plus petite division connue, la monnaie de bronze n'a pas encore été sérieusement propagée en Afrique centrale.

CHAPITRE XVI

ORGANISATION POLITIQUE ET JUDICIAIRE.

Organisation politique.

La confédération totale dont nous avons présenté les éléments n'a théoriquement qu'un chef suprême qui devait être en même temps son lien commun : le sultan de l'Aïr. Mais les Kel-Oui restés seuls dans l'oasis ne reconnaissent guère que l'autorité de leur Anastafidet de même que les Kel-Gress et les Oulimminden ont leur chef direct.

Ces deux hommes, le Sultan et l'Anastafidet, se partagent donc toujours, en théorie, l'autorité en Aïr. Chacun d'eux est nommé à l'élection réduite et la durée de ses fonctions est entièrement dépendante du bon plaisir de ses électeurs. Le successeur du Sultan et de l'Anastafidet appartient toujours à la famille de ses prédécesseurs ; il est choisi dans la lignée féminine : frère utérin ou fils de sœur aînée.

Le Sultan n'a pas de conseillers obligatoires. Il dispose des Touraoua, des Serki-N'kassoua, Ouakili et Dokari pour communiquer ses ordres, faire percevoir ses droits ou exécuter ses prescriptions.

L'Anastafidet n'a que des Monzon et des Ouakili, l'activité de son rôle devant le tenir au contact presque continuel de ses tribus.

Les deux groupes du Sultan et de l'Anastafidet sont comme nous l'avons vu très fractionnés. Chaque tribu a un ou plusieurs chefs qui s'attribuent plus d'autorité qu'ils n'en devraient avoir ; c'est la cause de beaucoup de discordes, car le moindre individu en dissidence avec tout pouvoir organisé en arrive à nier la compétence de ses chefs de famille et à

méconnaître leur droit d'appel. Il y a cepedant à cet état de choses une justification évidente : c'est la liberté et le fractionnement du nomadisme ; chacun va où il veut et quand cela lui convient.

Tout Sultan ou Anastafidet ayant disparu ou cessé de plaire peut être remplacé. Très amoureux du changement et désireux de recevoir fréquemment des cadeaux, les électeurs ne se sont pas privés de transmissions répétées du Sultanat.

Cette question des cadeaux a toujours joué un rôle important chez les Touareg. Tous les chefs sont tenus d'en faire. C'est leur générosité qui donne la mesure de leurs mérites et de la considération qui leur revient. Constamment des mains tendues mendient, et le geste n'a besoin d'autre prétexte que la qualité de celui à qui il s'adresse : « Tu es chef, si tu es bon tu dois me donner des cadeaux ». Le moyen de se procurer de quoi satisfaire aux demandes insatiables des solliciteurs, a toujours conduit à des abus d'autorité et à des pratiques indélicates. Mais en Aïr cela n'est ni remarqué ni critiqué : le cadeau comme ailleurs l'argent n'a pas d'odeur, la seule chose importante c'est qu'il en soit fait le plus possible.

Il y a des cadeaux d'élection dont le nombre est défini par la coutume. Leur non paiement expose le chef négligent ou avare à la mésestime qui le vouera à une très prochaine déchéance. C'est le cas du Sultan actuel qui ne s'est pas acquitté vis-à-vis de l'agoalla des Azanières ; il lui en est fait un crime par Attif frère de cet Agoalla.

Sans nul doute les choses vont changer ; les Sultans et Anastafidets, s'ils sont dévoués à notre cause, ne verront pas leur déchéance motivée par de telles pusillanimités.

Choix et élection du Sultan.

Un Sultan succédant à un décédé est élu par les chefs de la tribu Kel-Gress des Itessen qui habitent Kouakouazo près de Sokoto. Les origines de cette prérogative ont été définies plus haut.

S'il s'agit de remplacer un Sultan en fonctions, il y a réunion d'un conseil composé de sept membres : quatre de l'Aïr, l'Anastafidet, les Agoallas héréditaires des Kel-Tafidet et des Azanières et le Tambari des Immakitanes, trois Itessen qui sont actuellement les agoallas Boubaker, Bougami et Mafi nett.

Ce conseil réuni décide si le Sultan est à détrôner ; la proposition de la majorité des membres d'un groupe suffit à justifier la réunion du Conseil. La décision est prise à la majorité des membres présents. Si elle est affirmative, les Itessen choisissent le nouveau Sultan ; ils se rendent à l'endroit où se trouve leur candidat, lui annoncent le but de leur visite et lui font connaître le choix dont il est l'objet en lui serrant chacun trois fois les mains.

Puis ils le conduisent à Agadez en se faisant précéder de nombreuses convocations.

Il y avait autrefois une maison, en dehors et à l'ouest du village, où le nouveau Sultan résidait le jour de son investiture ; elle avait été construite à l'endroit où le premier Sultan avait fait dresser sa tente. Cette habitation n'existe plus, mais c'est à l'emplacement de cette demeure ancestrale que se rend le nouvel élu et c'est là que commence la cérémonie.

Les chefs de l'Aïr conduits par l'Anastafidet, arrivent au jour convenu et vont faire au nouveau chef une visite d'hommages. Une foule en fête les entoure, qui se livre à des courses folles, à des fantasias de toutes sortes, à des rages de tamtam.

Le sultan est monté à cheval et conduit chez lui par tous les personnages qui ont rang dans sa suite. Devant sa porte on le descend de cheval et on le revêt d'un burnous, d'un bonnet brodé qu'il ne portera plus jamais et d'une paire de chaussures (samara) de fabrication locale.

L'Anastafidet et le Tambari des Immakitanes le prennent chacun par une main et le conduisent dans la pièce du sacre qui a dû être blanchie et balayée trois fois depuis le dernier jour du seigneur (le dernier vendredi). Au milieu de cette salle se trouve une vieille table sans pieds qui est désignée









65. — Rotisserie en plein air.
66. — Quelques Kel-Férouan. 67. — Visite au Commandant d'Agadez.
68. — Pasteurs près d'une mare d'hivernage.

sous l'appellation bizarre de « natte du Sultan » ; elle a servi à tous les Sultans pour la même circonstance, affirme-t-on ; de fait elle est très vieille. C'est en définitive le trône, et le Sultan ne serait pas reconnu s'il n'y montait les pieds nus.

Quand il s'y trouve il crie le touhid (1). Puis l'Anastafidet frappe deux ou trois coups sur un gros tambour. Le Tambari des Immakitanes et tous les Tambaris ou Agoallas présents en font autant. Le plus vieux marabout des Kel-Tédek lit les louanges du nouvel élu qui est dès lors un Sultan installé auquel il ne reste plus qu'à offrir des cadeaux et à régaler tous les habitants d'Agadez pendant les sept jours que dure la fête de son avènement.

L'Anastafidet et les Agoallas des Kel-Tafidet et des Azanières lui doivent chacun un chameau et reçoivent de lui mille bouts de coton (cent francs environ).

Les Itessen dont le vote est le plus souvent orienté vers le candidat le plus offrant, reçoivent un million de cauris (mille francs environ) comme honoraires fixes dès que leur choix s'est prononcé. Le jour du sacre chacun des trois Agoallas électeurs peut frapper le tam-tam jusqu'à trois fois (si l'Anastafidet a battu lui-même un nombre égal de coups) et il lui est payé cent mille cauris (cent francs environ) pour chaque fois qu'il frappe. En outre ils reçoivent des vêtements pour eux et leurs femmes et des cadeaux leur sont donnés quand ils vont visiter le Sultan à Agadez, de deux à trois fois par an en moyenne. A l'automne, le Sultan leur donne cent pains de sel de Bilma. On voit que les Itessen se font largement payer leur prérogative d'électeurs.

Tous les chefs vivent également à Agadez aux frais du Sultan pendant sept jours.

Les Kel-Gress ne sont pas admis dans l'intimité des libations ni ne prennent aucune part à la cérémonie officielle. Ils vont saluer le Sultan, offrent et reçoivent des cadeaux facultatifs mais par l'intermédiaire du Touraoua. En souvenir de leur ancienne hostilité, ils n'ont pas le droit de se pré-

(1) Affirmation de l'unité divine.

senter seuls chez le maître et c'est encore le Touraoua qui les introduit.

Le Sultan vit dans l'oisiveté, au milieu de sa famille et de ses amis, des marabouts d'Agadez et de ses serviteurs. Ceux-ci sont chargés de la police du village ; le dokari se promène toujours armé de son gourdin-assommoir que tout le monde redoute.

Personne ne s'occupe de l'entretien ni de la nourriture de ces serviteurs ; chacun glane sa vie où et comme il peut, le plus souvent en s'adjugeant au nom du chef dont il tient un peu d'autorité, ce que le hasard leur fait rencontrer. Agadez est exploité par eux ; leur droit de requisition y est illimité et en application permanente.

Il n'est pas payé d'impôt direct au Sultan. Ses ressources sont constituées par des droits de passage dont il frappe tout ce qui arrive ou passe en Aïr, des successions sans héritier, surtout des amendes parfois exagérées et fantaisistes proportionnées à la fortune de l'accusé qui n'est pas toujours coupable et non au délit commis.

Les villages d'Agadez et d'Ingal lui paient aussi un impôt de sel et de prestations : les Kel-Fadeï ont remplacé le Sultan dans la perception de l'impôt à Ingal !

Les chefs de tribus relevant du Sultan sont très souvent des Tambaris ; le titre est facilement obtenu par ceux qui y mettent le prix mais il n'est pas héréditaire.

Lorsqu'il sort d'Agadez le Sultan se fait accompagner de douze tambours qui annoncent son passage par des batteries particulières. Tout homme d'Agadez est tenu de lui faire escorte jusqu'à ce qu'il soit remercié s'il est à pied, jusqu'au bout de l'itinéraire sous peine de confiscation de sa monture s'il a un cheval, sauf avis contraire du Sultan.

Choix et élection de l'Anastafidet.

L'Anastafidet est choisi par les Agoallas des Kel-Tafidet et des Azanières dans la descendance dont il a été parlé. L'A-

goalla des Ikaskazan, Kel-Oui de branche cadette, n'est pas héréditaire et ne jouit pas de cette prérogative.

L'élection étant décidée est toujours faite en pays Haoussa, le plus souvent à Zinder ; il suffit qu'au jour convenu l'un des deux électeurs soit présent pour qu'elle soit valable.

Tout Anastafidet qui a déplu peut toujours être changé. Annuellement, quand les Kel-Oui sont réunis en Aïr à l'automne, ils apprécient la conduite de leur chef et décident s'ils doivent le conserver. Il y a eu cinq Anastafidets en ces vingt dernières années ; Yato-dan-Kasséri l'est actuellement pour la deuxième fois.

Après s'être entendus sur l'opportunité de changer un Anastafidet, les Agoallas envoient chez lui des enfants de leur tribu pour retirer son tambour. L'Anastafidet ne peut conserver cette seule marque extérieure d'autorité. Dès lors il n'est plus en fonctions et on ne parle de lui qu'en disant : l'ancien Anastafidet.

Le nouvel élu reçoit en même temps que le tambour battu à tour de bras, un turban, un burnous et une gandoura de couleur. Généralement il est fait des réjouissances autour de son habitation pendant sept jours, et il est d'autant plus apprécié qu'il se montre plus généreux. Après cette semaine on dit de lui qu'il « est lavé »,ce qui équivaut à: il a fait beaucoup de cadeaux, ce sera probablement un bon chef.

Les deux Agoallas, Kel-Tafidet et Azanières reçoivent de l'Anastafidet un million de cauris en paiements divers.

L'Agoalla des Ikaskazan ne reçoit rien, il donne au contraire pour sa propre nomination deux chameaux à l'Anastafidet qui l'a choisi.

Les démarches officielles auprès de l'Anastafidet sont faites sous la présentation de l'Agoalla des Kel-Tafidet pour les Kel-Tafidet et les Ikaskazan, sous celle de l'Agoalla des Azanières pour les Kel-Oui et les Azanières. Les Agoallas jouent en cette circonstance le rôle de défenseurs.

L'Anastafidet a avec lui des commissionnaires appelés « Ouakili » et « Monzon » qui portent ses communiqués aux

tribus ; quatre de ces employés sont officiellement reconnus par les Touareg, deux pour l'Aïr, deux pour les pays Haoussas.

Il n'est dû à l'Anastafidet aucun impôt direct ni cadeau. Ses recettes comprennent : les amendes qui sont distribuées avec les mêmes règles que celles du Sultan, les droits sur le commerce étranger, les objets et animaux trouvés, les successions sans héritier, les droits sur les palmeraies.

La moitié de ces recettes est à partager entre les deux Agoallas Kel-Tafidet et Azanières.

Attributions et role du Sultan et de l'Anastafidet.

La remarque a été faite de la différence qui existe d'une manière générale entre les tribus commandées par le Sultan et celles sur qui s'étend l'autorité de l'Anastafidet.

Les premières désunies, rebelles, pour la plupart défiantes et se cantonnant dans leurs campements isolés, n'ont rien fait au début pour attirer nos sympathies. Actuellement quelques-unes n'adhèrent pas volontiers au groupement général devant la loi commune.

Les secondes, plus commerçantes, ont trouvé l'occasion de rendre aux Français venus dès l'abord à Zinder et en Aïr, des services qui ont prédisposé vis-à-vis d'elles à un régime de faveur ; il en est résulté un courant de confiance et de sympathies réciproques.

Ces différences ont leur cause initiale dans les attributions mêmes du Sultan et de l'Anastafidet.

Le Sultan de l'Aïr n'est depuis longtemps qu'un roitelet fainéant, un seigneur mal à l'aise dans son fief et ne quittant pas sa demeure. Il n'a su ni gouverner efficacement, ni défendre et tenir groupées sous son autorité confiée à un Anastafidet bien choisi, des tribus éparses que leurs besoins poussaient loin de l'Aïr. A ce jeu il a perdu toute son envergure. Octroyant à sa Majesté des égards très incomplets et très malhabiles, il n'a jamais su se montrer où il l'aurait

fallu. N'ayant pas de rôle actif il n'a pu rien diriger. Devant tout il a montré de l'indifférence, du désintéressement, et son autorité ne se manifestant que pour punir, a peu à peu créé contre lui une indisposition générale qui a fortement contribué à son impopularité, à son abandon et à l'indépendance que toutes les tribus ont acquise.

Il est regrettable pour le Sultan qui est en Aïr le rouage nécessaire, qu'il n'ait pas su mettre ses tribus sous l'impulsion donnée aux Kel-Oui par leur chef.

L'Anastafidet apprécié dans son rôle actuel, mérite quelques-unes de ces critiques. Peu à peu, malgré le stimulant des luttes que les Kel-Oui ont eu à soutenir, il a abandonné l'exercice de ses fonctions et tendu lui aussi à devenir un inutile. C'est d'ailleurs là un défaut particulier aux Touareg et c'est la main-mise sur la direction de toutes les affaires qui a élevé le personnel de second ordre, imrad et bellas, à la hauteur sociale où il peut se comparer à ses maîtres.

Mais l'Anastafidet a eu pour contre-balancer la part d'autorité que ses abdications lui avaient fait perdre, des séries d'efforts à faire pour nous, du dévouement à nous prouver et tout cela lui a valu de notre part une considération qui lui a conservé celle des Kel-Oui.

Car au début et pendant très longtemps, la charge d'Anastafidet fut essentiellement active. Elle faisait de son titulaire un roulier à grande besogne, un juge très occupé, un administrateur absorbé et un protecteur chargé de responsabilités.

Un des mérites des Anastafidets contemporains, est d'avoir su confier la conduite du commerce à quelques chefs adroitement choisis ; ils leur ont donné une assez grande autorité qui empêche de voir le vide laissé par eux à la direction.

Dans les principales attributions de l'Anastafidet on relevait :

1° *la protection commerciale de l'Aïr,* en assurant des relations cordiales avec Rhât et en défendant le passage de l'oasis à tout marchand venant du nord si les Kel-Aïr avaient été inquiétés dans cette direction ; en dirigeant jusque dans

l'oasis saline de Bilma le mouvement caravanier qui y maintenait son autorité et en organisant des colonnes pour conjurer tout danger de ce côté ; de même avec les sultans du sud, formalités que l'arrivée des Français a supprimées en les rendant inutiles pour le maintien de la paix à Zinder.

2° *la protection du ravitaillement de l'Aïr* en l'organisant et le conduisant lui-même si les deux chefs Kel-Tafidet et Azanières étaient présents. Cette coutume est une des seules qui aient subsisté. L'Anastafidet va tous les ans à Agadez et Assodé au moment où le mil y est apporté en quantité.

3° *la police de l'Aïr* ou la mise dans l'ordre d'un parti Touareg insoumis, en marchant lui-même à la tête de tous les guerriers disponibles.

Organisation judiciaire.

En toute matière criminelle ou litigieuse, les Touareg de l'Aïr reconnaissent à la victime ou à sa famille le droit de se faire justice mais dans un délai ne pouvant dépasser un mois (une lune). La peine de tallion, « il te sera fait tout ce que tu as fait, tout le mal que tu as donné et sera rendu œil pour œil, dent pour dent », est admise d'une façon générale. On la considère comme de droit commun.

Néanmoins le Sultan et l'Anastafidet ont de tout temps le droit de juger et dans plusieurs de leurs tribus il y a des tribunaux formés par des cadis (1), en nombre variant de un à trois. Le titre de cadi est donné à l'élection à la suite d'un examen que font subir les savants ; généralement il est réservé aux pèlerins qui viennent de la Mecque et un Cadi n'a réellement de l'autorité que s'il a le titre d'El-Kadj qui s'acquiert à la ville du prophète. Le tribunal d'Agadez formé auprès du Sultan par les trois Cadis, El-Hadj-Alkali-Sélili, El-Hadj-Ahmet-Aliman, El-Hadj-Malam-Oumeur, les tribu-

(1) Marabout rendant la justice d'après la juridiction du Koran.

naux d'Agadez et de Tinthagodé, jouissent d'une grande notoriété ; leurs verdicts ne sont jamais discutés, ils font autorité jusqu'à Rhât.

En outre presque toutes les tribus ont des Cadis plus ou moins authentiques ; tous les chefs de tribus et les vieillards vaguement lettrés rendent la justice ou, du moins, font de la conciliation.

Le peuple d'Aïr est très plaideur ; il a cela de commun avec les nègres du Soudan et de l'Afrique centrale. Les litiges naissent d'eux-mêmes, la prescription ne les frappe jamais. Une cause futile occasionne des déplacements considérables. Pour un bœuf, un chameau, un bourriquot, un mouton ou objet de moindre valeur volé il y a dix ans et dont le voleur est retrouvé, on va d'Agadez à Zinder, du Damergou à Agadez. On s'y rend une première fois pour déposer sa plainte, une deuxième pour amener le voleur qui a été convoqué ou pour dire qu'il n'a pas voulu aller en justice, une troisième pour enquêter sur auditions de témoins souvent faux.

Rien ne rebute les plaignants. Après avoir longtemps attendu, circonvenu les juges, fait des cadeaux ruineux, compromis des intermédiaires qui se sont volontairement mis dans l'affaire pour avoir eux aussi une raison de plaider, ils sont satisfaits d'une sentence favorable ou soi-disant telle qui, de l'huître en litige, ne leur laisse même pas les coquilles.

On plaide à tous les degrés, de noble à captif, d'époux à femme, de père à fils. Le témoignage sur le Koran en invoquant la colère divine n'est permis qu'à l'une des parties ; l'autre demande souvent à jurer sur la même écriture et en prenant aussi Allah à témoin, le contraire du serment déjà fait ; mais la procédure s'oppose à cette profanation du livre sacré et on peut admettre qu'avec la mise en scène un peu impressionnante, pour un sujet sincèrement fanatique, les témoignages faits sur le Koran (1) reproduisent souvent la vérité. De faux témoins ou des coupables s'accusent fréquemment de-

(1) Le témoignage fait en proclamant l'unique divinité d'Allah et la prophétie de Mahomet est appelé Sarhada.

vant la profanation à laquelle ils ne peuvent se résigner alors que jusqu'à ce moment ils avaient opposé des dénégations formelles.

Dans un tribunal composé de trois Cadis, ce qui est la règle à peu près générale, les deux plus jeunes écoutent chacun une des parties plaignantes. Le plus âgé ou le plus instruit assiste à l'instruction de l'affaire, fait parler les témoins, et, en arbitre toujours écouté, rend le jugement en prenant toujours l'avis de ses assesseurs.

Dans tous les cas, le Sultan et l'Anastafidet, chacun dans leurs tribus, sont juges au dernier degré et tous les condamnés ont droit d'appel auprès d'eux. Leur autorité ne peut être discutée leur compétence n'a pas de limites. Les appels qu'ils adressent pour le bien de la justice doivent être entendus et immédiatement obéis, ceux qui perdraient du temps pour y répondre paîraient en première amende leur chameau de selle.

Le Sultan a cependant seul le droit de condamner à mort et de faire exécuter séance tenante. Il n'en a jamais bien usé.

La mise à mort comportait d'abord une bastonnade qui assommait le condamné, puis la décapitation au sabre et l'exposition de la tête au bout d'un pieu. Cette peine jugée trop terrifiante fut rarement appliquée ; on la remplaça par la mort lente en laissant le patient sans nourriture, tomber d'inanition dans des cachots souterrains. La bastonnade pendant laquelle le patient a les membres ligottés est aussi d'usage peu commun. C'est le sokari qui la donne.

Le Sultan est également seul à posséder une prison. Les Kel-Oui à incarcérer étaient conduits à Agadez par ordre de l'Anastafidet qui restait maître de la nature de la peine tandis que sa quotité et le régime à imposer au prisonnier étaient fixés par le Sultan.

Mais il faut dire que la prison, la bastonnade ni la peine de mort n'ont jamais été infligées aux Touareg ; les personnes de condition inférieure, surtout et presque exclusivement les captifs les ont seuls connues.

Par déférence, au temps où cette condescendance était dans

les usages, l'Anastafidet faisait prononcer par le Sultan quelques sentences à l'occasion d'un grand rassemblement qui se produisait tous les ans à Agadez et qu'on appelait la fête de la justice (1). Cette cérémonie était un hommage respectueux pour le Sultan. Tous les chefs de l'Aïr s'y rendaient, la plupart des Touareg aussi ; surtout ceux qui avaient des chevaux afin de donner plus d'éclat à la fête. Une Zériba était dressée aux environs de la ville, le Sultan allait y camper et remettait d'accord hommes et tribus. C'était une réelle conférence, une fête de concorde où il était fait remise de beaucoup de torts. Les chef témoignaient de leur bon esprit en présentant eux-mêmes les coupables de leurs tribus.

A cette occasion les plus graves difficultés étaient souvent évitées car en s'inquiétant de l'intérêt général et de l'ordre public on ménageait des susceptibilités de tribus ou d'influents personnages qui auraient pu entraîner à la guerre civile. Généralement après la fête la paix était partout, les consciences tranquilles.

Une razzia par une tribu ne provoquait pas de mise en accusation même s'il y avait eu mort d'homme. Les biens pris les armes à la main, étaient considérés acquis par la main droite, c'est-à-dire de bonne prise. Les tribus razziées sans jamais être remboursées, acceptaient en général l'iman avec celles qui les avaient battues si celles-ci étaient plus fortes ; si elles refusaient, le droit absolu de se venger par les armes leur était reconnu.

Cependant, si une tribu troublait l'ordre sans raison, il se formait contre elle une coalition de toutes les tribus de la même famille; le commandement en était confié à l'Anastafidet et les turbulents étaient mis à la raison par la force. Souvent ils étaient ruinés et mis pour longtemps hors d'état de nuire.

Cette haute attribution justicière est à ajouter à celles que nous avons vues pour l'Anastafidet ; ce chef Kel-Oui dont les moyens d'action étaient d'ailleurs en rapport avec ses nombreuses obligations était le premier gendarme de l'Aïr.

Tout cet aperçu d'organisation quelque rudimentaire qu'il

(1) Sansané d'après la désignation haoussa.

paraisse, forme en somme un ensemble acceptable. Mais il n'est plus qu'un lointain souvenir. Il y a longtemps que l'esprit de subordination nécessaire à sa mise en pratique a disparu ; aucune autorité indigène n'a la force de l'imposer pour la faire rentrer dans les mœurs.

Le vol souvent souligné du crime, les razzias, sont devenus un honnête moyen d'existence. Par suite de croisements de races, les distances qui séparaient à l'origine les nobles des serfs ont diminué. Avec la même audace chacun veut être égal devant le droit de tenter un mauvais coup ; la piraterie exerce un attrait irrésistible et fait sans cesse de nouvelles recrues ; tout coupable est devenu introuvable parce que sa tribu et toutes les tribus sont disposées à lui donner asile. Aucun acte ne salit plus les consciences. Les droits des juges naturels devant la punition desquels se traduisaient des craintes ont pu rester les mêmes ; les justiciables nient leur compétence et font oublier un méfait en se rendant coupables d'un plus grave. La justice n'a plus de clients sérieux.

Devant cette absolution générale et la mise en échec du code, les tribunaux formés par quelques Cadis près du Sultan, par l'Anastafidet et des marabouts épars, font rage pour vendre leurs sentences au plus offrant et pour taquiner de faibles gens qui n'ont souvent pas fait grand mal. Les audacieux pratiquants de l'audience, qu'une condamnation ne saurait atteindre, méhari sellé et prêts pour la fuite, sont toujours en appel. Vis-à-vis des juges ils se conduisent comme le paysan gobeur qui perd une heure à écouter les réclames des baraques foraines mais qui prend le large au moment de payer le droit d'entrée.

Ces vicissitudes n'empêchent les amendes d'être pour les Cadis et les divers dispensateurs de justice un titre de rente considérable. Elles se totalisent en fin d'année par de gros chiffres.

CHAPITRE XVII

GROUPEMENTS. — HABITATIONS.

Tribus.

Les tribus de l'Aïr sont d'humeur si remuante, qu'elles ont fait subir à tout, même à leurs liens de parenté, les variations de leur nature capricieuse.

Leur ensemble se présentait d'abord comme un amoncellement informe, rebelle à l'étude et très compliqué. Les éléments étaient parfois juxtaposés de façon si bizarre, qu'il en fallut pousser loin la décomposition, revenir souvent en arrière pour en extraire des tribus normalement constituées et rattachées à leurs racines.

Chaque tribu présente cependant un certain caractère d'homogénéité si on la considère séparément et dans les conditions de sa classe dirigeante. Elle est toujours noble avec la variante du Touareg d'essence et de conservation pure, à l'Ifor'as, Touareg d'origine noble mais déclassé par suite de déconsidération.

Il n'y a donc que des tribus nobles se classant sans exception dans les désignations génériques de Touareg ou Ifor'as.

Chaque tribu a des serfs en nombre plus ou moins grand. Il n'est guère de famille noble qui ne possède des Imrad et des captifs en Aïr, des bellas dans les terres du Démaghérim, Tessaoua, Kano ou Damergou.

La condition de l'Imrad a été définie plus haut (page 103). C'est un serf libéré mais que sa faiblesse a poussé à s'inféoder à ses premiers maîtres. Il est donc libre. La paresse des Touareg l'ayant élevé pour le commerce et les guerres où il a joué les premiers rôles, sa race s'étant modifiée peu à peu, il a

acquis toute l'apparence extérieure des nobles. Son servage n'est pas rigoureux et se borne au paiement en nature ou en services, de droits définis dont il reste redevable à son maître. Il est donc plus exact de dire que les Imrad sont vassaux et non serfs chez les Touareg de l'Aïr.

Les mariages sont fréquents entre Touareg et femmes Imrad; la femme Touareg,par contre,ne consent à s'unir qu'aux hommes de sa race. Les enfants de père Touareg et de mère Imrad portent le nom de leur père et vivent dans sa tribu où ils ne sont ni nobles ni vassaux ; on les appelle Iradjénaten et ils ont les mêmes droits que leur père. Les fils d'Iradjénaten et de femme Touareg sont nobles. On estime qu'à la deuxième génération ils n'ont plus que du sang Touareg. L'Iradjénaten ne devrait pas théoriquement avoir de commandement ; comme la plupart des autres, cette règle n'est plus observée.

Les esclaves captifs des deux sexes, achetés ou volés au Soudan ou dans l'Afrique centrale, sont la propriété exclusive de leurs maîtres qui ont sur eux tous les droits sauf celui de mort. Le captif est un objet mobilier qui a sa valeur marchande ; il en est encore fait trafic en Aïr. Il y a cependant les captifs de case qui ne peuvent être vendus ; ils sont quelquefois dans la famille de leurs maîtres depuis plusieurs générations et ce n'est que dans une succession régulière qu'ils changent de propriétaires et vont le plus souvent du père au fils. La condition des captifs est des plus misérables ; ils sont nourris de déchets ou de grains qu'ils vont trouver dans la chétive végétation des palmeraies. Leur habillement est réduit au-dessous du strict indispensable.

Ils vaquent aux gros travaux du ménage ou aux soins des animaux. Leur mariage n'est l'objet d'aucune réglementation. Rarement on laisse deux captifs former une famille, les mères captives perdent souvent et pour toujours de vue leurs enfants dès qu'ils ont atteint un certain âge et quelque valeur. Ces enfants, habituellement conçus au hasard, ne connaissent pas toujours leur père.

Tombouctou et le Soudan ont été de tout temps les princi-

paux marchés d'esclaves. Un nègre captif, enfant ou âgé, s'échange contre un chameau ou autres bestiaux d'une valeur moyenne de cent cinquante francs. S'il est dans la force de l'âge, si c'est une femme jeune et bien constituée, son estimation atteint parfois deux cent cinquante francs ; une belle négresse peut aller à trois et quatre cents francs. Les Arabes sont presque toujours en recherche de cet article d'importation.

L'usage soumet les négresses esclaves au «droit du seigneur » ; le Koran ne s'oppose pas à ce privilège et les Touareg de l'Aïr ne se privent pas d'en user.

L'affranchissement des esclaves est toujours à la disposition de ses maîtres ; cette mesure généreuse est à l'occasion enregistrée par les marabouts qui s'y opposent au nom du Koran si l'esclave est enfant, infirme, ou trop âgé et sans moyen d'existence.

Les tribus ont presque toujours plusieurs chefs.

Dans la plupart, les marabouts ont su acquérir une influence prépondérante ; sans se mêler au commerce, il vivent dans les campements où leur volonté devient la loi ; plus spécialement ils s'occupent du culte et des relations avec les tribus de la même famille.

En dehors des familles il y a des *tribus alliées*. On appelle ainsi celles qui ont mêmes aspirations ; peu à peu et par suite de mariages, elles s'unissent par de puissants liens de parenté. Généralement elles ont des campements et des pâturages communs ; leurs tentes sont mélangées ou très voisines, de même que leurs troupeaux et leurs caravanes.

Groupes.

La mésentente entre fractions *de même tribu* ou toute autre raison, forment les groupes. Certains n'ont aucun rapport entre eux et campent aux extrémités opposées de l'Aïr. Chacun a son chef, fait commerce à part, forme en un mot une deuxième tribu. Ces schismes sont si nombreux qu'il

n'importe pas de les détailler ; l'autorité française les connaît et cherche, dans un but de commodité administrative, à reconstituer les tribus telles qu'elles l'étaient au début, afin d'avoir en face d'elle moins d'agglomérations.

Campements.

L'Aïr est divisé en terrains de lotissement pour chaque famille puis pour chaque tribu ou groupe. Toute fraction isolément constituée, connaît la limite de ses vallées, de ses pâturages, le nombre de ses puits. Ses campements vus un jour à un endroit s'évanouissent soudain. Mais on sait toujours la zone dans l'intérieur de laquelle on les a transportés ; ils se déplacent le plus souvent en raison du besoin des troupeaux. Il y a même des chemins (des sentiers plus exactement) qui appartiennent exclusivement à des tribus ; deux endroits quelconques sont souvent réunis par plusieurs pistes qu'on définit distinctement : chemin de telle ou telle tribu.

Ces campements sont presque toujours dissimulés dans une vallée profonde, derrière ou sur une montagne. Les abords sont souvent encombrés de blocs de pierre et difficiles à franchir. D'autres fois ils sont isolés au milieu d'une plaine peu courue ; il faut des yeux exercés pour distinguer les tentes jaune-sale disséminées sur des terrains brûlés à fond de sable. Ce qui frappe en général quand on arrive dans un campement, c'est qu'il est incommode, loin des chemins fréquentés, des puits, du bois de chauffage, des pâturages, des grands arbres qui lui donneraient de l'ombre.

Les tentes sont comme des meules de fourrage ou de paille à large base circulaire et dôme peu élevé ; leur structure comprend des nervures en baguettes flexibles dont les extrémités sont plantées en terre et sur lesquelles sont attachées des nattes en feuilles de palmier. Le vent a peu de prise sur ces édicules.

Aucun arrangement ne se remarque dans la disposition des cases qui forment le campement, le village. Très souvent

chaque famille s'isole de plusieurs centaines de mètres et dresse trois à quatre tentes : une pour le chef, une pour la femme, une pour les enfants et pour les captifs ; ceux-ci n'ont même pas toujours d'abri, alors que les rhâlas, les peaux de bouc remplies d'eau ou de lait sont logées.

Le chef n'a dans sa demeure que son lit, ses armes et boucliers. Le lit comprend deux traverses arrondies d'un diamètre moyen de dix centimètres et entaillées de vingt en vingt centimètres pour loger d'autres traverses longitudinales sur lesquelles reposent des nattes. La surface du lit a la forme carrée ; son côté ne dépasse guère un mètre cinquante centimètres. Les Touareg ont l'habitude de se recroqueviller pour dormir et de s'envelopper entièrement dans leurs vêtements ; quand ils ne dorment pas on les voit couchés sur le dos, les jambes repliées ; c'est la position du repos qui leur est coutumière.

Les femmes ont quelquefois une tente individuelle où n'entrent que les enfants ; c'est un signe de richesse et de noblesse. Le décor intérieur en est aussi sommaire que pour les tentes d'hommes ; le lit, les armes et au moins un grand sac en peau tannée dans lequel elles enferment leurs vêtements et leurs parures. La famille a cependant en général une tente un peu plus grande que les autres, un gourbi-hangar où femmes et enfants se réunissent et où les captifs bien doués se livrent à la fabrication des divers objets.

Les Touareg ne font jamais de feu dans leurs cases ; ils y prennent leur repas, mais il n'y a pas de table de famille ; chacun mange à part sauf les mères et leurs enfants. La préparation des aliments, les réunions, les prières, sont faites à l'extérieur où l'on remarque aussi des enclos d'épines pour les animaux ; les chameaux sont attachés mais il n'est pas fait de clôture pour eux ; ils ne couchent jamais sept fois au même endroit. Quand le pays est tranquille, les méhara sont seuls ramenés le soir au campement, le plus souvent même les Touareg les suivent dans la journée au pâturage avec le personnel bella ou captif commis à leur garde.

Les réserves de vivres sont toujours dissimulées à quelque distance des campements afin de ne pas être à la merci d'un coup de main. Le mil est en général enfermé dans un grand sac en peau tannée et enterré dans le sable à une faible profondeur.

Le Village.

Le campement a pris place dans cette étude avant le village parce qu'il constitue en Aïr le type le plus commun des agglomérations. Cela tient à ce que nous sommes ici dans un pays d'alertes continuelles, de perpétuel qui-vive, où il importe de ne pas s'attacher à la terre et de pouvoir en toute circonstance et en un clin d'œil, changer d'horizon. Tout doit se prêter au vol pour lequel le sol semble avoir préparé de nombreuses cachettes, aux fougueuses randonnées qui sont chose commune. Le pays n'étant jamais sûr ; il ne faut jamais être encombré pour se déplacer, il est bon en outre de ne rien laisser qui puisse donner des regrets ni faire détourner la tête.

Aussi les villages presque tous construits par les Kel-Gress il y a plusieurs siècles, sont-ils rares et en train de s'émietter sous l'action des temps. Agadez, Iférouane, Aoudéras, Ingal sont seuls à citer ; les autres Saghen, Séloufiet, Faras, Tcinoucéli, Tafidet, Tintaghodé, Faodet, Assodé, Tiguers, Inguer, Timia, Afassaz, Tchilisda, Bourgounouten, Elnoulli, Salem-Salem, Imourouaten ne comprennent guère que des ruines et n'ont presque plus de maisons habitables : les tentes s'élèvent près des tas de pisé et d'éboulis, à l'abandon desquels les sources voisines s'opposent seules.

Cependant dans quelques régions très montagneuses où les difficultés d'approche ont permis d'accumuler des réserves et des vivres loin des transes, de petites constructions ont été édifiées à toute époque. Nous avons vu que l'adjudant Sujol et le sergent Deret en ont trouvé quelques-unes dans la montagne de Bagazam. A Afassaz, il y a quelques cases en pierres et argile.









69. — Vue sur Agadez (est).

70. — Vue sur Agadez (ouest).

71. — Vue sur Agadez (nord).

72. — La Mosquée.

Ce sont plutôt des repaires que des villages ; les maisons en pierres constituent des magasins d'approvisionnement où mil, dattes, pistaches se trouvent en abondance.

Le point vital dans un village ou à proximité, est le puits où une suite ininterrompue attend du matin au soir son tour de boire ou de remplir son amphore et trouve des loisirs pour bavarder et nouer des idylles sous les ombrages opportuns qui entourent généralement les sources.

Agadez.

La capitale de l'Aïr a eu jusqu'à douze mille habitants ; sa population logée n'est pas aujourd'hui de mille âmes, il y a presque en permanence une population flottante qu'on peut moyennement évaluer au même nombre.

Le village n'est plus qu'un amoncellement chaotique de ruines qui dégagent une profonde impression de tristesse. La désagrégation que l'indolence des sultans a laissé se produire dans l'ensemble de leurs administrés, est ici plus apparente ; plus qu'ailleurs aussi le mélange est intime de la misère, de la mollesse, de la désobéissance entêtée.

Du plus loin qu'on découvre la mosquée et les maisons élevées, de quelque côté que l'on vienne, l'aspect est agréable. Agadez s'impose à l'œil déshabitué de voir des bâtisses. Les murs effrités présentant même une dentelure qui laisse croire à de vagues prétentions d'embellissement.

Mais en approchant, les ruines se présentent d'autant plus lamentables qu'on les voit de plus près : on a la sensation de vivre un lendemain de siège et il semble qu'on va entendre dans la plainte d'héroïques défenseurs une malédiction contre l'artilleur inexorable qui n'a épargné aucune maison. Hélas ! l'artilleur c'est le temps qui a eu toute liberté pour ronger et détruire ; l'héroïque défenseur c'est la paresse inexcusable.

Le mur d'enceinte n'est plus. Tout tombe ou semble prêt à rompre son équilibre. Les rues sont étroites, tortueuses, encombrées. Les places impraticables n'ont que d'énormes

meules d'immondices élevées peu à peu par les siècles ou des trous remplis d'eau à la saison et de déjections nauséabondes.

La circulation y est dangereuse si l'on est à pied.

Les constructions sont en pisé. Toute l'intention architecturale se manifeste à la porte d'entrée qui est encadrée dans un relief de pieds-droits et de linteaux. Les fenêtres, rares, petites, barrées de bois, sont également sur la façade et entourées de grossiers simulacres d'allèges et d'arcs de décharge. Les murs sont surmontés de motifs divers. Il n'y a pas de corniche et l'eau de pluie est lancée hors du toit par des tuiles en terre cuite ou des drains en bois. A chaque angle et en beaucoup d'autres endroits de la crête, il y a des esquisses de frontons, de mitres, de souches ; souvent c'est un œuf d'autruche ou une bouteille vide qui trouve place dans ce décor sans art.

Les balcons, les marquises sont inconnus ; les toits sont presque toujours des plates-formes où l'on a accès par un escalier extérieur qui prend naissance dans une cour.

Ainsi furent édifiées dans leurs formes lourdes la plupart des maisons d'Agadez. On peut en juger par les rares qui sont tenues en bon état ; les autres sont éventrées, et n'offrent plus les caractères de leur type initial.

L'art des constructions est de plus en plus abandonné. La famille du Sultan, les marabouts, la plupart des chefs Touareg qui ont un pied à terre à Agadez conservent seuls à leurs habitations un extérieur convenable. Mais au lieu de prendre leurs matériaux dans les éboulis encombrants qui s'offrent de toutes parts, ils se les procurent en creusant n'importe où dans une rue, sur une place, des excavations qui deviennent successivement des mares et des jardinets à l'hivernage, ce qui augmente sans cesse la difficulté de passage au milieu des trous et bosses qui s'étalent partout.

La maison du Sultan (qu'on ne croie pas à notre irrévérence si nous ne la qualifions pas de palais) n'offre pas plus d'intérêt artistique que ses voisines ; c'est une construction à étage, massive, incommode et en ruines. On y a accès par la

même porte qui livre le passage de la mosquée entre deux murs dont les zig-zags et le rapprochement commandent la prudence. La cour vers l'ouest est grande, entourée de petites clôtures en mauvais état, niches de gardiens et prisons. Dans le fond la maison offre à la vue sa masse noirâtre et nulle de vieux manoir abandonné : porte basse et bordée de ferrures, fenêtres nombreuses et petites en deux alignements superposés, celles de l'étage laissant voir l'état de délabrement de la toiture, l'une projetant vers le ciel avec une inclinaison de 45° le mât où flotte le drapeau français.

La mosquée est le seul édifice attirant l'attention. Malgré le fanatisme, ce monument de la foi islamique n'est jamais réparé et, par défaut d'entretien, il s'effrite. Les marabouts semblent fulminer contre la paresse générale qui annule leurs appels au travail ; ils disent qu'Allah ne doit pas être content car sa maison devrait être restaurée tous les ans. L'opinion qui a cours dans le monde herméneutique c'est que le Sultan compte pour réparer la mosquée sur un secours offert par les Français ou sur une râfle de captifs par une de ses tribus.

Le minaret a seize mètres de hauteur environ ; il est régulièrement planté et comprend un bloc pyramidal entouré d'une robe pyramidale tronquée. Entre l'enveloppé et l'enveloppante, rampe un chemin hélicoïdal à pente faible qui aboutit au sommet ; par une trappe à ciel ouvert il livre passage aux muezzins (guetteurs). A chaque tour de la rampe, à distance verticale variable de un mètre cinquante à un mètre environ, des madriers sont enfoncés dans le mur et font saillie à l'extérieur de la base au sommet ; ils sont destinés à supporter les échafaudages en cas de réparation. Leur dispositif donne au minaret un air armé ; ils évoquent des affûts menaçants. De grandes ouvertures sont pratiquées vers l'est, (le côté d'où il vient le moins de pluie) .

Voilà Agadez à l'extérieur.

Il faut compléter cette description en notant qu'on n'y trouve pas un seul arbre. Plusieurs puits sont disséminés en divers points (voir croquis) dont l'eau saumâtre n'est utili-

sée que pour pétrir l'argile destinée à la fabrication de poteries. Deux ou trois grandes mares, celles de Tégui entre autres, conservent l'eau de pluie jusqu'au mois de décembre ; hommes et animaux la corrompent et la boivent à qui mieux mieux jusqu'à sa dernière goutte. Alors qu'elle n'est en réalité et depuis longtemps qu'un liquide excrémentiel, elle est encore préférée à l'eau de puits la plus pure.

Dans les rues où le balai ne s'est jamais fourvoyé et où la pioche et la pelle seraient indispensables, on trouve à chaque pas des indices de profond affaissement moral : toutes les ruines cachent des dépotoirs, la vermine est partout. En hiver les habitants se groupent au soleil sur leurs chères montagnes de fumier. Quand il fait chaud, ils suivent l'ombre le long des murs et font dans la poussière des siestes interminables en voisinage intime avec leurs animaux.

Il est heureux qu'Agadez se trouve dans une région rigoureusement sèche ; s'il pleuvait souvent sur les foyers pestlentiels qui font son plus cher ornement, il y naîtrait les germes des plus mortelles épidémies. Il faudra dix ans d'occupation pour lui rendre l'aspect désirable ; encore faudra-t-il pour réaliser cette condition nécessaire à son développement, lutter contre des habitudes séculaires et réussir à les changer.

La maison.

La maison à Agadez, souvent à étage, fut d'abord spacieuse. Peu à peu elle s'est réduite par effondrement mais ce qui en reste suffit à ses habitants. La plupart des familles ont deux ou plusieurs maisons. Un seul immeuble est habité et aucun n'est préférable. En cas presque général, il ne reste qu'une pièce qui donne un abri suffisant ; dans les divers angles de bâtisse conservée, la sordide humanité parque sous des nattes adossées aux murs.

Le dispositif intérieur des habitations en meilleur état est à peu près le suivant. A l'entrée se trouve une antichambre

dont les murs sont blanchis au délayage de kaolin. C'est la pièce habituelle des prières surtout pour les femmes et captifs qui ne sont pas admis à la mosquée. De petits placards sont pratiqués où gisent pêle-mêle des chapelets, des écritures bénites ou autres objets du culte. Cette même antichambre est en même temps la salle de réception des visiteurs non intimes ou de ceux auxquels leur situation ne donne pas droit à des égards de la part du chef de famille. Par un couloir presque toujours sombre et tortueux, dans les recoins duquel se couchent les serviteurs, on arrive généralement dans une cour où, comme des cloîtres, se trouvent des logements de femmes et d'enfants. Les portes de ces compartiments sont très basses et presque toujours dissimulées. Le tout frappe par son incommodité. La pièce principale, celle où se tient le chef pour recevoir ses intimes ou ses supérieurs, se distingue par sa grande porte. Elle est nue, blanche, sans ornementations autres que d'irrégulières bandes, bâtons rompus, boucles, damiers, ondes, etc.., que l'ouvrier maçon a imprimés sur le mur avec les doigts, à la plinthe et à la corniche. Le plafond comprend souvent quatre pleins cintres qui se croisent perpendiculairement deux à deux, ou deux qui partent chacun des angles opposés. Sur ces cintres reposent des solives,pièces droites de palmiers-doum, débarrassés de leur écorce. Des bâtons de bois blanc disposés presque jointivement en point de Hongrie, prennent appui sur les solives et soutiennent des nattes blanches sur lesquelles est damé un mélange humide d'argile, de sable et de cendres diverses. Cette couche imperméable est employée indistinctement pour un plancher ou une toiture. On la piétine le plus possible en y répandant du sable fin.

Le chef de famille passe là ses journées au frais, sur une épaisse couche de gravier fin qu'il fait arroser à l'occasion. Il se tient sur une natte ou tapis, le chapelet en mains, du tabac et du sel à la bouche ; sa salive éjectée d'un jet aisé, va au hasard, un peu partout, sur les murs ou par terre, bien qu'au milieu de la salle il y ait un crachoir maçonné dont le sable doit être changé souvent. Lorsqu'il reçoit un visiteur

dans cette pièce qui ne comprend table ni chaise, le maître du logis le fait asseoir devant lui sur un tapis ou une natte. Le musulman se déchausse toujours avant d'entrer dans une maison. Il n'est presque jamais rien consommé séance tenante avec un visiteur s'il n'est un ami très intime et d'égale condition ; il est même courant de ne rien offrir, mais il est d'usage que pour une visite rare ou d'un vague caractère officiel, on fasse porter un cadeau chez celui qui a été reçu. Si la maison a un étage il est entièrement occupé par la chambre du chef et par la plate-forme.

La chambre est toujours d'aspect mystérieux ; le maître en a la clef et la porte en est solidement condamnée pour que nul n'y pénètre sans sa permission. On y trouve un lit (tara) dispositif horizontal de côtes des palmiers placées presque côte à côte, plus ou moins surélevé, que quelques nattes ou couvertures rendent moins dur et que complète un oreiller, sac en peau coloriée, bourré de fleurs sèches. Des étoffes sont tendues assez maladroitement qui simulent des rideaux. Quelques armes, boucliers, bottes et autres attirails de route ou de guerre complètent le mobilier avec une grande caisse en bois aux angles ferrés, provenant de Tripoli, où dort sous la garde d'une puissante serrure ce qui constitue le trésor familial. Des cambrioleurs perdraient leur temps si l'effraction de ce capharnaüm les tentait, car les Agadéziens ne sont ni riches ni économes.

Il n'y a pas de cuisines ni d'écuries, dans les meilleures maisons ; les aliments se préparent dans le coin d'une cour, près du cheval qui reste à la belle étoile attaché par un pâturon antérieur à un pieu enfoncé en terre.

La Mosquée.

La mosquée est le lieu de réunion commun aux fidèles jugés dignes de pénétrer dans la maison de Dieu.

Les soins de tous devraient tendre à la tenir en bon état. Le fanatisme musulman n'ayant pas son semblable, on de-

vrait trouver en Aïr des mosquées brillamment parées, comme on voit en Extrême-Orient des pagodes artistiquement et richement décorées au milieu des plus sommaires habitations.

Bien qu'il n'en soit pas ainsi, les maisons de prière sont relativement nombreuses en Aïr. On en compte deux à Séloufied, une à Agadez, Ingal, Aoudéras, Takréza, Bidéi, Tafidet, Timia, Bagazam, Teffés, Tintaghodé, Iférouane, Téouar, Agalel, Assodé.

Celle d'Agalel est la plus réputée par la qualité de ses marabouts ; celle de Teffès est la plus ancienne. Celle d'Agadez construite près des ruines de la première édifiée est la seule qui ait un minaret ; elle est près de la maison du Sultan et sur sa face orientale se trouve le cimetière où ont été inhumés les rares sultans morts en fonctions.

Un couloir y conduit dans les murs duquel ont été ménagés des loges de charité ; les mendiants autorisés se tenaient autrefois dans ces niches et recevaient l'aumône ; deux de ces solliciteurs opéraient pour le compte des marabouts. La mosquée, par elle-même, présente extérieurement un cube de pisé ; à la base les dimensions ont douze et seize mètres ; la hauteur n'est que de trois mètres.

Intérieurement on voit des murs parallèles dans le sens nord-sud, espacés de deux mètres environ, chaque mur comprenant une série de grandes ouvertures qui permettent la circulation en tous sens et disposées de façon telle que la plus grande partie des assistants puissent voir le marabout officiant. Ce n'est en somme qu'un hangar dont la toiture est solidement établie sur de nombreux murs de soutènement. Le plafond est à un mètre quatre-vingts centimètres du sol. En premier établissement il fut placé avec attention et dans l'arrangement dont il a été parlé pour la toiture des moins minables maisons d'Agadez ; mais à chaque réparation le point de Hongrie a été négligé et les bâtons sur lesquels reposent les nattes chargées de terre ont simplement été placés côte à côte sans aucune application.

L'aliman se tient dans une niche pratiquée du côté de la

face nord, la seule qui n'ait pas d'ouvertures. Du même côté le Sultan a aussi une place à part.

Telle est la seule maison du culte d'une des capitales de l'Islam que les musulmans tiennent pour une de leurs cités saintes.

Il s'en dégage une odeur de moisi en dépit des courants d'air presque constants, une impression d'insalubrité et d'écrasement sous le plafond bas, qui ne sauraient rappeler les parfums d'encens montant vers les autels du christianisme ou les statues congestionnées de Bouddha.

Près de chaque mosquée vivent les marabouts en nombre plus ou moins grand. Ce sont des personnages indépendants, des prêtres liés à Allah, qui ajoutent souvent à leurs fonctions sacerdotales celles de professeur, de notaire, juge et de médecin. Ces exégètes vivent d'aumônes et de cadeaux qu'ils se font donner de tous côtés. Le Sultan ne leur offre plus rien ; par contre les tribus maraboutiques qui vivent dans l'isolement presque absolu et dans leurs continuels transports extatiques reçoivent souvent leur visite, se ruinent pour eux avec la certitude qu'elles sont agréables à Dieu.

Les marabouts se marient. Ils appliquent à l'extrême les prescriptions du Koran se rapportant à leur bien-être ; on peut admettre que chacun d'eux a quatre femmes libres, l'Ecriture permettant d'atteindre ce nombre.

Dans les tribus guerrières ils vont en campagne et se taillent une bonne part dans les prises ; en cas de revers ils s'emploient à fléchir les rigueurs des vainqueurs.

Tous les biens dont ils profitent sont de bonne prise. Leur avarice, le mercantilisme dont ils entourent leurs fonctions, l'audace de leur foi, les transforment en avides quémandeurs, en mystificateurs éhontés.

C'est sous cet aspect qu'il faut voir les marabouts, sans craindre que la généralisation soit un excès.

La foi désintéressée a dû exister en Aïr, mais il ne faut plus l'y chercher aujourd'hui.

CHAPITRE XVIII

MŒURS. — CARACTÈRES. — COUTUMES.

La famille.

Le sentiment de la famille est très développé. Un membre égaré retenu en détention est activement recherché et on ne diffère pas les sacrifices qui peuvent le ramener.

La famille comprend toute la parenté du chef et tout son personnel, serviteurs, bellas ou captifs.

L'homme important qui jouit d'un certain prestige, groupe généralement autour de lui tous ses parents proches ou reculés. Il donne à tous l'appui de ses conseils, de son concours effectif, de son affection. En retour, le respect, la considération ni le dévouement ne lui sont pas ménagés, surtout s'il est en péril ou s'il faut poursuivre la réalisation dun projet devant servir à la famille toute entière.

Le chef considère tous les hommes de son groupement comme ses enfants ; il est désigné par eux sous le nom de père.

Dans leur ensemble, ils forment souvent une souche importante, autonome, qui est la seule ayant subsisté sans changement. La passion d'indépendance s'est opposée à la conservation intégrale des groupements plus nombreux.

En Aïr, les familles sont sédentaires, tout au moins ne se meuvent-elles que dans leurs zônes définies. Le plus souvent même, en suivant le jeu à peu près régulier des saisons et de leurs besoins de transhumance, les mêmes tentes sous lesquelles la famille naît, vit et meurt, ne sont déplacées que pour aller successivement aux deux ou trois mêmes gîtes.

Cette vie ressemble à une continuelle villégiature ; les séjours toujours répétés aux mêmes emplacements font que chaque famille a des souvenirs communs et chers : tel arbre remarquable où les enfants s'ébattent aujourd'hui, a abrité les premiers ans des ancêtres ; telle grosse pierre sur laquelle on va souvent s'asseoir, commémore un souvenir qui a pour tous le même intérêt. Les cimetières sont là aussi, au pied des pentes voisines, et dans le hérissement des pierres tombales tous reconnaissent celles qui pèsent sur les leurs.

Mais pour ne pas trop conserver l'idée de ces mœurs sédentaires qui ne sont à prêter qu'aux vieillards, femmes, enfants et autres impédimenta, rappelons-nous vite que les Touareg valides sont des nomades presque permanents, nomades à parcours restreint il est vrai, chez lesquels subsistent les aptitudes pastorales et médiocrement guerrières qu'impliquent leurs besoins. Ce sont de véritables ubiquistes voués aux éternels déplacements ; ils savent aller vite et se trouvent bien partout.

Le temps n'a pas de valeur pour eux quand leur vie errante n'est pressée par une idée fixe et si leurs chameaux ont à manger. La courbe que décrit leur nomadisation, l'aller et retour de Kano à Bilma en passant par l'Aïr, les met dans leurs campements à deux reprises dans l'année et pour des durées relativement longues. Pendant que les troupeaux prennent la cure d'eau salée, d'herbe fine dans les montagnes, eux regoûtent à la vie de famille. Ils ont la satisfaction de rentrer dans leurs tentes avec les provisions indispensables aux petits, aux mères et aux trop vieux. Aux soirs de vie commune, ils connaissent le plaisir des tam-tam bruyants, des chants d'enfants et de femmes, des agapes sous la bénédiction intéressée des griots. Les campements retentissent d'explosions de joies auxquelles se livrent les appétits satisfaits, les coquetteries tranquillisées, les désirs éteints, pendant que des mortiers en bois monte avec l'ahan des captifs, le bruit sourd du pilon qui écrase du mil et promet de l'abondance pour demain.

La première époque des réunions familiales en Aïr va de

la mi-août au commencement d'octobre. Les pluies ont rendu la vigueur à la végétation et aux sources ; sur les routes en région désertique, des mares s'échelonnent où de fortes caravanes trouvent à boire. C'est le grand mouvement du mil, le ravitaillement de la famille. Les théories interminables de chameaux orientent vers le nord leurs marches processionnelles. Chaque animal porteur, chargé à haute dose, rappelle la voiture de Roxane : le bât est sacrifié avant le départ et remplacé par des poches en peau de bouc remplies de mil sur lesquelles reposent les grands sacs pleins de mil eux aussi ; souvent des tonnelets de beurre, des paquets de tabac, des pistaches, des chaussures et des effets divers complètent le chargement. Un chameau moyen porte de cent à cent vingt-cinq kilos.

En octobre a lieu le départ pour Bilma par grandes bandes, mais les Touareg abandonnent la direction de ce mouvement à leurs bellas. Il est porté à Bilma le mil destiné à l'échange contre le sel. Au retour en Aïr en novembre, des chameaux très éprouvés portent sur des poches remplies de dattes et faisant office de bâts six, huit ou dix pains de sel dont chacun pèse environ treize kilos.

L'arrivée du sel correspondant avec les fêtes religieuses, ouvre l'ère des grands festins pendant lesquels il est consommé surtout de la viande. C'est l'écatombe des moutons et des bœufs. C'est également l'époque des fantasias, fanfaronades, provocations d'où il sort souvent du banditisme.

Mais janvier marque la saison extrême où le chameau subsiste en Aïr sans déperdition. Il faut partir vers le sud, aller paître en liberté dans les plaines du Démaghérim, inonder le pays haoussa de sel de Bilma et se livrer à quelque trafic rémunérateur vers Kano, Zinder, ou Tessaoua, tout en fréquentant le bougadié chez qui l'installation du maître est toujours assurée. Pour ce départ on se compte, on se trie ; les enfants d'une dizaine d'années, peu grands mais déjà armés du sabre, écuyers audacieux et écoliers revêches, veulent partir et sont emmenés. Quelques femmes bien rares prennent part au mouvement.

Pendant sept mois, de janvier à août, les familles sont disloquées. Dans les tribus attachées au commerce et que ne retient pas en Aïr l'espoir des pillages ni la crainte des pays du sud où l'influence française n'est pas discutée, il ne reste que des non valeurs. Mais dans leur dispersion momentanée, les membres de la famille ne se perdront pas de vue. Jusqu'à la réunion prochaine que tous désireront, ils ne manqueront pas une occasion de se tenir au courant de tout ce qui les intéressera.

L'homme.

Il faut entendre par hommes, dans la société touareg, ceux qui sont libres, ont dépassé l'âge du jeûne (14 ans) et sont parvenus à maturité complète.

Le jeune homme émancipé par son jeûne, bien que marié, habite encore dans la tente de son père. Il cherche les occasions de témoigner de sa valeur et de son endurance dans les longs parcours et dans les combats à l'occasion. A partir de ce moment il a place dans les conseils de la tribu et son avis est souvent demandé. En un mot il a toute liberté pour mener à sa guise la vie *d'entière liberté*.

De plus en plus, l'Imrad atteint le degré de perfection qui le fait ressembler au Touareg. A s'y méprendre c'est le même homme, ce qui suffirait à défaut d'autres preuves à révoquer en doute l'austérité des mœurs qui a été prêtée aux Touareg ; il a mêmes habitudes, mêmes inclinations, même morgue, même fatuité.

Le captif seul diffère. Jusqu'à sa mort il est l'humble être de la plèbe, toujours courbé et malmené, n'ayant pas conscience d'une condition meilleure, arrivant par passivité et sans idée de responsabilité, à exécuter pour son maître le bien comme le mal.

Les Touareg dans lesquels nous devons confondre les Imrad, sont très fiers. Ils n'acceptent pas sans protester l'appellation de Touareg que les Arabes leur ont donnée et qui les

met en regard de ceux-ci dans une situation morale d'infériorité : « Nous sommes un peuple aussi ancien que les Arabes disent-ils ; nous sommes aussi près de Dieu qu'eux, aussi croyants et de noblesse et de courage au moins égaux, bien que moins riches et moins blancs. Notre langue est plus belle que la leur ».

Ils ont physiquement de grandes distinctions. Grands, élancés, regard pénétrant, chaud, profond et doux, attaches fines, port majestueux, démarche élégante, l'on ne peut les confondre avec les autres hommes de même couleur, si ce n'est les Songrhay. La plupart sont franchement noirs, mais ils ont les cheveux lisses bien que les portant coupés ras. Quelques-uns sont plus blancs, les Kel-Férouan, les Igdalen, les Kel-Rharous, Hoggars et Kel-Fadeï par exemple ; ceux-ci portent en général de longs cheveux ondulés d'un noir luisant et très sombre. Ils se distinguent d'ailleurs par leur particulière sauvagerie, se montrent le moins possible, ne laissent jamais voir leurs femmes, sont constamment prêts à s'envoler.

Leurs yeux sont allumés d'une étincelle : intelligence, désir, défiance, cupidité, énergie ? La figure est masquée par le litham qui ne laisse voir que les prunelles, la moustache est rasée, la barbe rare et longue.

Dans leurs tribus, ils sont maîtres absolus. Ils vivent en régime de féodalité et on conçoit qu'ils n'aient pas de peine à s'ériger en seigneurs sur les captifs abêtis qui les font vivre ; ils sentent à ce point leur supériorité sur eux, qu'ils n'ont pas l'humanité de les considérer comme des hommes.

Leur moralité est très corrompue. En dehors de leurs épouses, ils respectent les femmes de leur race, mais ils prennent toutes les autres au hasard des rencontres. La prostitution n'existe pas ou du moins n'est pas organisée en Aïr ; mais Ingal, Téguidda-les-Salines, quartiers généraux des tribus insoumises, regorgent de concubines qu'y ont installées les nobles de ces tribus. Agadez en recèle aussi un nombre considérable, les villages haoussas également et les passages occasionnels (ou les déplacements volontaires) des Touareg dans

ces gîtes hospitaliers, sont marqués par des désordres où les lois naturelles ne sont pas toujours respectées et où s'accuse le goût de joies grossières et brutales.

Ils sont bons pour leurs femmes dont ils subissent l'ascendant sans toutefois le reconnaître, faibles pour leurs enfants qu'ils façonnent à leur image, timides devant les marabouts, implacables pour leurs ennemis moins forts, désordonnés dès qu'ils sortent de leurs tentes, passionnés pour les sports qui leur sont habituels et pour leur outillage de route et de guerre, endurants et entraînés, grisés par l'espace dès qu'ils sont sur leur méhari, le bouclier et le sabre au côté, la lance au poing.

Chez eux ils vivent à part, mangent seuls, se réunissent en clans plus ou moins nombreux entre gens qui se jugent de même valeur, de même noblesse et se sentent animés de mêmes convoitises.

D'autorité, hors celles de leurs décisions prises en commun, ils n'en connaissent pas. Ils ont leur service d'informations, leurs mouchards aux bons endroits, leurs vedettes dans toutes les directions d'où pourrait venir une surprise.

Tout étranger qui se présente est reçu l'arme à la main, en défiance hostile et doit offrir des garanties avant de recevoir l'hospitalité. Réfractaires à tout progrès, manifestant leur haine ou la tenant cachée devant un infidèle, ne pouvant supporter la moindre menace, ils s'apprêtent vite pour la résistance et prennent l'offensive s'ils croient être les plus forts.

Devant les Français, leurs entreprises n'ont pas eu de succès. Trop confiants en eux-mêmes ils ont couru à l'attaque de la mission saharienne, de la mission Péroz ; les commandants Lamy et Gouraud les ont mal reçus. L'honneur a été satisfait mais ils sont rentrés chez eux battus, tremblants de peur et fascinés par toute expression de notre force.

Ils ont des ruses, savent faire le vide, pousser en avant leurs factotum, frapper par derrière et à coup sûr ; à défaut de victoires sur le front de bandière ils se contentent d'un assassinat et ne peuvent résister à la tentation d'en commettre à

l'occasion. Devant nous, à front découvert, leur mentalité est passive, vaguement accessible à l'idée du devoir, mal définissable.

Il ne faut pas les calomnier, les flageller, surtout si on les prend intrinsèquement dans leur royaume du désert qui est leur véritable élément, des épithètes de traîtres, voleurs, fourbes, menteurs, du poids desquelles on les a trop généralement accablés. Ils sont tout cela mais avec l'étranger, avec nous intrus, avec le marchand arabe qui leur a appris en les frustrant à se tenir en garde.

D'autre part, il serait aussi injuste de les considérer comme des héros surprenants, vibrant aux pensées glorieuses : les comparer aux Touareg du nord, à ceux qui luttent vraiment et mettent des compagnies entières en péril comme à El-Moungar, serait une erreur.

Sans règles fixes, ce sont des esprits défiants, timorés, primitifs. D'un caractère à la fois téméraire et craintif, ils subissent la destinée, apparemment aussi faciles à entraîner à la révolte qu'à pousser à la servitude. Dans le fond ils sont très réservés.

Ceux que les relations commerciales nous ont fait connaître dès le début, nous ont donné une impression qui ne pourrait se confondre avec celle qui se dégage du caractère que nous venons d'analyser et qui ne doit s'entendre que du Touareg vu chez lui et loin de nous.

En Aïr, nous les avons pénétrés plus intimement et avons dû mettre en doute leur réputation de noblesse.

De la caractéristique que leur prête la légende, nous n'avons trouvé de signes révélateurs que dans un maintien déhanché et las, qu'affectent en l'exagérant des êtres vulgaires, hautains et armés. Ils nous ont fourni tout ce que nous avons demandé lorsque par curiosité et par crainte ils nous ont approché ; mais mirage que leurs promesses, finie leur intrépidité lorsqu'une mise à l'épreuve nous a conduit à faire l'essai de leur valeur.

Devant la représentation de leur responsabilité, ils n'ont été animés que de crainte et ont toujours rampé comme

chiens devant fouet levé. Ils se sont présentés comme des figurants, des fantoches en représentation, observant leur maintien, corrigeant leur toilette, soignant leur entrée et déposant leurs armes avec un grand geste de cabotin, tendant la main sans sincérité. Quand leur audition n'a pas été immédiatement possible, ils sont allés l'attendre devant la porte, en se vautrant dans le sable et prodiguant les poignées de main au tirailleur de planton. Dans les discussions rien n'a révélé chez eux des sentiments élevés, rien n'a paru retenir particulièrement leur attention que le cadeau toujours mendié, conclusion et objectif seuls en compte pour eux.

Après le départ leur indifférence s'est d'abord manifestée. Les manquements à leur parole ont suivi, les preuves aussi de leur manque de courage et de naturelle contenance. Ils n'ont pas en outre manqué une occasion de prouver que voler, piller, tuer, sont pour eux choses si naturelles que la sérénité de leur conscience ne saurait s'en troubler.

La femme.

La femme touareg, très indépendante de caractère, est fort considérée. Elle n'est pas admise dans les conseils de sa tribu, mais malgré sa forfanterie, le Touareg laisse comprendre tout l'ascendant qu'elle a sur lui.

Le mari est chargé de pourvoir aux besoins du ménage et la femme peut conserver intact son patrimoine. Elle le fait en général, ce qui lui permet de mieux doter ses filles.

Le courage des femmes est réputé chez les Touareg. On peut arguer que c'est pour elles sans danger puisqu'elles ne vont pas se battre. Mais cette gratuité ne saurait cependant faire oublier la fière attitude des femmes Kel-Gress qui, à Zanguébé, décidèrent leurs maris hésitants à résister au commandant Gouraud, sous peine de perdre tous leurs droits sur elles. Le conseil fut suivi et eut des suites fatales pour les Kel-Gress. Personnellement, nous avons souvenir que dans le campement hostile des Kel-Fadéï, surpris le 18 avril 1905



73-74-75-76. — Femmes d'Aïr.
77. — Tam-tam du dimanche par les femmes de tirailleurs.

à Aniokkan, les hommes étaient encouragés par leurs femmes qui n'hésitaient pas d'ailleurs à se mettre avec eux et y pousser leurs enfants pour nous empêcher de répondre aux coups portés. Ces femmes devaient connaître l'histoire de Fontenoy : les gardes françaises ne tireront pas les premières, devaient-elles penser, puisque nous sommes les boucliers de nos maris !

Chez les Kel-Gress encore, plusieurs villages ont des femmes pour chef, tels : Guida-N'koama et Al-Moktar (secteur de Tessaoua).

Cela prouve bien la part d'autorité qui revient au sexe que la plus folle erreur fait qualifier de faible par les faibles hommes.

En Aïr, une des familles les plus vibrantes d'indépendance, celle des Kel-Férouan, accorde aussi aux femmes certaines prérogatives. Le repas, suivant la règle générale, n'est pas pris en commun ; ce sont ces dames qui se servent d'abord, très copieusement car leur bon appétit est notoire, sans s'occuper de la part qui peut rester à leurs maris. Ajoutons pour le renom de galanterie de ceux-ci, qu'ils ne se fâchent jamais, même s'ils sont réduits au régime léger.

Plusieurs femmes libres sont en général légitimées par chaque mari ; le Koran permet d'en épouser quatre et ce n'est pas habituellement avant ce nombre que s'arrêtent les Touareg pour peu qu'ils soient riches.

La première est toujours la principale ; elle a autorité sur les autres et rappelle le mari aux bonnes règles s'il lui arrive d'avoir pour l'une des préférences marquées. L'usage réserve, dans le tour établi, un jour de fréquentation entre l'époux et chacune de ses femmes. Il y a cependant des exceptions au détriment des femmes stériles ; elles ont commerce plus rare mais il faut qu'un arrangement en ayant ainsi décidé ait été conclu à l'amiable devant le marabout.

Le principal rôle des femmes est la surveillance du ménage et la direction des enfants ; leurs filles ne les quittent pas avant le mariage, les garçons tant que le père ne consent à les emmener. Aux uns et aux autres la mère apprend, quand son

savoir le lui permet, les premiers éléments des caractères arabes.

La femme voyage peu. Il lui est interdit de s'éloigner des tentes de son mari tant que le soleil est à l'horizon ; si elle le fait, elle ne doit pas négliger de se couvrir le visage. Lorsqu'elle suit son mari, elle est installée dans un palanquin que porte un chameau très doux.

Sa position dans la famille est relativement élevée. Le mari prend ses conseils dans les grandes occasions ; en toutes circonstances elle conserve sa liberté. Son éducation a généralement été l'objet de quelque soin, elle sait presque toujours lire dans le Koran les termes de ses prières.

Elle n'entre dans le ménage que par son consentement ; la libre disposition de sa main est entière, l'autorité paternelle ne peut l'entraver tant qu'elle projette mariage avec un homme de sa qualité.

Le ménage semble même lui donner plus de satisfactions qu'au mari ; les enfants lui reviennent plus qu'à lui puisqu'il doit s'éloigner souvent. En outre il faut remarquer que le rang des enfants, leurs droits au commandement ou aux titres divers *sont toujours conférés par le sang de la mère.* On est ainsi certain qu'ils ont du sang noble. Pareille confiance n'est pas accordée à la seule descendance paternelle ; l'enfant d'un Touareg et d'une captive n'est pas noble. C'est là un premier soupçon qui achemine vers une opinion établie, d'après laquelle la vertu des femmes touareg est sujette à caution. Tromper leur mari est chose facile puisqu'il leur arrive fréquemment de s'absenter, mais elles doivent prendre les plus grandes précautions car l'adultère chez la femme est puni de mort. A Agadez ces rigueurs ne sont plus en honneur, mais dans les tribus on n'épargne pas les coupables bien que les hommes soient convaincus d'apporter une certaine ferveur à commettre la faute réciproque.

La femme qui se conduit bien est traitée avec beaucoup d'égards et de douceur ; le mari qui s'oublierait jusqu'à l'insulter ou la frapper, serait puni d'amende et probablement contraint au divorce. Le fait de brutalité ne se trouve presque

pas ; on voit plutôt des Touareg passionnés pour leurs épouses et qui leur font sacrifice de tout. Certains, malgré leur nature ardente subissent à tel point l'ascendant d'une femme qu'ils répudient les autres ou n'en épousent pas de nouvelles ; ces cas de monogamie sont d'ailleurs considérés comme des anomalies et exposent ceux qui s'y sont résolus à la moquerie générale. Eros n'enfonce pas profondément ses flèches dans la plupart des cœurs Touareg.

On ne reconnaît pas que les femmes aiment généralement leur mari, mais par amour-propre sans doute, elles en sont jalouses lorsque leur inconduite est trop connue, et cette jalousie oriente souvent les couples vers le divorce. C'est le cas de rupture le plus heureux.

Si le mari connaît quelqu'un qui soit désireux de le tromper avec sa femme, il devient jaloux lui aussi, même s'il n a pour elle d'attachement bien grand, car le sujet litigieux touche à un point d'honneur. La conclusion ne se fait pas attendre, l'époux soupçonneux observe sans rien dire et, quand il est convaincu, il suit son rival dans la brousse et se bat avec lui. Il y a presque toujours mort d'homme et le survivant quel qu'il soit a la femme de plein droit. Des brouilles entre tribus viennent souvent de là si les antagonistes sont des Touareg considérés.

De pareilles disputes, avec mêmes conséquences, se produisent quelques fois pour une jeune fille qui a deux prétendants.

Physiquement la femme touareg n'est pas sans charmes, mais elle n'a pas les traits caractéristiques des hommes. Comme eux elle a l'attitude fière, l'air effarouché et hautain devant l'étranger.

Jeune elle est mièvre, chétive, gâtée. Elle ignore toujours la propreté, l'art du costume et de la couture ; cependant la coquetterie ne lui fait pas défaut, elle aime le clinquant, la verroterie, les parfums et se pare des objets les plus divers. Elle est de taille moyenne. Sa figure est douce et ronde ; les lèvres minces ont souvent un pli dédaigneux ; la bouche est petite, les dents saines, bien rangées, fines et très éclatamment

blanches, le sourire tour à tour expressif, ironique, tendre, timide, troublant. Les cheveux d'un noir de jais sont ondulés : ils ne sont pas très longs ; plusieurs tresses les rassemblent convenablement. Près du front, des bouches folles errent et s'acharnent sur les yeux qui s'en inquiètent avec raison car ils sont jolis et veulent voir et être vus ; le front est presque bas. L'œil est profond et vif ; les prunelles jamais en arrêt, semblent refléter des abîmes ; le regard est chaud, curieux, changeant ; il fait songer aux dangers, semble préoccupé de fouiller des mystères, attire ou chasse sans pitié en fixant ses arrêts définitifs qui ne connaissent pas la résistance et n'autorisent pas la prière.

Le cou est dégagé et porte bien la tête ; les bras longs portent des mains que les soins rendraient jolies, la taille est bien prise, la gorge est nettement prononcée, le teint presque blanc, l'ensemble presque beau, en tout cas agréable.

Quand on ne voit depuis longtemps que des négresses au teint de bronze et aux traits épaissis, on se trouve plus près de la Femme en voyant une Touareg.

Mais il est rare qu'on puisse les bien détailler, elles ne s'y prêtent que sur consentement de leurs maris et ceux-ci n'accèdent pas volontiers à nos désirs d'investigations. Quand nous sommes admis dans l'intimité de quelque famille, nous restons quand même le Koufar, le mécréant, l'infidèle qui traîne le stigmate de son incrédulité et qui répand autour de lui un peu de la malédiction dont Allah le poursuit ; pendant longtemps, un châle couvre impitoyablement les figures, les museaux se dissimulent, les voix se taisent, les yeux de gazelle dardent seuls et narguent aussi en s'accompagnant de rires moqueurs. Il faut beaucoup de patience pour avoir raison de ces pudeurs excessives. La confiance et le cœur des jeunes femmes d'Aïr seront la dernière place forte touareg où nous entrerons.

Le mariage change généralement et avec grand désavantage le physique de ces femmes. Jeunes filles elle s'ébattaient, chantaient, dansaient, faisaient sans s'en douter quelque gymnastique. En se mariant elles entrent de plain-

pied dans leur rôle de noblesse représentative : parler peu, bouger le moins possible tant qu'elles ne sont pas en état de grossesse, ne se livrer à aucun travail. Le laitage dont elles se suralimentent leur donne vite de l'embonpoint. Les fiancées de naguère qui avaient quelque sveltesse, s'épaississent. A trente ans ce sont de grosses boules de graisse, des masses humaines dont on ne se fait une idée exacte qu'en les voyant. Arrivées à ce point d'infirmité où la marche leur est impossible tant sont lourds et encombrants leurs tissus adipeux, les femmes sont l'orgueil de leur race, de leur tribu. La plupart meurent avant d'avoir eu un cheveu blanc.

L'enfant.

Quel que soit le sexe du nouveau-né, sa naissance est une occasion de réjouissances surtout si la famille se trouve réunie.

L'enfant est toujours allaité par sa mère à moins qu'elle en soit matériellement empêchée. Le biberon connu est une mamelle de chèvre. A Agadez on fabrique de petites casseroles en bois,dont le manche est évidé et dont le bout est en forme de bec; quand il faut nourrir un bébé par ce moyen,on lui donne d'abord du lait étendu d'eau, puis du lait de brebis pur et enfin du lait de vache. Le sevrage est fait très tard, quand l'enfant parle bien.

Il n'est pas donné de soins très délicats en dehors de l'alimentation. On ne vêt un enfant en aucune saison ; jamais on n'a pour lui le souci du froid et en été son petit corps n'est couvert dans le jour que par crainte des mouches et moustiques.

La mère porte rarement son fils ; c'est une captive qui est chargée de ce soin, mais au lieu de mettre l'enfant dans ses bras, elle le place, jambes écartées, sur son dos ou son flanc droit et l'assujettit avec un linge. C'est également cette captive qui accompagnera les premiers pas du bébé.

Le berceau est inconnu. La nuit, la mère met son enfant

auprès d'elle ; dans le jour il est couché la face contre terre sur une pièce de bois adoucie d'un peu d'herbe et d'un chiffon ; pour qu'il ne puisse se renverser il lui est passé une attache autour du cou, ses bras sont également fixés le long du corps : on dirait un crapaud condamné et attaché sur un bûcher où il n'y a plus qu'à mettre le feu.

La fête de la naissance se fait, à l'imitation de celle de Mahomet, sept jours après la venue au monde. La semaine est employée à restaurer la mère, à hâter l'ouverture des yeux du nouveau-né et à le gaver. Matin et soir,pendant ces sept jours, des ablutions d'eau tiède sont données à la mère et à l'enfant.

Le jour de baptême les femmes qui ont assisté à la naissance rasent la tête de l'enfant. Une coutume veut que les cheveux soient pesés et que leur valeur en or soit distribuée (sadaka) aux marabouts et à tous ceux qui sont là. En réalité ces cadeaux sont faits avec du mil ou du kous-kous ; on peut ainsi satisfaire plus de gens et les participants à la fête sont plus nombreux.

L'Aliman donne le nom en même temps qu'il tranche la tête à un mouton. C'est le début des réjouissances qui comprennent d'interminables repas, des fantasias, des tam-tam ; autrefois il y avait de la fusillade quand on baptisait un garçon; mais les fusils sont devenus rares et la coutume s'est perdue. Dans les tribus les plus riches, il y a fête d'enfants tous les soirs entre la naissance et le baptême.

Dès qu'ils parviennent à marcher sans soutien, les garçons sont circoncis par un marabout ; c'est encore une occasion de fête.

Les petits enfants touareg sont particulièrement beaux; ils ont le teint rosé, une allure leste qui dénotent une constitution saine et une santé florissante. Cependant il y a de graves maux héréditaires en Aïr, mais il est bien rare d'en retrouver les traces sur les corps très jeunes. Garçons et fillettes sont bruns en général ; on trouve quelques châtains dans le nord de l'Aïr principalement. Jusqu'à l'âge de dix ans, les cheveux sont coupés courts ; certaines tribus les conservent longs, sur la nuque. Les jeunes filles laissent pousser leur chevelure

et commencent à faire leur toilette de tête vers la dixième année afin d'avoir des cheveux longs quand elles atteindront leur nubilité. Dès cet instant, elles dissimuleront leur visage quand elles sortiront de la tente maternelle, mais elles ne s'éloigneront plus, en principe.

Dès qu'ils parlent clairement et ne pleurent pas trop, garçons et filles sont initiés aux premières lectures par leur mère, puis conduits à l'école des marabouts. Suivant son intelligence, l'écolier fréquente ces leçons pendant trois ou quatre ans, souvent jusqu'à l'approche du mariage.

Les garçons sont habitués de bonne heure à la vie errante. Ce n'est guère avant leur mariage qu'ils quittent la tente paternelle, mais tout jeunes ils apprennent à monter à chameau, à cheval, à manier des armes et marcher dans les caravanes. A douze ans ils reçoivent un sabre, à quatorze ans une lance. Ils ont atteint alors la limite du jeûne c'est-à-dire la majorité ; la plupart du temps ils ont déjà femme mais ne sont réellement admis qu'alors à prendre part aux expéditions.

La naissance.

L'état de grossesse chez les Touareg est l'objet d'attentions très entendues. Les femmes qui ne vaquent à aucune besogne en temps normal, travaillent, jusqu'au sixième mois de gestation, aux travaux les plus durs ; elles aident aux captifs à piler le mil. En pareille situation d'ailleurs, les captives s'occupent de leur rude besogne jusqu'au terme et leurs couches sont presque toujours heureuses.

A partir du sixième mois, la femme enceinte doit encore rester agissante, se remuer, voyager à pied et à chameau tant qu'elle le peut. Les servantes qu'elle préfère sont exclusivement à sa disposition.

Ses désirs sont satisfaits autant qu'il est possible. Elle mange peu. Au début, sa nourriture n'est pas modifiée, mais elle adopte dès les premiers malaises un mélange délayé et

tiède de farine de mil, de feuilles et fleurs d'abesgui, produits odoriférants d'un arbuste épineux auxquels on attribue des propriétés calmantes et laxatives.

Comme il n'y a pas de médecin ni de sage-femme en Aïr, la nature est le principal artisan de la délivrance. Les parents de la patiente et les amies âgées assistent à l'événement.

Au moment où la crise devient latente, on fait absorber à l'accouchée une bonne provision d'eau qu'un marabout a bénite à son intention et dans laquelle il a jeté de la salive ; cette eau doit attirer l'attention divine et hâter l'opération en conjurant la fatalité. Sa mère et ses sœurs, à défaut ses amies les plus intimes, lui massent le corps, délicatement, avec du beurre dont elles ont les mains pleines.

La nature fait le reste. Dans aucun cas il n'est pratiqué d'opération chirurgicale sur la femme ni de fracture sur l'enfant. On se fie à Allah qu'on implore et trop souvent il en résulte la mort de la mère ou de l'enfant, quelquefois des deux.

Le Koran empêche d'enterrer une femme morte en couches sans avoir acquis la certitude que l'enfant n'est pas viable. Des cas ont été relevés d'un nouveau-né bien conformé venu au monde quelques instants après la mort de sa mère. Aussi dès que la mort de celle-ci s'est produite, on n'attend que le temps supposé nécessaire pour confirmer le décès, puis un homme, *dont la main est sûre et le cœur bien placé*, s'arme d'un sabre, ouvre le sein de la femme et met l'enfant à découvert. Il n'est pas douteux qu'on se trouve dès lors en présence de deux cadavres au lieu d'un. Les obsèques ont lieu en même temps, les corps sont mis dans la même sépulture.

Allah attire près de lui l'âme de la mère ; celle de l'enfant bien qu'il n'ait pas eu de *vie au soleil* va dans un coin du Paradis où préside un ange qui s'appelle Ibrahim.

Quand la délivrance s'est naturellement opérée, les premiers soins sont donnés à l'enfant. Il est lavé à l'eau tiède ; avec la même eau on procède à l'ablution de la mère, pendant qu'autour de la tente femmes et enfants font entendre des cris de réjouissance.

Le marabout présent met sur la langue de l'enfant de la

pâte formée par la mastication d'une datte choisie : après ce goût du sucre, on met sur les lèvres du nouveau-né un peu de poudre de tanin afin de lui donner l'appréciation des choses amères. Tout cela pour lui apprendre qu'il entre dans une vie où il trouvera des douceurs et des amertumes, du bonheur et du malheur.

Le même marabout le prend alors et lui crie dans l'oreille à mi-voix le tohid (1), la Illah-ila-Allah Mohammet Rhassoul Allah (2). L'enfant se trouve dès lors baptisé spirituellement, il est devenu sans s'en douter justiciable du Dieu de ses pères.

Ce n'est qu'après ces formalités que sa mère lui offre le sein. Sept jours après il recevra un nom que le marabout indiquera. Les parents sont censés ne pas s'occuper du nom de leurs héritiers ; en réalité, la mère fait porter un cadeau au marabout en lui indiquant celui qu'elle désire.

Les garçons reçoivent un nom propre auquel ils ajoutent fils de un tel. Exemple : Moussa ag Amastan, Moussa fils d'Amastan. Les filles n'ont que leur nom, Fatima, Tenfous, Nana, etc., pris dans la liste de ceux qui nous sont connus.

Le mariage

On se marie en général entre gens de même condition. L'âge habituel du jeune homme est seize ans, celui de la jeune fille douze ans, mais rien n'est absolu. Tout dépend de la constitution des intéressés ; il faut que leur nubilité soit atteinte. En d'autres termes, la seule condition exigée c'est que le mariage puisse être effectif. On a vu des conjoints qui n'avaient onze ans ni l'un ni l'autre et qui ont eu des enfants.

Le fiancé choisit généralement celle qui sera sa femme. S'il se marie pour la première fois et s'il est timide, c'est son père, un parent, un marabout, un ami considéré, qui fait la demande pour lui.

(1) Affirmation de l'unité divine.
(2) Allah est le seul Dieu et Mahomet est son Prophète.

Aucune union n'est imposée. Pour un premier mariage, le consentement du père, ou à défaut d'un oncle maternel s'il en existe, est nécessaire. Le second mariage et les suivants ne dépendent que de la volonté des intéressés. La mère donne son avis mais à seul titre consultatif ; son influence ne se fait sentir qu'indirectement par l'ascendant qu'elle a sur son mari ou sur ses enfants.

La dot est convenue entre le fiancé et les parents de la future. C'est le fiancé qui la donne. Elle comprend d'abord un lot de cadeaux offert aux beaux-parents et dans lequel n'entrent que des animaux, chameaux, bœufs, moutons et rarement des chevaux en nombre variable suivant la fortune du donateur. Vient ensuite la dot proprement dite, donnée à la fiancée, qui se compose d'animaux, de captifs de case, d'un trousseau dont la composition est discutée, de bijoux en argent.

Le tout est remis par le fiancé assisté de sa famille et de ses invités la veille du mariage.

La date de la cérémonie est arrêtée plusieurs mois à l'avance. Trois jours avant qu'elle n'arrive, le fiancé, nombreusement accompagné, va dans le campement de sa promise. On s'y livre à des réjouissances tapageuses, en mangeant beaucoup aux frais du fiancé qui n'a eu garde de ne se présenter sans animaux de boucherie, mil, blé, beurre, miel, etc... Les nuits se passent en tam-tam ; des captifs, des bellas, des enfants dansent et chantent. Les deux promis se voient sous les yeux de leurs parents, notamment de la mère de la fiancée qui ne perd pas sa fille de vue. Ils se retirent pour se reposer dans leurs tentes respectives qui sont aux deux extrémités opposées du campement.

Le jour du mariage dans l'après-midi a lieu la première fantasia. Ce sont des courses folles, des défilés devant les femmes, des danses avec des chameaux et des chevaux dressés, au cours desquelles il est de bon ton que le fiancé prodigue son intrépidité et son adresse.

Le soir, quand la fête de nuit bat son plein, les fiancés se retirent dans leur tente nuptiale qui a été dressée un peu à l'é-

cart. Ils y sont accompagnés avec grand fracas. On les laisse après que la mère de l'épouse lui a confidentiellement donné des conseils de circonstance.

Le lendemain, dès que le marié quitte sa femme, il fait des cadeaux en argent mais en observant un usage qui porte en lui une grave indiscrétion. Les pièces qu'il distribue sont intactes ou percées d'un trou selon qu'il a ou qu'il n'a pas reconnu la virginité de sa femme. Mais le fait est sans importance et quel que soit l'aveu du marié, aucune susceptibilité n'est éveillée : c'est chose trop naturelle.

Que cela ne fasse pas croire à la recherche de jeunes filles absolument pures : les veuves et divorcées sont les mieux appréciées et les plus demandées; elles sont recherchées à la surenchère et il faut que le nouveau mari puisse leur donner une dot double de celle qu'elles avaient déjà eue.

Néanmoins la proclamation de la vertu de sa fille est un succès pour la mère. Durant les trois jours qui suivent le mariage, c'est elle qui préside au festin général et qui en supporte la dépense ; les fantasias sont journellement répétées et il est tiré des coups de fusil si la tribu possède des armes à feu.

Après ces six jours, la femme va au campement de son mari, à pied si la route n'est pas longue, en palanquin dans le cas contraire. Si son père l'affectionne particulièrement, il lui remet avant son départ les cadeaux qu'il a reçus de son gendre et les double généralement. Tous ses intimes et tous les jeunes gens de sa tribu lui font escorte et la noce continue pendant trois jours chez le marié à la charge des parents de ce dernier.

Les mariages sont bénis après leur accomplissement par deux marabouts dans les familles peu forunées, par trois plus généralement, un pour le mari ,un pour la femme, l'autre pour l'union accomplie. Celui-ci parle en dernier lieu après que les deux autres ont vanté leur client et lui ont rappelé ses devoirs. Il appelle la bénédiction divine sur le lit conjugal. Pendant son sermon tous les assistants ont les mains ouvertes, levées à hauteur des yeux, à la façon d'un myope qui li-

rait un livre, et se couvrent le visage avec une main chaque fois que le marabout prononce le nom d'Allah. Cette cérémonie se fait dans les grandes mosquées pour les mariages qui ont lieu le vendredi, jour de la prière et de l'adoration. La mosquée d'Agadez est très fréquentée par les nouveaux mariés.

Avant de se marier les fiancés ne doivent avoir eu aucun rapport sexuel ; c'est expressément défendu par le Koran.

Il leur est recommandé d'être calmes, toujours observateurs des rites religieux, de ne jamais s'abandonner aux violentes manifestations d'amour : que chacun demande à son conjoint de lui suffire, lui fasse promettre de ne pas le tromper et prenne de son côté les mêmes engagements.

En cas d'union d'un veuf, les enfants du premier lit sont partagés entre le père et les parents de leur mère ; ceux-ci peuvent les conserver ; ils appartienent de droit à leur tribu.

Le divorce.

Les dissentiments naissent cependant, provenant surtout d'insignifiantes futilités. Il n'est pas rare de voir des femmes proclamer l'abandon, le manque de virilité ou de générosité de leurs maris.

Ceux-ci trouvent les causes de leur indifférence dans la mauvaise tenue de leurs épouses, la certitude qu'elles ont fait des avances à d'autres hommes.

Le Koran n'a pas attendu M. Naquet pour faire justice des cas d'incompatibilité ; le divorce est très courant.

Les parents et le marabout tentent la réconciliation, mais leurs démarches, souvent intéressées, connaissent rarement le succès.

Si la demande de séparation vient de la mariée, elle rend sa dot et devient libre ; si elle provient du mari, la dot est conservée par la femme.

Les enfants sont élevés par leur mère, le père ayant charge de les entretenir jusqu'à l'âge du jeûne ou jusqu'à leur ma-

riage s'il survient avant, ce qui est rare. Quand leur majorité les a émancipés, les enfants appartiennent à la tribu maternelle, mais sont libres de se retirer avec leur mère ou chez leur père.

L'état de grossesse chez la femme n'empèche pas le divorce. Suivant la règle connue, l'enfant né après le divorce est élevé aux frais du père par sa mère qui dspose de lui tant qu'il n'est pas en âge.

La femme divorcée et enceinte ne peut pas se remarier, il faut qu'elle attende jusqu'à trois mois après la délivrance. Après le divorce elle est tenue de ne fréquenter aucun homme pendant trois mois afin de constater son état. Elle-même notifie son divorce au plus prochain marabout et vient tous les mois, au moment où la nature se révèle, lui fournir la preuve physiologique qu'elle n'est pas mère.

Cela a pour but de ne pas laisser de doute sur la paternité. Dans certaines situations, le dernier mari est le père officiel de l'enfant d'une femme divorcée .Les Touareg croient qu'un enfant peut ne pas naître de longtemps ; ils disent qu'il s'est vu des gestations de sept ans et des enfants naître avec toutes leurs dents. L'enfant appelé alors Bourkoud est censé avoir dormi dans le sein maternel. Dans ce cas, l'état de grossesse était connu à l'époque du divorce et l'enfant est reconnu par son père, le mari divorcé, jusqu'à sept ans.

En tenant compte de cette crédulité, disons pour une fois que les Touareg sont sages. Pareille plaisanterie nous laisserait sceptiques.

Le décès.

La mort. — Le Songrhay ne craint pas la mort, les Touareg plus égoïstes et meilleurs appréciateurs des biens terrestres, la redoutent beaucoup. En outre, ils ont peur des personnes mortes et font procéder à leur dernière toilette par les serviteurs même s'il s'agit des plus proches parents.

Quand le décès ne survient pas en surprise, le mourant est

assisté de sa famille et d'un marabout appelé aux derniers moments. Avant d'expirer, il fait aux siens des recommandations, puis le marabout prononce le touhid à haute voix et en lui frappant sur le cœur ; le mourant répète mot à mot ; s'il ne le peut il lève l'index de l'une des deux mains.

Les hommes ne pleurent pas devant la mort, Allah ne permettant pas de se plaindre devant ses arrêts. Les femmes et les enfants qui ne peuvent réprimer leurs sanglots, sont écartés car le bruit qu'ils font gène l'évolution de l'âme du défunt. Tant qu'il n'est pas enterré, le mort est considéré comme un bienheureux qui est avec Dieu et ne parle plus avec les hommes, malgré quoi il est encore habitant de la terre, entend et comprend tout ce qui se dit autour de lui. De là les égards donnés au cadavre ; on ne doit l'approcher qu'en observant le plus de silence possible.

Le cadavre est lavé à l'eau froide en été et chaude l'hiver. Cet usage remonte à une centaine d'années. Un marabout d'Agadez, nommé Cheffou, vieux et savant, crut en voir l'indication dans une interprétation du Koran. Il fut raillé car jusqu'alors on s'était toujours servi d'eau froide. Lorsque Cheffou mourut, en hiver, on employa l'eau froide contrairement à ses indications ; on voulut lui retirer une bague qu'il portait, mais le doigt se ferma aussitôt. Il en fut conclu que le disparu avait voulu ainsi accuser la douleur qu'il ressentait. On vint en grande pompe lui demander pardon, ses honneurs funéraires furent décuplés ; un tombeau qui existe encore au sud-est et à trois cents mètres d'Agadez lui fut construit et tout habitant du village qui revient de voyage va s'y prosterner avant d'entrer dans sa famille. Cheffou est le saint local particulièrement vénéré à Agadez.

Revenons au mort. Après l'avoir lavé, on le dépouille de toutes ses parures qui restent la propriété de la famille s'il n'en a pas autrement disposé. (On a vu des malades avaler des pièces en or qu'ils possédaient pour que personne n'en puisse profiter après leur mort. A ceux-là le Koran autorise de leur ouvrir les entrailles et on ne manque pas de le faire).

On met ensuite des aromates sur le front, dans les mains que

l'on ferme et sur les genoux ; les yeux, le nez et les oreilles sont bouchés avec du coton. Le corps est alors enroulé dans une toile blanche et neuve, et ainsi enterré dès que ces préparatifs qui, avec les prières, ont duré à peu près deux heures, sont achevés.

L'enterrement.

La tombe est creusée par les voisins dès que la mort survient. L'excavation est exactement orientée nord-sud et n'a pas plus de cinquante centimètres de profondeur. Les fossoyeurs s'arrêtent dès que la fouille arrive à leur genou.

Le cortège des funérailles est généralement nombreux. Le village (ou le campement) y assiste en entier pour plaire à Dieu et par amitié pour le disparu. En tête viennent les marabouts, puis les hommes et le cadavre porté sur un brancard par des captifs ; les femmes sont loin en arrière.

Le corps est placé à l'ouest et parallèlement à la tombe, de manière qu'en allant dans sa direction on soit face à l'est.

A plusieurs reprises, pendant que les marabouts disent des prières, les hommes s'avancent jusqu'à la fosse et s'inclinent en se couvrant la figure avec les mains et en criant le touhid.

Le cadavre est alors mis en terre couché sur le côté droit, la tête au sud, les pieds au nord, de façon à faire face à l'est. La terre extraite de la fouille ne doit pas le toucher, il doit reposer dans le fond d'un vide, très à son aise. Pour cela, l'orifice de la tombe est fermé par de petits bois coupés à cette demande, (ordinairement des euphorbiacées parce que les termites ne les attaquent pas) placés jointivement et assujettis par des pierres ; sur le tout on répand et on piétine de la terre. Il n'est fait de tombeaux que très rarement et pour des marabouts de sainteté légendaire ; les sultans n'en ont pas. La tombe est marquée par une couronne de pierres allongées et enfoncées dans le sol suivant une disposition ovalaire ; à la tête et aux pieds on met deux pierres plus grosses, deux témoins appelés tcifarassan ; sur celle qui indique l'emplace-

ment de la tête, on grave le nom du décédé et celui de ses ancêtres dans les familles riches ou pour les marabouts.

La cérémonie des obsèques se termine par quelques prières. Tous les assistants accompagnent la famille du mort chez laquelle il est servi des repas funèbres pendant trois jours. Les gens pauvres n'offrent qu'un repas trois jours après la cérémonie.

L'héritage.

L'héritage de propriété n'est reconnu que par le mariage. Ce n'est donc que s'ils sont veufs, mariés ou divorcés que les morts ont succession ouverte.

Les célibataires sont légalement considérés comme des enfants. Leurs biens appartiennent de droit à celui de leurs parents près duquel ils vivent ; s'ils habitent dans leur famille ils vont, dans l'ordre, au père, à la mère, aux frères ou autres parents de degré à degré.

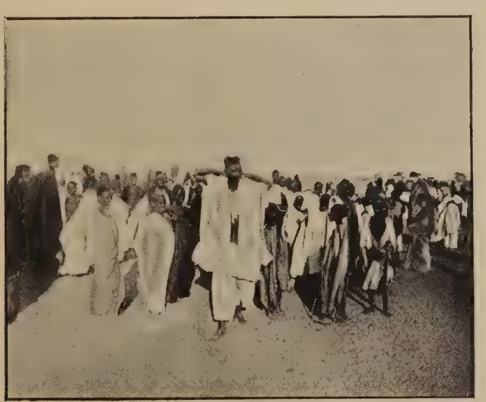
Avant de procéder au partage, les dettes du défunt sont toujours payées ainsi que les cadeaux (sadaka) aux marabouts. Certains malades se croyant menacés de mort offrent aux marabouts, en échange de leurs bons offices, des rhabous qu'on peut comparer à des primes. Il ne faut pas confondre le sadaka qui est le paiement régulier du ministre du culte avec le rhabous qui n'est payable que si les conditions avec lesquelles il a été promis se réalisent.

Les Cadis qui ne sont que les marabouts faisant œuvre judiciaire, président au partage. Ils inscrivent tout ce qu'ils font et le transmettent à leurs successeurs ; actes religieux et notariés sont enregistrés sans classement distinct. Ces archives sont lues et commentées à l'école ; les enfants s'habituent de bonne heure aux notions usuelles de la législation qui les régit. Malheureusement cet ensemble de papiers écrits par les ministres du culte sont confondus avec le Koran ; des précédents créés par des interprétations diverses donnent au même cas des solutions contraires ; il s'ensuit de la confusion et la













78. — Une rue d'Ingal.
79-83. — Manifestations de sympathie autour du poste d'Agadez.

certitude que le Koran varie dans ses prescriptions les plus appliquées.

Sur l'héritage d'un homme on prélève :

1° Le montant des dettes qui est distribué séance tenante ;

2° Les rhabous promis par le défunt s'il y a lieu ;

3° Un huitième à partager en parts égales entre les femmes légitimes ;

4° Ce qui reste en parts égales entre les enfants s'ils sont du même sexe ou à raison du double pour les garçons.

L'homme mort sans enfants a pour héritiers ses ancêtres (trois quarts) et ses femmes (un quart). Ces droits sont inviolables.

L'existence d'un aïeul et d'une épouse légitime écarte tous les autres héritiers. A défaut des uns et des autres, ils sont remplacés par les frères et sœurs ou les neveux auxquels la distribution est faite dans la proportion du double pour les mâles.

Une femme a pour héritiers son mari (un quart), ses fils et ses filles (trois quarts); son mari (deux tiers),et ses ancètres (un tiers), si elle n'a pas d'enfants.

Si elle est veuve, ses ancêtres reçoivent un tiers qu'ils se partagent ; les deux autres tiers reviennent aux enfants. Tout va aux enfants si elle n'a ni père ni mère ; si l'un de ceux-ci est seul en vie, il ne reçoit que un sixième.

Si elle n'a ni mari, ascendants ni descendants directs, ses frères et sœurs ou à défaut ses neveux héritent.

Dans ces parentés définies, l'exhérédation n'est pas possible.

Mais là s'arrêtent les bénéficiaires des successions. A défaut, ces biens sont acquis au Sultan ou à l'Anastafidet dans leurs tribus respectives.

Musique.

La musique n'est pas enseignée en Aïr. L'harmonie y est en enfance.

Seuls, des instruments primitifs donnent des sons éraillés qui n'attestent pas d'instinct musical développé. Les flâneries des hommes et les oisivetés des femmes que les flatteries musicales voudraient élever au-dessus des conceptions prosaïques, se complaisent dans le bruit de ces auditions.

Dans chaque famille se trouvent quelques exécutants qui savent tirer d'un violon ou mandoline monocorde quelques airs connus. Les bergers, les jeunes filles sont les plus aptes. Quelquefois, les sons grêles du timide instrument se mêlent aux gros éclats des tam-tam, excitant des chants, des danses où le rythme est parfaitement observé. De ces orchestres bizarres, si on ne les voit pas, l'oreille perçoit des échos bizarres qui mettent à l'esprit l'évocation d'une scène érotique entre une nymphe et un faune dans un temple de Bacchus.

Les clarinettes (ou du moins ce qui leur ressemble le plus), ne se trouvent que chez le sultan. Ces instruments ont la prétention de rappeler les trompettes célestes, c'est pourquoi leur usage est interdit au commun du peuple. Le Sultan a ses airs ; chaque fois qu'il sort d'Agadez avec quelque apparat ou quand il y a chez lui une cérémonie importante, les flûtes précèdent le maître ou annoncent le moment solennel.

Ce qui fait rage, ce sont les tambours que nous appelons tam-tam. Il y en a de toutes dimensions : d'énormes, dont les batteries lentes donnent des sons puissants de gros bourdon ; des moyens, qui donnent la cadence ordinaire des danses rythmées ; des petits, battus avec précipitation par deux baguettes qui tricotent comme si elles égrenaient une charge au bas de la côte. Le soir, à l'heure où l'Afrique est bonne, les campements résonnent des roulement assourdissants de leurs tam-tam. Par les nuits éclairées de lune surtout, il est bien tard lorsque ces joies bruyantes laissent dormir le dernier écho de leurs répercussions. Ce sont là bons augures : les femmes seules sont moins tapageuses et si les hommes sont avec elles les esprits tendent au calme et le pays connaît la paix.

Chaque famille ou tribu a des batteries particulières de tam-tam. Une caravane dans laquelle se trouve un chef im-

portant, s'annonce et fait connaître par des combinaisons de sons, sa force, ses dispositions, l'heure et l'endroit où elle campe. En guerre des tribus alliées ont également des correspondances par voie du tambour ; la victoire ou la défaite ont leurs appels, et le tam-tam sait aller du lugubre à l'éclat de rire par des nuances aussi marquées que celles du clairon.

Aux batteries particulières des tribus, tout comme aux refrains du régiment, des paroles ont été adaptées, parfois très caractéristiques de l'appréciation qui convient à leurs inspirateurs.

Dans leur grossière structure ; les instruments de musique connus peuvent être ainsi présentés :

Le tam-tam (gangatan ou al-toubel) tambour cylindrique ou semi-sphérique en bois ou argile cuite, à une ou deux peaux, battu comme on l'a vu aux différentes cadences avec une masse nommée Etokar ou avec des nerfs de bœuf durcis. C'est l'instrument du guerre, des fêtes populaires, des amusements journaliers, des appels pour les campements isolés d'une même tribu.

Il y a un petit tambourin qui rappelle vaguement le tambour des basques, à l'usage des enfants, qui porte le même nom.

La clarinette (algueïta), bambou creux gréé d'un pavillon en fer blanc et d'un bec en forme de canule comme celui d'un haut-bois. Le Sultan seul en possède.

Le violon monocorde (amzad), callebasse (demi-citrouille) recouverte par une peau de mouton bien tirée ; par les deux trous dont la peau est percée passe un bâton recourbé aux deux extrémités duquel est attachée la corde faite de crins de cheval. L'archet, quand il y en a, est également formé d'un bâton recourbé et d'une corde en crins. La colophane est inconnue.

Chant.

En société, les Touareg ni leurs femmes ne chantent ; ils estiment devoir cette réserve à leur réputation de noblesse (1).

(1) Dans les familles nobles, le jeune homme cesse de chanter au moment de son émancipation, la jeune fille lorsqu'elle se marie.

Seuls les enfants, les bellas particulièrement et les captifs chantent beaucoup.

En route, s'il est seul ou en compagnie d'un ami intime, le Touareg fredonne presque sans interruption. Il dit — ce qui se croit fort bien, — que cela aide à tromper le temps. En outre, il bat avec le pied et à la cadence qui lui convient l'encolure de son méhari et l'animal, sensible au rythme, augmente la rapidité de son allure.

Les femmes ont des voix fluettes, agréables, justes et souvent très expressives ; le timbre est clair ou volontairement assourdi, l'intonation délicate, la nuance observée. Elles chantent seules ou par petits groupes, sur des airs connus et presque toujours en ton mineur, des cantates de vulgaires inspirations où revient souvent un piement de désir ou un trouble mystique. Leurs toilettes, leurs désirs, leur ingénuité, leurs espoirs, les plus menus faits sont pour elles sujets de mélopées. S'appréciant elles-mêmes, elles se font rire d'une longue hilarité par leurs trouvailles les plus imprévues.... et souvent les plus perverses. Les blancs (1) dont la générosité est admirée en Aïr, ont souvent l'honneur de ces couplets égrénés comme des cantiques et attachés aux invariables refrains dont les éclats de rire volent souvent quelques mesures, mais à la finale desquels toutes les voix se retrouvent en harmonie.

Les femmes bellas et les captives sont en Aïr *les demoiselles en cheveux*. Elles chantent en forçant l'organe, aiment le bruit des rondes mimées qu'actionnent des tam-tam, connaissent et composent des couplets très lestes. Gaïes à l'ordinaire, elles communiquent leur entrain. Ce sont les âmes du grand amusement.

Les tam-tam, les chants interminables, font toujours rage par les nuits de lune.

Les mendiants chantent, en tendant la main, d'une voix blanche et triste qui sollicite et apitoie.

Les bergers, musant à l'ombre d'une broussaille chétive

(1) Les Français.

aux feuilles de persil, font aussi entendre d'interminables berceuses d'inspiration bucolique, vides de sens et d'expression, se déroulant tout au long des journées. Le plus souvent, ils n'ont d'autres auditeurs que le troupeau paisible qui broute et donne son lait, et les bonnes bêtes sont, paraît-il, très sensibles à la voix de leur gardien. Il en est d'intelligentes qui ont des airs préférés et accourent comme à un concert, si le pâtre-chantre abonde dans leur choix.

Enfin les griots, perpétuels flatteurs de toutes les autorités, rôdent autour d'un chef, d'un bandit à main heureuse, de tous ceux qui, *ici et maintenant*, peuvent leur offrir des cadeaux, et d'un air rude et menaçant chantent les louanges de celui qui les écoute.

Danse.

Les Touareg ne comprennent d'autre danse que celle des jours de fête, avec un méhari ou un cheval. Le dressage de ces animaux leur demande beaucoup de soins. Malgré l'amour-propre qu'ils y apportent, ils atteignent rarement à la perfection ; leurs exhibitions qui attestent cependant d'un art équestre consommé, sont des fanfaronades ne pouvant rappeler que de très loin les fantasias de l'Afrique septentrionale. L'audace y est cependant exaltée mais au dépens de la prudence car les accidents sont fréquents.

Comme le chant, la danse n'est pratiquée que par les enfants, les bellas, les serviteurs nègres. Elle est bien moins variée que dans les pays noirs de possession française où l'on trouve des figures de caractère, absolument impressionnantes, à la fois délicates et suggestives, d'une grande difficulté d'exécution. Nos maîtres de danse trouveraient à deux pas de l'Europe, au Sénégal ou au Dahomey, des divertissements plus dignes d'être importés que le cake-walk.

La danse ne se comprend pas sans rassemblements. Dans les rondes, les sexes sont rarement mélangés, sauf à l'occasion de grandes liesses. Les femmes admettent des enfants.

Avec ou sans tam-tam, le divertissement s'adapte à une complainte qu'une femme chante généralement et que toutes reprennent en chœur et à plein gosier. La ronde évolue lentement suivant un mouvement cadencé par le chant et les battements de mains ; les corps se trémoussent, se frôlent, se taquinent. Tour à tour, chaque danseuse se détache et traverse la ronde, s'attarde sous les regards de tous, en poses lascives, ondulations souples de reins, bras levés, les mains agitant comme un trophée le voile ou une autre étoffe. Parfois, la mimique plus réaliste fait rencontrer dans la ronde deux danseuses ; sans se donner les mains, elles exécutent avec ensemble et force gestes significatifs des glissades, des pas de valse à trois temps, des révérences, des scènes érotiques. Dans ce cas les enfants sont écartés. Les spectateurs soulignent de leur joie bruyante les plus caractéristiques débauches.

Jeux

Les enfants n'ont pas de jeux particuliers tant qu'ils sont en bas âge. Dès qu'ils le peuvent ils montent sur de petits chameaux, ânes, chevaux et s'exercent à l'équitation où ils deviennent vite des maîtres.

Le jeu des armes leur devient également familier dès leur prime jeunesse ; les sabres et les lances sont d'abord remplacés par des baguettes, parfois taillées en forme de sagaie, souvent ferrées à l'extrémité inférieure, appelées abrahr. Le maniement de cette baguette constitue un réel exercice militaire ; les enfants travaillent d'abord seuls, puis deux à deux. De plus forts qu'eux dirigent ces duels et apprennent les parades et attaques. L'adresse est très flattée. Les fils de chefs doivent dès leur jeune âge, et avant que d'être réellement armés, être d'habiles bretteurs ; ils s'exercent même avec le bouclier, d'abord à pied puis montés et à toute allure sur des chevaux ou des chameaux.

Les hommes jouent peu. Dès qu'ils quittent leurs campe-

ments et surtout quand ils sont vus, ils sont très sobres de leurs mouvements.

Un jeu très répandu est le Akkarhat qui peut se comparer au jeu de dames. Tout le monde le connaît mais les femmes le pratiquent principalement.

Le damier est représenté par quarante cases disposées en quinconce dans le sable ou dans un bloc de terre cuite, le joueur disposant de trois rangées parallèles comprenant sept ou six trous. Chaque partenaire à treize pions (noyaux de dattes ou bouts de bois spécialement taillés).

Il n'y a pas d'enjeux ; les femmes riches sont par exception autorisées à jouer des perles ou de menus objets de toilette quand ils ne leur ont pas été offerts par leurs maris. De part et d'autre les partisans sont souvent nombreux qui conseillent les joueurs et font grand bruit.

Le jeu, quand un marabout y assiste, est souvent employé pour consulter le destin ; Allah réserve toujours du malheur à ceux qui perdent trois fois de suite.

CHAPITRE XIX

CULTE

Foi religieuse.

Les Touareg de l'Aïr sont tous de fanatiques musulmans. Ennemis, jaloux, provocateurs par toutes leurs tendances, ils ont entre eux, devant l'étranger, le lien indestructible de leur foi.

Tous ceux qui ne croient pas à Allah, sont des mécréants, des infidèles, des Koufar ; contre eux, tous les termes de mépris sont acceptables, tous les mauvais coups licites, toutes les défiances ordonnées.

Parmi tous les incrédules, les Juifs et les différents idolâtres sont les plus hostiles. Les chrétiens sont plutôt considérés comme des parents en spiritualité, ayant puisé leur foi à la source commune, mais ayant falsifié les Ecritures par influence des esprits démoniaques.

Indomptables devant leur fanatisme qui leur inspire parfois de sublimes actions, ils peuvent subir l'infidèle, lui obéir par crainte, l'estimer en toute confiance et apprécier hautement sa supériorité, mais leur cœur lui est toujours fermé.

L'expansion française n'a pas, dans le sens matériel, nui aux Touareg. Elle n'a employé tant que cela lui a été possible que la domination douce et persuasive. En diplomates généreux et imbus de nobles principes, les pionniers français ont rendu partout plus faciles les conditions de vie, les facultés de croyance, le libre exercice des mœurs ; ils ont été patients et se sont particulièrement appliqués à ne taquiner personne, à convaincre plutôt qu'à vaincre, à éviter tous les froissements ; ils n'ont pas voulu qu'il fût possible de les consi-

dérer comme d'impitoyables envahisseurs. Il est cependant vrai qu'en dépit de nombreuses fluctuations, la sincérité des Touareg a toujours son banc d'épreuve dans la question religieuse ; un marabout fantaisiste venant de la Mecque ou disposant de quelque influence, reste capable de jeter le mot d'ordre d'une révolte que rien n'avait fait prévoir. L'Islam en entier frémirait et se lèverait peut-être si les ministres de son culte voulaient tenter une croisade.

En réalité, il devient difficile d'endiguer la diffusion constante de l'Islamisme. Quand il faudra l'essayer pour conserver à nos provinces soudanaises la garantie de leur attachement, la question sera grave et non sans dangers, car Mahommet a laissé à ses adeptes le leurre de la domination universelle ; l'obstruction à laquelle nous serons acculés nous fera considérer comme des provocateurs.

Les marabouts, de plus en plus nombreux, savent imposer leur religion aux âmes simples et corrompues des Touareg ; et l'Islamisme qui fige tout ce dont il s'empare,s'adapte trop bien à ces âmes avec sa morale élastique.

Les formules du Koran sont les uniques lois de Dieu et les vrais croyants seuls peuvent s'en servir. Les mécréants qui les emploient sont des fourbes. Le Commandant Lamy, dont la mémoire est cependant tenue dans l'Aïr en très haute vénération, a été raillé parce qu'il allait aux palabres avec un chapelet musulman enroulé sur ses doigts. D'autres, connus, ont reçu l'observation suivante de la part de chefs qu'ils saluaient en employant les textes des versets consacrés à la Mecque : « Te crois-tu digne de t'exprimer ainsi ? Allah dont tu parles ne te connaît pas. Pour moi il est plus que le soleil, pour toi il est moins qu'un grain de sable ».

Ordres religieux

Les musulmans de l'Aïr appartiennent au rite malékite. Les malékites sont les plus nombreux et les plus anciens parmi les fidèles d'Allah que se partagent les quatre rites : Malé-

kite, Chafeïte, Ambalite, Anéfite. D'après leurs dires ils représentent la religion des plus purs principes ; les croyants de la Mecque seraient même moins puritains, parce qu'ils sont tourmentés dans leurs pratiques religieuses par des sectes schismatiques, celles qui sont sorties du bon chemin et que par dédain on appelle les Kamsia (cinquièmes). Les marabouts les plus érudits ont rapporté de la Mecque, qu'hors de l'Afrique (en Perse et en Arabie d'après leurs indications) on trouve des rites schismatiques élevés au rang de religion d'Etat.

Les Malékites disent avoir des représentants dans toute l'étendue de l'Islam ; leurs marabouts seraient quelque chose comme le clergé séculier de la vraie religion, tandis que les trois autres rites composés surtout d'ignorants, ne seraient qu'autant de congrégations dont on ne trouve trace qu'à la Mecque et aux environs.

La confédération d'Aïr (croyants de l'oasis groupés sous la domination théorique du Sultan et dirigé en réalité par El Hadj Séliman, marabout très considéré, chef de l'école d'Agalel, neutre d'apparence mais très opposé à notre influence et qui fit beaucoup d'opposition à la mission saharienne), se dit indépendante. Elle ne connaît que de réputation les marabouts dont la personnalité fait autorité au point de donner leur nom à leurs confédérations tels que Bakkari de Tombouctou et les marabouts de Témacin et de Rhât.

Il est occultement avéré que les Sénoussia ont des adeptes dans toutes les oasis. Ils sont connus en Aïr où on les dit affiliés au même rite malékite ; leur propagande est très active et leur hostilité aux Français n'y est pas ignorée, mais on affirme qu'il n'y a pas de Sénoussistes en Aïr. Leur plus voisin foyer d'effervescence se trouve à Onadou, au nord de l'Ouadaï chez les Ouled-Sliman et un peu chez les Teblous du Tibesti.

En 1899 les Sénoussistes du Ouadaï envoyèrent des représentants au Damergou ; ils y firent construire la mosquée de Djadjdouna et laissèrent le drapeau qui s'y trouve encore.

Cette mission était dirigée par Mahammat Séni. Elle était

au Damergou pendant que le capitaine Cazemajou fut assassiné à Zinder.

Cazemajou était passé près d'elle au sud de l'Adar. Les marabouts d'Agadez rapportent que Mahammat-Séni avait dissuadé les Kel-Gress de le massacrer s'il n'entreprenait de lutter avec eux. Ils nient toute participation des Sénoussistes dans le guet-apens de Zinder. Cependant Mahammat-Séni suivait de près le capitaine, lui créait des difficultés à Tessaoua et se trouvait au Damergou où, dit-on, *il annonçait le forfait avant qu'il ne fût commis*. Du Damergou, il se retira vers l'est, après avoir signalé l'importance qu'il prédisait à la mosquée de Djadjidouna ; il fit nommer le marabout Talbé N'Barka, originaire du Touat, qui y est encore, afin de faire prospérer la propagande en dépit des Français dont l'arrivée était probable.

Talbé N'Barka n'a cessé d'être correct. Mahammat-Séni indiqua sa retraite à Bir-Alali et l'appui que les Touareg trouveraient dans le Kanem s'il fallait lutter pour s'opposer à l'installation des Français. C'est en effet vers Bir-Alali que tous les Touareg du Damergou se retirèrent devant l'occupation du Damergou accomplie par le lieutenant-colonel Péroz en 1901.

Pratiques et fêtes religieuses.

Les prescriptions du Koran en tant que manifestations habituelles du culte, s'observent en Aïr avec fanatisme. Les croyants sont sincères. La religion est en tout ; par Allah on jure, on fait le bien et le mal.

L'invocation de Dieu est de toutes les heures, le chapelet est à la main quand le sabre et la lance ne le remplacent.

La prière constitue la plus régulière des pratiques du dogme. La confession n'est pas connue. La rédemption des pécheurs contrits, est obtenue sans intervention du ministre du culte par des cadeaux aux marabouts qui sont considérés comme des offrandes au Tout-Puissant.

La prière individuelle (Salam) doit être faite cinq fois par jour et s'appelle : à trois heures du matin, salla s'baï (prière de l'approche du jour), à une heure du soir, tizzar (prière de l'heure la plus chaude), à quatre heures du soir, Takkess (prière de l'heure clémente, de la chaleur diminuée) à six heures du soir, Almous (prière de la fin du jour), à neuf heures du soir, Tissoud Essan (prière de la nuit).

En dehors des mosquées, chaque maison possède à l'intérieur et généralement aussi au dehors, un emplacement pour la prière en commun. Les ablutions d'eau ne sont pas abondantes ; le bout des doigts et le visage sont seuls un peu mouillés. En route, la prière est toujours faite aux heures prescrites si la marche n'est pas forcée ; contrairement, le salam n'est fait qu'au lever et au coucher du soleil, en usant de la faculté de substituer le sable à l'eau quand celle-ci manque.

On ne travaille que pendant les heures sans prières, c'est-à-dire jusqu'à midi.

L'aumône est recommandée mais peu faite en réalité, si ce n'est à des parents ou à des membres de la même tribu. Elle est remplacée par le « sadaka », cadeaux aux marabouts qui, bien que généralement riches, sont toujours considérés comme des besogneux. Celui qui, le pouvant, ne fait pas ces cadeaux, va après sa mort au tramsi (enfer) où il consumera éternellement sans qu'aucune main ne l'attire vers Allah; son corps sera carbonisé puis reconstitué et remis en combustion par l'opération de ce que les marabouts appellent : *le travail d'Allah.*

Le ciel (Alziannat) est la demeure d'Allah et de son prophète ; c'est un séjour de bonheur, de paix et de délices éternelles où sont admis ceux qui, toute leur vie, *ont le cœur propre.*

Le marabout officiant dans les mosquées (alimam) est nommé par le Sultan ; il est à la fois pasteur et juge et choisi parmi les plus instruits et de meilleure réputation. Le Sultan lui fournit turban et Koran.

L'aliman officie à la mosquée, pour la célébration du culte,

le vendredi qui est le jour du Seigneur. Les fidèles sont appelés par les muezzin (veilleurs de mosquée). L'office dure de une heure de l'après-midi jusqu'au coucher du soleil. Ce n'est qu'un prêche de l'alimam sur un verset du Koran qu'il a mieux étudié ; de la part des fidèles, ce n'est qu'une suite de prosternations, la tête s'inclinant, les genoux se ployant ainsi que tout le corps jusqu'à ce que le front touche la terre ; tous les assistants se relèvent avec ensemble sur un mot de l'aliman : « Allah le permet », que tous répètent à haute voix.

A Agadez, le Sultan est seul, près de l'aliman, dans une niche spécialement réservée.

Les femmes âgées qui n'ont plus de relations avec les hommes, sont seules admises à la mosquée, modestement habillées et toujours sans bijoux. Suivant les prescriptions du Koran, les jeunes femmes et les captifs font le salam dans leurs demeures, la mosquée leur étant interdite.

Mais tout le monde sauf les enfants est tenu de faire ses prières. Les chefs de famille y veillent scrupuleusement et vont jusqu'à frapper ceux qui oublieraient leurs devoirs religieux.

Il en est de même pour le jeûne ou Ramadam qui est généralement observé sauf par les malades, les voyageurs qui ont la latitude de jeûner à une autre période et les enfants.

De trente jours il est défendu de ne rien absorber du lever au coucher du soleil ; c'est le carême mahométan.

Tout bon croyant doit, au moins une fois dans sa vie, faire le pélerinage à la Mecque, pour aller visiter le tombeau du prophète. Au retour, le nom du pélerin est précédé du qualificatif El Hadj (le pèlerin).

En Aïr, ce long voyage n'est entrepris que par les lettrés qui se destinent à devenir plus tard des marabouts pratiquants.

Le repos dominical a lieu le vendredi mais n'est pas obligatoire.

Un grand voyage entrepris ce jour-là attire plus particu-

lièrement l'attention divine. On prie le vendredi et c'est le samedi que l'on se met en route.

Le Sultan, les hommes conséquents, les caravanes importantes ne sortent d'Agadez ou de leurs campements que le vendredi.

La mosquée est gardée par les muezzin à partir du coucher du soleil du jeudi soir jusqu'à celui du vendredi ; les appels à la prière pendant ces vingt-quatre heures sont presque ininterrompus.

Tous les jours, un muezzin désigné par l'aliman crie également du haut du minaret les heures diverses du salam.

Les épidémies sont annoncées de la même façon ; les fidèles doivent aussitôt se rendre à la mosquée porteurs d'un sadaka (cadeau au marabout) et le Koran est lu d'un bout à l'autre pour couper le fléau.

La religion recommande de manger beaucoup ; surtout le vendredi. Elle impose comme unique boisson l'eau et le lait. Les hommes en route et les femmes en tout temps sont autorisés à mettre de la farine de mil dans l'eau ; le breuvage ainsi obtenu rafraîchit beaucoup et s'appelle Kourbeni.

Les préceptes religieux défendent le vol sous peine d'avoir la main droite coupée pour un premier vol important, la main gauche pour une récidive. Le meurtre est puni de mort de même que la direction d'un pillage, l'adultère entre hommes et femmes mariés si le flagrant délit a été constaté par quatre témoins ; l'homme est seul passible de la peine capitale s'il est reconnu qu'il ait fait violence à la femme. La femme mariée est passible de mort si quatre témoins l'ont surprise avec un homme non marié ; celui-ci a droit à cent coups de corde.

Les rapports sexuels pour hommes et femmes non mariés sont passibles de cent coups de corde s'ils ont eu des témoins.

L'abus d'une mineure (moins de onze ans) expose le coupable à la peine de mort ; si l'acte a été volontairement consenti de part et d'autre, l'homme n'est passible que de cent coups de corde.

Le Koran permet à un homme d'avoir quatre femmes li-

bres et un nombre indéfini de captives. Il défend le mariage entre frères et sœur, entre oncle et nièce.

Il interdit le mensonge, recommande le respect des ancêtres, (défense de répondre à forte voix, à son père ou à sa mère), des sépultures, des mères de famille. Il proclame le culte des morts, prescrit les parures riches pour les femmes tout en les défendant aux hommes à l'exception des bagues et des armes, rappelle que l'on doit avoir beaucoup d'enfants (cadeaux d'Allah), donner généreusement aux marabouts et aux pauvres, conserver la maison des ancêtres et aimer sa famille.

Ces prescriptions sont fort louables. La plupart d'entre elles sont lettres mortes surtout celles se rapportant aux mœurs et aux pénalités encourues.

Fêtes religieuses.

Les Touareg d'Aïr n'ont d'autres fêtes que celles du culte. Il y en a quatre par an, toutes commémoratives des manifestations de la divinité d'Allah ou de la mission de Mahommet sur la terre.

Chaouel. — La principale de ces fêtes, la Pâque musulmane, est le salla Chaouel, consécutive au carême connu sous le nom de Ramadam. Tant que dure la lune Azémi ou Ramadam, il est interdit de manger et boire pendant le jour. Presque tout le monde observe l'abstinence du Ramadam, même les femmes et les adultes ; il est des fanatiques qui en meurent, les personnes malades, trop âgées ou en voyage, n'y sont pas tenues ; encore faut-il que les voyageurs s'y conforment à leur rentrée dans la famille. Les caravanes qui ont de très long trajets à parcourir, s'arrêtent pendant la lune Azémi, le plus souvent dans un endroit où il se trouve une mosquée, et ils jeûnent et prient avec les fidèles du lieu.

La fête Chaouel a lieu le premier jour d'apparition de la

lune qui porte ce nom. Elle dure trois jours et commence par un office solennel qui dure toute la nuit où la lune de délivrance a montré son pâle croissant. Tout le monde se met en observation pour voir le *signe d'Allah*. Sa découverte est saluée par des cris de joie ; ceux qui l'ont aperçu les premiers sont prédestinés pour un bonheur particulier. On mange beaucoup de mil et de galette arabe, mais pas de viande pendant trois jours ; on fait des excès en tout ; surtout en tapage. Le premier jour du Salla Chaouel, les tribus vont cérémonieusement visiter les tombes de leurs morts aux premières heures de soleil. Tout le monde mendie ; on se fait des visites intéressées et on s'aborde en se disant « Barka désalla » ce qui signifie : « Bonjour, donne-moi un cadeau ».

Cette fête perpétue une épreuve imposée par Allah à ses fidèles lorsqu'il leur envoya son Prophète. « Tu croiras, aurait-il dit à Mahommet, ceux qui reconnaîtront ton infaillibilité et ne mangeront ni ne boiront pendant quatre soleils ». Mais Mahommet touché de la longueur de l'épreuve intervint auprès de son maître pour faire cesser l'abstinence qui durait depuis trente jours ; il lui demanda de marquer sa grâce par un signe visible dans le ciel. Alors apparut la lune Chaouel. Mahommet voulut que ce fût une journée d'adoration, de paix, de réconciliation pour tous les humains. Il ordonna les visites aux marabouts, aux parents, aux amis et surtout aux ennemis. Ces derniers sont abordés la main tendue en disant la parole sacramentelle : Allah illallah Mohammet rhassouf Allah ! à laquelle il faut donner ici le sens suivant : Je viens te voir de par la volonté du Dieu et du Prophète.

Laya. — Le Laya ou fête du mouton a lieu le dixième jour de la lune Dzou El-Kadi qui est la deuxième après Chaouel.

C'est encore une fête qui dure trois jours. Elle comporte les mêmes cérémonies que la précédente ; dans le festin, la viande est abondamment servie. La coutume veut que chaque personne capable de tenir un couperet, depuis les enfants

jusqu'aux vieillards les plus âgés, tranche le cou d'un animal, d'un mouton autant que possible ; il appartient aux chefs ou aux plus fortunés d'en fournir les moyens aux pauvres qui ne possèdent rien.

Cette fête perpétue aussi le souvenir d'une épreuve divine. Aux premiers ans de l'hégire, vivait dans le pays au nord de la Mecque (1), le digne Ennobi-Ibrahim, un des premiers convertis à la foi islamique. C'était un apôtre considéré comme l'ancêtre de tous les fidèles de race blanche. Il avait un fils qu'il aimait beaucoup et qui s'appelait Ismaël. Visité par Allah pendant son sommeil, Ennobi-Ibrahim reçut l'ordre de couper le cou de son enfant. Non moins fanatique que son père, Ismaël se prêta à l'exécution de la volonté du maître. Il se laissa attacher et ferma les yeux au moment où il allait être immolé. Mais Allah mit alors un mouton sous le glaive d'Ennobi et Ismaël ne fut pas atteint.

Le sacrifice actuel du mouton est considéré par le peuple de l'Islam comme un acte aimable à Dieu.

Bianou. — La fête de Bianou a lieu le vingtième jour de la lune Maharam, la seconde après Dzou-El-Kadi.

C'est une fête d'amour, une des mieux célébrées, qui dure trente-six heures, d'un coucher de soleil au lever du surlendemain, c'est-à-dire deux nuits et un jour.

Elle rappelle une colère de Mahommet qui n'était plus obéi depuis qu'Allah avait paru indiquer, le jour du Laya que le sacrifice d'un mouton lui était plus agréable qu'un sacrifice humain.

Mahommet lui demanda le déluge, l'obtint et noya tout le monde à l'exception d'un homme et d'une femme qu'il avait lui-même choisis dans chaque tribu. Après que l'eau se fût retirée, hommes et femmes réfugiés avec ce bon Mahommet qui revêt en la circonstance la bonne figure du père Noë, furent remplis de crainte envers leur sauveur. Remis sur la

(1) Pas de renseignement plus exact.

terre ils promirent de prospérer pour donner de nombreux fidèles à Allah. Tel est le thème.

La fête de Bianou commence par l'isolement des enfants, des personnes non mariées, des vieillards qui se tiennent hors des tentes ou des villages jusqu'au surlendemain. Les couples restent dans les campements et s'inspirent de la volonté du Prophète que les marabouts ont eu soin de leur rappeler. Ils se réunissent pour de grandes libations, des danses de captifs ou de bellas, des chants, des tam-tam au cours desquels on voit, sous la mime la plus réaliste, se dérouler des scènes érotiques.

Dans les dernières heures de la fête, avant que le soleil ne paraisse, il y a office d'actions de grâce. Il paraît qu'Allah en est très touché et que ce jour marque le début de nombreuses gestations que couronnent invariablement les plus heureuses délivrances. Pour terminer dignement cette évocation diluvienne, chacun procède à une copieuse ablution et revêt des vêtements propres. Les garçons nés pendant la lune Maharam s'appellent tous Bianou.

Maouli. — Il y a enfin la fête de Maouli qui commence le douzième jour de la lune Rabirhoulaouen. C'est l'anniversaire de la naissance de Mahommet. Pendant trois jours passés en grande partie en prières, on tue beaucoup d'animaux par idée de sacrifice mais surtout pour rendre les menus copieux. Puis on se repose pendant sept jours, avec défense absolue d'ouvrir le Koran. Il a été rappelé dans la cérémonie que Mahommet ne reçut son nom que le septième jour après sa naissance.

SUPERSTITIONS.

Les musulmans de l'Aïr sont peu superstitieux. Leurs croyances se rapportent aux préceptes du Koran et à l'interprétation qu'en donnent les marabouts. On vient de voir

néanmoins qu'une certaine naïveté place des légendes parfois enfantines dans les commémorations cultuelles.

Il y a même des visionnaires qui s'imaginent être en butte aux persécutions démoniaques. Leux exhibition fait prime. Ils simulent des souffrances que tous les marabouts ne peuvent soulager, ce qui rend incrédules les plus avisés. Ceux qui n'emploient pas leur sacerdoce contre cette sorcellerie, sourient quand on parle des tortures auxquelles Satan soumet les hommes. Les autres exploitent la crédulité des fanatiques.

L'esprit du mal qui vient de l'enfer en droite ligne, est appelé Kellsouf. C'est un assez bon diable ; il passe son temps sur les routes et s'amuse à jouer de vilains tours aux voyageurs qui ont entrepris leurs marches sans se mettre en règle avec Allah. Aussi, tout nomade qui oublierait le cadeau au marabout, l'arrêt devant la première mosquée, ou qui se mettrait en route tout autre jour que le samedi, se perdrait, ne trouverait pas de l'eau dans les puits, égarerait ses chameaux ou ses marchandises, etc... La nomenclature des méfaits dont Kellsouf pourrait inquiéter ce malheureux est très longue.Des revenants (allelthrap) surgiraient sous leurs pas, aussi nombreux que les grains de sable.

On parle encore d'un autre démon, plus rare et plus méchant. C'est le Tanrhot, espèce d'animal monstrueux qui vit dans les montagnes, caché dans des grottes. Les naïfs qui croient l'avoir vu en donnent assez exactement l'apparence terrifiante d'un dragon à plusieurs têtes comme ceux dont s'honore l'art chinois. C'est encore là disent les malicieux *une chose que l'on dit sans en être certain.*

Le Tanrhot a la réputation détestable de sortir la nuit et de passer près des tentes où dorment les couples les mieux unis ; les femmes seules l'entendent, les hommes en sont troublés dans leur sommeil et font des rêves désagréables, signe de brouille dans le ménage. Le Tanrhot, dit-on, a toujours réussi à désunir les couples qui ont attiré son attention. Après qu'il a marqué son passage par une forte empreinte sur le sol avoisinant la tente, il lance de l'eau bouillante sur l'époux qui ne tromperait pas sa femme. Cette empreinte est

semblable à celle que ferait une tête d'enfant en la plaçant face contre terre.

Dans quelques tribus on croit aux revenants, et ceux qui affirment avoir vu des fantômes errant la nuit sur les cimetières, sont nombreux. C'est ce qui se passe à Téguidda-N'Adrar, Alarhsess, Tibayec, dans la région sud de l'Aïr, où s'arrêtèrent à une époque lointaine des attroupements d'hommes de guerre venus du sud et qui mirent les tombes de leurs morts à côté de celles des fidèles. Aux cimetières de ces divers endroits on conjure le mauvais sort en donnant des soins particuliers à la tombe du vieillard le plus vénérable. Les Chaoued (1) ont des dimensions plus grandes qu'il n'est coutume de leur donner et le vent y fait flotter des lambeaux de litham ayant appartenu aux nobles les mieux réputés de la tribu.

A Agadez, on parle toujours de la légende de Bayazid que Fourreau a narrée tout au long et qui a inspiré à un membre de la mission saharienne, le lieutenant Métois, une poésie qu'on lit dans ses « Impressions sahariennes ». Il s'agit d'une colonne de pillards qui, d'après la légende, fut engloutie par Allah invoqué par le saint homme appelé Bayazid, au moment où elle allait piller Agadez. A cinquante mètres de la mosquée actuelle, vers le nord, il y a encore une excavation qu'on appelle « le trou de Bayazid ». On prétend avoir fait des fouilles et trouvé l'ossuaire à peu de profondeur. Certains croient même que pour se venger le diable a voulu que les sources d'Agadez passassent toutes sur ces débris humains et que l'eau en soit empoisonnée. Par une simple coïncidence qui frappe les esprits mystiques, les puits qui se trouvent dans le village d'Agadez donnent de l'eau impropre mais elle n'est que saumâtre et non empoisonnée. Personne n'en consomme parce qu'à mille cinq cents mètres il s'en trouve de plus pure.

Contre toutes ces superstitions, les musulmans d'Aïr ont

(1) Deux grosses pierres appelées « témoins » qui sont placées debout à la tête et aux pieds dans la bordure ovalaire qui marque chaque tombe.

des amulettes dont l'emploi est très répandu. Chaque homme en porte sur sa poitrine un gros paquet, quelquefois jusqu'à vingt. Ce sont des sachets en forme de porte-monnaies rectangulaires, des gaines carrées farcies d'inscriptions maraboutiques et de phrases du Koran. Ces scapulaires font l'objet d'un véritable commerce ; ils sont en peau tannée, rouge, noire, jaune ou verte ; on les fabrique un peu partout. Les marabouts, qui font argent de tout en recommandent l'usage et l'étendent jusqu'aux animaux ; un cheval de valeur, un méhari estimé, en ont le cou entouré.

Les hommes les portent avec des cordonnets noirs, rouges s'ils contiennent le secret préservatif des niches du Tanrhot ou des tromperies de femmes préférées.

Il est de bon ton de se surcharger de ces amulettes si embarrassantes ; elles font partie du costume pour les hommes de qualité. Les femmes en portent moins. Les enfants en ont au cou, au ventre, au bas des jambes.

En somme, il y a en Aïr des légendes comme dans tous les pays, mais elles sont surtout à l'usage des femmes ou des hommes les moins intelligents ou les plus fanatiques.

Plus généralement, les Touareg sont sceptiques devant les superstitions et cette incrédulité honore leur intelligence. Leur foi est élevée vers une conception plus nette et plus noble. Ils font un usage constant du chapelet qu'ils tournent sans relâche dans la main gauche en proférant à haute voix le nom d'Allah chaque fois qu'ils arrivent à un gros grain. Ils éternuent, baillent, soupirent en demandant à Allah de les bénir. Se plaçant ainsi sous la perpétuelle attention divine, ils se croient en règle avec la loi du prophète et leur conscience est en repos.

CHAPITRE XX

INSTRUCTION.

DEGRÉ D'INSTRUCTION.

Les Songrhay sont instruits en général ; ils n'ont presque pas d'illettrés de l'un ni de l'autre sexe.

Chez les Touareg, au contraire, l'instruction est moins répandue. Le programme d'études pour les fils des nobles qui ne veulent pas devenir marabouts, ne comporte que les commentaires du Koran. Les lettres simples et composées du livre sacré sont connues de la plupart.

Les femmes développent encore moins leurs connaissances dans l'art de la lecture. En exceptant celles des tribus Kel-Agalel et Tamezguidda, la plupart sont illettrées ou ne connaissent que les mots du Koran employés dans les prières quotidiennes.

L'écriture est plus ignorée encore. Si les Touareg sachant déchiffrer un grimoire se rencontrent, ceux capables d'écrire une lettre sont très rares.

Le dialecte tamachek, parlé par les Kel-Aïr, appartient au groupe libyen des langues chamitiques. Si leur race, bien que considérée comme celle des Touareg du type le plus pur, a subi des transformations par suite de croisements entre Berbères et noirs d'origine soudanaise, leur langue spéciale est restée à peu près sans mélange avec l'arabe ou le haoussa.

Elle se traduit par une écriture propre, puisée aussi à l'ancien alphabet libyen et peu transformée. Les caractères tifinar sont difficiles à lire. Ils s'écrivent en Aïr horizontalement, de droite à gauche ; dans le Damergou leurs formes varient un peu et ils sont disposés du haut en bas.

La langue arabe n'est presque pas connue ; le haoussa est le plus communément parlé par tous ceux qui vont commercer dans le sud. Le Sultan parle généralement haoussa ainsi que l'Anastafidet ; d'autres chefs mettent leur point d'honneur à ne converser qu'en tamachek.

L'expression parlée ou écrite est toujours incisive, fine, rarement ordurière ; elle sait être précise tout en conservant des sous-entendus. Les lettres sont conçues avec un optimisme parfois déconcertant ; la fanfaronnade y prend des airs défiants qui ne permettent pas toujours de démêler la vérité. Elles sont datées, s'ouvrent sur une invocation de la grandeur divine et entrent dans leur sujet après de longs éloges si le destinataire est respecté. Elles finissent par un salut bref en laissant le lecteur pénétré de fatalisme.

Toute l'histoire enseignée est généralement puisée dans le Koran et développée d'après son esprit. Les marabouts qui professent dans les zaouias établissent des archives qui sont lues par les étudiants ; mais ces historiques sont trop locaux, leur confusion n'en permet guère la compréhension. Ils sont en outre si mal conservés que, même connus du plus grand nombre, ils n'intéresseraient pas les générations antérieures. Les tribus ignorent souvent le passé de leurs ancêtres.

Quelques vieillards influents ont connu Barth, Von Bary, Foureau. Le commandant Lamy a fait époque. Il avait avec lui la force dont il *dut quelquefois user* et les leçons qu'il donna frappèrent tous les esprits.

La géographie est tout aussi vaguement connue. L'étendue islamique est seule appréciée. La Mecque résume tout ; c'est l'est, c'est-à-dire l'endroit d'où vient la lumière, le bien et le juste, puisque Allah a voulu que son prophète y soit enterré.

Le Niger et le Tchad sont des points extrêmes dont on parle sans connaissances ; ils servent de terme comparatif pour désigner ce que l'imagination voit du plus grand lointain.

La France est le nord. De ce côté elle ferme l'horizon et rien n'est connu au-delà, en donnée générale.

L'esprit d'observation et la mémoire réservent leurs investigations pour le pays environnant, les itinéraires, les zônes de migrations immédiates. Les abords des campements sont connus dans les détails les plus minutieux.

Les itinéraires sont très difficiles à établir par renseignements ; deux interlocuteurs se contredisent brutalement et on est presque toujours conduit, après exploration, à déplacer de points placés de manière dubitative. Les enquêtes géographiques ou topographiques, comme tous les autres palabres avec les Touareg, sont des crises d'inattention de leur part, des redites qu'il est pénible de prolonger.

Les chemins conduisant d'un endroit à un autre dans l'Aïr sont mal connus. Les guides pouvant aller sans secours chez une tribu éloignée, sont rares. Pour Bilma, bien que ce voyage se répète annuellement depuis plusieurs siècles, ils sont l'exception ; les plus réputés de ces « madougous » sont dans la tribu des Iguedmaouen.

Vers le Sud, les pistes sont plus fréquentées et mieux apparentes sur le sol. Le vent qui les recouvre de sable les rend cependant difficiles entre l'Aïr et la lisière septentrionale des régions boisées. Dans le Tégama méridional, les meilleurs itinéraires sont marqués par des squelettes d'animaux ou des ossements attachés aux arbres. Pendant les marches de nuit, les astres connus permettent de se remettre sur la bonne direction. Les points cardinaux, est, ouest, nord, sud se nomment El Kablett, Teffouk, Foï, Enkol.

Le temps est divisé en années (ouataï) de trois cent-soixante jours. L'année actuelle est la mille trois cent vingt-sixième de l'hégire ; l'ère musulmane commença en l'an cinq cent quatre-vingt-un, époque à laquelle Mahommet s'en fut à la Mecque.

Le dixième jour de la lune Maharam marque le début de la nouvelle année. Le mois (talli) correspond à une lune.

Les douze lunes sont : Maharam, Safar, Rabirhoulaouen, Rabirhoulahar, Zimadalaouen, Zimadalahar, Rézep, Chaaban, Ramadam, Chaouel, Dzou El Kadi, Dzou El Hadj.

Chaque année a un nom qu'elle tient de son demandeur

et de sa place dans l'ordre chronologique. Celle qui court actuellement est la vingt-sixième d'Ag-Aliane. D'après le Koran, Mahommet demanda mille ans de vie à Allah pour ses fidèles. D'autres alimans de la tribu de Mahommet obtinrent cents ans chacun : ce furent Sidi-Aboubaker, Oumarou, Sidi-Ousmann, Sidi-ag-Aliane. Le siècle d'Ag-Aliane, la dernière provision, est en train de s'épuiser. L'Ecriture ne mentionnant pas de nouveaux demandeurs, chaque musulman attend Allah il Allah, la fin du monde dans soixante-quatre ans. Toutes les âmes goûteront alors le « breuvage de la mort ».

La semaine a sept jours, le vendredi est le jour du Seigneur.

On a vu qu'en minéralogie les Touareg sont ignorants. En zoologie leurs notions sont plus étendues, ainsi qu'en botanique ; ils savent surtout les qualités particulières à toutes les plantes.

En calcul leur numération relève comme la nôtre du système décimal. Ils ont peu d'habileté pour remuer des chiffres ; l'addition est seule connue, ils la totalisent en employant les grains de chapelet ou en marquant des traits dans le sable.

Le dessin n'est pas connu. Sur les murs, sur les pierres sont souvent peintes ou entaillées des figures grossières représentant des animaux et quelquefois des hommes.

ÉCOLES-ZAOUIAS.

Les premiers éléments de lecture sont donnés aux enfants dans les familles, lorsque la mère peut s'en charger. Plus communément les enfants des deux sexes sont réunis sous la même tente dans un campement ; les villages possèdent des locaux scolaires.

Les marabouts donnent l'instruction et en même temps l'éducation religieuse.

Les enfants travaillent peu et ne fréquentent guère l'école

qu'après l'âge de douze ans ; les moins intelligents sont l'objet de moqueries générales (c'est le cas du fils aîné de l'Anastafidet Yato qui se trouve à Agadez chez son grand oncle Yérima). Il n'est pas d'autre stimulant pour les écoliers.

L'enseignement de ceux qui veulent pousser plus loin leurs études est donné dans les zaouias, établissements dirigés par les marabouts les plus érudits. La zaouia d'Agalel est très réputée. Le Tambari Ismaguel qui la dirige avec le Cadi Oubla, sont des fanatiques très redoutés qui n'ont jamais cessé de nous faire de l'opposition. Ils entretiennent des relations avec les sectes sénoussistes du Ouadaï, de Rhât et de Dzannet ainsi que de Tombouctou et des pays Haoussas. Ces saints personnages ont de tout temps fait beaucoup de propagande pour la gloire du Grand-Turc. Ils sont très écoutés et leurs intrigues hostiles suscitèrent des difficlutés à la mission Foureau-Lamy qui dût passer à Agalel pour faire tomber leur résistance.

Les fils des plus riches Touareg sont seuls admis à la zaouia d'Agalel. Ils y deviennent marabouts, couronnent généralement leurs études par un voyage à la Mecque et reviennent ensuite dans leur pays où ils reçoivent une charge de Cadi et se vouent au prosélytisme.

Le marabout est en même temps que ministre du culte, notaire et médecin.

CHAPITRE XXI

COSTUME.

HABILLEMENT

Dans son type, le Touareg s'habille principalement du *Karhtébla,* pantalon rétréci dans le bas, sans poches, retenu sur la ceinture par une coulisse ; du *tékamest* ou Kourrh (gandoura ou boubou en haoussa) longue blouse aux grandes manches ; du litham, voile fait d'une étoffe légère blanche, noire ou bleue foncée, d'abord enroulée autour de la tête puis passée devant le visage qu'il masque entièrement à l'exception des yeux.

La tête n'est jamais couverte ; la chéchia portée par d'autres musulmans est considérée comme une parure roturière. Le riche bonnet en velours et orné de dorures est un insigne pour les grands chefs. Cependant il arrive que le chapeau de paille soit porté aux heures les plus chaudes des journées de marche.

Les pieds nus ont des souliers bas et très découverts ou des samaras à simple semelle attachés par des brides. Le Touareg en visite ou en prières se déchausse toujours, même chez ses inférieurs,à moins qu'il ne veuille faire injure aux personnes qui le reçoivent. Jamais il n'enlève son litham que dans sa famille ou devant des intimes.

La plupart des vêtements dont la façon est soignée, viennent de Kano. Les Tékamest sont parfois brodés de dessins originaux qui en augmentent la valeur. Ceux de plus grands prix sont composés d'un assemblage de bandes de cotonnade, blanches en général ou teintes à l'indigo et tissées au métier par les Haoussas. On les paie jusqu'à un chameau.

Le litham de meilleure qualité, en bandes de gaze fine est fabriqué vers Kano ; il s'appelle alors Tettjoulmouss. Le plus commun vient d'Angleterre par la Tripolitaine ; c'est le Mabrett, petite pièce de cotonnade légère.

Le bleu sombre est la nuance la plus répandue pour les Tékamest. Les pantalons sont presque toujours blancs, confectionnés avec du calicot ou des cotonnades (zaouti) de provenances européenne, anglaise et italienne en presque totalité. Le nombre de tékamest et de karhtebla est variable. En toute saison il est de bon ton d'en porter plusieurs ; on voit les chefs qui sont gaînés dans une dizaine de tékamest.

Les Kel-Férouan sont entièrement habillés de noir.

Les burnous ne sont presque pas connus ; c'est un vêtement trop riche. Ceux que l'on trouve viennent d'Algérie ou de Tripolitaine ; s'ils ont des galons dorés et de couleur rouge, verte ou jaune, leur port est un insigne de suprématie que le Sultan seul peut se permettre.

Le costume se complète des amulettes nombreuses (tarhatint, trhalept) suspendues au cou avec un trousseau de petites boîtes en métal blanc, souvent en argent,où se tiennent le tabac, le sel, tout l'attirail du chiqueur. On y remarque en outre un extirparteur, espèce de pincette qui sert à se débarrasser des piquants pris dans les brousses épineuses.

Enfin, les bras sont garnis de un ou plusieurs alloulag, bracelets en serpentine qui se portent au-dessus des coudes. On s'en sert défensivement dans un corps à corps. C'est parfois un signe de valeur, un souvenir précieux reçu d'un ancien chef, d'une femme.

Les enfants sont habillés dans le même goût que leurs pères. Jusqu'au jeûne cependant le litham ne leur est pas imposé, ils peuvent conserver la face nue. Plus généralement aussi, ils n'ont en guise de pantalon qu'une peau tannée attachée à la ceinture et passée entre les jambes.

Le costume des femmes, de la tête aux pieds, comprend d'abord l'ikérrï, pièce d'indienne ou de soie de couleur bleue ou sombre en général qui est jetée sur la tête et les épaules comme un voile.

Une chemisette à courtes manches, brodée à l'encolure qui ne dépasse pas les hanches. C'est en petit le tékamest des hommes. Les femmes en portent plusieurs en général.

Une ceinture (settjbess) passée par-dessus tous les vêtements les jours de cérémonie.

Des pagnes, pièces d'étoffe ou lainages de valeur dans lesquels le corps s'enroule avec une certaine élégance et qui prennent différentes désignations suivant leur longueur : haïk, fabrouk.

Des sandales ou des souliers en peau, des colliers, des tours de tête, de bracelets, des boucles d'oreilles, des bagues, diverses parures, où la verroterie, les perles de qualité inférieure, les clous de girofle, l'argent, le cuivre apportent leur tribut.

En hiver, hommes, femmes et enfants s'entourent de couvertures ou couvre-pieds de couleurs et valeurs diverses. Les lainages d'Afrique sont très répandus. Les tricots en coton de tous les modèles sont portés en Aïr depuis quelques années par les caravanes tripolitaines ; leur usage s'y généralise.

ARMEMENT.

Le Kel-Aïr est toujours armé. A cheval ou sur son méhari, il donne l'impression d'un lutteur redoutable et méchant. Sa lance est levée ou prête pour l'attaque, le sabre, porté par un baudrier, offre sa poignée à la main droite, un poignard se dissimule tout au long du bras gauche et le bouclier bat les flancs de la monture. Un guerrier Touareg a vraiment de l'allure.

Les armes à feu ne sont pas très répandues. L'armement antique conserve les sympathies de ces batteurs d'estrade qui craignent beaucoup les balles, mais ignorent l'usage du fusil. Ils sont si malhabiles et en ont tellement conscience, qu'ils ne cherchent pas à perfectionner leurs armes. Les faits suivants dépeindront mieux leurs faibles aptitudes. Des coups de feu tirés à dix mètres sur un groupe de tirailleurs et dirigés sur le chef avec des mousquetons français M^{le} 1892 pris à la mis-

sion Foureau-Lamy, ne réussirent qu'à abattre un méhari à Aniokkan en 1905.

La même année, au moment où la garnison d'Agadez évacuait l'Aïr, des armes furent laissées au Sultan pour parer aux représailles dont il pourrait être l'objet après qu'il n'aurait plus notre appui. Quinze fusils et des cartouches lui furent offerts, mais un exercice de tir fut prescrit pour s'assurer que ces armes ne resteraient pas sans emploi le cas échéant. Il vint une centaine d'Agadéziens devant les cibles. Le Sultan seul osa tirer. Plus exactement il n'osa ne pas tirer, mais il tremblait de tous ses membres, fermait les yeux, détournait la tête au moment du départ du coup et envoyait la balle labourer le sable à moins de dix mètres.

L'assistance s'esclaffait de tant de maladresse ; les tirailleurs surtout n'en contenaient pas leur bruyante moquerie.

En insistant beaucoup, deux neveux du Sultan essayèrent de faire meilleure contenance que leur oncle, sans obtenir des résultats plus appréciables.

Ces dispositions peuvent se généraliser. C'est ce qui explique le consentement de quelques tribus à faire vis-à-vis de nous acte amical, en remettant quelques armes à tir rapide qu'elles possédaient.

Cependant beaucoup de familles ont des fusils à piston ou à pierre, mais ne s'en servent guère. La plupart de ces armes sont d'une longueur démesurée ; canon et fût sont attachés par des ligatures en fil de fer ou de cuivre. La crosse a toutes les formes ; parfois elle est ouvragée et ne manque pas de valeur, presque toujours des inscriptions sont faites dans le bois. Ces armes provienent de Tripolitaine et se paient cher.

La poudre (Edjil), vient également du nord et a son origine en Angleterre, de même que les capsules (capseul). Le silex employé se trouve dans le pays. La charge est considérable ; les projectiles consistent en morceaux d'acier, de fer, de pierres dures.

L'épée Touareg (takoubb) est longue, large et tranchante. C'est un estramaçon dont la poignée toute petite contient à peine la main et se termine par un bourrelet de métal. L'a-

cier en est très réputé ; on se le procure dans le Fizzan. Les réparations de lame et les fourreaux en cuir seuls se font en Aïr. Le Touareg reçoit une épée avant son jeûne vers la dixième année. Il doit toujours la conserver et il ne peut lui être fait de plus grande injure ni infligé de peine plus infamante que de le priver de son arme. Au fourreau sont passés deux bracelets à chacun desquels se fixe un anneau en cuivre. Par ces anneaux, l'épée est attachée et coquettement portée en arrière, flottant, inclinée et légère, sur les amples vêtements. Les cordons qui forment le baudrier sont en soie, gros et bien tressés ; ils se terminent sur l'épée par deux glands énormes qui simulent des dragonnes.

La takoubb vaut jusqu'à trois et quatre méharis.

Le poignard passé par un bracelet sous l'avant-bras gauche est une petite takoubb ; on l'appelle télak. Elle se fabrique en Aïr mais plus généralement sa lame vient du Fizzan ou du Touat. La poignée se termine par une croix. Les fourreaux en peau rouge ou noire, ferrés en divers endroits de plaques de cuivre ou de fer blanc,sont des produits de l'industrie locale.

La lance s'appelle Allarh ou Tarhada suivant qu'elle est entièrement en acier ou en bois avec les seules extrémités ferrées. Les nobles ne connaissent comme arme de combat que l'Allarh. Cette lance mesure un mètre soixante dix centimètres de longueur en moyenne. Son extrémité dessine une flèche en pointe fine et de forme élégante ; au-dessous des deux branches de la flèche la tige a des barbelures sur une longueur de dix centimètres au moins. L'extrémité opposée à la pointe est applatie et se termine par un talon tranchant. L'allarh connaît une origine nigérienne ou soudanaise.

Les Oulimminden de l'Adrar en fabriquent aussi de très réputées.

Le bouclier (arhar) se fait un peu partout dans les tribus. Il est en peau d'antilope très bien tannée et durcie par des procédés végétaux. Les peaux de lions, très rares, donnent des boucliers qui se paient quinze méharis.

L'arhar est très résistant ; un coup de lance le transperce

difficilement ; un coup de sabre (1) ne lui fait pas d'entaille. Neuf, il est d'une blancheur éclatante et s'enjolive de dessins faits avec des bandes de peaux ou d'étoffes collées. En certains points, pour river l'armature intérieure, des rosaces en fer blanc apparaissent à l'extérieur.

Les bergers et les plus pauvres gens ont des sabres et des lances de moins bonne qualité. Ils s'arment volontiers d'arcs et de flèches empoisonnées qui proviennent surtout du Damergou. Les archers Béribéris de cette province furent de tout temps très redoutés.

L'arc est en bois léger et flexible. Les flèches ferrées et barbelées à la pointe sont également en bois léger. Le carquois est en peau et contient jusqu'à trente flèches qui sont ordinairement empoisonnées par des procédés végétaux.

HARNACHEMENT ET ÉQUIPEMENT.

Les cavaliers ont pour leurs montures un harnachement assez mal approprié. L'apparat en est soigné plus que la constitution elle-même. Il importe surtout que le Touareg ait belle mine et que son bridon et sa selle complètent l'aspect fanfrelucheux du costume.

Les rênes sont longues et encombrées de glands formés de lanières de peau tressées et teintes.

Le mors est brutal ; il comporte une tige à laquelle se soude un anneau qui se pose à plat sur la langue et la serre contre une gourmette rigide dont les parties recourbées blessent les commissures. Aussi voit-on rarement un cheval de selle n'ayant pas les lèvres saignantes après une course. Le mors impose le caprice du cavalier à la monture la plus indocile. Il contient dans son action meurtrissante le secret des fantasias, mais les arrêts instantanés qu'il obtient d'un cheval lancé à toute allure, sont quelquefois pernicieux pour les reins de la bête.

(1) Expérience faite à Zinder par le lieutenant Bartre de l'artillerie coloniale.









84. — Cavalerie touareg.
85. — La Maison du Sultan d'Agadez.
86. — Tam-tam devant le poste.
87. — Fabrication du beurre.

La selle est large et n'intéresse que le siège du cavalier ; sa surface est enjolivée de festons et de cannelures de cuirs multicolores et d'appliques de fer blanc. Elle n'a pas de quartiers pour protéger les jambes à moins qu'on y ait accroché des peaux de bêtes sauvages. L'arçon est très ouvert ; le pommeau élevé est coiffé d'un bonnet décoratif,aux grandes occasions ; le squelette en bois et en fer, mal adapté, les coussins insuffisants. Par suite de tous ces défauts de structure, la plupart des chevaux de selle ont des blessures sur les côtes. Il y a souvent un avaloir. La sangle est faite de peaux coupées en lanières minces et tressées ; elle s'attache et ne se boucle pas. Les étrivières sont des cordes également en peaux tressées. Les étriers, généralement en cuivre, ont même forme que les nôtres, mais ils n'ont pas de semelle élargie. Seuls les chefs ont droit à l'étrier-galoche dans lequel tout le pied est emboîté. L'étrier ordinaire ne comportant qu'une tige est pris entre deux doigts du pied, généralement le pouce et le premier doigt.

L'éperon est mince ; le plus souvent c'est une simple bride qui embrasse tout le pied et qui a, à l'arrière, une pointe très aiguisée. Il est fixé sur la botte qui, elle, est entièrement molle ; la semelle est de même peau tannée et rouge que la tige ; celle-ci monte jusqu'au genou et souvent plus haut. Les Touareg n'ont d'habitude qu'un éperon ; mais ils en font un usage fréquent et le changent de pied ; les flancs de leurs montures sont si labourés que la peau n'a plus de poil et laisse suinter presque en permanence des gouttelettes de sang. La cravache n'est pas employée pour le cheval.

Brides, selles, bottes et éperons se fabriquent très peu en Aïr ; presque toutes proviennent de Zinder ou de Kano.

Le harnachement du méhari est réduit à sa plus grande simplicité. La selle (térek) (1) est un double arçon réuni par des planchettes inclinées suffisamment pour que l'appui sur les côtes soit constant et que le garot soit laissé

(1) La désignation arabe de la selle de Méhari est rhâla ; elle nous est plus coutumière.

libre. Ces deux cloisons ne sont presque pas rembourrées ; leur écartement est réglé suivant la monture et des tapis en vieux linge ou en peau en assurent l'adhérence quand la conformation du méhari l'exige. Sur l'arçon, une assiette est posée, plus ou moins grande, incurvée dans son centre, recouverte d'une peau et bâtie à l'ensemble par un dossier assez solide et par un pommeau surmonté d'une croix. Une sangle complète la rhâla et certains l'assujettissent encore par une tresse qui se croise derrière la bosse du méhari.

Le méhariste monte en faisant baraquer sa monture. Le pommeau lui sert de point d'appui pour les mains ou pour attacher la bride, mais jamais pour augmenter son équilibre car la base n'est pas solide ; l'œil a surtout besoin de se reposer sur l'extrémité du pommeau pour chasser l'impression d'instabilité. La rhâla est posée en avant de la bosse. Le méhariste croise ses jambes sur le cou du chameau. Il se fait souvent accompagner d'un serviteur qu'il prend en croupe derrière lui.

Le mors (Kaskablo) est en fer ou en cuivre. C'est un éperon posé sur le nez de l'animal. Il est agrémenté de quelques ornements, parfois surmonté à l'avant d'une pointe saillante en forme d'étui de cartouche. De minces lanières, frontal et sous-gorge, assujettissent le mors auquel est attachée, en guise de bride, une corde en peau tressée et généralement encombrée de glands comme les brides des chevaux. La direction se donne par cette corde qui devient tout à tour rêne directe ou rêne d'appui.

Souvent le mors est remplacé par un anneau passé dans une cloison nasale du méhari ; on attache à cet anneau la corde qui tient lieu de bride. Ce système est le plus communément employé ; quelques chameaux se nourrissent mal quand ils ont l'anneau car les naseaux sont un de leurs points les plus sensibles.

L'allure du méhari est accélérée par action de la bride, du pied sur l'encolure, de la parole. Rarement les Touareg ont une lanière ou un fouet ; il frappent très peu leur monture, et se servent pour le faire de l'extrémité de la corde-bride.

A cheval et à méhari l'armement reste le même : bouclier, sabre, lance, poignard.

L'équipement du méhariste est plus complet bien que très réduit. Le cheval n'est pas le coursier de longues randonnées ; il boit souvent et ne peut s'employer pour franchir rapidement les grands espaces désertiques.

Le méhari emporte en deux sacoches pendues de chaque côté et dans une ou deux peaux de bouc, l'approvisionnement nécessaire pour une longue période. Il suffira de renouveler la provision d'eau tous les quatre à cinq jours. Ces sacoches en peau tannée sont très grandes, elles sont confectionnées en Aïr, de même ques les rhâlas et les mors, mais d'une manière plus exclusive. Elles contiennent généralement une couverture, quelques vivres, du tabac enveloppé dans un linge, des poudres médicinales ou servant à la toilette et enfermées dans des boîtes en peau d'antilope, une gamelle, des hardes, des outils pour réparer le harnachement, des lambeaux de peau tannée.

Ainsi sont composés les approvisionnements essentiels du Touareg allant nomadiser pour la guerre, son plaisir ou ses affaires. Sous un volume très restreint, il emporte de quoi tenir la brousse pendant plusieurs semaines ; sa monture trouve sa substance aux pâturages de hasard et rien n'encombre sa marche, orientée et réglée le plus souvent par le seul caprice. Son bouclier est son seul abri contre le vent et le soleil pendant les siestes, à côté du méhari attaché qui rumine.

En caravane, surtout s'il a des femmes avec lui, le Touareg est mieux équipé. Pour sa nourriture et les soins des animaux, il a des domestiques, des ustensiles pour la cuisine, du mil et de la viande, des tentes rudimentaires, des nattes, des coussins en cuir que ses captives fabriquent, des chamelles et souvent des vaches pour donner leur lait.

Les femmes voyagent totalement enveloppées ; les seuls parents ou amis peuvent voir leurs yeux tant que le soleil est à l'horizon. Celles des chefs sont portées en palanquin (bassor) ; c'est un siège simple ou double, monté sur un bât recou-

vert d'étoffe. Cet ustensile est peu connu chez les Kel-Oui dont les femmes voyagent peu. Il est d'un usage plus fréquent chez les Kel-Gress et les Oulimminden qui font moins de commerce et sont plus soumis aux règles de la transhumance.

Le bât du chameau porteur a plusieurs dispositions. Le bât dit « Kel-Oui » dont le type est le plus répandu, comprend une fourche reposant sur deux planches et rembourrée de fibres de palmier. Un coussin part de chacune de ces planches et se plaque sur les côtes ; il est aussi en fibres de palmier. L'armature en bois est complétée par deux bâtons mobiles qui se mettent sur chaque coussin afin que les cordes d'arrimage ne les entament pas. La charge comprend deux ballots de poids égal, assemblés par des chevilles de bois qui entrent dans les ganses des cordes. Celles-ci reposent sur le bât, en avant et en arrière de la bosse du chameau qui ne doit jamais être effleurée car elle se blesse vite et guérit très difficilement.

CHAPITRE XXII

L'ALIMENTATION.

ALIMENTATION. — REPAS.

La base de l'alimentation est faite de laitage, de mil, de dattes et de graines diverses. Tous ces produits subissent des préparations variées suivant qu'ils sont destinés aux repas de la famille dans son habitation ou à la consommation pendant les voyages.

Parmi les Touareg il n'y a que les plus pauvres qui préparent leur nourriture. Des femmes esclaves vaquent aux travaux de la cuisine ; les bellas, mieux versées dans l'élevage et vivant continuellement près des troupeaux, traient et fabriquent des fromages divers.

La préparation du beurre et son emploi dans la cuisson sont connus. Le lait frais est mis dans des peaux percées de petits trous ; l'eau s'écoule lentement puis le lait caillé est battu en agitant l'outre.

Le lait aigre est la boisson préférée. Le petit lait, mélangé à la farine de mil et aux débris de fromage sec donne une pâte aigre et rafraîchissante qui se conserve longtemps ; on l'appelle adjiré et de préférence à tous autres aliments on l'emporte en route pour les jours de grande fatigue.

Les fromages sont préparés en grande abondance à l'hivernage et donnent des vivres de réserve pour la saison sèche qui vide les mamelles. On les appelle Kamérié.

Le beurre est également conservé, mais consommé comme une friandise ; il n'en est pas fabriqué suffisamment. Les familles de bougadiés établies dans le pays haoussa en fabriquent pour leurs maîtres Touareg ; ceux-ci le transportent en

Aïr dans des gargoulettes en peau d'antilope et le consomment lorsqu'il est rance. Le beurre frais est moins apprécié.

Le mil est mangé principalement sous forme de pâte cuite à l'ébullition. Récolté dans le sud, porté en Aïr par les caravanes d'août et septembre, il est pilé dans des mortiers par des captifs. La farine est tamisée par ventilation.

Le son donne avec dès graines et des racines diverses l'alimentation habituelle des serviteurs.

Les dattes sont mangées sans préparation pendant les premiers mois qui suivent la récolte. Puis on les conserve en mettant en chapelets celles de meilleure qualité. Quand elles sont sèches, le fruit est trempé dans du lait et donne des mets succulents. Les noyaux sont donnés aux chameaux ou broyés pour subir une préparation à l'eau ou au petit lait, dont s'accommodent les Touareg les jours de famine.

La viande est surtout consommée quand les familles sont réunies. Les fêtes religieuses sont l'occasion d'abondantes ripailles ; moutons et bœufs ne sont pas épargnés. Les rôtisseries, offrant le spectacle de brochettes plantées en terre autour d'un feu ardent, sont allumées du matin au soir. L'âne, le cheval, le chameau ne sont consommés qu'en route et en cas de famine ; leur chair, disent les Touareg, est fade et peu nutritive, elle ne donne que de bons bouillons.

Le blé, le riz, l'orge, sont l'exception.

Les jardins potagers, ainsi que nous l'avons vu au chapitre XV, sont rares. Les légumes cultivés sont la citrouille, la carotte, l'oignon, le potiron.

Les mets les plus réputés sont le tadjla (le takouba de Tombouctou), pain de blé cuit dans l'argile les jours de fête. La farine est pétrie sans levain. Ce pain est très lourd ; il faut le manger immédiatement car il se conserve peu si l'on n'a pas mis du beurre dans la pâte.

Tout comme le tadjla, le riz (rossa) est un mets d'aristocrates. On le fait bouillir puis on le prépare de diverses façons.

L'assinka est une fécule obtenue indifféremment de la plus fine farine de mil ou de blé. Pulvérisée jusqu'à devenir in-

saisissable et soigneusement tamisée, cette farine est soumise à l'ébullition jusqu'à évaporation complète de l'eau. Puis on l'arrose de beurre salé et on presse la bouillie obtenue pour qu'en se refroidissant elle devienne compacte et consistante. L'assinka est consommée froide et sans autres préparations, à moins qu'on ne la fasse détremper pour l'assaisonner de nouveau en le faisant cuire avec de la viande.

Le Kouskous est le plat de résistance le plus répandu. C'est de la farine de mil consommée sous différentes formes, cuite par ébullition, avec ou sans viande. On peut dire que dans les conditions normales c'est le pain du Touareg. Le plus commun ressemble à du barbottage et s'appelle barbotcha. La farine n'est pas séparée du son ; l'aspect est grossier et peu appétissant.

Le barbotcha, arrosé de beurre, cuit à grande eau et consommé avec son bouillon, est préférable. Avec de la viande et très épicé, c'est un mets presque bon pour des Européens. Roulé en boules il est emporté pour la consommation de route.

La semoule, obtenue avec la farine de mil ou de blé, ou avec les graines comestibles donne, après cuisson à la vapeur, un aliment fin et léger.

Les fruits consommables sont rares.

Le sucre, le thé sont très recherchés. On ne saurait rien offrir à un chef qui lui fasse plus de plaisir. Le café est presque inconu.

Le tabac est d'usage courant chez les hommes qui le chiquent avec du sel après l'avoir réduit en cendres. Beaucoup le prisent. La pipe entre dans les habitudes ; elle se répand aussi vite que chez les noirs du Soudan. La cigarette, importée en faible quantité par les commerçants tripolitains, est dédaignée.

Chez les Touareg les repas ne sont pas pris en commun. Le chef de famille mange et boit à part, sauf en voyage. Les hommes se rassemblent d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre. Dans la plupart des tribus les aliments pour les hommes sont d'abord préparés. Chez les Kel-Férouan c'est

le contraire ; cette famille possède les plus puritains des Kel-Aïr, mais leur réputation de galanterie est très répandue.

En campagne, dans un rezzou (1), chacun emporte ses aliments et nul ne compte pour vivre sur les provisions du voisin.

USTENSILES DE MÉNAGE ET DE ROUTE.

Dans un campement, les plus gros ustensiles sont en commun, à l'exception de ceux qui sont à l'intérieur des tentes et dont l'usage est personnel.

Aussi les mortiers (tendé) et pilons (hiarhan) en bois dur, sont en nombre strictement réduit parce qu'ils sont encombrants dans le cas fréquent d'un déménagement. Quelques tribus avoisinant les montagnes où se trouvent des grès ont des pierres plates pour écraser leur grain.

La cuisson des aliments est faite en plein air, dans un fourneau creusé en terre ou entre deux grosses pierres.

Les kouskous sont le plus souvent préparés dans des jarres en terre cuite fabriquées à Agadez. Il y a également des marmites en fonte de provenance européenne, mais la difficulté du transport les met à un prix très élevé ; elles sont par suite très rares.

Hors les jarres, les poteries diverses se trouvent exceptionnellement. Par contre on voit des bidons, gamelles ou divers ustensiles en fer blanc et une dinanderie très variée. Ces différents objets sont d'usage individuel ; la plupart ont anse, crochet ou anneau permettant de les attacher facilement en route.

Les ustensiles en bois, assiettes, plats, louches, cuillers et fourchettes sont très répandus. Cette vaisselle est de fabrication locale ou vient du Soudan ; elle est jaune ou noire.

La callebasse (2) est importée des pays haoussas. D'une autre

(1) Colonne légère d'hommes armés ayant pour but d'enlever par surprise une caravane, un troupeau etc...

(2) Plat demi-sphérique obtenu par l'écorce d'une citrouille coupée en deux.

variété de citrouilles proviennent des récipients en forme de bouteille dont le cou renflé permet facilement de les attacher. Leur solidité en généralise l'usage dans les caravanes.

L'outre en peau de bouc non tannée et imbibée de beurre rance, est un objet très précieux pour le transport de l'eau dans le désert. Elle donne à l'eau un goût nauséabond qui n'incommode par les Touareg. On s'en sert également pour conserver l'eau et le laitage en station.

Les allumettes sont encore peu répandues chez les Kel-Aïr. Le feu est obtenu en se servant du briquet ou par frottement de bois résineux. Il n'est jamais fait de feu sous les tentes.

La coutellerie n'envoie pas en Aïr des échantillons de valeur. Les petits poignards à double tranchant que façonnent les forgerons du pays, suffisent avec les sabres et les hachettes grossières. Les marques européennes n'ont répandu que des modèles de pacotille.

CHAPITRE XXIII

HYGIÈNE

PROPRETÉ CORPORELLE ET DES HABITATIONS.

Si les Touareg ont des coquetteries pour leurs costumes et leurs personnes, ce n'est pas en observant les principes d'hygiène que nous trouvons élémentaires.

L'art de se raser, de se teindre, de se maquiller sont connus ; celui de se laver l'est moins. L'eau inspire une vraie répulsion. Le nomade se compare au méhari et veut, comme lui, donner à son épiderme une insensibilité réelle devant les vents chauds et les températures les plus élevées. Le contact journalier de l'eau lui paraît vraisemblablement apte à adoucir la peau. Pour les ablutions de la prière, il humecte à peine le bout des mains et le visage, comme le ferait un chat ; encore use-t-il volontiers de la faculté accordée par le prophète de remplacer l'eau par le sable.

A l'hivernage seulement, l'eau de pluie nouvellement tombée est employée au nettoyage du corps mais sans savon. L'eau saumâtre est très recherchée pour cela.

Les vêtements ne sont l'objet d'aucun entretien ; mis neufs ils ne sont abandonnés qu'à l'état de loques. Les pantalons surtout sont particulièrement négligés ; aussi de nombreux parasites y trouvent-ils asile.

Les soins de la bouche ne comportent que des gargarismes à l'eau. Les dents sont nettoyées avec un bâtonnet de talak d'après la coutume soudanaise. Mais les Touareg ont rarement de belles dentitions, l'abus de la chique décharne tôt leurs gencives, les dents découvrent leurs racines et tombent. Cela n'est plus vrai pour les femmes.

La tête est rasée sauf dans les tribus maraboutiques et chez les Kel-Férouan. La lèvre inférieure est également débarrassée de la barbe ; la moustache ne conserve que sa lisière supérieure. On voit rarement ces détails de toilette. Le litham considéré comme une nécessité lorsqu'il faut se préserver de la chaleur et du sable violemment projeté par le vent, est obstinément conservé devant les étrangers et ne laisse percer que les yeux.

Les femmes sont plus propres que les hommes. Elles se lavent journellement tout le corps si elles ont de l'eau et leur linge est moins repoussant que celui de leurs époux. Elles se teignent les mains et la figure avec de l'indigo mélangé de terre rouge. Leurs cils connaissent, non le coup de crayon, mais la poudre de sulfure d'antimoine qui est répandue avec une petite lame de fer. Leur chevelure est l'objet de soins spéciaux ; les coiffeuses suffisamment habiles ne sont pas nombreuses dans les tribus et leur art rapporte de sérieux bénéfices.

La femme Touareg se fait coiffer en moyenne deux fois par semaine. Accroupie devant sa coiffeuse, elle a d'abord ses cheveux dénoués presque l'un après l'autre par une pointe en fer. Puis la tête est lavée à l'eau et la chevelure lissée au peigne. Pour obtenir une décrépelure complète, la coiffeuse trempe ses mains dans du beurre fondu et en enduit tous les cheveux. Des tresses sont ensuite disposées symétriquement de part et d'autre d'une raie impeccable, les plus longues rejetées en arrière, les petites pendant naturellement. Près du front il reste toujours des boucles folles.

Les enfants sont tenus assez proprement. Dès le plus jeune âge on les trempe souvent dans des bains d'eau fraîche, même quand il fait froid. Cette pratique peut sembler imprudente et cruelle ; ajoutée aux dures conditions d'existence et au climat, elle doit cependant contribuer comme en croient les Touareg, à sélectionner dès l'enfance les constitutions vigoureuses. Il est certain que la race a très peu de sujets difformes ou rachitiques.

Les maisons sont moins propres que les tentes ; celles-ci changent souvent leur emplacement.

Les abords immédiats des maisons sont infectés d'ordures. A l'intérieur, les murs sont généralement blanchis dans la pièce principale où se tient le chef de famille. Les autres appartements du rez-de-chaussé, — les étages étant exceptionnellement habités — ont vue suivant le type le plus commun dans une cours centrale où se tiennent des animaux, les cuisiniers, le personnel de servitude. La plupart manquent d'air et n'ont pas d'ouvertures suffisantes pour recevoir la lumière. Du sable grossier est répandu partout pour entretenir une certaine fraîcheur ; seulement il recèle des débris de victuailles, des chiques de tabac, des produits variés d'une abondante expectoration et autres saletés. Au milieu des plus grandes pièces se trouve une auge maçonée, espèce de crachoir ou de vomitoire qui récèle souvent des immondices raffinés. L'ensemble est très mal tenu, tout le soin est conservé pour l'entrée, le vestibule et la pièce où sont reçus les visiteurs.

MALADIES. — MÉDICAMENTS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS.

L'Aïr est une région salubre malgré les hautes températures qui s'y font sentir. Les nuits sont toutes bonnes, l'humidité ne se manifeste en aucun point. De cet ensemble de conditions auxquelles s'ajoutent les bons effets du régime moyen — qui est sobre — et du manque d'alcool, résulte un état sanitaire très satisfaisant.

Les vents violents et journaliers chassent les émanations pestilentielles des infections qui croupissent près des habitations. Le défaut de voirie est détestable par l'affaissement moral qu'il accuse, mais n'occasionne pas de fléaux épidémiques.

Il n'y a pas de docteurs chez les Touareg. Les plus habiles praticiens sont certains marabouts ou de vieilles femmes. Les médicaments empiriques cités plus loin sont connus de la plupart des personnes âgées. La diète est la base de presque tous les traitements.

La fièvre sévit peu. A la saison des pluies, on en voit

quelques cas mais sans caractères pernicieux. Le malade a des frissons puis la température qui caractérise les accès paludéens. On le soumet à la diète et on le purge. S'il y a intermittence, on donne des aspersions d'eau chaude sur le torse.

Les maladies vénériennes sont fréquentes. Beaucoup sont rapportées de voyages. La syphilis est héréditaire ; elle est désignée sous le nom d'amaziar. Le traitement imposé consiste en une longue dépuration. L'urine de chamelle saturée de sel de Bilma est la boisson spécifique employée ; elle donne une diarrhée si intense que le malade dépérit très rapidement et change tout son sang, disent les marabouts. La nourriture du malade est exclusivement végétarienne.

D'une façon très répandue, la diarrhée (teldaouel) est combattue par un mélange de feuilles d'akoukou (arbre du pays haoussa) avec du mil grillé ; on pulvérise le tout avant de faire bouillir. Le traitement est complété avec du pain de blé dans lequel on met des fruits de l'énénalnidal, autre arbre du pays haoussa connu sous le nom de guisgued. Ce pain est cuit à la vapeur d'eau dans une callebasse percée. On le remplace souvent par du pain de manioc, ce produit étant plus facile à trouver que le blé.

La cystite et la blennorhagie, appelées l'une et l'autre agabès, sont sérieusement traitées. Le repos absolu est exigé. La guérison de la blennorhagie vient habituellement en vingt jours, celle de la cystite en vingt-cinq. Le malade mange des aliments non épicés. Il boit une tisane dans laquelle entrent le citron, les fleurs de tamarinier, les oignons et une terre de Bilma connue sous le nom d'aksoum. Cette boisson est froide quand elle est absorbée. Dans les cas rebelles on y ajoute des feuilles de tafiltès, arbre du Ahaggar. Pour l'un ni l'autre sexe, les lavages ne sont pas connus. Il n'est pas consommé d'eau pure pendant la cure ; on l'accuse de provoquer des irruptions dans les organes contaminés.

Le cas de cystite aigüe est fréquent ; il est fait usage pour y remédier de la médication énergique suivante. L'émission est provoquée par une tisane d'écorce d'énénalnidal, d'aksoum et de lait, qui mousse comme du savon et purge. Le

patient est isolé pendant quatre jours; il ne pourrait supporter plus longtemps ce traitement et ne se lave que lorsqu'il est guéri.

Les chancres et toutes les tumeurs en général sont soignés extérieurement. On les lave à l'eau tiède puis on y applique une pâte obtenue avec de la graisse de bœuf et l'écorce sèche d'un arbre du Ahaggar appelé Zauzafir qui donne une poudre de couleur verdâtre. La plaie est enfin brûlée au fer rougi.

A défaut d'écorce de Zauzafir, on cicatrise la tumeur avec une poudre corrosive obtenue par des résidus de laine de mouton décomposée, mélangés à des limailles d'étain. La sensation de brûlure est très vive.

Les yeux sont le siège d'affections nombreuses et tenaces que la malpropreté,les poussières de sable,les contaminations par contact provoquent et entretiennent. La poudre de sulfure d'antimoine mélangée au beurre, donne une pâte qui a la réputation d'un remède préservatif et dont on s'enduit les paupières en les fermant pour mieux les masser.

Contre la conjonctivité purulente (Azunou), on emploie le tabalental, fruit d'un petit arbre qui abonde près de Tessaoua ; en passant ce fruit, préalablement chauffé, sur les paupières, tous les dépôts visqueux sortent. Les yeux sont ensuite lavés avec une décoction bouillante de feuilles de tanin et de crottes de chameau.

Il n'est pas connu de remède efficace contre les piqûres des serpents ou insectes venimeux. Le plus souvent on taillade la région de la plaie, on la bride et on la cautérise au feu ou en répendant de la poudre d'étain pour les atteintes peu graves. Dans les cas désespérés on tue un mouton en lui ouvrant le ventre et on entoure le membre mordu ou piqué avec les entrailles fumantes auxquelles il est prêté la propriété de sucer le poison.

La rage n'est pas connue.

La folie se manifeste exceptionnellement chez les Touareg. On en voit quelques cas chez les bellas, provoqués le plus souvent par insolation. Ce sont des folies douces mais

très douloureuses. Dans la journée on garde le patient à vue pour l'empêcher de se débattre et on lui entoure la tête de linges noirs et humides. Quand la nuit vient, on le met dans un cercle bruyant où chacun frappe à tour de bras sur des tam-tam ; les callebasses renversées dans un récipient plein d'eau, donnent un bruit plus sourd et plus intense ; on les emploie plus communément afin d'attirer l'attention du fou. Dès qu'il n'a plus son air hébété et qu'il semble s'intéresser à ce qui l'entoure, on chante les airs qu'il préfère et on le fait entourer de ses plus proches parents qui lui parlent et s'efforcent d'attirer son attention. Les bruits et les cris redoublent, comme pour une fête et chacun fait les mêmes gestes que lui et répètent ses paroles. On arrive ainsi à donner au fou, la conscience qu'il agit normalement puisque tout le monde l'imite; il arrive peu à peu à saisir la notion des choses puis s'endort profondément après la fatigue du travail cérébral auquel on l'a soumis. La tentative est reprise plusieurs fois et la guérison s'obtient les trois quarts du temps (1). C'est la guérison par sympathie.

On voit par l'exposé de ces notes que les Touareg ne demandent aucun secours aux progrès scientifiques pour leur science thérapeutique et médicinale. Ils se rapprochent le plus possible de la nature, et agissent rationnellement dans la plupart des cas. Néanmoins ils sont en admiration devant nos procédés et nos remèdes ; nos docteurs leur apparaissent auréolés d'infaillibilité. La quinine surtout leur semble produire des effets surnaturels et les chefs ambitionnent d'en avoir en réserve.

La maladie du sommeil n'est pas supposée chez les Touareg. Leurs animaux, comme on le verra plus loin, n'en sont pas atteints non plus, si ce n'est le bœuf à de très rares exceptions.

(1) En 1904 il y eut à Agadez deux cas de folie guéris de la sorte parmi les manœuvres employés à la construction du poste.

MALADIES DES ANIMAUX ET SOINS PARTICULIERS.

Les soucis de la reproduction dans le but d'améliorer les races de leur bétail, n'affectent pas les Touareg. Cependant ils ne se désintéressent pas des animaux ; l'élevage les préoccupe en tant que quantité et leur entendement dans les soins vétérinaires est incontestable.

Les procédés végétariens sont encore ici en honneur.

Il n'est pas dans l'Aïr d'affections épidémiques frappant les troupeaux domestiques de façon régulière.

Tous les deux ou trois ans, une maladie appelée Inkikri, dont les germes sont d'origine charbonneuse, tue subitement des vaches, des moutons, principalement les plus gras.

Plus souvent l'Anarh-Amat frappe les chameaux. Le Maïguina atteint les chevaux et les ânes qui jettent en abondance, quand ils en sont atteints, de la morve blanchâtre. La gale sévit à l'état endémique partout où il y a des chameaux chez lesquels elle se localise.

Ces maladies apparaissent surtout au commencement du froid, vers le mois de novembre. L'inkikri n'a pas de cause apparente. Quelques Touareg l'attribuent à l'absorption d'une plante inconnue, mais il y a désaccord sur ce point.

La saison des pluies n'est influente que sur les chameaux. Il ne faut pas les conduire de bonne heure aux pâturages car l'herbe mouillée les dispose à la gale et précipite vers la mort ceux qui sont déjà usés par ce fléau.

L'anarh-amat dure de quatre à cinq mois, tout l'hiver en moyenne, avec un animal de force moyenne. C'est une maladie qui se propage très vite et qui affaiblit beaucoup ses victimes mais les tue rarement. En 1903 la plupart des chameaux des Kel-Gress en furent atteints. On les soigne par le repos, le sel en abondance, et, au retour du pâturage, on les fait passer dans le feu.

Le Maïguina vient à toute époque et se guérit en une lune. Ses causes sont peu connues. On l'attribue surtout à l'excès de repos, en notant que le cheval qui fournit un travail jour-

nalier est moins atteint que l'âne. Le premier remède est une saignée profonde près des naseaux. Le ventre des animaux atteints se ballonne mais la boursouflure disparaît pendant la marche rapide, surtout si on va au galop dans la direction du vent. Le larmoiement puis les jets de morve caractérisent les phases du maïguina. La saignée près des naseaux est rouverte plusieurs fois ; elle est cicatrisée avec de la poudre de tabac. Il est également mis du tabac broyé dans les yeux larmoyants des animaux malades. Le Maïguina n'est presque jamais mortel.

La gale qui n'est pas guérie au bout de quatre ou cinq mois ronge généralement sa victime jusqu'à la mort. Il y a des cas qui se prolongent jusqu'à un an ; il est très rare qu'ils aboutissent à la guérison. Si les animaux galeux ne sont pas isolés, tous seront atteints ; on peut considérer que, même avec des chances, la moitié du troupeau malade sera enlevée.

Dans les pays haoussas, le remède habituellement employé est le goudron de genévrier administré par frictions. Si ce goudron est de bonne qualité (il doit être sirupeux) il est efficace quand le traitement curatif est employé à temps ; il doit être répandu sous forme de massage patient et énergique afin qu'il pénètre profondément dans les gîtes galeux.

Les Touareg de l'Aïr ignorent le goudron. Ils badigeonnent avec une macération de tabac ou le suc de coloquintes et font absorber du lait de vache saturé de sel de Bilma.

Ils ont surtout confiance en l'eau saumâtre, l'herbe de l'Aïr et isolent rigoureusement leurs galeux. Du reste ils n'ont jamais de parc pour leurs chameaux et disent ne jamais leur faire passer sept nuits au même endroit.

Un fait s'impose à l'observation c'est que les Touareg du Damergou que des inimitiés empêchent d'envoyer leurs méharas en Aïr, en perdent plus que les Kel-Aïr.

On trouve très peu de cas de maladie du sommeil. Le bœuf seul en est quelquefois atteint. Il devient maigre et ne guérit que s'il a la diarrhée, contrairement il finit par s'abattre pour ne plus se relever.

A l'exception de la gale, les maladies qui viennent d'être

énumérées ne sévissent pas rigoureusement dans l'Aïr qui est essentiellement un pays découvert, sec et sain.

S'il y a de mauvaises mouches elles ne sont pas connues.

Les blessures des animaux sont traitées autant que possible par le repos et l'antisepsie. Les pansements se font à la macération du tabac ou à l'eau chaude. La plaie, mise à vif et lavée, est saupoudrée de cendre de kalgo ou de poudre de charbon. Pour s'opposer aux coups de bec des oiseaux carnassiers qui suivent les troupeaux et s'acharnent sur les animaux blessés pour arracher des lambeaux de chair ou boire du sang, on met sur les plaies une couche épaisse d'argile ou d'excréments frais de bœuf.

Les chameaux ont parfois dans le garot ou dans la bosse des plaies très profondes qui sont grouillantes de vermine. Le pansement se fait en débridant de part et d'autre avec le tranchant du sabre et en exerçant de fortes pressions pour faire dégorger les secrétions visqueuses ; le lavage a ensuite lieu minutieusement avec une solution désinfectante ou de l'eau bouillante ; puis la cautérisation au fer rougi et enfin la poudre et l'argile dont il a été parlé. Ces plaies atteignent des profondeurs démesurées et rendent quelquefois un animal indisponible pour de nombreux mois.

CHAPITRE XXIV

EXPÉDITIONS

VALEUR GUERRIÈRE. — MANIÈRE DE COMBATTRE.

L'étude détaillée des tribus de l'Aïr nous a permis d'obtenir approximativement le nombre de combattants Touareg qu'il y a dans l'oasis. Cette évaluation qui se chiffre par trois mille guerriers est certainement inférieure à la réalité. Elle ne comprend que les Kel-Aïr sans tenir compte des Kel-Gress ni des Oulimminden.

Cette force de trois mille hommes armés ne pourrait jamais être mise entièrement en ligne. Des dissensions désunissent les tribus, des divergences d'intérêts éloignent les Kel-Oui des maraboutiques et des pillards. En outre, il n'y a plus d'homme en Aïr capable de faire lever tous les boucliers pour une même cause. La cause elle-même serait à créer car les conditions d'existence ont trop modifié les mentalités. Les Bourdami (1) n'ont plus l'élan de leurs anciens ; ils sont indépendants et hostiles par inertie autant que par tradition. Seule une crise de fanatisme pourrait les armer contre nous. Ce danger n'est pas encore à prévoir. Il leur a été donné de dures leçons qu'ils n'ont pas encore oubliées, la plupart des familles puissantes sont gagnées à notre cause, ils ne sont ni unis, ni armés et ne peuvent se passer de nous.

Entre eux, le temps des grandes guerres est passé. Il a failli renaître, conformément aux usages, en 1904 et 1905, pour servir notre politique, et nous avons pu prendre opinion sur ce que sont ces guerriers que la légende appelle des preux.

(1) Désignation haoussa de Touareg.

Ils ne sont bons à employer par nous qu'au dehors et en partie liée avec nos tirailleurs. Pour la police de leur pays, ils ne sont pas aptes à nous aider sans arrière-pensée. Temporisateurs et traîtres, souples devant notre force reconnue seulement lorsqu'ils nous voient chez eux, ils ne seront jamais pour nous que des auxiliaires intéressés. La neutralité passive sera cependant facile à obtenir si nous savons leur en imposer. Notre faiblesse les rendrait hautains et fermés.

La guerre n'est donc plus à supposer en l'état actuel des situations créées.

Le rezzou dirigé par un groupe hétéroclite contre une tribu, une caravane, un troupeau, est au contraire la règle générale et le jeu habituel de ceux qui ne veulent pas avoir d'autre moyen d'existence. Il se prépare toujours rapidement et en secret ; et quand la nouvelle en est répandue, l'expédition armée est déjà loin vers son but. Elle se porte sur un puits, un point de passage obligé d'une caravane et l'enlève au passage. Pour s'emparer d'un troupeau, les plus agiles des pillards vont droit au pâturage et, par surprise,réussissent presque toujours. Le butin est alors éloigné à marches forcées; souvent il prend un chemin détourné,surtout les jours de vent si l'on peut espérer que les traces seront recouvertes par le sable. Tous les guerriers dont une délégation était allée aux campements des razziés pour masquer le rapt ou pour négocier le prix de leurs exigences, se réunissent en arrière-garde et protègent les prises. Autant que possible les combats sont évités. Pour cela, le chemin de retour est choisi, si c'est possible, suivant le jalonnement des tribus réceleuses qui sont de connivence avec les pillards, reçoivent des rétributions, donnent asile et aident au besoin. Aussi les razziés abandonnent-ils la poursuite s'ils n'ont pu, en temps utile, organiser un contre-rezzou de force suffisante. Ils attendront une occasion de se venger, porteront au besoin leurs coups jusque chez les capteurs et leurs succès seront dus aux mêmes procédés.

Les haines de tribu à tribu ne s'attachent pas sur des Touareg isolés. Un ambassadeur, un ennemi déclaré trouve

toujours assistance ; son méhari, ses armes, sa personne sont sacrés et il lui est donné des vivres s'il est dans le besoin. Mais s'il a des objets divers ne participant pas de son équipement, ils lui sont enlevés. Souvent aussi il est retenu pour qu'il ne puisse propager le bruit d'un mouvement qui se prépare et dont il aurait surpris des indices. Il lui est donné une tente à part et les chefs l'honorent de longs entretiens afin que sa captivité paraisse moins rigoureuse.

Les grandes luttes entre Touareg ont laissé subsister le souvenir des principes qui guidaient les agresseurs.

De part et d'autre les bruits les plus fantaisistes étaient répandus pour démoraliser l'adversaire et lui laisser croire qu'il trouverait devant lui un nombre de guerriers plus grand qu'il ne le supposait. Sous prétexte d'éviter la lutte, des nuées de médiateurs étaient envoyés, chefs ou marabouts généralement, qui avaient soin de disséminer le long de leur route des agents de liaison, des influences diverses. Rarement la crise était écartée ; on s'y préparait de part et d'autre. En fin de négociations, un ultimatum généralement inacceptable était posé, en même temps que l'opération de guerre décidée par les chefs et organisée.

Le combat devenait alors le but. Sans impédimenta, on se mettait en route sous l'inspiration du chef, cavaliers et méharistes formant la totalité de l'effectif et portant leur léger bagage de vivres. Les fantassins n'auraient pu suivre ; cela n'empêchait pas de combattre à pied, le cas échéant, surtout si l'on avait des fusils. Précédée d'éclaireurs, la colonne marchait groupée. Pas de tente la nuit, pas de convoi non plus alourdissant la marche. La lune, quand elle était favorable, permettait d'augmenter les distances parcourues ; les haltes avaient lieu dans les pâturages, près des puits, et la fraction chargée de veiller faisait provision d'herbages et d'eau.

A proximité de l'ennemi, les principes restaient les mêmes, mais la surveillance était mieux assurée. La harka (1) cam-

(1) Troupe formant l'expédition armée.

pait en formation dense, sur une dune en général ; dans toutes les directions elle se couvrait par des groupes assez forts, véritables postes de combat qui étaient de nature à arrêter des éclaireurs ennemis.

La marche précédant la prise de contact laissait subsister tout cet organisme de sûreté en station ; le gros et ses flanquements se mouvaient dans le même sens. Il n'y avait pas engagement d'éclaireurs. Les deux partis groupés de façon très compacte, s'arrêtaient généralement sur des dunes, se faisaient face et se provoquaient réciproquement. Les chefs, leur état-major, les plus courageuses individualités, s'avançaient vers l'ennemi et allaient parader à peu de distance. Un va-et-vient s'organisait ainsi par des bravades, des tournois, que les deux partis suivaient attentivement en s'invectivant grossièrement et se menaçant de loin.

Mais ces engagements partiels provoquaient fatalement des mélanges ; ils constituaient non le combat d'usure, mais une excitation chevaleresque et à la fois peu impressionnante, si bien que le choc définitif était moins redouté. L'usage des armes à feu n'ayant jamais été en honneur, la poudre parlait peu et sans grands dommages. Sans manœuvres, l'action décisive s'engageaient à corps perdu, dans une mêlée générale ; les méharistes tenaient le centre, les cavaliers les ailes afin d'envelopper plus rapidement l'ennemi. Les boucliers attachés au bras gauche raidi, résonnaient sous les coups de lance dans un bruit assourdissant qui entraînait montures et cavaliers ; autour du chef, dans chaque parti, griots et tam-tam hurlaient des louanges et battaient des charges. A peu de distance, les lances étaient projetées avec vigueur et s'enfonçaient souvent dans le flanc des méharis. On s'abordait au sabre, la lame haute et menaçante et on luttait ainsi en s'entaillant profondément. Ceux qui étaient désarmés mais pouvaient se battre encore, tiraient le poignard et allaient au corps à corps.

Les vainqueurs restaient maîtres du champ de bataille et de tout ce qui s'y trouvait, hommes, armes, animaux. Les vaincus valides s'éloignaient au plus vite, abandonnant leurs

blessés que l'ennemi soignait et échangeait ensuite contre forte rançon, abandonnant aussi les morts qui recevaient du vainqueur, et après ses morts, les honneurs d'une sépulture à part.

En cas de surprise, on luttait à pied. La défensive se couvrait, dans une formation sans issue rappelant notre carré et appelée marah, par un rempart de chameaux couchés. Les Imézoureg du Damergou, qui disposaient de nombreux archers et savaient eux-mêmes lancer les flèches, usaient de cette formation ; leurs carrés ne furent jamais enfoncés.

Il faut répéter que tous ces exploits attestant de valeureuses aptitudes de guerre, ne se voient plus.

Le Touareg d'aujourd'hui n'a conservé que l'apparence de son ancêtre. L'aïeul recherchait le combat comme un but, comme un moyen d'affronter noblement les aléas de sa mentalité spéciale. Au service d'une cause, bonne ou mauvaise, son bras se levait énergiquement et sa poitrine s'offrait aux coups mieux que le bouclier auquel il tenait surtout parce qu'il y avait déshonneur à se le laisser enlever.

Son descendant a plus de ruse mais moins de courage ; le combat, pour lui, est un incident qu'il évite le plus possible. Il s'occupe plus volontiers de la stratégie qui, par un puits dont il sera maître ou un pâturage non gardé qu'il surprendra, lui assurera des prises considérables. Il tournera bride sans front ni lames rouges, aussi fier d'un rançonnement que d'une victoire, et ira se mettre en lieu sûr dans les repaires où les siens l'attendent pour célébrer ses prodiges. Avec une ostensible exagération, ses exploits seront dénaturés et sa réputation l'élèvera au rang des héros.

Oanagoda et Hammaté, chefs Kel-Fadéï, Meyloukou des Kel-Tédélé avaient ainsi le don de terroriser l'Aïr par leur simple apparence ; ces maîtres de la flibuste saharienne avaient à leur actif tant de coups heureux, que leur nom seul effrayait tout le monde. A Azeïlic, le 23 avril 1904, Ismaguel, tambari des Oulimminden, participa contre eux et avec quatre cents guerriers à une tournée de police de la garnison d'Agadez. Les Oulimminden avaient été si souvent

rossés par les Kel-Fadeï que, même à nombre à peu près égal et avec l'appui de quelques tirailleurs, il n'osèrent engager la bataille contre eux. Leur Tambari seul eut belle contenance ; ses « braves » Oulimminden se dissimulaient derrière des dunes pendant que neuf tirailleurs luttaient contre quatre cents rebelles commandés par les chefs précités. Ismaguel en simulait une honte profonde. Personnellement il resta botte à botte pendant trois heures avec le commandant de la reconnaissance, tira son sabre, mais ne voulut pas se servir de la carabine qu'il portait à l'épaule, la crosse en l'air.

Le Touareg est dangereux pour tout Européen qui ne lui en impose pas et ne sait le tenir en respect. Toute imprudence, même justifiée par la fatigue, peut être fatale. Un coup de poignard dans le dos offre une irrésistible tentation ; il faut se garder scrupuleusement, comme l'a dit Foureau, et ne cesser de se rappeler que les Touareg ne sont pas faits pour notre intimité.

La confiance en eux pour des questions politiques est possible ; elle est même à recommander car seule elle permet des résultats. Mais, dans leur voisinage immédiat, il faut avoir l'oreille attentive, l'œil ouvert et souvent aussi le doigt au révolver. Mieux encore, il importe de se garder, car tous les amis sont des ennemis pour le Français disposant d'une force qu'il peut mettre en opposition avec la volonté des Touareg. Un explorateur, désarmé, seul et traversant le pays, aura peu à craindre ; un officier insuffisamment soutenu qui aura pour mission d'y faire régner l'ordre et la justice, aura à surmonter toutes sortes de difficultés. Il sera surtout trompé par ceux dont il aura remarqué l'intelligente souplesse, et flairera leur menace pendant que, très confidentiellement, ils viendront attirer son attention sur un fait anodin. Le tirailleur sera circonvenu par tous les moyens pour berner sa naïve confiance et arriver à le désarmer et à le frapper. Ce fait se produisit à Iférouane en 1899 ; l'on y parle encore de l'assassinat de deux tirailleurs du commandant Lamy ; il se vérifia à Agadez en 1904, où un tirailleur harassé de fatigue et veillant sur les troupeaux, fut baillonné et

désarmé. En 1905, huit Kel-Férouan fils ou neveux du tambari Ag-Rhâli, servant de guides depuis un mois et gavés de cadeaux, tentèrent à cinquante mètres de ses tirailleurs de porter leurs armes sur le chef français auquel ils devaient beaucoup (1), mais dont ils avaient souvent cherché à déjouer les projets pendant une tournée de police qui n'eût que des succès.

Pour qui travaille et a l'esprit occupé, la coutume de se faire garder par un planton est à recommander, de même que celle de faire déposer les armes à tout Touareg qui s'approche.

Il faut également se défier des nouvelles qui circulent avec une étonnante rapidité et savoir faire la part de vérité, de mensonge et d'exagération qu'elles contiennent. Dans une bagarre entre tribus tous les belligérants s'attribuent la victoire. Un parti français s'aventure dans une région hostile, les inventions de toute nature se multiplient et des renseignements alarmants sont propagés dans tous les postes de la région. S'il y a eu engagement le compte-rendu en est truqué et toujours présenté sous la forme d'une victoire Touareg, d'un massacre pour le Koufar. En 1904 et 1905, l'anéantissement de la reconnaissance d'Aïr fut plusieurs fois signalée à Zinder, son centre d'attache, alors qu'elle avait eu des succès ininterrompus. Sa mise en pièces fut également relatée à In-Salah par des courriers du Ahaggar et le ministère des colonies, informé, s'inquiéta du bien fondé de cette fausse nouvelle.

Ces remarques ne modifient guère l'opinion sur les Touareg en général. Mais ceux d'Aïr n'ont pu s'armer comme dans le nord et sont restés plus près de leurs mœurs d'origine. C'est pourquoi ils sont moins à craindre sur le front de bandière puisqu'ils n'ont que l'arme blanche et que nos fusils à tir rapide les impressionnent au suprême degré.

Leur grande force serait dans la faculté de faire le vide et

(1) Ils furent pour la forme et le maintien d'influence, condamnés à mort séance tenante et grâciés le lendemain, à Tafadek, sur la demande prévue du Tambari Ag-Rhâli.

de se rendre si introuvables, que leurs campements disséminés ruineraient nos groupes mobiles qui voudraient les visiter souvent. Mais le désert ne nourrit pas son homme et nous savons, dans toute la périphérie, où attendre le Touareg qui sait avoir besoin de nous et se montre pour cela moins intraitable.

Quand nous l'aurons mis un peu plus en confiance, qu'en ménageant toujours ses coutumes et ses intérêts par une pression active et constante nous l'aurons attiré dans notre réseau économique, nous pourrons trouver en lui un auxiliaire précieux comme cela a été fait dans les oasis sud-algériennes. Toute la question de l'avenir saharien est fonction du résultat de cette conquête morale.

En attendant, employons le Touareg de l'Aïr tel qu'il est, comme un routier infatiguable duquel nous pouvons obtenir des satisfactions. Il faut le convaincre par l'exemple et garder fermement notre autorité sur lui tout en l'attirant à nous pour utiliser ses chefs.

TROISIÈME PARTIE

L'OCCUPATION DE L'AÏR

CHAPITRE XXV

PENDANT LA ROUTE DU DAMERGOU A AGADEZ.

A la fin d'août 1904, nous nous élevions à marches lentes vers l'Aïr.

La montée du Tégama, à cette époque de l'année où les mares ont encore de l'eau, n'est pas pénible dans sa première moitié. Caravane et escorte se transportaient d'une vallée à une autre, avec l'impression d'évoluer sur place tant la ceinture boisée qui environne le Damergou est uniformément fleurie, touffue, parfumée. Des premières pluies jusqu'au mois d'octobre on s'y croirait dans un parc.

Les campements se levaient de bonne heure, joyeusement, au signal de la Diane. Les longues théories de chameaux s'échelonnaient, après des mises en routes bruyantes et, près de la nappe d'eau suivante, le campement se reformait, le peloton de tirailleurs à une aile, sur un relief autant que possible, la tente du Sultan à peu de distance, celle de l'Anastafidet à portée respectueuse de celle-ci.

Le Sultan marchait en tête.

Les tribus suivaient par familles, avec états-majors et tam-tam comme des bataillons dans un régiment. L'Anastafidet indiquait aux adjudants-majors (cavaliers accourus à l'ordre) les places respectives. En un clin d'œil les charges étaient rangées, les chameaux délestés s'ébrouaient et allaient manger l'herbe verte ou se nettoyer les dents à des asbigas, arbres de hauteur moyenne, dont les branchilles, armées de piquants effilés, donnent une fleur jaune à odeur musquée.

Les alignements des charges formaient des murailles orientées nord-sud. Suivant la position du soleil, des abris

étaient dressés d'un côté ou de l'autre ; des nattes, des couvertures s'agraffaient aux sacs de mil, se posaient sur des piquets plantés à leur demande et formaient des tentes. Le tout avait un air compartimenté et discret, presque meublé. Ménages, enfants, serviteurs s'y trouvaient à l'aise.

Le soir, les chameaux s'accroupissaient à la ronde, les femelles allaitant leurs petits qui braiaient avec une ferveur désespérante, dans le bruit et la joie fusant de cet amalgame.

On se voyait partis sur le bon pied et on avançait sans craintes.

La prise d'armes quotidienne des tirailleurs avait une foule de spectateurs et rassurait les plus poltrons.

Tous les jours pendant les heures de repos, les chefs se massaient devant la tente du « Yeutnant » (1) l'ami, le protecteur, l'objectif de tous les flatteurs. Quelques-uns seulement étaient retenus en ménageant le tour de chacun. Tout en prenant l'habitude des têtes, nous cherchions dans nos causeries à fixer les caractères et les dispositions, à connaître les tribus, à évaluer leur force, leur richesse. Ces entretiens n'étaient jamais très longs car les Touareg ne savent pas retenir l'attention sur le même sujet. Qu'ils mentent ou disent la vérité, ils répondent avec empressement au début de la conversation ; mais si les questions se prolongent ils baillent et deviennent inattentifs. Mieux vaut ne pas insister et, si on le peut, les faire revenir plusieurs fois. Si le travail auquel on les fait collaborer les intéresse ou s'ils en approuvent l'esprit, ils attirent l'attention sur des détails importants que l'on aurait omis. Ils mettent même une certaine forfanterie à paraître moins confus dans leurs paroles qu'ils n'en ont l'habitude. Quelles que soient leur valeur ou leur position sociale, ils semblent toujours de bonne foi et n'hésitent pas, même s'ils mentent, à jurer sur Allah qu'ils ne s'écartent pas de la plus pure vérité. La part du vrai et du faux n'est pas toujours facile à faire.

A Keyta, vers le 16e parallèle, la grande brousse avait dis-

(1) Lieutenant suivant la prononciation des Touareg.

paru ; les étapes devinrent plus longues et on fit provision générale d'eau pour se lancer dans la steppe aride qui nous séparait de l Aïr ; il fallut la franchir rapidement en prenant à peine le temps de boire au puits de Taguedoufat.

Le Sultan et l'Anastafidet semblaient s agiter et vouloir frapper les esprits avec un peu trop d'insistance : « Lieutenant, disaient-ils, tu devrais adresser beaucoup de lettres dans les campements pour annoncer ton arrivée ». Il leur fut répondu que notre voyage n'étant pas ignoré, nous espérions n'avoir qu'à nous louer de l'empressement mis par tous à venir nous voir. Peut-être, en arrivant en Aïr, déciderions-nous d'écrire à ceux dont l'attitude paraîtrait hostile, afin de les mettre dans l'obligation de se prononcer et nous éclairer ainsi sur les précautions à prendre vis-à-vis d'eux. En terme de conciliation, les deux chefs furent autorisés à écrire des lettres que nous viserions après les avoir lues et dont l'inspiration devait être la suivante : pas de menaces, nous venons pour la paix et nous serons de bons juges, même pour les plus coupables. Que tous viennent au-devant de nous surtout ceux qui ont encore réellement leur soumission à faire ; il ne sera pas de soumission de Touareg que les Français n'accepteront pour le bien de lAïr.

Les lettres présentées ne furent cependant pas satisfaisantes, si ce n'est celles de l'Anastafidet. Bien rédigées, elles ne contenaient pas de phrases trop incisives aux allures d'ultimatum. On voyait que les Kel-Oui étaient malléables et que leur chef était sûr de leurs bonnes dispositions.

Par contre, il fallut recommencer les lettres du Sultan dans lesquelles l'interprète signalait des menaces à peine dissimulées qui ne pouvaient s'admettre. Le Sultan tenait visiblement à son succès personnel ; sans y voir d'inconvénient, nous ne voulions pas nous y prêter de façon maladroite, surtout par des intimidations qui empêcheraient beaucoup de monde d'aller vers nous. Très fermement, nous comptions ne tirer en Aïr aucun coup de fusil, même devant des désobéissances flagrantes. S'il fallait en arriver à l'usage de la force, ce serait pour une prochaine occasion, alors que le but ex-

clusif ne serait pas d'attendre des gens mais de les forcer à venir.

Malgré les explications données au sultan, il ne parut pas comprendre ce qui fait différer la fermetés des menaces. Il ne sembla pas davantage supposer que notre itinéraire avait été préalablement tracé.En notre nom et au sien, il promettait la poursuite sans relâche de ceux qui ne répondraient pas à la convocation et les avertissait de « veiller à leur tête » s'ils n'obéissaient pas. On sentait qu'il commandait à des tribus dont la plupart avaient une moralité inférieure et qu'il n'attendait d'elles rien de bon.

Cet homme dont le calme excessif confinait à la mollesse, perdait son maintien en approchant de l'Aïr. Nous le lui insinuions en disant que tous les jours à venir nous instruiraient un peu et que plus les décisions à prendre seraient importantes plus nous devrions avoir de la fermeté,du calme, de la patience.

Attif, frère du chef des Azanières (branche importante des Kel-Oui) demandait la permission de prendre part à l'entretien et se prononçait avec le Sultan pour le parti violent. Tous les deux s'acharnaient à prétendre q'il y avait en Aïr beaucoup de monde à supprimer.

Ce qui fut supprimé sur-le-champ ce furent les lettres du Sultan. Il lui en fut rédigé une qui lui plut, déclara-t-il ; toutes furent écrites dans le même sens et deux des chefs de tribu voyageant avec nous allèrent les porter pour montrer l'importance du message.

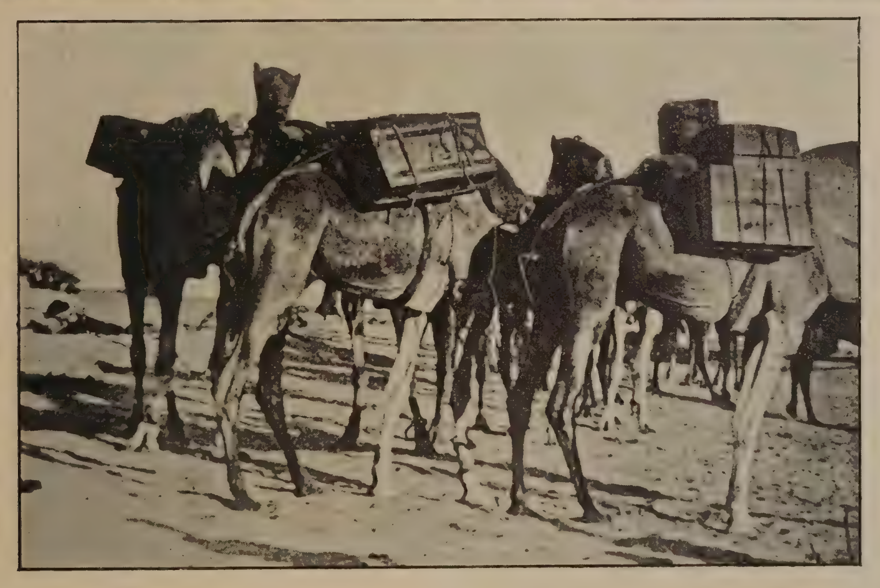
Le pauvre Sultan vit que nous ne doutions pas de son impuissance. Il se consola en répétant qu'il faudrait toujours menacer et se calma sur l'affirmation que nous étions en partie liée et qu'il fallait jouer prudemment : les Kel-Aïr n'avaient plus l'habitude de désobéir aux Français et des paroles modérées venant de nous qui avions la force et serions bientôt dans les campements où nul ne connaîtrait nos desseins, produiraient beaucoup d'effet. Ousman-Mékitane, sultan de l'Aïr, ne demanda pas mieux qu'à se laisser convaincre du bien fondé de cette assertion.











88-89-90-91. — En route pour l'Aïr.
92. — Le Convoi d'un Européen.

Le 5 septembre, après quelques étapes longues et pénibles, la caravane se groupait à Eguelgaouen. Avec la fièvre aux tempes, nous avions franchi les dunes languissantes qui meuvent au gré du vent leurs meules arrondies dans la plaine de Tibayec ; la crête du même nom dressait immédiatement après sa ligne imposante, premier relief vers le sud-est de l'ossature de l'Aïr.

Parmi les mimosées, les palmiers-doum, les genêts, nous allions prendre quelque repos, obligatoire pour nous, nécessaire pour les animaux. Depuis huit jours la fièvre avait été persistante, il fallait satisfaire au dur et impérieux besoin de se soigner, perdre deux ou trois jours au moins. A regret nous renoncions d'aller à Aoudéras. Dans les délais qui nous étaient parcimonieusement mesurés, il fallait se garder une large part pour Agadez où étaient les plus urgents des travaux à exécuter.

Des visites presque inattendues venaient nous surprendre pendant notre repos. Aux portes de l'Aïr, le tambari Ag-Rhâli, chef des redoutables Kel-Férouan, était des premiers à se présenter devant le représentant de la France. Entouré brillamment d'une parenté nombreuse, ce vieillard encore ingambe et à l'œil vif malgré ses cheveux blancs, se prosternait devant notre tente et offrait l'hommage de son respect en proclamant les bonnes dispositions de toutes ses tribus. Il y avait beaucoup de crainte, mais aussi de la sincérité dans cette démonstration dont le Sultan et une nombreuse assistance furent témoins.

D'autres vinrent encore, donnant sur le pays les meilleures nouvelles. Tranquillisée, la caravane s'engagea dans l'Aïr tandis que nous prenions, par le plus court, le chemin d'Agadez, escortés de tous les chefs et de nombreux Touareg et d'Arabes de Tripoli.

Les tribus étaient convoquées à la capitale où elles arriveraient peu de temps après nous.

CHAPITRE XXVI

ARRIVÉE ET PREMIER SÉJOUR A AGADEZ.

PREMIÈRES IMPRESSIONS.

Le 12 septembre à huit heures du matin nous étions devant Agadez.

Depuis plus d'une heure, un défilé de cavaliers, méharistes, piétons, venant nous saluer, avait groupé autour des tirailleurs un millier de personnes offrant l'aspect le moins homogène et le plus bariolé.

Du haut du minaret de la mosquée, les muezzin nous annonçaient et la population présente à Agadez montait sur les terrasses des maisons pour jouir du spectacle. Elle nous en offrait un qui ne manquait pas d'intérêt : les hommes, sabre au côté, lance au poing, étaient dans la rue ou venaient vers nous ; sur les argamaces, des femmes aux vêtements clairs, des enfants apeurés, regardaient venir leur sultan, les « Blancs » (1), les tirailleurs qui inclinaient coquettement sur leurs têtes noires aux traits durs et décidés les chéchias rouges comme des coquelicots.

La musique du Sultan (2) tonnait à tour de bras, les grosses caisses scandant de formidables coups de massue la cadence des Méharas, les tambours moyens donnant en contretemps des bruits sourds, les tambourins roulant leur pétarade comme un feu de mousqueterie.

(1) Un lieutenant, un sergent.

(2) Six tambours de trois grosseurs différentes montés deux par deux sur trois chameaux et battus à tour de bras suivant un rythme convenu : c'est le refrain du Sultan.

Pendant une halte, à deux cents mètres du village, le lieutenant indigène Bandiougou, se détachait avec la moitié des tirailleurs et allait droit au campement préparé, conduire le convoi qui n'eût pas traversé le village sans désordre ni avaries.

Le Sultan et toute sa suite furent se prosterner quelques minutes devant la tombe du marabout Cheffou. C'est une coutume à laquelle se conforme tout bon musulman rentrant à Agadez après une longue absence.

Tout le monde se remit en selle, à cheval ou à méhari. La foule, peu habituée aux honneurs que méritent des invités français, semblait entraîner le Sultan vers la ville. L'interprète alla dire à note ami Ousman-Mikitane que le lieutenant n'était pas venu pour le voir rentrer à Agadez mais pour y rentrer avec lui ; il comprit et vint nous chercher.

Nous essayâmes de former un cortège pour traverser la ville. D'abord un caporal portant bien haut, attaché au bout d'une lance, un pavillon tricolore. Puis une escouade de tirailleurs pour débarrasser le passage et éviter les surprises. Ensuite nous prenions place entre le Sultan qui se tint à droite et l'Anastafidet à gauche ; les autres tirailleurs que le sergent Deret dirigeait, nous encadraient.

La foule suivait.

Les chefs, très graves, semblaient nous surveiller, rappelant par cette attitude qu'il fallait nous garder rigoureusement. Les autres curieux déambulaient en hurlant mille objurgations et actions de grâce.

Le Sultan avait bien sa place où il le voulait, tout près de l'officier et des tirailleurs. Mais le bon ordre du cortège fut vite troublé. Il sortait du monde de partout, c'était à croire qu'il en poussait d'entre les jambes de nos montures. Suivant l'usage que notre mentalité de profane nous avait laissé ignorer, les tambours du Sultan ne devaient pas s'éloigner de lui ; son cheval devait être entouré de serviteurs disant les louanges du maître et lui donnant de l'air en agitant autour de lui des éventails en plumes longuement em-

manchés (1). Si bien que, en prenant aussi pour notre grade, nous voyions notre cheval entouré de griots qui criaient en haoussas : « Lafia ! Lafia ! » (La paix ! La paix !) et nous traitaient de grand-homme, de fils du Colonel, frère du Commandant, homme de tous les courages et de toutes les vertus ; nous étions sacrés sans peur et sans reproches, pendant que des captifs, attentifs pour leurs pieds sur lesquels les chevaux auraient volontiers posé les leurs, nous envoyaient l'éventail en pleine figure.

Des meurtrières ouvertes dans les murs, sortaient des figures sombres, brillaient quelquefois des lueurs d'acier qui évoquaient des guet-apens, des mauvais coups préparés par des conjurés.

La foule criait comme en délire et le tonnerre assourdissant des tam-tam continuait à faire rage ; on ne s'entendait pas. Les rues étroites et tortueuses, coudées à angle droit, s'opposaient encore au bon ordre ; des cavaliers lancés à fond de train nous dépassaient ou nous croisaient sans égards pour les piétons ni pour nous qu'ils auraient pu assommer. C'était une vraie bousculade où nous aurions été secoués, le sergent Deret et moi, si des tirailleurs ne nous avaient immédiatement entourés.

On respirait à chaque arrêt devant les demeures de marabouts influents ; là, on disait une courte prière, tous les indigènes tenant les mains ouvertes à hauteur des yeux dans l'attitude de la lecture, comme s'ils avaient déchiffré une page du Koran. Après cette passe de sorcellerie, on repartait par rues et places, escaladant des tas d'immondices, plongeant dans des défoncements, des carrières d'argile qui coupaient nettement le chemin. Nous arrivions ainsi chez le Sultan, les mains lasses de lutter avec un cheval impatienté qui ne sentait plus le mors, ayant à peine remarqué que le mur d'enceinte d'Agadez n'existait plus, que la plupart des maisons s'effondraient lamentablement, qu'au milieu de ces décombres les constructions restantes avaient un air de dignité très drôle.

(1) Ces éventails ressemblent à des attributs de cotillons.

Au palais du Sultan (maison bizarre à deux étages qui aurait grand tort d'avoir des prétentions) on se massa dans la cour. La France nous y reçut par un drapeau jadis tricolore et qui clapotait de tous ses restes d'étoffe bleue et blanche (1). « Au drapeau ! ». Un coup de clairon le salua pendant que la main montait au casque et que la pensée admirative allait à la glorieuse mission saharienne, au glorieux commandant Lamy qui n'est plus.

Le Sultan, malade et fatigué, s'excusa et resta chez lui. Tout le reste de la suite bruyante nous conduisit au campement dressé à 1.500 mètres au nord du village, près du puits de Tanciama, à l'emplacement même où avait séjourné la mission saharienne que tant de choses allaient nous rappeler. Dans la plaine, à travers les chétives mimosées, le Touraoua Méli, entraînant une charge en notre honneur, fondit sur le campement puis revint à nous dans un galop de trois à quatre cents cavaliers ; les chevaux cabrés lestement puis matés d'une main brutale, s'arrêtaient à quelques pas, et les lances s'abaissant montraient à peine leur scintillement tant le nuage de poussière soulevée était dense.

Cinq grandes cases à charpente sommaire, recouvertes de nattes, avaient été dressées.

On prenait le camp, appréciant l'installation et la trouvant bonne en regard des gîtes de plein air des jours précédents. Par les soins du Sultan, l'eau arrivait à profusion et des vivres aussi qui permettraient de dédommager un peu les tirailleurs des privations de la route.

Les rôdeurs, les curieux étaient légion autour de la Zériba (2) qui entourait nos cases. Il était urgent d'adopter des mesures de sécurité spéciales : une demi-section serait en permanence de piquet, l'enceinte n'aurait que deux entrées gardées par des sentinelles, une escouade irait au pâturage

(1) Drapeau donné par la mission saharienne en août 1899, placé dans une cérémonie présidée par le commandant Lamy, vu à Agadez par le lieutenant Plomion en 1902, trouvé en loques en 1904, remplacé par le lieutenant Jean et rapporté par lui à Paris à M. Foureau.

(2) Enclos d'épines et d'arbustes divers.

assurer la garde des chameaux, l'autre ferait les corvées d'approvisionnement. La nuit, il y aurait quatre sentinelles gardant chacune une face, tous les gradés feraient des rondes. La ville d'Agadez serait formellement consignée aux tirailleurs isolés.

PRISE DU CONTACT. — APPRÉCIATIONS SUR PLACE.

Le contact fut pris aussitôt avec les habitants d'Agadez et tout ce que les tribus amies avaient d'hommes valides. Nous avions un gros succès de curiosité. Il fallait se hâter pour en obtenir de plus importants.

La semaine qui suivit l'arrivée de la reconnaissance fut par excellence une période de grande agitation. Le Sultan semblait se démener, l'Anastafidet aussi, chacun lançant des appels, mettant en mouvement diverses influences pour que notre désir de voir toutes les tribus fût satisfait. Les marabouts eux-mêmes s'entremirent pour le bien de nos projets.

Les Kel-Férouan furent les premiers à se présenter. Leur arrivée à Agadez fut annoncée par de grandes batteries de tam-tam, suivant l'habitude qui avait si souvent apeuré les habitants et le Sultan lui-même. Le vieux tambari Ag-Rhâli marchait en tête ; ses guerriers donnaient par leur nombre et leur attitude une réelle impression de force. C'étaient en général de beaux et grands gaillards aux costumes plus foncés que ceux des autres Touareg. Leur influence à Agadez et aux environs où le Sultan n'avait eu de groupements sérieux à leur opposer, était facile à comprendre.

Ils furent, par exception, reçus en armes. Les tirailleurs massés dans le fond de la case, calmes, près de leurs fusils où était piquée la baïonnette, assuraient la sécurité du camp et donnaient à la cérémonie quelque solennité pour en marquer le souvenir. Les Kel-Férouan fort unis et d'ordinaire tapageurs, éprouvaient la lourdeur de leur conscience ; tant d'empressement attestait une certaine crainte de représailles. Le Sultan leur adressa des reproches et voulut qu'ils

lui donnassent publiquement des marques de respect. Le tambari Ag-Rhâli déposa son turban et, en tremblant un peu de sa vénérable tête blanche, jura solennellement sur le Koran, au nom de tous les Kel-Férouan, une fidélité absolue au Sultan ami et porte-parole des Français. Il s'engagea aussi, d'une voix très assurée, à mieux commander ses tribus, de les mettre au service de la paix et d'en faire d'après son exemple personnel, des serviteurs dévoués aux Français qui n'auront que des amis en Aïr. Les Kel-Férouan que cette scène attentionnait, semblaient recueillis et approuvaient à haute voix. Le Sultan était satisfait.

Nous pouvions aussitôt commencer le recensement des tribus, lier plus intimement connaissance avec ces Kel-Férouan coupables et accusés de tant de vols et crimes.

Les journées furent bien courtes pour essayer de tout mener à bien. Nous ambitionnions de marquer utilement notre passage et de préparer les voies pour une installation possible. Mais que de choses à faire et que d'impressions décourageantes pendant ce premier séjour à Agadez ! Les menaces, l'apathie, le mensonge, rien ne fut ménagé pour dérouter notre volonté.

A l'ouest de l'oasis, le capitaine Delestre venu de Tahoua mais sans projets d'organisation puisque l'Aïr relevait du cercle de Zinder, avait aussi maille à partir avec des insurgés. Sur l'un et l'autre, les faiseurs et porteurs de mauvaises nouvelles s'abattaient avec rage ; le capitaine Delestre fut signalé mort empoisonné, puis isolé de la plupart de ses tirailleurs, enfin heureux dans la solution de soumissions purement imaginaires. De son côté, il apprit que notre sort n'était pas enviable et qu'à Agadez nous étions en péril. Quant aux courriers dépêchés spécialement de l'un à l'autre, aucun n'arriva : il parvint à Agadez *le six octobre* un pli urgent adressé de Téguidda, à cent cinquante kilomètres, *le dix-huit septembre*.

Il fallait cependant se tirer de là convenablement. La route du sud était sillonnée par des Tamezguidda hostiles et le doute s'élevait sur le sort des courriers de Zinder.

Agadez fourmillait de lances et de sabres ; on y faisait

grand bruit et des questions peu rassurantes s'y traitaient ; pour nous avoir rapporté une conversation, un enfant de quinze ans eut un poignet coupé par un imrad qui resta introuvable.

L'Anastafidet ne répondait plus de ses tribus; les Ikaskazan, dans l'effervescence générale des longs palabres et des ribotes, parlaient de s'opposer à ce que la reconnaissance fît un pas hors du campement.

Dans l'oasis, les Kel-Fadéï, Hoggars, Kel-Rharous, Kel-Tédélé, Ifadeven, faisaient entendre des tam-tam de guerre et nous envoyaient des défis.

Autour de nous, sous nos yeux, du délabrement que les origines connues avaient fait croire moins profond, un régime de ruines et d'anarchie.

Quel dénouement espérer des signes trompeurs de la vitalité des meilleures tribus ? Aucune n'avait unanimement des intentions pures ; et n'était-ce naïveté que songer à les connaître toutes (1), les rassurer, les soumettre, les juger ou les soutenir et à parcourir bientôt leur pays en entier ! Pour cela, l'appui de soixante braves que les sergents Deret et Taraolé dirigeaient en leur faisant partager leur dévouement à la personne du chef, n'était peut-être pas suffisant. N'allions-nous pas être attaqués d'un moment à l'autre suivant les renseignements très confidentiels que l'entourage du Sultan faisait parvenir avec des ruses quasi-mystérieuses ? Le troupeau de méharas reviendrait-il le soir, du pâturage, malgré les quinze tirailleurs envoyés à sa garde ?

Dans cette période de première occupation dont les difficultés entrèrent profondément dans ma mémoire, j'eus beaucoup à apprécier le concours dévoué de deux hommes, l'Anastafidet Yato et le Touraoua Méli ; ce fut surtout avec eux qu'il fut possible d'éclaircir la situation et prendre la direction des affaires avec l'autorité marquée qui seule convenait après le premier élan. Le Sultan et son conseiller, le tout puissant Yérima, craignaient de se compromettre et attendaient les

(1) Il y en avait quatre-vingt deux.

événements. Ils n'éclairaient même pas nettement sur leur administration dont nous ne demandions pas mieux que de conserver les vestiges existants. N'est-ce pas un principe et une sagesse à avoir que de ne faire table rase de rien en arrivant dans un pays neuf ? Certes, presque tout est imparfait, mais les indigènes ne conçoivent rien de mieux et l'expérience offre vite matière à amélioration, à ménagements qui font apprécier et comprendre l'administrateur qui réforme pour le bien général.

Les habitants d'Agadez se présentaient sous l'aspect de mendiants affamés et paresseux. Comment vivaient-ils puisqu'ils ne possédaient ni ne faisaient presque rien ? Beaucoup suivaient les caravanes dans le sud, loin de leur famille, pendant sept ou huit mois par an. Mais c'était encore se donner de la peine que de se mettre en route, et trois à quatre cents Agadéziens valides s'y refusaient ; ils étaient pour la plupart captifs et employaient quelques loisirs à la fabrication de nattes. D'autres faisaient petit commerce de mil ou de sel. C'étaient des êtres vils et animalisés, dont personne ne s'occupait et qui vivaient lamentablement.

Les plus avisés végétaient dans des transactions dont le bénéfice ne leur revenait pas en entier, car les produits de vente, quels qu'ils fussent, étaient confiés à des courtiers appelés dilali ; seuls ces dîmeurs, hommes méchants et redoutés, n'étaient pas dépouillés sur le marché par un serviteur du Sultan ou un non moins scrupuleux Touareg.

Les autorités diverses, Sultan, conseiller Yérima, Serki N'kassoua prélevaient aussi des droits élevés. Yérima cherchait à monopoliser les ventes ; son avarice et ses exigences faisaient de lui le dilali le plus redoutable.

En réalité, tout le monde souffrait de la faim. Les familles d'Agadez n'étaient pas rares où le Ramadam était permanent ; le Sultan lui-même ne prenait pas en tout temps deux repas par jour. Le mil était rare ; il faisait prime sur la place et on allait l'attendre au loin sur les routes, ce qui n'empêchait les prélèvements exagérés qui décourageaient les pourvoyeurs ;

les deux tiers des charges étaient exigés comme droit de vente.

Avec cela, la crainte constante des apparitions de Touareg avec leur suite rapace d'Imrad, de bellas, de captifs, ne laissait personne en tranquillité et exposait le premier venu à faire les frais de leur bon plaisir. Entre Agadez et le puits de Tanciama, il était fréquent d'être dépouillé d'un âne, chameau, captif, sabre, vêtement. Toutes les prises étaient bonnes.

Ainsi étaient les gens d'Agadez et leur existence au jour de notre arrivée parmi eux. Notre apparition les effraya d'abord, mais, vite ressaisis, ils nous sonsidérèrent comme des libérateurs et nous louangèrent à l'envi.

Néanmoins, comment secouer la lourde paresse qui ne leur permettait aucun effort ? Comment compter sur ce personnel que la faim tenaillait mais qui ne consentait à sortir que très tard de son taudis et ne voulait en rien participer aux travaux d'intérêt général ? Pour éviter une occupation rémunérée les Agadéziens se cachaient. Ils ne consentaient à un léger labeur que pour réparer leur dernier puits (1) et encore fallait-il que le Sultan en personne fût leur chef de chantier.

Du côté des tribus, l'examen n'était guère plus séduisant. Parmi les meilleures, beaucoup étaient à bout de forces par suite du mal que leur avaient fait les autres. L'éducation des groupes soumis était à conduire activement. En attendant que le calme fût rétabli partout, il fallait veiller à ce que tout le monde osât s'approcher, et en cela il ne devait pas nous être donné que des satisfactions. Le Sultan et les chefs de tribus n'étaient d'aucun pouvoir. Seul, l'Anastafidet avait une réelle autorité mais à condition d'être présent et encore son zèle louable se heurtait-il à beaucoup d'indiscipline. Comme à nous, tribus et hommes lui promettaient tout ce qu'il de-

(1) Le puits de Tanciama donnait seul de l'eau payée tant par lune à son propriétaire. Celui d'Iddourfas éboulé fut réparé par les soins de la garnison.

mandait, mais lui glissaient dans la main et se faisaient prier pour reparaître si toutefois ils y consentaient. Si bien que sans choix bien apparent parmi les groupes réputés les meilleurs, on remarquait chez eux les encouragements et la réelle joie que donnait notre arrivée, mais à cet appui moral se bornait ce qui nous était consenti de bonne grâce.

Les insoumis de fait étaient connus ; ceux qui l'étaient sournoisement étaient les plus nombreux.

L'incapacité d'obéir était presque générale. Rares étaient ceux qui semblaient se douter qu'un chef de passage, d'où qu'il vînt, pourrait les plier aux règles d'une bonne administration. Cette excuse bien insuffisante s'aggravait journellement de méfaits nouveaux ; les instincts pillards se donnaient libre cours avec la certitude qu'il était trop facile d'assurer l'impunité. Cette mentalité, parfois inconsciente et dénotant la fin d'un régime, avait même des manifestations si particulières qu'on pouvait se croire moins visés par ses tendances.

Entre un Touareg confiant et un réfractaire il y avait si peu de différence, que tout semblait tenir en l'impossibilité de prendre contact avec eux dans le peu de jours dont nous disposions. Devant nous, tous s'aplatissaient et prodiguaient les meilleures promesses ; dès qu'ils avaient retrouvé le large, la griserie d'indépendance les reprenait et ils redevenaient les rouleurs, les malins auxquels un chameau, un sabre et une lance suffisaient pour défier n'importe qui et ne reconnaître aucune autorité.

Comment sévir contre les mauvais en faisant confiance à ceux qui paraissaient meilleurs quand nous devions quitter l'Air dans une dizaine de jours ? Quelles sanctions probables ? Et les punitions à infliger ne devraient-elles pas prévoir le tort qu'elles causeraient si elles rebutaient les hésitants et les rejetaient pour longtemps dans le pillage ? Ce public nouveau pour nous puisque jamais nous ne l'avions vu, avait autant fait pour nous attirer en Aïr que d'autres pour nous y pousser, et il importait de se l'attacher maintenant que l'avancée était faite. Mais son apprivoisement devait se faire

chez lui, dans un pays sans limites, c'est pourquoi nous doutions de nos résultats. Les brusqueries pouvant le rejeter au-delà des portées les plus commodes, paraissaient susceptibles de nous donner des regrets ; il était plus rationnel de faire agir des pressions indirectes, de créditer les chefs capables de rassembler en peu de temps leurs sujets disparates et d'unifier vers le bien les dispositions les plus opposées. Des tribus entières ne résisteraient probablement pas ; la plupart ne laisseraient dans la lice du mal que des isolés ; du moins l'espérions-nous, en recherchant les responsabilités et la clarté dans la situation que nous avions mission d'étudier et d'améliorer.

Les Sultans étaient tout d'abord à accuser. Ils n'avaient pas su rester pour l'Aïr des chefs assez actifs et avaient été négligés par tout le monde. Les Touareg s'étaient déshabitués de les voir ; les habitants d'Agadez qui n'avaient plus rien à défendre ni à perdre, leur retiraient toute considération de même que ceux d'Ingal livrés depuis longtemps sans défense à toutes les entreprises de pillage.

Le Sultan actuel, Ousman-Mikitane, ni meilleur ni pire que les autres, n'avait rien pu faire ; il lui manquait la conscience exacte de la profondeur de ruines matérielles et morales qui l'entouraient. Sans l'accuser en personne, il fallait surtout le plaindre d'avoir hérité de tout un passé de luttes, de misères, de haines locales trop grosses pour ses moyens. Ce qu'il avait fait de mieux était d'être allé à Zinder, de comprendre que notre appui serait seul efficace et de le solliciter, quitte à rendre son tablier s'il n'avait obtenu satisfaction.

Ousman-Mikitane était un brave homme, mais il n'avait pas de sa dignité un sentiment très marqué. Fils de femme noire captive, « teint par le ventre de sa mère » comme disaient les Touareg avec quelque mépris, il n'avait plus rien dans son sang qui le rattachât aux sultans de Stamboul, ses ancêtres. Il manquait de majesté et de soin dans sa tenue ; sa mollesse était assez grande pour lui permettre de s'endormir en parlant. Il ne discutait pas beaucoup, ses idées ne lui dénotaient pas beaucoup d'intelligence ; avare

et confiant, il attendait paisiblement le sort que nous lui réservions.

Qu'il n'y ait donc pas de méprise au sujet de cet aménokal (1) bizarre sur les services duquel on ne pouvait compter. Mais pour ne froisser personne, il fallait tout faire en son nom bien qu'à responsabilité entière pour nous.

A l'Aïr lui-même, revenait une part d'accusations dans ce triste état de choses. Pays trop pauvre pour nourrir une race qui le considérait comme son berceau et qu'il retiendrait toujours par ses souvenirs de famille, ses sources et ses pâturages de montagne si bons à l'hivernage, il avait profité de sa position favorisée sur les routes de Bilma, de Tripoli et du Touat. Malheureusement, ses habitants considérés à tort comme imbus de noblesse, avaient changé leurs qualités combatives du début en dispositions aventurières que leur décadence expliquait seule.

L'Islamisme était aussi à accuser. Les marabouts obséquieux étaient une preuve formelle de la dégénérescence qui avait frappé leur race, car, un musulman qui abdique devant l'infidèle et le tolère dans son pays, n'attend plus rien de lui-même.

Ces annotations disent suffisamment combien le rôle de direction et d'assouplissement qu'il fallait jouer, était délicat. Cependant les réflexions qu'elles rappellent datent d'un jour d'enthousiasme et d'illusion. Leur impartialité y a peut-être gagné mais pas leur justesse, car elles énoncent des jugements que l'expérience rendit extrêmement plus défavorables aux Touareg de l'Aïr.

TENTATIVES D'ORGANISATION ET DE POLICE.

Il fallut au plus vite débarrasser Agadez de tous ses parasites qui pouvaient devenir inquiétants pour le petit groupe de tirailleurs et qui entretenaient chez les habitants de la ville une grande surexcitation et une animation malsaine.

(1) Les Touareg appellent leur sultan : aménokal.

En même temps que des appels pressants étaient envoyés aux insoumis en feignant de négliger leurs provocations, l'étude et le classement des tribus se poursuivaient. Travail aride fait de redites et de patience où l'attention de l'auditoire sombrait dans des baillements !

Les groupes étaient reformés, les chefs connus et rendus responsables, les familles reconstituées d'après leur généalogie.

Chaque tribu indiquait ses campements, avec les renseignements s'y rapportant : ses chefs, presque tous présents, passaient sous nos yeux plus ou moins rapidement, présentés ou non et s'y caractérisaient de leur trait juste ; son personnel Touareg se classait nominativement ; le nombre très approximatif de ses bellas, captifs et autre personnel déclassé, sa population totale, étaient discutés de même que ses ressources en bétail ; des observations particulières notaient son esprit, son passé, les pillages dont elle avait souffert, les villages du Démaghérim, du Damergou et du Katséna où elle nomadissait de préférence parce qu'elle y avait des bougadiès.

Ce travail fut long. Mais son importance en constituerait une arme telle dans les mains des différents officiers chargés de l'administration, qu'il y fut sacrifié le plus de temps possible. L'appel des Touareg serait désormais possible. A chacun on pourrait faire sentir qu'il est englobé dans les mailles de nos investigations en lui disant : tu es de telle tribu, de telle famille, voici les noms de tes chefs, de tes parents, de tes campements. Conçue dans un but purement pratique, cette étude permettait de déduire, sans rien laisser à l'à peu près, la part d'impôt de chaque groupe et, à ce point de vue, son achèvement paraissait encore plus désirable.

La carte de l'Aïr, par renseignements pour les régions non visitées par nous, s'établissait de même façon assez exacte pour en déduire les traits essentiels, les centres à connaître, les parcours les plus suivis.

Les réclamations tombaient dru. Les querelles et les appels à notre justice faisaient séjourner en permanence de longues théories de plaignants autour du campement ; les

tirailleurs faisaient bonne garde et chacun recevait son tour d'audition, aussi expéditivement que sa cause le permettait.

Des bruits toujours alarmants arrivaient de l'extérieur.

Il était laissé entendre que notre installation à Agadez deviendrait définitive et, n'y croyant pas, chacun feignait de s'en montrer satisfait. Quelques-uns la souhaitaient cependant avec sincérité, par exemple le Sultan qui y voyait bénéfices et influence personnelle, son conseiller Yérima pour les mêmes raisons, l'Anastafidet Yato, le Touraoua, les Agadéziens et quelques tribus qui demandaient à être renseignées sur la possibilité de remettre la paix dans leur pays ou sur l'obligation de le quitter s'il restait inhabitable comme en l'état présent.

L'imôpt était établi d'après des règles simples, généralisant le régime fiscal du cercle de Zinder. En nous inspirant de la plus bienveillante justice, éclairé par les discussions en fin desquelles se fixaient amiablement les bilans de fortune, il était possible de faire comprendre à tous la façon de déterminer leur écot. Nous ne cherchions pas à obtenir le plus haut rendement, mais à faire comprendre les règles observées. S'il s'ensuivait des augmentations, la note ne serait pas rigoureuse ; on l'accepterait avec d'autant moins de surprise que le mode de fixation resterait invariablement le même.

La taxe de capitation fut individuelle et fixée à dix francs par Touareg, cinq francs par bella présent en Aïr. Les bellas établis dans les provinces haoussas, intéressés par leurs cultures et leurs troupeaux, tendaient à la sédentarisation. Les orienter encore vers l'attachement à leurs villages, les recenser comme haoussas et les englober dans les rôles de leur agglomération était de bonne politique. La fixation d'une redevance à payer aux Touareg en résulterait s'il y avait lieu ; plus probablement cet impôt de vassalité serait supprimé. Trop de raisons intéressant l'avenir des pays haoussas plaidaient pour l'affranchissement pur et simple de tous les bellas sédentaires, pour que le projet d'impôt de l'Aïr n'eût

garde de n'y mettre entrave, cette réforme devant avoir déjà beaucoup de peine à se réaliser.

Enfin pour distinguer entre les tribus également nombreuses mais différemment riches, il parut juste d'imposer les chameaux d'une taxe faible, cinquante centimes par exemple. Ce n'est en effet que par le nombre de chameaux, bêtes de rapport constant et seul moyen permettant aux Touareg le commerce qui les faisait vivre plus aisément, que les tribus se disaient riches ou pauvres. Les troupeaux de bœufs, vaches, moutons etc., étaient bien moins considérés. Nous ne les indiquions qu'à titre de renseignement. Leur développement en Aïr ne pouvait que nous être favorable, il y avait donc lieu d'encourager l'élevage et il ne paraissait pas heureux d'imposer les animaux que nous devrions acheter ou accepter en impôt.

Les taxes suivantes furent donc arrêtées ;

Un Touareg paierait dix francs d'impôt ;

Un bella de l'Aïr, cinq francs ;

Un chameau, cinquante centimes.

Les conditions dans lesquelles s'effectuerait le paiement étaient également modifiées. Chaque tribu, sous la responsabilité de ses chefs et de ses Touareg, devrait acquitter le total de ses fixations. Cette formalité aiderait à maintenir le contact entre les nomades et nous ; elle consacrerait le principe antique d'autorité des Touareg et le rôle des chefs en serait rehaussé. Ceux-ci conservaient le soin de répartir les charges par tête ; nous n'aurions su entrer dans ces détails sans perdre beaucoup de temps et de prestige ; les nobles de chaque tribu pourraient plus facilement alléger les moins fortunés d'entre eux s'ils comprenaient la noblesse de cette action.

Vis-à-vis de nous, le paiement de l'impôt serait tout un acte politique dont les conséquences auraient leur valeur. La réduction des responsables serait obtenue du fait que les Touareg seuls, répondant pour les bellas, seraient admis au paiement. Le degré de soumission et l'empressement des chefs pourraient s'évaluer à leur façon de se libérer. La possibilité



93. — Rassemblement d'une caravane pour Ingal.



94. — Palabre.









95. — L'arrivée à l'étape.
96 97-98. — Aux portes d'Agadez.

de frapper exactement les réfractaires, tribus ou Touareg isolés qu'on nous ferait connaître, nous garantirait de punir avec précision et efficacité.

Toutes ces dispositions furent expliquées aux groupes reformés qui les approuvèrent.

La police serait faite par tous et les routes rendues libres pour le commerce. Il appartenait aux honnêtes gens de se grouper pour réduire les brouillons. Toute action de guerre était interdite sauf permission des autorités françaises. Les voleurs, particulièrement les pillards pris les armes à la main, devraient être conduits au Sultan qui leur ferait infliger des punitions exemplaires. Toutes les armes à feu seraient déposées.

L'élevage, la culture étaient encouragés. L'honnêteté et le travail recommandés à tous.

Le respect de tous les vieillards, des marabouts, des chefs, du Sultan, serait exigé. Tous devraient être les amis des Français qui ne leur ménageraient pas l'appui de leur justice ni de leur force, mais qui demandaient à ce que leurs appels soient toujours entendus.

Pour la construction éventuelle du poste d'Agadez, de la main-d'œuvre fut demandée proportionnellement à l'importance des tribus et promise avec empressement.

La rumeur des turbulents se dissimulait à peine et la fourberie laissait cependant répondre en satisfaisant à toutes nos demandes avec appui de serments sur le Koran.

Parler, palabrer, nous ne pouvions faire guère mieux. Avec des hommes normalement moraux, toutes les paroles dites n'auraient pas été perdues.

Cependant, l'impression s'améliorant tous les jours, quelques soumissions commencèrent à se dessiner. Nous répétions volontiers que nous n'avions plus le désir de nous éloigner de l'Aïr avant de l'avoir parcouru ; nos entretiens et quelques incidents avaient révélé notre désir de commander pour administrer et cela donnait à réfléchir.

Les Kel-Rharous vinrent les premiers, le 16 septembre, en même temps qu'Oanagoda, chef des Kel-Fadeï, faisait dire de

ne pas compter sur sa visite. Puis ce fut le tour des Tamezguidda.

Le rendez-vous à Ingal avec le capitaine Delestre, le besoin de plus en plus urgent de purger Agadez de tous les Touareg dont elle regorgeait, la nécessité de terminer le travail de classement et de recensemnt firent décider l'organisation d'une colonne de Touareg contre les Kel-Fadeï, les Hoggars et quelques autres dissidents. Pendant qu'elle opérerait, la jonction se ferait à Ingal, le 25 septembre, à la date prescrite et le 6 octobre nous serions de retour à Agadez. Cette détermination plut beaucoup au Sultan et à l'Anastafidet. Il suffit souvent avec les Touareg d'arrêter carrément sa décision pour les frapper de stupeur et forcer leur apathie, surtout si leur amour-propre est flatté. Tous furent rassemblés devant le campement où flottait le petit pavillon tricolore sur lequel veillaient jalousement les tirailleurs ; devant tous les chefs, nous fîmes traduire le désir et les espérances basées sur leurs concours. Deux mille voix au moins couvrirent l'étendue de leurs échos et la colonne fut décidée d'enthousiasme.

Nous comptions tirer de bons résultats de ce mouvement. Ce ne serait pas en vain que nous aurions passé quinze jours dans l'Aïr ; l'œuvre saine de police aurait été tentée sans compromission pour nous, le Sultan, ni l'Anastafidet. En outre, nous saurions réellement jusqu'à quel point il était possible de compter sur l'appui des Touareg et la campagne aurait été heureuse, si, sans tirer un seul coup de fusil, Oanagoda et quelques autres malfaiteurs de son espèce étaient réduits à comparaître. La façon dont s'acquitteraient de cette affaire ceux qui en étaient chargés, serait une bonne indication pour la manière de faire l'assainissement du pays. En restaurant un ancien usage et sans nous écarter de nos visées pacifiques, les désobéissants provocateurs auraient reçu la réponse qu'ils méritaient.

Deux colonnes furent formées. Celle composée uniquement de Kel-Oui fut placée sous le commandement d'Alkouméli chef Ikaskazan ; les Kel-Rharous n'y furent pas admis. Elle marcherait contre les Hoggar. Celle des Kel-Férouan, que le tam-

bari Ag-Rhâli dirigea, eut les Kel-Fadeï comme objectif. L'une et l'autre devraient être rentrées le 6 octobre.

Le 20 septembre elles se mirent en route. Agadez était débarrassée ; il était plus aisé de dresser le plan de la ville et des environs et préparer le départ pour Ingal qui eut lieu le 21, dans la soirée.

Avant de quitter Agadez, l'intraitable Oanagoda, déjà averti du mouvement dessiné contre lui, envoya un ambassadeur pour tromper sur ses intentions.

Le 23 septembre nous faisions la jonction avec le capitaine Delestre qui portait à Agadez un message du Général en chef autorisant l'installation dans la capitale de l'Aïr. Le 25, à huit heures du matin, nous reprenions le campement à Tanciama. Le capitaine Delestre avait fait construire un petit blockhaus à Ingal et avait laissé une vingtaine de tirailleurs à la garde de ce village.

Des marchands arabes allant vers Rhât, Rhadamès ou Tripoli, partirent le 26, très contents après constatation des suites heureuses qu'aurait, pour leur commerce, notre installation en Aïr. Il leur fut promis un régime nouveau, réglementant plus équitablement les droits de passage.

Le 27 septembre le capitaine Delestre repartait, emmenant dix tirailleurs d'Agadez pour relever le petit poste d'Ingal.

Le 28, les deux colonnes rentraient, celle des Kel-Férouan sans résultats parce que la plupart de ses membres et les Ikaskazan avaient adressé des remontrances au tambari Ag-Rhâli en faisant mine de se soulever. Les Kel-Oui, plus heureux, avaient obtenu des soumissions partielles et ramenaient des troupeaux donnés comme impôt de soumission.

Dès lors les négociations se poursuivirent pour décider les turbulents à s'amender. Tous les efforts échouèrent, les tribus apeurées n'osant, disaient-elles, se présenter.

Des relations furent ouvertes avec In-Salah et Tripoli, avec Fachi et Bilma.

A Agadez, le plan du poste fut établi et les travaux commencés.

Le 13 octobre, la nouvelle d'un complot formé contre moi

et dans lequel entraient en bloc les Ikaskazan, les Kel-Férouan, les Kel-Fadeï, c'est-à-dire la moitié des Kel-Aïr, arrivait en même temps que celle de la création définitive du foyer administratif. La première était à vérifier, la seconde certaine et encourageante.

L'Aïr devenait un secteur organisé du cercle de Zinder-Tchad. C'était la réalisation de notre plus cher désir. La signification de l'acte du gouvernement, qui voulut sanctionner le caractère de la politique touareg en maintenant dans l'oasis la force qui s'était mise en route avec des visées plus modestes, était grande. Elle donnait aux officiers du cercle de Zinder, l'honneur de brouillonner une page de l'histoire de notre expansion. Le troisième territoire militaire enregistrait dans ses annales une enjambée qui ferait date dans l'ordre des solutions heureuses et prudentes. Il recommençait à reprendre conscience de son rôle dans le Sahara et orientait la source féconde de l'initiative et des efforts raisonnés, vers les buts qui s'échelonnaient, lointains mais urgents.

CHAPITRE XXVII

L'AÏR SECTEUR DU CERCLE DE ZINDER-TCHAD.

EXACTITUDE DE CETTE CRÉATION.

Sans craindre un prochain départ, il n'y avait qu'à s'installer à Agadez.

La première formation administrative de l'Aïr était d'une heureuse inspiration. Des nombreuses considérations qui l'avaient indiquée, toutes subsistaient, plus fortes encore après l'expérience du premier séjour ; il était rationnel que l'oasis fit partie du cercle de Zinder.

Les raisons suivantes paraissaient s'opposer à ce que l'autonomie lui fût accordée. Le pays était pauvre. L'approvisionnement serait pénible et coûteux même pour l'effectif de soixante tirailleurs que conservait la garnison d'Agadez. Cet approvisionnement resterait malgré tout un sacrifice pour le commandant du cercle de Zinder, qui en trouverait la peine plus naturelle si son concours s'étendait dans les limites de son commandement.

Une solution captivante eût consisté à ériger l'Aïr en cercle et d'y faire garnisonner une compagnie ; Agadez aurait pu cesser alors d'être en avant-garde et se couvrir vers le nord d'un poste à Aoudéras, voire même à Iférouane. Cette combinaison ne paraissait pas défendable pour le moment ; soixante à soixante-dix fusils étaient suffisants. Il fallait s'attacher à réduire le plus possible nos besoins car nous n'avions en arrière ni budget ni effectifs considérables. L'Aïr relevant commercialement et politiquement du cercle de Zinder, devait se borner à subvenir aux besoins de ses frac-

tions méharistes ; il y suffirait à peine. Une opinion émise avec l'appui de complaisantes illusions, laissait croire que les ressources chaméliques de l'oasis étaient inépuisables ; c'était absolument inexact. Le temps des grands impôts de soumission était passé, on pouvait à peine compter sur cent à cent cinquante méharas fournis tous les ans par la contribution des Touareg et ils étaient largement nécessaires au cercle de Zinder. C'est ainsi qu'obligeait à compter le souci de faire œuvre durable et de passer des successions acceptables à ses remplaçants. Ceux qui n'ont laissé que des montures usées, ne doivent pas assez croire l'embarras qu'ils ont légué.

Les voies caravanières de Tripoli et du Touat à Kano, de Bilma au Démaghérim, les seules faisant vivre les Kel-Oui, intéressaient à la fois Agadez et Zinder. Le mouvement conséquent passait par ces deux centres et les deux commandants des résidences de Zinder et d'Agadez avaient chacun les mêmes nomades pendant cinq à six mois tous les ans. A chacun il appartenait de les connaître, de les suivre, leur assurer la continuité du même régime, les juger, les punir ou les défendre. L'étroite collaboration était donc indispensable entre ces deux officiers, mais l'un d'eux devait avoir les pouvoirs que la hiérarchie confère pour prescrire et contrôler.

D'ailleurs, pour les Kel-Oui dont l'Anastafidet demeurait dans le Damergou, le résident de Zinder était le premier chef de l'Aïr. Ce principe consacré était à consolider. Aux yeux des Touareg les deux chefs ne formaient qu'une autorité, l'un ayant à tout instant l'occasion et le devoir d'intervenir pour l'autre. La dualité dans le commandement aurait pu troubler la bonne harmonie et nos administrés indigènes en auraient été surpris et troublés.

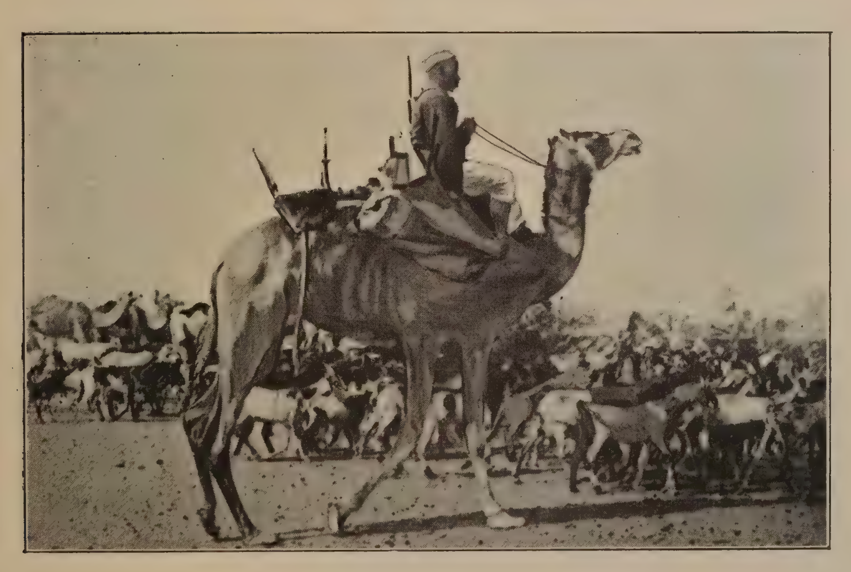
Si l'habitat de tous les Kel-Oui, Kel-Gress, Oulimminden, n'avait intéressé qu'un pays et avait pu être groupé dans la main du même officier, il aurait été excellent de nommer un chef de la région nomade exclusivement chargé des Touareg, pouvant en même temps commander à un immense cercle avec Agadez pour chef-lieu. A bien y réfléchir, cette création paraissait un non sens. Le titulaire de ce commandement se-



99. — Visite d'une tribu au poste d'Agadez.



100. — La charité au poste d'Agadez.



101. — Retour de tournée de police.

rait en l'état actuel des tribus un inconnu dont nul Touareg n'aurait besoin et qui ne verrait uniquement que les Kel-Oui, tout comme le lieutenant résident d'Agadez. Les grandes familles Touareg, il faut en tenir compte, sont loties. Chacune d'elles n'a annuellement ses représentants actifs en Aïr que pendant une période après laquelle tout ce monde s'éparpille, regagne ses parages d'hiver et n'a plus recours qu'aux chefs à proximité, savoir : les Kel-Oui au résident de Zinder, les Kel-Gress et Oulimminden de l'est au commandant du cercle de Tahoua. On ne pouvait rien changer à cela ni empêcher le Lieutenant résident d'Agadez de se trouver sans Touareg les trois quarts de l'année. Il n'en serait pas autrement pour une autorité plus grande.

Enfin, dans les besoins de notre expansion sud-saharienne, rien ne paraissait justifier la création du cercle de l'Aïr.

LA GARNISON D'AGADEZ.

A la nouvelle de la création définitive du poste, les tirailleurs étaient logés sous des baraquements en bois recouverts de nattes. Le camp avait pris des formes régulières, chacun possédait un coin, les Européens disposaient de gourbis présentables et de magasins. C'est ainsi qu'on attendit l'hiver et que nous trouva le Colonel commandant le Territoire, lorsqu'il vint à Agadez en décembre 1904.

La situation politique ne s'était pas aggravée mais il fallait temporiser tout en restant ferme et se contenter de demi-satisfactions. L'Anastafidet avait réussi à déterminer à la *paix officielle* les Ikaskazan qui avaient très sérieusement préparé leur révolte contre l'autorité française. Généralement, l'impression produite par l'installation s'améliorait.

Les Kel-Fadeï restaient seuls insoumis. Avec eux, des débris nombreux d'autres tribus se groupaient et formaient environ six cents malfaiteurs qui ne cessaient de ravager l'ouest de l'Aïr, principalement Ingal et Téguidda-les-Salines, venaient jusqu'aux portes d'Agadez et essayaient leur convoitise sur les

parcs mêmes du poste. Malgré leurs feintes de tranquillité, les Ikaskazan et les Kel-Férouan se compromettaient avec eux, les renseignaient et les protégeaient.

Les effets menaçants de cette effervescence restaient latents ; il n'en fallait pas moins agir.

La police directe du pays fut d'abord esquissée en ménageant le plus possible la garnison qui se donnait en entier à la construction du poste tout en maintenant son aptitude manœuvrière par des exercices journaliers. Quelques chefs énergiques s'entremirent, nos courriers purent circuler librement ; des reconnaissances dans l'Aïr méridional, pour répandre un peu de confiance, furent même faites par de petits groupes de tirailleurs qui n'avaient d'autre mission que de se montrer, se défendre au besoin *mais n'attaquer personne.*

Les relations avec l'extérieur se poursuivirent régulièrement. La soumission des Kel-Fadeï, activement négociée avec l'appui personnel du Sultan envoyé en ambassadeur, avait des alternatives de succès et d'insuccès, mais n'aboutissait pas ; les meilleures promesses faites en même temps que les bruits ininterrompus de nouveaux pillages, parvenaient à Agadez.

Nous cherchions, d'après le programme du général commandant supérieur, à définir le rôle de l'Aïr dans l'organisation des marches sahariennes. Il y avait une limite à atteindre pour satisfaire au programme unifiant la continuité des efforts demandés aux occupants futurs ; il importait qu'aucun labeur ne se perdît, chacun mesurant sa peine dans le cadre précisé, appliquant ses idées dans le même sens et vers le même but.

L'administration de l'Aïr, telle qu'elle semblait à prévoir, mettrait journellement celui qui en serait chargé dans l'esprit du projet général.

D'abord, la reconnaissance de l'oasis entière s'imposait. En se développant méthodiquement, l'action organisatrice comprenait, outre la police, la construction du poste, la prise de contact avec Bilma, les relations avec In-Salah en vue de la jonction des troupes du Tidikelt et la délimitation des territoires respectifs, la reprise des communications directes avec Gao et Tombouctou, le parcours du Tégama et de

l'Azaoua par efforts partagés avec les troupes montées du Damergou et de Tahoua ; enfin des rapports avec les chefs indigènes de Rhât et du Ahaggar, intermédiaires de toutes relations avec les représentants de la France à In-Salah et à Tripoli.

Tout put se faire ou s'amorcer. Peu forts, nous restions souples en conservant notre entraînement. Avec les tribus, les relations par courriers furent constantes ; toute influence bien placée fut amenée à exercer sa pression pour l'avantage de la paix. Chacun crut ou parut croire à la certitude menaçante de notre intervention toujours possible, à notre opposition à toute action de guerre non autorisée, au châtiment rigoureux des pillards. Les encouragements au commerce assuraient pour une large part le maintien de notre prestige.

L'hiver venait à grands pas. Il était urgent de renvoyer les chameaux dans le sud pour ne pas les perdre tous ; mais la perspective de rester sans moyens de locomotion faisait douter du succès, auprès de soumissionnaires toujours attendus bien qu'attirés de toutes les meilleures façons.

Les seuls points noirs étaient là : le poste à construire, l'oasis à protéger efficacement — mais sans moyens — afin de ne pas s'y comporter comme un quelconque Sultan vivant à la remorque des événements.

Ah ! cette construction du poste d'Agadez ! Quel escamotage ! Que d'illusions dans les plans conçus, les espérances fondées sur les promesses d'aides nombreuses ! Que de désillusions dans la réalité ! Et que de peines pour ces valeureux tirailleurs qui, sans maugréer et sans arrêt d'un seul jour, pendant trois mois, se convertirent gaiement en terrassiers, démolisseurs, maçons et charpentiers ! Les conditions d'existence n'étaient pourtant pas heureuses pour eux. En décembre leurs femmes les rejoignirent et leur apportèrent un peu de consolation, ce qui ne les empêcha pas, en attendant les gais tam-tam du soir, de travailler beaucoup, de partir en tournée de police dans le pays et de s'y conduire bravement à l'occasion.

Les prévisions du plan avaient placé l'enceinte à édifier

sur une dune demi-circlaire qui protégeait le puits de Tanciama. Il n'y avait aucun relief dans la plaine de Téloua et l'emplacement choisi offrait beaucoup d'avantages : proximité du puits, possibilité de faire un jardin, surveillance des routes arrivant à l'est et au nord d'Agadez, éloignement suffisant du village (mille sept cents mètres) ; le bois de chauffage serait à côté du poste, le bois de construction à deux kilomètres dans des pépinières de palmiers-doum.

Le tracé adopté était rectangulaire, sa plus grande face orientée est-ouest avec deux blockhaus flanquants aux deux extrémités d'une diagonale, le puits et le camp des tirailleurs se trouvant dans les prolongements de l'autre.

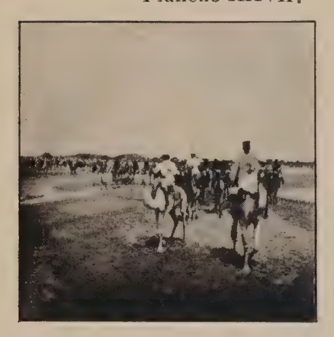
Tout en s'imposant des dimensions réduites et les meilleures conditions de défense par trente à quarante hommes groupés dans les flanquements, il était prévu le logement de trois officiers (1), six sous-officiers, quatre-vingts à cent tirailleurs.

Les magasins seraient vastes et nombreux, conditions indispensables dans un poste appelé à devenir base d'opérations et qui aurait constamment un approvisionnement considérable de même qu'un important roulement de matériel pour les convois et les méharistes.

L'ensemble des bâtiments serait disposé en bordure du réduit. Cela priverait un peu des vues extérieures, mais il ne fallait pas oublier qu'un poste ouvert est souvent inhabitable dans ces régions où le vent quotidien pousse des envolées de sable jusque dans les recoins ; le poste de Djadjidouna (Damergou) était excellent pour faire l'expérience des incommodités qui en résultaient. En outre, les bâtiments mis en bordure élèvent le parapet puisqu'ils l'empruntent pour une de

(1) Dont un docteur. Son habitation était augmentée d'une salle de visite, pharmacie, infirmerie pouvant contenir cinq lits. L'éloignement d'Agadez, son isolement de Zinder qui est la plus voisine formation sanitaire, les dangers qu'il y avait en Aïr pour la garnison, la mise en confiance par les moyens les plus humanitaires d'une population qui restera longtemps confinée dans ses défauts, étaient autant de raisons en faveur de la création d'un poste médical à Agadez. Il y a toujours là par excellence, la place d'un *docteur de colonisation*.

















102-109. — La garnison d'Agadez.

leurs faces et réduisent ainsi les points d'attaque possible. La défense en est d'autant plus facile.

Il fallut commencer par faire beaucoup de terrassements pendant qu'on remettait en état le puits d'Iddourfas afin que celui du Tanciama fût réservé aux besoins de la garnison.

Les boules d'argile durcie qui servaient de matériaux de construction, se trouvaient en abondance dans les décombres d'Agadez. Il y eut à organiser des chantiers de démolisseurs et des convois de portage.

Et pour tout cela personne ne consentait à prêter le plus petit concours. L'insurbordination était avérée jusque chez le dernier des captifs. Chacun discutait ses moindres efforts. Les tribus qui avaient promis vingt travailleurs en envoyaient un ou deux et encore ceux-ci, après quelques heures de travail, cherchaient à s'esquiver. Il fallut les militariser, les faire garder la nuit par des sentinelles et les surveiller le jour pour arriver à obtenir d'eux quelque travail. En animaux, les promesses n'étaient pas mieux tenues ; la pression à exercer fut grande pour que le partage de matériaux fonctionnant à l'aide de deux paniers confectionnés sur place, et placés remplis d'argile sur le dos des bêtes de somme, devînt suffisamment rapide. Les travaux languissaient cependant et la main-d'œuvre se raréfiait de plus en plus. Des émissaires furent alors envoyés dans tout le pays, recrutant des captifs volontaires et leur promettant la liberté après soixante jours de travail pendant lesquels ils seraient nourris ; c'est ainsi qu'une cinquantaine de travailleurs furent maintenus à pied-d'œuvre et gagnèrent la liberté offerte.

Le 1er février 1905 le poste était habitable pour tout le monde bien que pas fini ; son enceinte s'élevait à un mètre cinquante centimètres ; les blockhaus et les magasins restaient à faire.

Entre temps, un jardin potager avait été aménagé. Le puisage de l'eau de Tanciama, qui ne discontinuait pas du matin à la première heure jusqu'à la nuit tombante, était dîmé pour les besoins de l'irrigation. Un mur de clôture était bâti, une couche de cinquante centimètres de sable

chassée, et de la terre neuve fabriquée par un mélange proportionné de calcaire, d'argile, de fumier et de sable. Le Colonel Commandant le Territoire vit nos premiers légumes vers le dix décembre ; un mois après, le jardin était transfomé et les graines de Vilmorin-Andrieux donnaient d'abondantes et belles productions. Que citer dans la longue liste de nos provisions potagères ? Choux, salades, radis, carottes, navets, tomates, melons, haricots, petits-pois, betteraves, choux-fleurs, cresson ? Il y avait de tout en ce jardin auquel nous avions donné beaucoup de soins. Dans ce pays désertique, son coin de verdure que l'eau entretenait en glissant doucement par une canalisation aux pentes étudiées et réglées, était vraiment un lieu de délices. Non seulement on y trouvait tout le charme de l'agriculture, mais on s'y délassait en oubliant beaucoup d'ennuis. Les jardiniers d'Alarhsess venaient demander graines et notions. En ont-ils profité ?

Agadez, le poste voulons-nous dire, fut vraiment un coin de travail ; il y avait la gaieté des chantiers et les étrangers qui y vinrent après notre installation, durent en garder une bonne impression.

La plupart des notables d'Agadez, beaucoup de Touareg, étonnés qu'en dépit de leurs abstentions les constructions aient pu s'édifier aussi vite, demandaient à voir comment l'intérieur était aménagé. Le bureau du Commandant du poste leur plaisait surtout ; la pièce était grande, en effet, haute et bien ombrée par deux larges vérandahs. « Il n'est une salle si grande, disaient beaucoup, qu'à Kano ; Zinder n'a pas sa pareille ». Puis ils voulaient voir les autres pièces : Qu'est ceci ? — La chambre où je mange. — Et celà ? — La chambre où je me lave. — Et là, derrière ce rideau qui nous empêche de voir ? — C'est la chambre où je dors ». Ils échangeaient un sourire d'intelligence dans lequel il y avait approbation et plaisir de savoir. Qui sait, peut-être songeaient-ils, après avoir connu la chambre à coucher : « C'est là que nous lui ferons un mauvais coup ! ».

Nous eûmes des visiteurs de marque, tel le marabout Ben-Hadj-Mohammet, venu de Mourzouk et de Rhât. Ce personnage, très bien mis, simulait visiblement d'être mal informé et ne voulait répondre à aucune question. Il voyageait tout simplement en espionnant pour le compte des Turcs et il parlait de gagner Bilma le plus directement possible. Il fut dirigé sur Iférouane sous la conduite de deux serviteurs du Sultan : El-Hadj-Mahammat, le patriarche d'Iférouane, eut l'ordre de l'expulser de l'Aïr.

El-Hadj-Ali, frère du Sultan de Rhât, vint également nous voir et porter des nouvelles des Français d'In Salah, des Azgueurs et de Djannet. Notre installation à Agadez était connue à Rhât et le Sultan Sidi-Alhéassan nous adressait par lettre de très aimables salutations et *quatre paquets de tabac français*. Des marchands tripolitains, écrivait-il, lui avaient dit merveilles des officiers de Zinder.

Vers la mi-novembre, le mouvement caravanier battait son plein. Tout le monde était tenu de passer par Agadez et on vit que l'obéissance n'était pas encore devenue une vertu des Touareg.

Des nouvelles de Bilma arrivaient en réponse aux lettres d'ouvertures que les nomades avaient remises en notre nom aux chefs des deux oasis d'Agram et du Kaouar. Le Commandant du Territoire venait à ce moment vers l'est : nous apprenions que les Ouled-Siliman avaient massacré pas mal de Kel-Aïr à Fachi et il n'était pas possible de se lancer dans cette direction sans ordres fermes. Néanmoins il fallut s'y préparer, rassembler tirailleurs et chameaux, songer au raid tout en maintenant le courant ininterrompu des affaires d'Aïr. Les dix tirailleurs assurant la garde d'Ingal furent rappelés ; les habitants les avaient vu partir en pleurant, Les chefs d'Ingal et de Téguidda accompagnaient le petit détachement et suppliaient qu'on ne leur retirât pas leur sauvegarde. Ils avaient reçu des Kel-Fadeï qui ne voulaient décidément pas se soumettre, promesses de dures représailles ; le chef de Téguidda était prévenu qu'il aurait sous peu la tête tranchée.

Devant l'impossibilité de faire face à tout, il fallait songer au plus pressé. Bilma intéressait le gouvernement qui désirait obtenir des garanties faisant obstacle aux projets que formaient les Turcs de s'y installer.

La politique française devenait assez précise pour qu'il nous parut, à tant de distance, qu'aucun point à éclaircir ne serait laissé dans le doute et nous pensions que le jour était prochain où, le pacte mettant définitivement Bilma sous notre autorité, serait signé à Bilma. Notre arrivée en Aïr devait naturellement nous y entraîner. Elle précisait nos droits sur cette oasis en les affirmant de plus en plus, puisqu'elle appartenait à nos administrés les Kel-Aïr qui n'en avaient fait cession à personne. Cette clause historiquement démontrée (voir chapitre XIV) nous permettait même, dès le jour de la création de la résidence d'Agadez, de présenter des observations à quiconque tenterait de prendre le pas sur nous.

Comme il importait de ne pas être discutés par des gens qui en somme ne nous connaissaient pas et étaient priés par les Turcs leurs coreligionnaires, il semblait qu'aller à Bilma par une autre route que celle d'Aïr et avec d'autres guides que nos Touareg, serait commettre une faute grave. Par les Kel-Aïr nous avions en mains non seulement la direction politique, mais encore l'avenir commercial et les conditions d'existence de l'oasis.

Politiquement et pour être agréés avec la plus grande somme de chances, c'est de l'Aïr qu'il fallait s'y rendre, par liaison de notre mouvement avec toute action commerciale qui paraîtrait naturelle et que nous créerions pour la circonstance. Pratiquement, les guides d'Aïr étaient plus sûrs, bien que l'effort fût un peu plus grand que par la route abandonnée du Tchad. Les méharistes d'Agadez étaient en haleine et pouvaient doubler leur action par celle d'une colonne Touareg composée de rabatteurs acharnés contre les Tebbous.

Pour ces différentes raisons, nous espérions faire bientôt ce raid. Mais il fut différé en raison des événements graves

qui devaient provoquer un recul notable dans l'expansion française sud-saharienne. De loin, les postes d'Agadez et de N'guigmi paraissaient exposés et provoquants ; il leur fut enjoint de considérer provisoires les ordres qui les avaient fait naître. En l'abscence de M. le gouverneur général Roume, il fut même prescrit à leurs garnisons de les évacuer. Avant que cet ordre n'arrivât en Aïr, le Commandant du Territoire y était parvenu. Il remettait à l'année suivante l'action sur Bilma ; le personnel désigné à Agadez pour cette mission se préparait, lorsqu'en janvier la nouvelle parvint que Bilma avait été visitée par un valeureux officier parti de N'guigmi, le lieutenant Ayasse.

Le Colonel Aymerich voulut bien approuver toutes les propositions qui lui furent présentées dans le projet d'organisation de l'Aïr.

Il dit en substance aux notables, à propos de la police de l'Aïr, que l'obligation d'organiser pas à pas mais sûrement cette police créerait pour l'officier responsable à Agadez le devoir rigoureux de s'entourer le plus possible des chefs, de leur rendre l'autorité qu'ils n'avaient plus, rehausser leur prestige, mettre partout des responsables, reformer les tribus. C'est sur ces données que la première orientation avait été prise, il serait indispensable de continuer pour modifier la situation politique de l'oasis.

Les tribus seraient peu à peu habituées à obéir même en se gênant dans une certaine mesure si c'était nécessaire. Il ne faudrait pas laisser les fautes impunies, tout serait mis à prix pour les tribus cachant un coupable ou refusant la soumission absolue. Les débuts de notre administration avaient été empreints de la plus grande patience ; l'impression était donnée, l'effet moral produit, qui devaient créer de la confiance. Nous affirmerions notre commandement par une pression exercée suivant une lente mais ferme progression.

Si tout le monde en Aïr restait uni dans l'insurbordination et suscitait des entraves, nous nous entendrions à no-

tre tour pour adopter des mesures qui auraient un salutaire retentissement. L'étude détaillée des tribus, en accord avec nos prévisions, nous avait donné le moyen de suivre toutes les pérégrinations. Comme nous savions où voir tout le monde, nous n'hésiterions pas, pour une faute commise en Aïr et dont les auteurs seraient restés impunis à Agadez, de les trouver dans le Damergou, le Démaghérim, le Tessaoua. Chacun aurait ainsi la preuve efficace que notre filet était bien tressé et qu'il n'en pourrait sortir.

Le Sultan et d'autres chefs, afin de les maintenir dans la dignité de leurs situations et dans le droit que les coutumes avaient consacré, reçurent des traitements divers mais eurent l'interdiction de percevoir des impôts ou des droits de passage sur les caravanes.

Le commerce fut exonéré de toute autre prestation que celle demandée par nous et encouragé de même que l'industrie, la justice ramenée à ce qu'elle devait être d'après le Koran et les pratiques locales.

Un budget discuté fut établi pour la résidence d'Agadez.

Des puits étaient forés à Agadez et d'autres projetés sur les routes. On s'inquiéta du matériel d'école, des réparations urgentes à la maison du Sultan et à la mosquée et de l'assainissement d'Agadez. Le service postal fut organisé ainsi que le ravitaillement de la garnison et des familles de tirailleurs.

Quand le Commandant du territoire et le capitaine Lefebvre quittèrent Agadez, ils laissèrent beaucoup de confiance à ceux qui y restaient. Il le fallait, car le travail non plus n'allait pas manquer.

La seule note discordante venait des Kel-Fadeï que le Sultan était allé voir avant l'arrivée du Colonel au moment où ils se disposaient, pour gagner encore du temps, à fuir chez les Oulimminden. Effectivement, leurs femmes, enfants et troupeaux étaient déjà partis. Le chef Oanagoda recevait tous les jours, des Ikaskazan principalement, des nouvelles mensongères et alarmantes qui le maintenaient dans la peur. Il avait fait mauvais accueil au Sultan, lui reprochant d'avoir conduit les Français en Aïr, de se laisser

réduire par eux au rôle de commissionnaire. Jamais, lui, Oanagoda, ne viendrait à Agadez et tous les Kel-Fadeï partageaient ses sentiments. Ils comprenaient qu'ils seraient poursuivis car ils entendaient ne rien changer à leurs habitudes, mais ils étaient décidés à faire du mal et se laisser tuer plutôt que de se rendre à qui que ce soit. Une amende de quatre-vingts chameaux qui leur avait été infligée pour un pillage récent ne serait pas payée.

Statuant sur leur cas, le Commandant du Territoire leur donnait un mois pour acquitter cette amende. On ne s'occuperait plus d'eux, mais on les déclarerait rebelles s'ils ne se libéraient pas dans ce délai. Nous aurons à reparler des Kel-Fadeï dans un instant.

En attendant, pour ne pas perdre une minute, des reconnaissances pacifiques sillonnaient l'Aïr méridional. Partout on s'habituait à voir les tirailleurs. Les sous-officiers mis à la tête de ces groupes faisaient de la bonne besogne, recevaient l'impôt, relevaient des itinéraires, mettaient le pays en confiance. Pour gouverner l'Aïr il ne fallait pas s'éterniser dans l'immobilité. Malgré l'hiver, un groupe de méharas fut conservé qui ne cessa guère de marcher jusqu'en avril.

Malheureusement, le premier ordre d'évacuer l'Aïr fut confirmé, contre toute attente. Nous n'y étions plus considérés qu'en reconnaissance et obligés de regagner le sud à des époques déterminées.

Tout l'effort des mois précédents n'allait-il pas être perdu ? L'empreinte donnée au pays était-elle assez marquante ? Les principes proclamés seraient-ils appliqués ? Ceux qui s'étaient bien comportés avec nous n'en auraient-ils pas des inquiétudes ? La clémence excessive dont on avait usé parce qu'on ne croyait plus à un pas en arrière, n'avait-elle pas été une faute puisqu'elle avait assuré l'impunité des plus coupables ? Les Kel-Fadeï entre autres qui répondaient peu à nos espérances et dont tout le monde avait peur, pouvaient-ils être laissés en Aïr après n'avoir cessé de nous désobéir et nous provoquer ?

En exécution des ordres prescrivant l'évacuation d'Aga-

dez et suivant l'esprit des instructions définissant le rôle de la reconnaissance, nous exposions ces raisons pour le bien-fondé desquelles la soumission des Kel-Fadeï était à poursuivre.

Mieux que nous-mêmes qui attendions patiemment les résultats d'une méthode plus humanitaire, cette tribu réglait la situation politique de l'Aïr et commandait souverainement à toute une région voisine d'Agadez, celle d'In-gal-Téguidda, où tous les Touareg du sud-est avaient des intérêts.

Les sauniers de Téguidda, sans plainte ni fuite possibles, étaient tenus par elle en captivité.

Le pays en entier était troublé car les nombreux malfaiteurs qui vivaient de pillages trouvaient refuges et encouragements chez les Kel-Fadeï où ils se croyaient inattaquables. La lie de l'Aïr entretenait là, à l'état de normale permanence, la vie armée et indépendante, l'hostilité à toutes gens de meilleures mœurs, le butin assuré.

Se refusant à tout commerce, les Kel-Fadeï attendaient dans leurs parages les caravanes qui allaient vendre du mil ou des étoffes et s'approvisionner de sel et les frappaient à coup sûr.

Ne manquant jamais d'alliés, ils portaient souvent des coups hardis jusque chez les Oulimminden aux portes de Tahoua. Ceux-ci essayaient de se venger, ce qui donnait lieu à des rezzous et contre-rezzous presque ininterrompus dont les auteurs souffraient généralement peu, mais dont se plaignaient les tribus paisibles pillées au hasard des rencontres par les belligérants.

Vers l'Aïr proprement dit, les Kel-Fadeï venaient peu, non par crainte des autorités qu'ils n'avaient jamais respectées, mais par égards pour les Kel-Férouan, les Hoggar, les Kel-Rharous, leurs frères en rapine. Aussi, hors ces tribus dont l'attitude équivoque avait cependant donné des gages à notre politique, la colère contre les Kel-Fadeï était-elle générale en Aïr quand nous y arrivâmes.

Les frapper était un besoin pour le pays qui n'était plus

sûr ; les tribus ne voulaient ou ne pouvaient punir leurs malfaiteurs parce qu'après leurs méfaits ils se retiraient chez les Kel-Fadeï dans l'asile commun. Mais les instructions du début ni le temps dont nous disposions, ne comportaient la recherche d'une répression. Au plus pressé et au plus naturel, la plus grande somme d'attention avait été réservée pour la réorganisation des groupes les plus intéressants. Néanmoins, l'urgence d'atteindre les Kel-Fadeï qui répondaient par des provocations à des appels pacifiques, se fit sentir ; leur châtiment était à rechercher non pour relever leurs défis mais bien pour laisser trace d'un passage en Aïr et donner un bon effort pour l'œuvre de paix qui était le seul but. C'est dans cette esprit, on l'a vu, qu'une colonne Touareg fut envoyée contre eux. Ce fut presque sans résultats, mais en prolongeant le séjour à Agadez, il devint possible d'entrer en relations très suivies et de leur promettre en toute sincérité le pardon de leurs fautes et crimes, s'ils consentaient à se soumettre. Les hommes les plus influents de l'Aïr furent entremis pour le bien de cette pression à distance, mais en vain.

On sait le reste. La mise en demeure faite par le commandant du Territoire eut l'effet habituel. Voyant que nous ne cherchions pas à entrer envers eux dans la voie des violences, Oanagoda et ses gens reprirent tant d'audace que depuis plusieurs années on ne les avait vu tant piller. Ils se réunissaient à d'autres bandits redoutés, Hammaté et Meyloukou qui n'étaient pas de leur tribu, Rézi chef des Oulimminden dissidents ; ensemble, ils cherchaient à entraîner les Kel-Férouan dans une action commune contre le poste d'Agadez. Les Kel-Férouan, dont le chef nous était dévoué, ne consentirent pas à lever leurs boucliers ; l'un d'eux cependant chercha à s'emparer du troupeau et nous enleva une trentaine de méharas. Toute la bande partit contre les Oulimminden, les pilla et repilla pendant trois mois. L'autorité supérieure s'en émut et indiqua des moyens de répression dans une circulaire dont les excellents principes,

relevant essentiellement de la notion autoritaire, étaient malheureusement peu applicables en Aïr.

Il ne fut plus possible d'opérer sur les Kel-Fadeï une pression quelconque. Un émissaire fut retenu pendant plus d'un mois ; il eût été massacré s'il ne se fût présenté que de notre part, mais son titre d'ambassadeur du Sultan lui assura l'inviolabilité. Il revint avec des charges accablantes pour Rézi et Oanagoda dont les violences et la rébellion n'étaient pas ignorées. Entre temps et à plusieurs reprises, quelques hardis Kel-Fadeï cherchaient encore à capturer nos méharas.

C'est dans le but de remédier à tout ce mal que nous demandions à ouvrir les hostilités contre les Kel-Fadeï et contre Rézi, en nous appliquant à les isoler de tous leurs alliés : Kel-Férouan, Kel-Rharous, Hoggars.

Toute prudence interdisait de partir d'Aïr en y laissant une telle situation. Pour les raisons suivantes, le cercle de Tahoua était convié à participer aux opérations de police projetées : la zone Ingal-Téguidda était commune aux Kel-Gress et Oulimminden qui relevaient de Tahoua. Le tambari Ismaguel, chef peu populaire des Oulimminden, devait s'affirmer ami et protégé des Français devant le Sultan de l'Aïr qui lui aurait préféré Rézi. Les Oulimminden et les Kel-Férouan ayant des torts à se reprocher, leurs chefs Ismaguel et Ag-Rhâli devraient faire la paix à Ingal devant le Sultan. Enfin, pour la politique à suivre contre les pillards et pour éviter le retour de périodes aussi troublées que celle où nous nous trouvions, il importait que tous les grands chefs indigènes entendissent la même voix et conclussent un accord définitif.

Ces considérations trouvaient leur caractère dans l'emploi simultané des troupes de Zinder et de Tahoua.

Ces opérations, en dépit de la saison torride furent rapidement menées. Les sergents Deret et Saka-Taraoré, le sergent-major Jaffrelot s'y firent remarquer ; les tirailleurs furent admirables. Refoulés d'un puits à l'autre, poursuivis, surpris, les Kel-Fadeï perdirent presque tous leurs

troupeaux. Ils eurent des morts à Aniokkan où ils essayèrent la résistance, à Tcimoumouna, à Marendet. A Azéïlic la bagarre fut plus rude ; ils faillirent mettre la main sur quinze fusils en se jetant par trois à quatre cents sur un Européen et quinze tirailleurs exténués ; finalement ils durent se mettre en fuite en laissant des cadavres nombreux.

La région était purgée. La leçon avait été bonne. Les Kel-Fadeï n'avaient plus de pays à eux ; deux cents prenaient le chemin du Damergou où des terres et des pâturages leur seraient donnés. Ceux qui restaient en Aïr, en plus d'Oanagoda qu'il faudrait saisir pour que les poursuites exercées ne soient pas vaines, étaient dispersés ou se cachaient. Un chef Kel-Fadeï nommé par le Sultan s'occupait de mettre ces isolés en confiance et en envoyait presque journellement à Agadez.

De tous les points de l'Aïr, de l'Adrar, du Damergou, la nouvelle vite propagée de ces châtiments envoyait jusqu'à Agadez les échos de la satisfaction qu'elle donnait. Il n'était pas douteux qu'il n'y eut répercussion sur toutes les affaires Touareg intéressant la région et qu'elles ne fussent plus faciles à traiter. Les représailles avaient été exercées au nom du bon ordre et de la paix ; ces nobles mobiles de colonisation ne seraient plus de vains mots chez les Touareg.

Ajoutons que les prisonniers Kel-Fadeï, particulièrement les femmes et les enfants, furent traités jusqu'au Damergou où ils devinrent libres, avec tous les égards dus à des prisonniers de guerre. Le mot était à dire en l'honneur des tirailleurs qui furent tant à louer, en ne cessant d'être humains et bons envers les femmes, les enfants et même les troupeaux, indomptables devant la fatigue et les sabres tirés ou les fusils en joue, fanatiquement dévoués à leur officier.

C'est sous l'impression des succès politiques provoqués et soulignés par ces démonstrations, qu'il fallut annoncer l'évacuation prochaine d'Agadez. Malgré les insistances du Colonel Aymerich, l'ordre était confirmé, impératif. Il faut reconnaître que la France, occupée vers le Maroc, n'avait nul besoin d'autres complications diplomatiques. Aussi, trop pru-

demment, jugea-t-on d'abandonner l'Aïr où, depuis près d'un an, on s'était donné quelque peine. Il eut été plus sage de s'y maintenir, fût-ce dans une inaction entêtée. Notre départ fut interprété comme une reculade (1) et il fallut revenir trois mois après comme c'était facile à prévoir.

L'évacuation du personnel fut longue. Qu'on songe à ce que peut être pour des femmes encombrés d'enfants, d'animaux, de provisions et d'ustensiles, en saison torride, la traversée de l'Aïr au Damergou : trois cents kilomètres de désert dans lesquels on trouve trois puits !

Pendant que les premiers mouvements s'effectuaient, l'adjudant Sujol et le sergent Deret firent une reconnaissance de vingt jours dans l'est vers Bagazam, Beurkot et Afassaz. Partout ils furent bien reçus.

De toutes parts, les tribus envoyaient des députations pour supplier de rester, tout au moins de revenir bientôt. Et ce ne fut que sur la promesse d'un très prochain retour que le Sultan, prôné et armé par nos soins devant une nombreuse assistance, consentit à ne pas abandonner une seconde fois sa capitale pour nous suivre. Il fut convaincu par des motifs faciles à donner, qu'il reverrait bientôt les tirailleurs. « Tu as ta maison ici, nous disait-il ; on peut sortir de sa maison, mais on y revient toujours ».

Nous fûmes le dernier à sortir de ce poste d'Agadez où nous venions de vivre des journées, des mois dont le souvenir ne s'efface pas. Le 31 mai 1905, à cinq heures du soir, le drapeau fut ramené, les tirailleurs rendant les honneurs avec émotion. La chère loque tricolore fut installée à nouveau sur la maison du Sultan, comme en 1899 elle l'avait été par le Commandant Lamy. Notre clairon avait sonné « Au drapeau ! » en arrivant à Agadez ; cette sonnerie fut la dernière qu'entendirent les Agadéziens habitués aux chants alertes que Kandé-Koulibali (2) faisait sortir de son cuivre.

(1) Les officiers du sud-algérien et du sud-saharien en ont souvent, depuis, notés les déplorables effets.

(2) Ainsi s'appelait le clairon d'Agadez.

Le départ fut réellement pénible, non pour nous qui le déplorions profondément mais n'avions pas à protester contre des ordres dont les mobiles pouvaient nous échapper, mais pour l'assistance indigène.

Que de sympathies pour tous ceux qui s'en allaient ! Lentement et en s'espaçant à dessein pour laisser la foule s'écouler, nous traversâmes Agadez dans une manifestation de regrets. Nous donnions encore de bonnes paroles et comme on commençait à nous comprendre, à nous connaître, nous éveillions des découragements car on n'ignorait plus l'efficacité de notre appui. Les chefs, les marabouts, tous les notables nous faisaient escorte, disant des louanges dont une grosse part allait au capitaine Lefebvre, au colonel Aymerich, les deux seules autorités connues au-dessus de la nôtre.

A deux kilomètres du village on ne voulait pas nous quitter. Il fallut pourtant s'y décider et après avoir serré encore des mains, repromis le très prochain revoir, pris congé du Sultan et de sa suite, nous fonçâmes dans le fond gris du Tégama, droit au sud.

C'était le 31 mai 1905, au crépuscule.

Le 1er juin Ingal était pillé, le 3 Téguidda voyait un massacre, le 7 Agadez reprenait des garnisaires incorrigibles, Kel-Férouan et autres, toujours les mêmes.

Suivons notre marche jusqu'à Zinder où le commandant Gadel (1) et tous nos amis attendaient notre arrivée. — Que d'encouragements venus de Zinder pendant le séjour en Aïr ! De quelle chaude amitié nous réconfortaient les officiers sous l'exemple du capitaine Lefebvre !

La route fut dure pour descendre d'Agadez ; les puits étaient à sec, les pâturages sans herbe. Pour arriver quand même, il fallut demander aux tirailleurs un nouvel effort : quatre cents kilomètres à faire à pied en douze étapes. Avec

(1) Le commandant Gadel fut le premier chef de la région de Zinder, comprenant les Cercles de Zinder, Gouré et Tahoua, créée en 1905.

une gaieté qui semblait venir de France, ils parcoururent le Tégama sans une parole de mécontentement.

A Zinder, on nous reçut en vainqueurs. La veille, en camarades, tous les officiers du poste venaient pique-niquer avec nous, précédés de cuisiniers encombrés de vaisselle et de provisions européennes, splendeurs dont nous n'avions plus que le souvenir.

Le quinze juin la ville de Zinder en entier était en fête pour nous recevoir. Ce n'était pas sans émotion que, des hauteurs de Delladi, le fort Cazemajou nous apparaissait sous les flammes clapotantes d'une multitude de drapeaux. Vers Zengou, une foule s'avançait et nous allions à elle. Le Commandant Gadel et le capitaine Lorin, suivis du Sultan qu'entouraient sa musique et une suite nombreuse de cavaliers, tenaient la tête. On sait bien recevoir à Zinder !

Au fond d'un lougan (1) nos quatre escouades s'alignèrent et le commandant, en s'arrêtant devant chaque méhariste, nous passa en revue.

Puis on s'avança vers le poste, suivis, entourés d'une foule en délire. Avant d'atteindre les pentes, toute la garnison était là, commandée par notre cher Capitaine dont le cœur devait battre fort en revoyant son « Enfant prodigue » et la plus belle fraction de sa vaillante compagnie : l'artillerie attelée, les tirailleurs alignés derrière les reflets de leurs baïonnettes, les miliciens, les cavaliers !

Devant tous, nous défilions avec nos haillons, précédés du pavillon tricolore que le caporal Kéléké portait crânement. Ce sont là de bons souvenirs.

On sait bien recevoir à Zinder !

(1) Champ planté de mil.

CHAPITRE XXVIII

OCCUPATION INTERMITTENTE.

Les nouvelles d'Aïr se multiplièrent. En préparant le nouveau retour, nous recevions des lettres par lesquelles le Sultan nous appelait.

Un courrier arrivait également d'In-Salah portant des lettres de France ayant pris, pour essai, la voie transharienne.

Les officiers d'In-Salah (1), en parfaite camaraderie, nous avaient envoyé des marchandises qui leur avaient été demandées d'Agadez en octobre 1904 et qui arrivèrent dans un parfait état. Leur libre passage avait été respecté au Ahaggar et en Aïr. Il n'était pas indifférent de constater qu'un courrier de provenance et de destination françaises, constituait une sauvegarde dans ces pays où l'influence d'In-Salah et d'Agadez portait déjà ses fruits.

En outre, le capitaine Dinaux répondait entièrement à nos propositions de jonction. Dans le même esprit qui nous avait animé, il jugeait cette solution indispensable et se préparait à partir par le Ahaggar d'où il marcherait à notre rencontre vers l'Aïr, sur la route caravanière. Plus efficace pour l'administrateur d'In-Salah que pour nous, cette jonction serait néanmoins pour les troupes du territoire militaire une grande satisfaction morale. Elle prouverait que nous avions su satisfaire à l'obligation d'avancer avec la hardiesse prudente qui est une règle dans la tactique saharienne. De plus elle permettrait de voir nos administrés du nord et de consacrer chez eux le régime de tranquillité qui devrait être général, de donner un essor au commerce nais-

(1) Que le capitaine Dinaux en soit encore remercié.

sant entre l'Aïr, le Touat, les oasis sud-algériennes, ce commerce ne demandant que la paix pour devenir prospère et donner à des routes mortes jusqu'alors une vitalité dont nul ne pouvait prévoir l'importance.

Le Commandant Gadel prenait en mains la direction de la politique des nomades. Le travail des dernières années avait été la gestation préparant l'ère des résultats par la paix et pour la paix, une cure, un dressage pour tous. La récolte serait bonne, mais il y avait beaucoup à faire pour cela et, en vrai saharien qui depuis a donné ses preuves, le chef de la région de Zinder allait tenter le nécessaire pour que tout ne fût pas à recommencer.

Il trouvait les Touareg libres de tous mouvements, pouvant à leur guise servir intérêts ou fanatisme. Mais notre arrivée chez eux ne leur avait pas créé une situation nouvelle ni pénible ; ils savaient maintenant qu'ils n'avaient aucune raison pour douter de nos bonnes intentions et restaient maîtres de leur destin bien que nos émissaires ne les perdissent pas de vue.

Les Kel-Fadeï seuls, dans un but trop évident de salubrité, avaient été frappés et déplacés et ils se trouvaient bien dans leurs nouveaux campements du Damergou.

L'Aïr était en voie d'épuration et d'assainissement, mais aucun mouvement n'était gêné, aucune contrainte ne pesait sur les mœurs ni sur les aspirations louables. Personne n'avait vu son terrain profané par un envahisseur, car nous nous savions en pays français où l'idée de conquête n'avait pas à intervenir et nous ne nous étions pas comportés en envahisseur.

Les Touareg, bien que commandés parce qu'ils se révélaient trop rebelles à nos lois qu'ils savaient pourtant ne pas gêner les leurs, n'avaient jamais senti le froissement de notre civilisation. Il n'y avait pas eu choc dans les idées mais simple attirance vers notre influence salutaire qui n'entendait nullement s'imposer à des résignés ni à des vaincus. Sauf les Kel-Fadéï, et c'est pourquoi leur cas a été mentionné plus spécialement, aucune tribu n'avait été re-

foulée et les nomades l'avaient si bien compris que, peu à peu, l'attachement de la plupart d'entre eux était devenu presque sincère.

Mais il aurait fallu être constamment présents pour ne pas voir s'évanouir le prestige que nous avait donné l'occupation de l'Aïr. Or le Commandant Gadel était limité dans l'obligation de n'y faire que des tournées de peu de durée.

Cette politique à éclipses était, pour qui croyait connaître la question, nettement condamnable. Elle exposait fatalement à s'user inutilement dans les espaces désertiques pour aboutir au vide créé par ceux-là mêmes qu'on aurait voulu voir. Il n'y aurait pas de relations possibles, tout au moins faciles avec les nomades, si nous n'étions partout pour les gagner de proche en proche. C'est encore et pour toujours la seule façon de s'assurer paisiblement la possession réelle du Sahara. On doit partout être les maîtres et poursuivre avec persévérance un programme méthodique. C'est de moins en moins difficile, car nos progrés dans le périmètre saharien ont considérablement réduit les terrains de parcours où le brigandage est possible. Il est incontestable que les tribus pillardes doivent disparaître ou se modifier devant notre établissement, surtout dans les oasis qui jalonnent les principales voies commerciales. Pour cela, il ne faut pas de discontinuité dans l'effort, les principes et l'action doivent se dérouler sans arrêt, faute de quoi le Sahara sera inabordable ; on s'y ruinera en éternels recommencements et le rebelle qui tend à devenir l'exception restera aussi mouvant que le sable : le moindre vent, la moindre appréhension le mettront en fuite.

Ces annotations sont faites en souvenir de conférences que nous avions à Zinder, pendant le repos qui suivit le retour de l'Aïr.

Le Commandant Gadel revint cependant dans l'oasis en septembre 1905. Il reçut la plupart des soumissions qui restaient à faire et fut à Iférouane, au-devant de M. Chudeau, géologue envoyé en mission scientifique, conduit jusque-là par les troupes d'In-Salah.

Le séjour n'ayant pas été de longue durée, les engagements pris furent sans effet. Sur les traces du Commandant Gadel la maraude recommençait.

La conférence d'Algérisas ayant laissé la tranquillité nécessaire pour reprendre position en Aïr et dans le Kaouar où d'autres entreprises cherchaient à supplanter notre influence, Agadez et Bilma ont été définitivement réoccupés en 1906 (1).

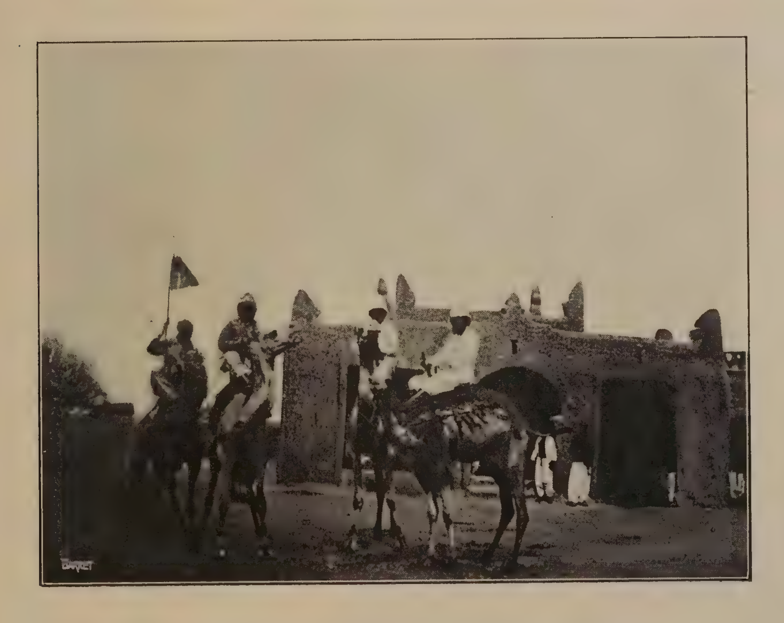
A Iférouane, les lieutenants Masse et Théral ont fait jonction avec le lieutenant Clor d'In-Salah. Il n'a pas été parlé assez de cet heureux événement.

Les traditions se continuent en Aïr où le lieutenant Théral commande en attendant l'arrivée du commandant Mouret.

Cet officier supérieur a été placé à la tête de la région des oasis, dédoublement de la région de Zinder. Cette création est récente. Il en sera dit un mot plus loin.

(1) A une époque très critique et sous le gouvernement du nouveau commandant du Territoire militaire, le colonel Lamolle, qui alla jusqu'à Agadez au lendemain du complot de Zinder, après avoir énergiquement réprimé une insurrection fomentée dans le Dzerma par les marabouts. Au début de ce drame dont les rives du Niger furent le théâtre, nous eûmes à déplorer la mort des lieutenants Tailleur et Fabre.

110. — Camp de Tirailleurs.



111. — Les collaborateurs du Lieutenant Jean en Aïr :
Adjudant Sujol, sergent Deret, sergent indigène Saka-Taraolé.

QUATRIÈME PARTIE

APERÇU SUR LE ROLE DE L'AÏR

DANS LA POLITIQUE SAHARIENNE

CHAPITRE XXIX

QUE FAUT-IL FAIRE DE L'AÏR ?

Peut-on se désintéresser de l'Aïr quand on a la prétention de mettre en rapport les pays avoisinants ? Ne doit-on pas tenir en mains les clés de tout le pays Touareg où l'effervescence est possible ? C'est ce que nous voudrions essayer d'étudier, en reconnaissant dès l'abord que la valeur absolue de cette oasis n'est pas considérable et ne mérite pas des sacrifices très grands.

Il faut établir une *estimation d'ensemble* des territoires sahariens et voir s'il est possible d'en tirer quelque chose.

Commercialement, l'importance de l'Aïr est certifiée par le transit constant qui constitue son principal attrait. D'une façon générale, d'ailleurs, tout le pays Touareg tire son essor de ses routes caravanières.

Qu'il soit entendu que la colonisation n'y est plus elle-même et que l'aridité du sol n'y est pas exploitable. En n'engageant que le siècle qui commence, on est certain que l'avenir ne ferait pas mentir ceux qui émettraient cette assertion. L'Algérie a été naguère une étendue presque stérile et a pu rapidement se transformer. Il n'est pas de comparaison à établir ; l'Algérie est aux portes de la France, elle a eu des colons et des moyens sur lesquels l'Aïr est loin de compter. S'il devient au même titre que le Damergou un pays de maigres productions agricoles, cela ne changera en rien l'ensemble du problème.

Ne croyons donc pas aux cultures, n'envisageons pas de ce côté un quelconque gain matériel. L'ordre, l'élevage, l'accroissement de notre influence, sont les seules

choses à importer dans les campements des Kel-Aïr où nous pourrons d'autant mieux risquer nos marchandises.

Les routes qui descendent d'Algérie vers le Soudan, ne sont pas nombreuses. Le pays fait obstacle au faisceau relativement compact qui débouche du Thel. En arrivant vers le Touat il n'y a plus de choix dans la direction ; il faut opter pour le Niger ou pour l'Aïr. *Tombouctou,* maîtresse de la navigation du bief supérieur du Niger, soude d'une façon unique le Soudan aux espaces désertiques. *Agadez,* capitale des Kel-Oui qui sont les convoyeurs indispensables, ravitaillée par le Damergou, Bilma et Tripoli, a la même importance pour tout le transit de la Nigéria à la Méditerranée.

Ces deux bases, Tombouctou et Agadez, sont donc à occuper ; elles se complètent et sont capables l'une et l'autre, par l'obstruction qu'elles pourraient faire, de créer une perturbation profonde dans tout le régime économique saharien. Les abandonner serait l'aveu de notre impuissance à les conserver. L'évacuation provisoire d'Agadez en 1905 eut de déplorables conséquences dans le nord ; les Touareg ne sont pas habitués à nous voir lâcher prise et, depuis la conquête d'Alger, les populations sahariennes ne nous avaient jamais vu faire un pas en arrière. « Le contre-coup de cet abandon,écrit le capitaine Dinaux,peut s'en faire sentir dans toute la région qui nous sépare du Soudan où, sous l'influence des Sémoussia et en raison des idées d'indépendance, on est disposé à interpréter dans le sens le plus défavorable toutes les fluctuations de notre politique ».

L'importance des routes est si grande, que seuls les centres qui en possèdent sont de tout intérêt dans le Sahara. Tombouctou, dont il vient d'être parlé, tire encore moins sa valeur du fleuve que de la route du Maroc et du Touat. Agadez ne doit qu'à son sillon caravanier d'avoir subsisté.

Le commerce entre les Africains du nord et du centre, date de tout temps et les nomades des oasis en ont été les intermédiaires naturels. Le Tchad, le Niger, auraient pu être inconnus ; leur attirance commerciale pour les noma-

112. — . . . .



113. — Palabre.



114. — Dans la brousse.



115. — En région désertique.

des a été moindre que celle des marchés pourvus de mil, de sel, de matières premières et, quoi qu'on ait fait, le même état de choses subsiste toujours. Les routes redressées dans le sens des méridiens sont anciennes. Le Soudan, le Dahomey, tous les pays de l'ouest ont beau envoyer des voies, l'Afrique septentrionale n'en est pas moins appelée à conserver la meilleure part du transit est-nigérien.

Le problème urgent puisqu'il semble qu'il n'y ait plus de routes importantes à ouvrir, demande l'orientation du mouvement caravanier vers nos ports méditerranéens. La Tripolitaine et le Maroc sont à isoler alors que nous sommes isolés par eux, puisqu'ils font des Anglais et des Italiens d'un côté, des Espagnols de l'autre et à notre exclusion, les traficants directs avec le Sahara.

La route de Tripoli à Kano préoccupe seule cette étude. La valeur de l'Aïr en découle. Ce pays, bien qu'environné d'un désert, n'en est pas moins une zône d'intérêts. Son sort est lié à toutes les questions qui retiennent l'attention des administrateurs, du Niger au Tchad et au Tibesti. Vers le nord il a des intérêts jusqu'à Tripoli et le Sahara central.

Il faut donc le conserver en examinant d'abord globalement son rôle dans les questions dont se préoccupe l'avenir de notre colonie. Nous verrons ensuite, avec quelques détails l'attitude qu'il conviendrait d'y tenir pour l'organiser et le rendre apte à satisfaire nos espérances.

CHAPITRE XXX

LES GRANDES VOIES COMMERCIALES DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE.

Le Transsaharien. — Son opportunité. — Ses conséquences. — Lutte économique dans le Sahara.

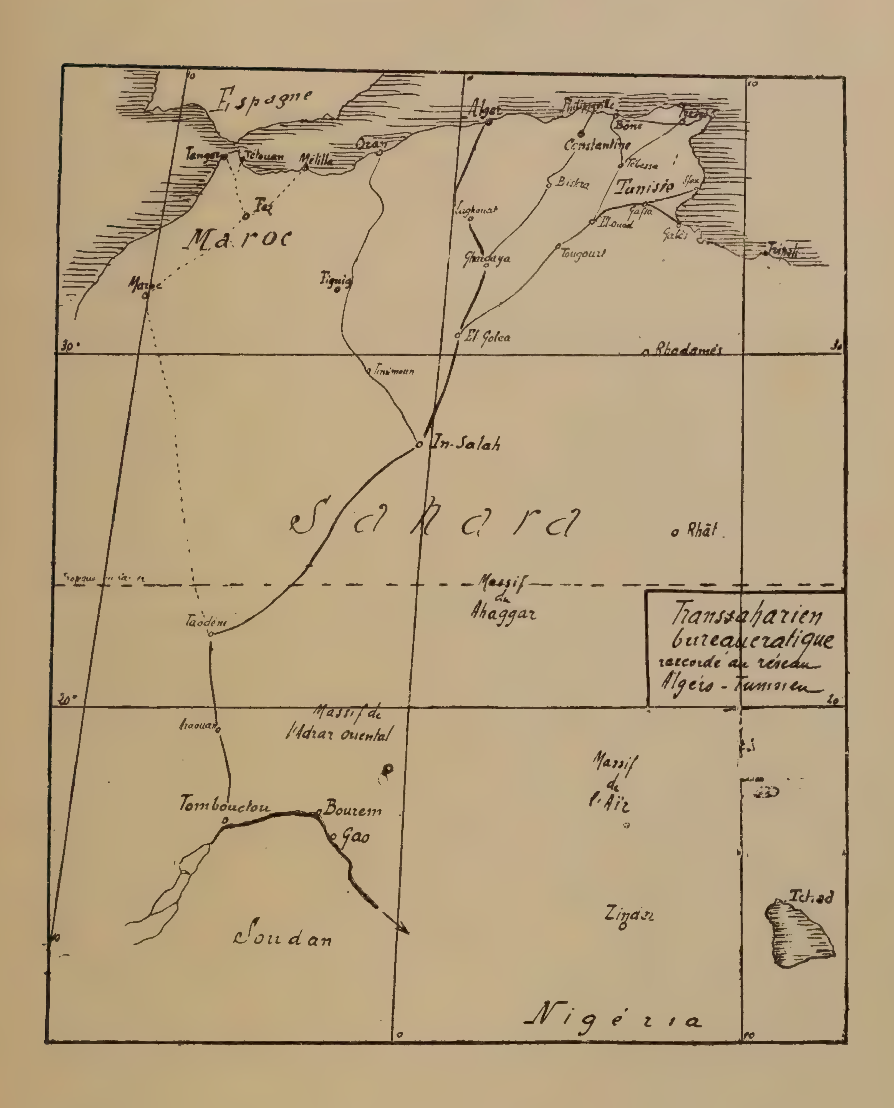
En tenant compte des travaux et des projets sérieux ou plus ou moins fantaisistes, il est bon de ne pas s'embarrasser d'illusions pour résumer ce chapitre. Basons-le plutôt sur l'expérience.

Sans la moindre visée critique, prenons une carte, n'ambitionnons pas d'y faire des dessins captivants, et sachons de quoi nous voulons parler. Les réseaux de navigation fluviale et les longs rubans de voie ferrée sont toujours faciles à faire par une plume habile et dans l'ombre d'un bureau, pour qui organise des colonies à distance.

Depuis longtemps on parle d'un transsaharien ; on dit même que chacun des quatre départements algériens et tunisien, voudrait avoir son amorce pour rayonner le désert et arriver au Tchad ou au Niger. Humblement, nous déclarons n'avoir jamais lu rapports ni livres se rapportant à la question. Quelques-uns sont signés de noms éminents dont l'autorité n'est pas contestée. N'en connaissant que les titres, il sera d'autant plus aisé de dire notre avis sur les mêmes sujets.

Examinons le projet moindre, le transsaharien à voie unique. D'où partirait-il ? Où aboutirait-il ?

Quel que fût le point de départ, il aurait une étape commune, In-Salah, à cheval sur le méridien de Paris. Où iraiton de là ? A Bourem ou à Tombouctou, en tout cas sur le


Espagne
Tanger
Tétouan
Melilla
Oran
Alger
Philippeville
Bône
Constantine
Tebessa
Biskra
Tunisie
Sfax
Gafsa
El Oued
Gabès
Tripoli
Fez
Maroc
Figuig
Laghouat
Ghardaya
Tougourt
El Golea
Rhadamès
Timimoun
In-Salah
Sahara
Rhât
Massif du Ahaggar
Taodeni
Transsaharien bureaucratique raccordé au réseau Algéro-Tunisien
Araouan
Massif de l'Adrar oriental
Tombouctou
Bourem
Gao
Massif de l'Aïr
Zinder
Tchad
Soudan
Nigéria
30°
20°

Niger-Moyen dans sa plus haute latitude. Qu'aurait-on avancé ? Pas grand'chose pour tout le pays entre Niger et Tchad, moins encore pour le Soudan qui a ou aura ses voies ferrées, moins que rien pour le Sénégal dont le Niger supérieur est commercialement tributaire. Qu'aurait gagné la navigation du Niger et du Sénégal ? Elle serait ruinée.

Voilà les premières indications que donne la carte sur laquelle nous venons de construire d'un gros trait noir un transsaharien qui part d'Oran et atteint In-Salah par El-Béchar et Timimoun.

Pour qu'Alger ait sa part du gâteau et sans sortir de la vraisemblance, nous en descendons une ligne par Boghar, Laghouat, Ghardaya et El-Goléa, qui vient trouver celle d'Oran dans le Tidikelt.

Pourquoi ne pas continuer la voie existante de Constantine à Biskra jusqu'à Ghardaya ?

Pourquoi la Tunisie ne serait-elle pas intéressée au projet, en raccordant vers El-Oued ou Tougourt tous ses tronçons actuels et les envoyant à Ghardaya ou à El-Goléa par Ouargla, s'embrancher à ceux venant d'Alger et de Constantine ?

C'est fort sérieux ; qu'on prenne une carte pour se rendre compte du beau et pratique tracé que cela donne. Plutôt qu'on l'examine à la page précédente.

En tout cas, In-Salah aurait deux voies vers le nord où tout le réseau algérien et tunisien se ramifierait. Vers le sud, il n'en aurait plus qu'une que nous enverrons n'importe où, à Tombouctou par exemple. Pour suivre l'itinéraire le moins montagneux et ne pas fuir comme à plaisir les rares centres commerciaux, nous passerons à Taodéni et Araouan, avec le secret espoir de compléter bientôt notre dessin par une belle ligne presque droite qui, de Taodéni, filera sur le Maroc et verra, elle aussi, la Méditerranée, voire même l'Atlantique.

Qu'avons-nous fait ?

Nous avons voulu traverser un pays inhabité parce qu'inhabitable, on peut le dire sans crainte quoique le Sahara

d'abord trop vanté, soit généralement aujourd'hui trop décrié.

Nous avons englouti des capitaux immenses pour faire une spéculaion franchement négative.

Nous pensions que le Sahara était un billard, une plaine à peine ondulée. Mais pas du tout ! Nos renseignements étaient faux puisqu'aujourd'hui le Sahara est connu dans son ensemble. Il est bien vrai qu'il eût été possible de trouver peu d'obstacles ; mais il ne faut cependant pas songer, quand on construit une voie ferrée, à fuir de parti pris les seules et insignifiantes agglomérations qu'elle pourrait fréquenter pour s'isoler tout le temps dans les steppes !

Ces steppes elles-mêmes sont mouvantes. On avait parlé de les fixer par des pins ou d'autres végétations, ainsi qu'on l'a fait dans les Landes. Impossible, le Sahara qui nous préoccupe est stérile et on réussira à guérir sa calvitie quand sa climatologie sera modifiée, dans plusieurs siècles peut-être.

Si nous passons ailleurs, dans le Ahaggar par exemple, qui est un massif de granit et de laves tout comme l'Aïr, puis dans l'Adrar oriental qui est lui-même montagneux, notre ligne sera plus coûteuse à établir que dans la Montagne-Noire.

Et la main-d'œuvre pour la construction de la voie ? Il ne faut pas songer à la trouver sur place, les quelques habitants qui nous auront vu arriver avec des pioches et des pelles, disparaîtront bien vite ; leur paresse est incurable.

Pour exploiter notre ligne enfin construite, beaucoup de monde sera nécessaire car il faudra la déblayer des sables qui s'arrondissent en dunes dès qu'ils rencontrent un obstacle résistant ? La ressource de bonder les trains d'équipes de sapeurs peut être critiquée.

Puis il faudra construire des gares ! Les faire garder par des garnisons ! Disséminer dans le Sahara des forces importantes en des postes qui seront autant de calvaires ! Tels ne doivent pas être les besoins ni les desseins de la République française.

Mais avec quelle eau assurera-t-on l'alimentation du personnel échelonné jusqu'à Tombouctou et celui des locomotives ? Il faudra creuser des puits et le nombre en serait bien grand.

Le charbon, accordons-le, pourrait peut-être, de même que l'eau, être remplacé dans la traction, par du pétrole puisque l'Oranais en possède.

Quand tout marcherait bien, de quel rendement serait notre réseau de plusieurs milliers de kilomètres ? Il transporterait des troupes, du matériel et des vivres, c'est exact ; mais ce serait à peu près tout. L'autre trafic serait nul, et si par hasard il parvenait à se nourrir du transport des indigènes tant que ceux-ci n'ont pas d'autres besoins, d'autres habitudes de travail ni un pays plus fertilisé, ce serait un malheur politique provoqué pour un maigre profit. Les Touareg, il ne faut pas l'oublier, sont exactement faits pour leur pays ; ils parviennent à y vivre. Mais ils ne seront pas, avant un avenir très reculé, autre chose que des traficants, des caravaniers demandant au commerce quelque rémunération. Enlevez-leur le moyen de gagner leur subsistance par l'utilisation de leurs animaux de portage et de leurs aptitudes et vous en ferez des bandits qui, ne pouvant plus se traquiner entre eux, se lèveront contre nous. Cette question est très grave, car les nomades du centre saharien et du sud s'organiseront et s'armeront comme ceux du nord ; il faut y compter et ils seront d'autant plus à craindre qu'ici le tirailleur sera rare.

Le Transsaharien, croyons-nous, n'est pas encore parvenu à son heure.

Ce n'est pas à croire pour cela que les choses doivent rester en l'état. Il faut prévoir dans le Sahara une révolution économique due aux causes dont il vient d'être parlé. Ce que ne fera pas le Transsaharien, le chemin de fer anglais de la Nigéria le prépare. Si on ne va pas vite et si on ne parvient pas comme première sauvegarde à isoler la Nigéria par une barrière douanière — ce qui sera politiquement difficile et pratiquement impossible — les Anglais, dont le chemin de fer arri-

vera bientôt à Kano, inonderont les pays environnants des produits manufacturés chez eux. Les Tripolitains, les Arabes, les Touareg n'auront plus de transit possible. Bilma n'aura plus de sel à vendre puisque l'Angleterre en livrera de meilleure qualité et à meilleur compte et, si nos sujets ne passent pas à la Nigéria sans esprit de retour, ils resteront dans nos zônes pour nous faire la guerre.

Cette éventualité intéresse au suprême degré le Démaghérim, le Tessaoua, le Damergou ; l'Aïr, Rhât, Rhadamès et Tripoli en seront atteints.

Pendant cinq ans encore, à peu près le temps nécessaire au railway pour arriver à Kano, le traité du 19 septembre 189 permet à l'Angleterre d'accumuler ses cotonnades en Tur- sie en ne payant pas de droits supérieurs à cinq pour cent de leur valeur. On voit par là combien nous sommes en défaveur, si on songe en outre que Tripoli et Kano, les têtes de la ligne caravanière principale à laquelle se greffent des parcours transversaux qui distribuent ses produits dans le Touat et le Sahara central, Tripoli et Kano les sources de toutes provisions ayant marque européenne, sont presqu'exclusivement aux mains des Anglais.

Nos cordiaux voisins n'ont d'ailleurs pas attendu que leur chemin de fer de Lagos arrivât à Kano pour jeter la perturbation dans la marche des caravanes et s'opposer à son bon fonctionnement. Les rapports économiques de Zinder ont signalé pour la première fois en 1905, que les maisons anglaises de Tripoli, encouragées par leurs représentants officiels, venaient d'organiser *gratuitement* un service de transports par mer de Tripoli à Lagos. Un certain nombre de marchands consentirent à ne pas courir les risques du Sahara et se rendirent par mer à Lagos d'où ils gagnèrent Kano.

Pour le voyage du retour, les autorités anglaises de Kano durent exercer une certaine pression et n'obtinrent pas d'adhésions, les Tripolitains arguant qu'ils avaient des intérêts sur les divers points de la route saharienne à Zinder, Agadez, Rhât, Rhadamès. Ils furent contraints alors à payer des droits très élevés pour chaque charge de produits *fabriqués*

et achetés à Kano et destinés aux entrepôts anglais de Tripoli. Les Arabes, très mécontents, parlaient de quitter Kano pour Zinder. La lutte économique est donc pleinement ouverte par les Anglais ; ils portent des coups sans égards pour les torts qu'ils nous causent.

Sans aucun esprit de provocation ni d'hostilité, il est bon de prendre nos mesures. Nous remarquons qu'il y a urgence et nous examinerons plus loin les moyens à employer qui semblent les meilleurs.

RÉSEAU OUEST-NIGÉRIEN.

Il ne serait pas exact de croire que le chemin de fer du Dahomey, après avoir atteint le Niger, sera en mesure de concurrencer la voie anglaise. Répétons que les courants commerciaux ne pourront pas s'établir entre Niger et Tchad : ce n'est pas le pays des Touareg, rien ne les y attirera, leurs chameaux ne vivent pas près du fleuve.

On ne peut donc compter que sur les Djermas et les Haoussas pour entretenir le mouvement sur la route qui a accaparé tant d'efforts depuis six ans. Des raisons d'organisation du Territoire militaire feront d'ailleurs échec à son développement. Sa praticabilité est meilleure depuis qu'elle a pu abandonner la région désertique pour mordre dans les terrains nouvellement occupés au nord de Sokoto et sur la rive gauche de la Komadougou ; mais le chef-lieu du Territoire étant destiné à être déplacé, il est probable qu'étant moins officielle la route sera moins suivie et moins bien entretenue.

Supposons que sa valeur actuelle lui reste. Ouvrons encore dans l'exécution du plan d'ensemble qui doit nous préoccuper, la route Niger-Agadez en l'amorçant à Gao ou à Bourem Le réseau est-Nigérien sera complet. Il n'y aura plus de tronçons à créer,nous ne parviendrions pas à les alimenter.

Ceux qui veulent avec raison doter nos colonies africaines d'un outillage économique supérieur, ont un large champ

d'action dans le Soudan, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey. L'avenir est là, dans ces terres dont quelques-unes sont riches et la plupart exploitables. Leurs populations sont denses, laborieuses et pacifiques. Dotées par nous d'une médecine plus efficace, ne craignant plus la traite ni les barbaries qui les décimaient, se civilisant peu à peu et augmentant leurs besoins et leurs productions, elles sont appelées à étendre leurs villages jusqu'au Niger.

Vers ce fleuve qui les circonscrit dans une vallée à organiser et riche inépuisablement, les regards de tous devraient se tourner. Il faudrait en faire, en utilisant ses eaux, un organe de commerce intensivement vital, une suite de marchés q attireraient les nomades du désert, une espèce de ceinture chasteté contre les atteintes de ces nomades de même qu'un système d'irrigation capable de modifier entièrement les facultés de la terre soudanienne. Mais là, au Niger, nous permettons-nous de le croire, doivent s'arrêter les grands efforts et les grandes dépenses. Sur la rive gauche dont nous reparlerons, il n'y a pas matière à se leurrer : le jeu n'en vaudrait pas la chandelle.

Une éminente personnalité coloniale partageait récemment nos vues sur ce sujet. Ensemble, devant un tableau noir, nous avions dessiné assez maladroitement une Afrique Occidentale Française et l'honorable interlocuteur remarquait avec raison combien il était heureux pour ces divers pays qu'ils possédassent un même gouverneur. On peut tout attendre de cette unité de direction ; elle implique déjà l'idée de vues d'ensemble, d'une combinaison harmonieuse rendant les essors particuliers solidaires de l'essor général ; elle fait songer à des intérêts communs tout en sauvegardant les tendances et les besoins de chacun ; les querelles de jalousie ne sont pas supposables. Et qu'y a-t-il de mieux fait pour synthétiser l'avenir, réduire les distances et les haines, amalgamer les races et les intérêts, qu'un réseau de grandes artères commerciales se plaquant sur l'ensemble des territoires et ne pouvant prétendre à un bon fonctionnement qu'avec le concours de tous ?

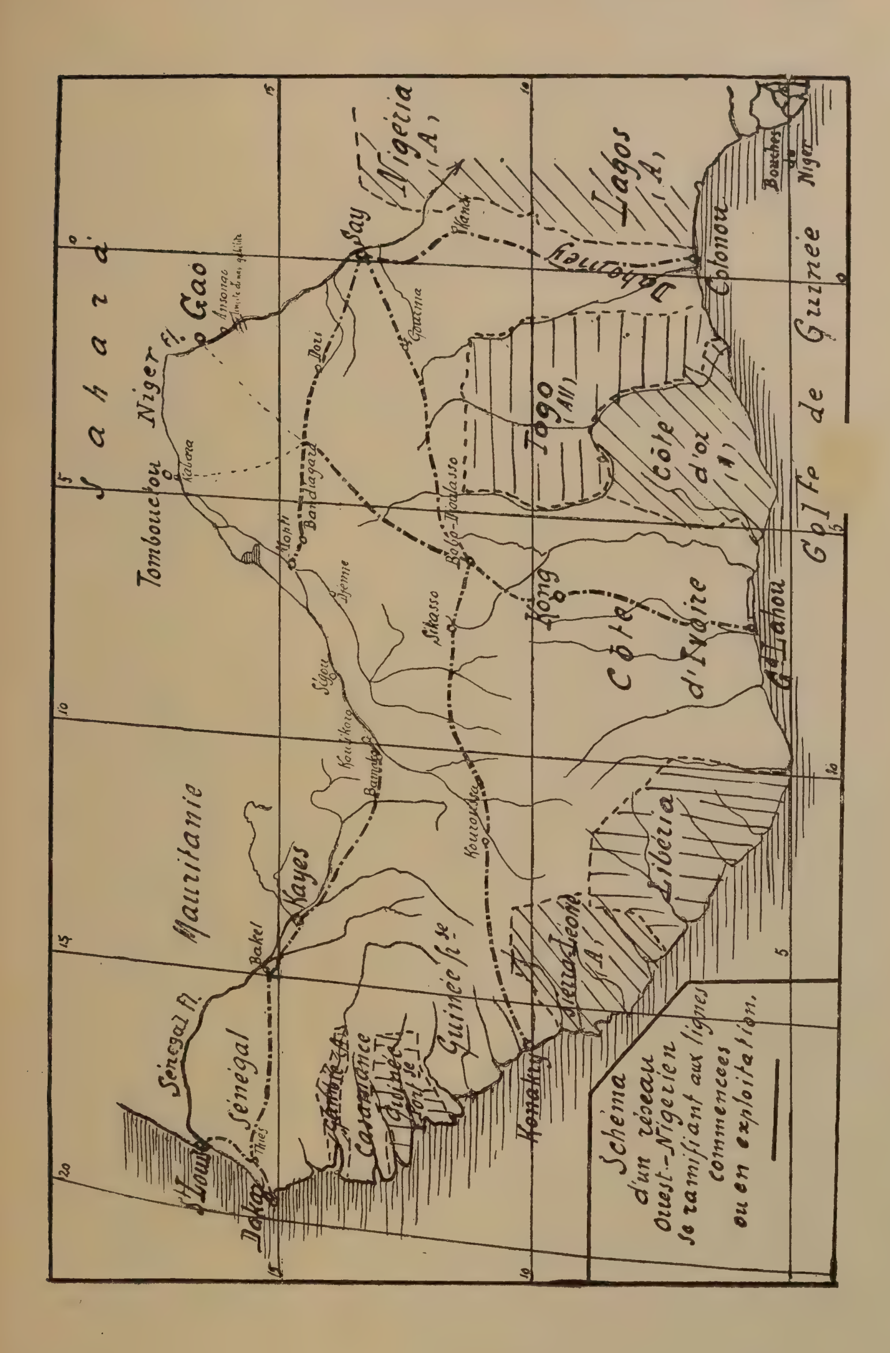
Nous écoutions ces principes énoncés à voix lente tandis que la craie marchait, faisait des traces blanches. « Regardez-bien ce coin d'Afrique, entendions-nous, vous n'avez peut-être pas assez remarqué quel abîme profond constitue la ligne des deux fleuves de St-Louis à Say par Kayes et Tombouctou. D'une rive à l'autre, c'est un monde totalement et à jamais différent. Pour avoir une idée du désert et de son hostilité, il n'est pas besoin d'aller loin ; il suffit de quitter son chaland et de poser le pied sur la rive droite du Sénégal, sur la rive gauche du Niger.

Eh bien, il faut cependant mieux organiser les vallées du Sénégal et du Niger ; c'est là que les nomades doivent aller vers nous, vers l'abondance, et être frappés au premier abord de ce qui distingue *nos pays des leurs*. Pour cela, que faut-il ? Respecter tout simplement la capacité marchande des fleuves, augmenter leur transit, y arriver par des voies perpendiculaires mais jamais les suivre parallèlement à leurs parcours navigables, ne les gêner en rien, (ne pas donner au laptot qui avance doucement à grands renforts de pagaie ou de rames et qui regarde passer un train, la sensation que son métier est dérisoire et que, s'il veut marcher vite, il fera bien de l'abandonner), créer des marchés importants aux points que les indigènes préfèrent pour leur commerce.

D'une façon générale et partout, il faut apprendre à augmenter les cultures pour donner le bien-être que les Africains apprécient. Il importe aussi d'enseigner les cultures d'un rendement particulier dont l'avenir de la colonie dépend au premier chef : riz, céréales, coton, caoutchouc. En divers points, l'élevage peut atteindre une importance dont les Américains seraient jaloux. Le sous-sol est à étudier et à exploiter.

Par où faut-il commencer ? On n'est pas gêné pour le découvrir, le pays est connu, des pionniers valeureux s'archarnent partout à leur besogne.

La première chose à créer, ce sont les voies de communication, le réseau ferré d'abord. Chacune des quatre régions; Sénégal, Guinée, Côte-d'Ivoire, Dahomey, devrait avoir son tronçon.


Sahara
Niger fl.
Gao
Tombouctou
Mauritanie
Kayes
Bakel
Sénégal fl.
Sénégal
Dakar
Guinée fr.se
Casamance
Konakry
Sierra Leone (A)
Libéria
Kouroussa
Bamako
Koulikoro
Ségou
Djenne
Mopti
Bandiagara
Sikasso
Bobo-Dioulasso
Kong
Côte d'Ivoire
Gd Lahou
Côte d'or (A)
Togo (All)
Dahomey
Kotonou
Lagos (A)
Nigéria (A)
Say
Dori
Gourma
Bouches du Niger
Golfe de Guinée
Schéma d'un réseau ouest-Nigérien se ramifiant aux lignes commencées ou en exploitation.

Vous voyez que l'idée n'est pas nouvelle puisque les voies sont déjà amorcées et en exploitation. Mais toutes doivent converger vers le Soudan savoir :

Tiès-Bakel pour atteindre rapidement Kayes et le Niger quand le Sénégal est à sec.

Konakry-Sikasso (construction prévue actuellement jusqu'à Kouroussa).

Grand-Lahou-Bobo-Dioulasso par Koug.

Cotonou-Say.

Nous voilà au Soudan par tous les côtés. N'y allons pas sans avoir amélioré nos ports et qu'à son tour le Soudan organise les trois lignes : Bamako-Say par Sikasso, Bobo-Dioulasso et le Mossi ; Mopti-Say par Bandiagara et Dori ; enfin Bobo-Dioulasso-Gao suivant le point choisi pour devenir le chef-lieu du Territoire Militaire, Gao probablement.

Cela nous donnera le tracé qui précède.

Le Sénégal et le Niger sont libres.

Tout travaille, tout produit, crée et prospère. Dans cinquante ans, si on sait l'administrer, la boucle du Niger sera une grande France qui enrichira la France sa mère. Voyez-vous quel champ d'action pour les plus laborieux et les plus aptes? Voyez-vous les économies de temps, de forces, de commodités, qui résulteraient de la réalisation de ce projet à grande envergure mais que je crois pratique et opportun ? Vous rendez-vous compte de quel rendement le Niger serait capable, ainsi stimulé par l'apport constant de ses eaux jusqu'à Ansongo et des voies ferrées qui feraient regorger ses marchés de produits français et soudanais ?

Ces données fixent l'avenir pour longtemps. Il faudra des forces et de l'argent pour mener tout cela à bien. Il en faudra tant, qu'il faut les économiser dans le Sahara où il est temps de s'organiser et de se défendre, mais non de se ruiner ».

CHAPITRE XXXI

LE TERRITOIRE MILITAIRE

ORGANISATION RATIONNELLE.

Dès que nous dépassons le Niger, le pays est tout différent. Son organisation ne peut pas être la même, non plus que son administration ; la terre est ingrate, les populations clairsemées et pour la plupart inassimilables.

La vie matérielle y est dure. L'indolence et la lenteur sont les moindres défauts que le Français ait à combattre. A telle école, il devient saharien, c'est-à-dire défiant à l'excès ; il a doublement besoin de savoir exactement les principes à observer, la conduite à tenir, pour ne pas brouiller les cartes de l'administration locale ou de la diplomatie.

Les directions nécessaires ne lui manquent-elles pas ? Nos officiers débordés de responsabilité, de travail et de péril, ne sont-ils pas livrés à eux-mêmes et ne sentent-ils pas, tout en ne ménageant pas leur dévouement, que leurs moyens sont insuffisants ? Dans leur isolement, faire pondérément son devoir en sachant rester un chef, un Français d'élite, n'est pas toujours facile.

Reconnaissons que la responsabilité en remonte pour une grande part à la constitution du Territoire.

Le chef se trouve sur le Niger, en un point excentrique qui n'a plus de raison d'être depuis la fusion des territoires militaires. Niamey ne répond à aucun besoin. Comme poste d'attente du Dahomey, on aurait dû choisir le chef-lieu en face de Say, sur l'autre rive, puisque le chemin de fer dahoméen doit arriver à ce point; on aurait eu au moins l'avantage

de quelques économies tout en évitant quelques jours de navigation en pirogue.

Au point de vue du Commandement, Niamey est étranger à tout ce qui touche aux Touareg, la région de Tombouctou échappe radicalement à son influence. Le chef responsable n'a pas de télégraphe vers l'intérieur, les étapes sont nombreuses pour aller de lui à tous ses subordonnés et ceux-ci, en face des événements, n'ont pas toujours le temps d'attendre, pour agir, l'arrivée des ordres. Jusqu'en 1905, on n'avait songé qu'à établir *des postes optiques* pour relier télégraphiquement les différents centres. Le projet eut commencement d'exécution. Niamey reçut un jour toute une équipe de télégraphistes ; *leurs appareils n'avaient pas une portée suffisante et, de plus, le pays n'avait pas de reliefs pour l'installation des postes.*

Pour que la tâche de tous soit concordante et que l'inspiration du chef soit profitable, la liaison télégraphique par lignes aériennes de tous les endroits occupés, est indispensable.

On est en ce moment en bonne voie puisque le télégraphe transsaharien se construit. Si la vitalité de la ligne n'est pas inquiétée — un coup de cisaille est vite donné à un fil quand on est Touareg et que l'on a fini par comprendre à quoi sert ce fil — l'administration générale du Sahara peut en être modifiée. En cas de conflits européens, les câbles sous-marins qui vont de Dakar à la métropole pourront être interceptés, l'Afrique Occidentale ne sera pas isolée et cela peut avoir les plus grandes conséquences.

Il sera enfin possible bien plus qu'avant, de s'entendre à tous les instants, pour régler, dans l'étendue Touareg, le plan général de conduite et s'y maintenir uniformément. Les surprises ne seront plus à craindre dans ce domaine de mauvais rapport qu'est le Sahara et la simplicité des organes administratifs, s'harmonisant avec les vues du Général Perreaux, sera plus réalisable.

Supposons le chef-lieu du Territoire en un point central d'où il pourrait surveiller le Niger et l'organiser tout en se reliant par des voies pratiques à la route de France et aux

grandes artères du Soudan, à Gao par exemple. Il serait entouré vers Zinder et le Tchad, vers Agadez, Bilma et le Tibesti, vers l'Adrar et le Ahaggar, vers Tombouctou et Taodéni, vers la boucle du Niger qui sera encore longtemps une région de nomades au nord de la ligne Mopti-Dori, d'un rayonnement d'informations et d'action auquel rien n'échapperait.

La pensée du responsable serait mieux éclairée, par conséquent ses décisions plus sûrement opportunes. Le télégraphe assurerait l'efficacité des ordres, ce qui n'a pas lieu avec les courriers actuels : tel moyen applicable aujourd'hui peut n plus l'être quand celui à qui il se recommande en recevr l'indication.

La division en régions des zônes très différentes par leur population, est heureuse. L'étendue des cercles s'adapte parfaitement à l'esprit d'économie et aux besoins des Touareg ; elle est à préciser de manière qu'un cercle voisin n'ait pas à s'immiscer dans des tribus n'habitant ni ne se déplaçant généralement pas dans son étendue.

La création récente de la région des oasis paraît répondre à des besoins momentanés beaucoup plus qu'elle ne s'englobe dans les besoins des étendues qui la composent. Une région Touareg ne peut pas être rationnellement nécessaire ; son chef sera désarmé parce qu'il sera privé le plus souvent de ses administrés.Le Sahara méridional a,intérieurement, des places à organiser en vue de l'action permanente sur ses habitants ; mais son infertilité met à la périphérie les postes directeurs. Nous voyons cette particularité dans le demi-cercle de Tombouctou au Tibesti décrit avec l'Aïr comme centre approximatif, que toutes les tribus divergent vers le Sud, chacune par des parcours différents que commandent des postes français. Ce n'est donc pas la peine de constituer dans les oasis un échelon dispendieux qui ferait double emploi avec son équivalent de Zinder et semble inutile s'il n'est pas justifié par des desseins spéciaux.

De plus, il faut remarquer pour la région qui comprend l'Aïr et le Kaouar, qu'il n'est pas souvent possible d'aller d'A-

gadez à Bilma directement. Il faut repasser par le sud, ce qui semble indiquer que le chef de la région des oasis aura sa place dans le sud, à Zinder ou au Tchad par exemple, si ce n'est en un endroit quelconque de la ligne reliant ces deux points.

Avec la rapide liaison qui est souhaitable, il n'est pas à désirer que les rouages de l'administration soient nombreux. Les bureaux algériens avec personnel choisi, rompu et volontaire, sont à instituer. Les indigènes connaissent un chef ou deux, ceux surtout desquels ils ont besoin, et n'en imaginent pas d'autres ; ils ne demandent qu'à ignorer chez nous toute longue hiérarchie. A tenir compte de ces tendances, l'initiative ne peut rien perdre et le budget ne saurait s'en fâcher, puisque tout le monde reconnaît que les espoirs à fonder sur le pays ne sont pas grands et que les dépenses consenties doivent être limitées en rapport direct.

En regardant le Sahara sans parti pris, on comprend que l'administration militaire seule lui convient. L'action française s'y déroule par des organes armés qui n'en sont pas moins, et surtout, des organes de diplomatie animés du plus profond esprit pacifique. La vigilance qui doit présider à la période d'expansion et d'organisation actuelle, comporte son caractère héroïque bien qu'elle ne ressemble en rien à celle qui fut indispensable à la période des conquêtes. Il n'y a dans le Sahara que des points à tenir sur les parcours importants. Les pas en avant doivent être discutés, décidés limitativement, dans le seul intérêt général et non pour servir à des visées personnelles. Mais il est indispensable de donner à ceux qui vont en avant-garde les moyens de s'y maintenir et d'y faire œuvre utile, si on tient à en finir sérieusement et ne pas se condamner à faire toujours la guerre pour avoir la paix. En ne s'écartant pas du strict indispensable, il faut assurer à nos officiers soudanais une provision de forces suffisantes pour que les intérêts de notre colonisation soient toujours revendiqués et la sécurité de notre personnel non douteuse. Or, les efforts constants pour courir à des buts sans cesse renouvelés et toujours plus lointains, usent vite leurs







116. — Le commandant Gadel et les officiers de la région de Zinder.
117. — Le poste d'Agadez.
118. — Réoccupation du poste d'Agadez.

forces et ce n'est que par des prodiges d'équilibre et d'audace qu'ils parviennent à faire face à tout. Les mouvements d'expansion vers le cœur saharien, depuis la reprise active et pacifique de la marche en avant, montre à tout instant, à qui s'y intéresse, un officier perdu au loin, sacrifié avec quelques tirailleurs. Il ne devrait plus en être ainsi si l'on ne veut s'attendre à de graves évènements, à de lourdes responsabilités, dont le retentissement disqualifierait en Europe et à nos yeux mêmes la maîtrise à laquelle nous prétendons.

Le complot de Zinder, en 1906, qui faillit coûter la vie à toute la garnison et que déjouèrent les admirables attitude du capitaine Lefebvre et du lieutenant Théral, montre qu'il ne faut jamais se croire en sécurité dans ces pays où nous avons pourtant humanisé un nombre infini de potentats.

Tous les musulmans sont à suivre pas à pas et autoritairement, bien que sans tracasseries. Ils sont trop passifs devant les influences occultes qui frapperaient volontiers d'ostracisme tous les incrédules à leur foi, et tout est à craindre de la part de fanatiques dont le mot d'ordre peut venir du Maroc, ou plus probablement de Tripolitaine, par l'une des nombreuses ramifications sénoussistes. Notre justice, notre bonté sont unanimement appréciées, mais les Sultans, les Touareg qui constituaient leurs apanages dans le règne du bon plaisir, sont sournoisement contre nous. Les populations apathiques nous sont acquises, mais les marabouts, au nom du Prophète, ont tendance à les maintenir dans leur première mentalité et les arment au besoin contre nous.

Le drame avorté de Zinder est édifiant à ce sujet. Le capitaine Lefebvre, dont l'ascendant personnel n'était pas discuté, avait fait depuis trois ans de sa capitale un centre de sympathie dont on parlait au loin ; *c'est contre lui qu'allaient se lever des mains qu'il avait débarrassées des chaînes de la captivité.* Et quand l'attentat allait être perpétré, de quelles forces disposaient les officiers présents à Zinder ? D'une cinquantaine de tirailleurs, malingres pour la plupart ou malades ; les autres étaient en Aïr, au Tchad, un peu partout !

Si le massacre de cette garnison eût été à déplorer, peut-on supputer ses conséquences ? L'enlèvement de Zinder qui est notre premier centre d'influence dans le sud-saharien et contient un stock considérable d'armes et de munitions, aurait eu des répercussions désastreuses.

Le programme imposé par les intérêts nationaux est pourtant exécuté. Mais qu'arrive-t-il par le simple jeu des marches tentées avec des effectifs toujours diminués ?

Le Commandant Gadel, au cours d'une randonnée à Bilma qui est à retenir, fût entraîné en 1906 dans l'oasis de Djado. Il s'y heurta, le 13 septembre au puits d'Orida, à un parti Hoggar et le mit en fuite mais nons sans avoir été tenu de très près et mis en péril (1).

En rentrant au Tchad, le Commandant faillit être attaqué par une nombreuse bande de pillards *contre laquelle il n'eut rien pu.* Sa marche en fut retardée. Le rezzou alla à Fachi, au-devant d'une caravane venue d'Aïr qui avait quelques droits à notre protection, et le massacra.

Il est facile de comprendre la portée morale de ces échecs qui surprennent nos officiers et auxquels ils ne peuvent parer.

Nous gênons les Turcs de Tripolitaine à Bilma et à Agadez. Le devoir est rigoureux de diriger les événements pour ne pas marcher à leur remorque et pour cela il faut prévoir que ces postes extrêmes seront visés, attaqués au besoin, puisque le marabout fanatique et tout musulman auraient intérêt religieux à nous y anéantir.

C'est une situation grave qui a attiré l'attention des autorités puisqu'une compagnie a été récemment envoyée en Aïr. Si ce n'est là une mesure transitoire née d'un projet momentané, on peut compter sur des résultats notoires. Le recrutement sur place pour cette compagnie n'est cependant pas à recommander ; il donne des soldats sur lesquels il serait téméraire de compter dans bien des cas. L'élément à préconiser est

(1) Le lieutenant Leblond fut blessé, le sergent-fourrier Pacot et un caporal indigène tués, neuf tirailleurs blessés.

toujours celui qui a fourni cette élite de brutes héroïques qui a conquis le Soudan sans jamais abandonner ses officiers, au premier rang de laquelle il est juste de placer les Bambaras.

Enfin, il serait bon de reconnaître que les cadres de l'Infanterie Coloniale ont ici mêmes besoins que leurs camarades des oasis algériennes, puisqu'ils participent à la même tâche en pays semblable. Pourquoi les laisser végéter et demander à l'initiative *qui ne se sait pas toujours encouragée* de pourvoir à mille choses, de faire tout avec rien ? Pourquoi des régimes différents ? Il y a des budgets spéciaux pour les compagnies sahariennes et l'outillage ne leur manque pas, l'outillage indispensable pour s'aventurer avec un convoi de vivres dans des itinéraires si durs que la mort par la soif y est constamment à craindre.

Nos groupes de méharistes sont le seul outil approprié à nos besoins mais il est indispensable de les améliorer. Jusqu'en 1903, on a pu user des méharas sans compter, le budget local n'ayant pas à en souffrir. Pour ces animaux que l'on a beaucoup fait trimer, on s'est contenté de harnachements de fortune dont la fabrication avait, elle aussi, le mérite de ne pas grever le budget. Si bien que l'opinion a pu s'établir qu'un peloton de méharistes n'est pas coûteux et que chaque année verrait se reproduire les mêmes efforts avec les mêmes animaux inattaqués par l'usure, pour le grand bien de l'équilibre financier. C'est une grave erreur. Dans le nord où l'on possède mieux les résultats de l'expérience, les outillages des « cavaliers du désert » sont perfectionnés sans cesse grâce aux crédits alloués.

Il faut signaler le mal que donne un départ, la longueur et la difficulté de la constitution des charges, quand on n'a rien, qu'il faut tout rassembler dans des chiffons ou des nattes qui ne résistent à aucune manipulation et se rompent souvent avant le départ ! Ces conditions rendent pour le chef la situation du convoi péniblement absorbante.

La plus sage prévoyance fait parfois un devoir de dépenser avec suffisance, pour empêcher que ne devienne normal le « faites ce que vous pourrez » qui use sans donner de satis-

factions. Le souci de l'avenir et des successions acceptables, commande au présent de savoir consentir les légers sacrifices indispensables à la suite normale des solutions en cours.

Ce qui reste a faire dans les oasis pour concourir a l'œuvre générale — Aïr — Bilma — Tibesti.

Devant le danger signalé plus haut, le commerce transsaharien se trouvant menacé à revers par les marchés de la Nigeria, il importe de lutter pour prévenir la révolution économique latente. Mieux, ce commerce attiré, protégé, peut devenir un écoulement de produits français. C'est le but qu'il faut atteindre s'il en est encore temps.

Notre colonie sera tronquée et mal défendable au point de vue transactionnel, tant que nous n'aurons pas Kano. Nous n'avons aucun droit d'y compter, il faut donc trouver à le remplacer. Ce sera difficile.

« Kano est incontestablement la métropole commerciale « du Soudan central ; tous les peuples du Soudan et du « Sahara s'y donnent rendez-vous. Le Touareg du « Sahara y coudoie l'homme du Bornou et du Ouadaï, le « commerçant arabe traite affaires avec les indigènes des « deux rives du Niger, de la Bénoué et du Tchad. Kano est « en outre sur la route du pèlerinage ; tous les musulmans « du Soudan central et occidental qui se rendent à la Mec- « que passent par cette ville.

« Toutes les terres, dans un rayon de plus de cent kilo- « mètres autour de Kano, sont en culture pour permettre de « nourrir l'immense population fixe et flottante. J'estime la « première à cinquante ou soixante mille habitants ; la deu- « xième, je ne puis la chiffrer même approximativement, « mais je ne crois pas être au-dessus de la vérité en fixant à « deux millions le nombre des individus qui sont temporai- « rement, dans une année, appelés à Kano par leurs affaires.

« Le marché de Kano est journalier et, sur l'immense « place où il se tient, on trouve tous les animaux, toutes les

« productions, les produits de toutes les industries du Sou-
« dan et beaucoup d'articles européens. La foule qui encom-
« bre le marché, acheteurs et vendeurs, peut s'élever chaque
« jour à trente mille personnes. . . . .

. . . .

« C'est à Kano que se traitent les opérations commerciales
« un peu importantes dans un immense rayon de territoire.
« Mais ce n'est pas seulement par son commerce que Kano
« brille d'un éclat incomparable, c'est aussi par son indus-
« trie propre, industrie toute soudanienne. C'est d'abord
« l'industrie du vêtement ; on peut dire que Kano vêt le
« deux tiers du Soudan et presque tout le Sahara central e
« oriental. Chaque année, de nombreuses caravanes partent
« de Kano, s'en vont à Salaga, au Gandjia, au Ouagadougou
« même, chercher la noix de kola qu'elles échangent contre
« les tissus de Kano.

« La teinturerie est très renommée et en particulier cer-
« tains pagnes nommés tourkédis, teints à l'indigo pur, puis
« lustrés, font prime sur tous les marchés du Soudan et du
« Sahara.

« Kano est encore célèbre par ses brodeurs et par son in-
« dustrie de peausserie. Tous les cuirs baptisés du nom de
« maroquins, teints en jaune ou rouge, sont préparés et teints
« à Kano et sont, de ce point, exportés vers la Tripolitaine; la
« Tunisie, l'Algérie, le Maroc. Les peaux de bœufs admira-
« blement tannées et assouplies sont indispensables à toutes
« les caravanes tant de l'intérieur que du désert ; enfin, les
« peaux de bouc de Kano ou outres à eaux, sont recherchées
« au point que jamais une caravane ne partira de Kouka
« par exemple avant d'avoir fait venir de Kano sa provision
« de peaux de bouc (or la distance de Kouka à Kano est de
« plus de six cents kilomètres).

« L'importance de Kano est donc capitale, et je n'ai cité
« que ce qui a trait à l'industrie indigène. Les transactions
« sur la noix de kola que Kano envoie chercher à la côte oc-
« cidentale sont immenses mais difficiles à chiffrer ; cette

« noix est ensuite transportée de Kano jusqu'à Kouka et de « là au Ouadaï et à Kartoum (1) ».

Peut-être les pays de nouvelle session, vers la Komadougou, auront-ils des centres exploitables ?

Dans l'essor général, c'est Zinder qui devrait donner l'exemple de la transformation. C'est là qu'il faudrait arriver à créer l'industrie qui assure la vogue de Kano. Zinder devenu tête de ligne commerciale, la frontière franco-anglaise défendue par un régime douanier approprié, nous pourrions alors prétendre à rivaliser avantageusement avec nos voisins du Sud. Peut-être, à cette condition, la ligne Niger-Tchad prendrait-elle une certaine importance ? Peut-être, si l'attention était attirée par Zinder, l'apport du Niger et des oasis occidentales ne serait-il pas inutile ? Peut-être aussi, après cet encouragement, chercherait-on à mieux organiser le pays boisé mais inexploité qui longe la Nigéria dans le voisinage de notre route ? Il y a là certitude, après la saison des pluies, alors que la végétation est abondante, qu'il s'y trouve des essences à étudier, des parfums délicats à extraire, de l'élevage à faire.

Mais, d'une façon générale et avant tout, le mouvement caravanier est à conserver et à développer. Nous ne pourrions pas gouverner sans lui. Sur sa principale artère il y a à créer des échelons importants ; Agadez par exemple, avec l'appui des commerçants de Zinder, la sécurité des routes et la franchise des marchés, est à organiser en dépôt de matières premières, en mil surtout. Il sera très aisé d'y établir des entrepôts considérables qui donneront gros bénéfices et attireront de très lointains voyageurs.

Il faut répéter que le véritable instrument de domination, dont le trafic et le rendement seraient énormes et qui développerait l'aisance des indigènes en raison directe de son importance, n'est pas ailleurs que dans les caravanes. Il intéresse trop les tribus dans leurs habitudes, permet des relations trop faciles, est un besoin si prononcé, que les popu-

(1) Monteil, *De Saint-Louis à Tripoli par le Tchad.*

lations même les plus belliqueuses, quand la police sera assurée, ne pourront pas s'opposer à son développement.

Par les caravanes dont le service est à réglementer, le commerce européen doit puiser aux rives de la Méditerranée, se franciser par conséquent. Le ravitaillement de l'Afrique centrale doit se faire par cette voie, il reviendra moins cher et répandra dans toutes les régions traversées une activité rémunératrice qui sera la meilleure garantie contre le pillage. L'itinéraire seul est à débattre, il peut y en avoir plusieurs suivant l'emplacement des tribus qui convieront.

Tout un réseau de routes françaises peut ainsi s'ouvrir.

L'Aïr ne demande que l'installation de sa garnison dont partie pourra être envoyée à Iférouane, pour mieux marquer la volonté de gouverner et de participer, en le protégeant, au mouvement préconisé. Nous avons vu (chapitre VII) que le chiffre annuel des affaires en articles européens est de quatre millions de francs et qu'il n'a rien de français. L'importance de ces transactions peut se décupler ; il suffira pour cela que nos producteurs tiennent compte du désir des indigènes. Notre industrie trouvera un large champ d'investigations ; en attendant, elle peut préciser ses tendances en observant que les articles à exporter au Sahara sont les suivants :

Café, sucre, thé, confiseries grossières, poivre, camphre, pâtes alimentaires, fécules, bois odoriférants ;

Cotonnades diverses : mousseline, andrinople, pièces de toile blanche et de toutes les couleurs, turbans blancs et noirs, boubous en cotonnade pour hommes, en cotonnade et satinette pour femmes, tricots, gilets de coton, mouchoirs de toute espèce, pièces de soieries, burnous, tapis de selle, couvre-pieds, chéchias ;

Tabac, allumettes, pipes, capsules, poudre, briquets.

Coutellerie, outils, quincaillerie, bidons et gamelles à anses de toutes sortes, chapelets musulmans, verroterie, perles, glaces, pacotille ;

Papier, crayons, enveloppes ;

Savon noir et blanc, savonnettes et parfums à vil prix, encens.

A tous ces produits transportés à la demande des indigènes, il y a lieu d'ajouter tout l'assortiment nécessaire aux Européens. Il faut aussi prévoir du sel *en quantité considérable,* de qualité au moins comparable à celui qui sera importé par les Anglais. Les concrétions salines de Bilma viendront encore pendant un certain temps jusqu'à Kano ; peu à peu elles seront refoulées et ne pourront plus soutenir la lutte. L'article européen survivra seul et sera meilleur marché, ne l'*oublions* pas, transporté de la Méditerranée par caravanes, qu'issu de Kano après longue navigation et transport en chemin de fer. Les remarques probantes sont faites à ce sujet sur les marchés sud-algériens où les apports caravaniers reviennent à meilleur compte.

Enfin, il y a encore des études à faire en Aïr. La géographie, la géologie ne sont pas assez connues. La valeur du sous-sol est à définir. Ce sont-là d'importantes recherches qui prendront du temps. Leurs résultats donneront à conclure de l'avenir et permettront peut-être, en connaissance de cause, de remettre en question le transsaharien. Mais il faut auparavant s'appesantir suffisamment sur le pays, faire des fouilles avec des travailleurs soudanais. C'est plutôt affaire de spécialistes, la garnison ayant tous ses loisirs à donner au règne du bon ordre qui est son premier et constant objectif.

Au point de vue purement saharien, Bilma est de bien moindre importance. Nous ne croyons pas que la garnison qui l'occupe doive s'y maintenir en permanence ; son entretien, ses relations, ses élèves, seraient destinés à user la plus grande partie des forces mobiles dont dispose le Territoire Militaire.

Pour des raisons historiques, en tenant compte que vassalement et commercialement l'oasis du Kaouar n'était tributaire que de l'Aïr, nous avons dit que sa conquête était à faire par l'Aïr. Ce mot conquête dépasse notre idée s'il n'est défini ; il ne s'agit bien entendu que de conquête pacifique et c'est à la magie de ce vocable que notre intervention s'orientait vers Bilma. En tout cas, de quelque côté que soient venus les premiers occupants, ils ont donné un brillant de

plus à l'expansion apparente mais réellement les résultats en seront stériles.

Des raisons suffisantes ne semblent pas militer pour le maintien définitif de la garnison de Bilma. On a pu croire le contraire, mais il faut reconnaître qu'on a cédé encore à la fascination du Tchad ; le lac joue communément le mauvais tour de se faire considérer par les mal informés comme une région de grand avenir qu'il importe de rayonner en tout sens par des routes commerciales.

Nous jugerons en saharien et, à ce point de vue, Bilma ne nous paraît pas avoir assez d'avenir pour mériter des troupes du Territoire Militaire. L'oasis n'a que du sel et le pays qu'il approvisionne est destiné à être sous peu inondé du sel d'Europe apporté par les Anglais ou par nous-mêmes. S'être établis à Bilma, y avoir obtenu des garanties contre toute intrusion c'est parfait ; mais point n'est besoin de l'occupation permanente pour conserver ces garanties ou, s'il en est autrement, ce ne peut être l'affaire que du corps d'occupation du Tchad. Si la région du lac est capable d'un essor économique et qu'il faille y intéresser la route méditerranéenne Bilma-Mourzouk-Tripoli, le régime de cette route, d'après le principe général, ne doit concerner que ceux qui en détiennent la base. Est-ce bien le cas ? Et pourrait-on préciser le nombre de charges qui partent du Tchad vers la Tripolitaine, en ivoire, plumes d'autruches ou autres rarissimes produits dits tchadiens ? Ce commerce, en zône française, intéresse beaucoup plus le Congo.

Au point de vue efficacité de la garnison, croit-on régler à Bilma la question des Tebbous ? Contre eux, l'habileté ni la diplomatie ne réussissent pas mieux qu'avec les autres nomades ; les traités demeurent lettre morte si la force efficace n'est là pour les faire respecter. Or, à Bilma on n'est pas chez les Tebbous comme en Aïr on est chez les Kel-Oui ; les Tebbous ont des terrains de parcours très étendus, le Tibesti est reconnu comme leur berceau. Songerait-on à aller occuper le Tibesti ? Le mirage des sables inféconds nous a assez cruellement désabusés pour que nous ne devions pas chercher à

discréditer notre œuvre en ajoutant toujours à nos propriétés de nouveaux arpents de désert. Il faut s'arrêter quelque part si nous prétendons être utiles à l'œuvre colonisatrice de la République, c'est pourquoi il ne paraît pas opportun de chercher, au moment où la Mauritanie et le Maroc deviennent collants, à s'établir dans le Tibesti.

Contre les Tebbous, la meilleure influence est à exercer dans le sud, sur leurs terres de passage ou de ravitaillement dont nous sommes les maîtres, du Kanem jusqu'au Damergou.

Bilma nous appartenant définitivement, il suffira d'y entretenir notre prestige par pression à distance sur les chefs — les huit villages de l'oasis du Kaouar sont répartis sur la route de Mourzouk. — Tous les ans, à la saison propice et à titre d'encouragement, une escorte pourra accompagner jusqu'aux confins de la Tripolitaine la caravane formée vers le Tchad, afin de s'assurer qu'il ne lui sera fait aucun mal en pays français. Par liaison avec d'autres troupes, celles d'Aïr par exemple et avec le concours des indigènes, il sera possible à ce parti de s'avancer chez les Tebbous et d'en obtenir tous les ans, *chez eux,* des garanties nouvelles en liquidant dans les formes opportunes le bilan de l'année écoulée.

Ainsi nous apparaît la question en gros : l'Aïr est une force ; Bilma et le Tibesti, qu'il convient cependant de s'assurer par traités satisfaisant nos visées diplomatiques et auxquels il n'y a à demander qu'un léger impôt de principe, sont des points faibles à l'attirance desquels il faut résister, si nous ne voulons inconsidérément et en pure perte disséminer notre force.

Apprécions d'un mot le Tibesti qui est géographiquement à connaître ; nous verrons les raisons qui peuvent nous faire tenir à le posséder et le rôle de Bilma comme base d'opérations nous apparaîtra d'une plus grande importance momentanée.

Le Tibesti nous a été représenté par des Touareg de l'Aïr (les Iguermaden) qui ont poursuivi des Tebbous jusque dans les gorges de Zouar, comme un pays plus riche que ceux qui

l'avoisinent ; il a des pâturages, des troupeaux de qualité réputée et peut donner asile à une quarantaine de mille âmes.

Les montagnes dont nos interlocuteurs n'avaient vu que le versant sud, leur étaient apparues comme celles de l'Aïr, composées de masses basaltiques très ravinées et inabordables en beaucoup d'endroits.

Le système orographique accuserait nettement et sans interruption une chaîne principale orientée nord-ouest-sud-est, s'annulant dans son versant nord-est par des pentes douces couvertes de sables. L'autre face, la seule habitable, aurait l'ossature principale étayée par de nombreux contreforts perpendiculaires, entre lesquels se trouveraient des sources, de l végétation, quelques palmeraies et des campements.

Le Tibesti serait donc un accident géographique qui pourrait être considéré comme une *limite définitive de notre influence* centre-africaine vers l'est.

Son mur ne serait guère franchi. Le désert lybien qui l'avoisine, l'isolerait encore. Ce serait surtout par ses deux extrémités que se feraient les infiltrations commerciales ou maraboutiques du Ouadaï et du Borkou avec la haute et la basse-Egypte et la Tripolitaine.

La partie nord du Tibesti qui est la plus importante, serait habitée en plus grande proportion par les Tebbous. Dans la région du sud, les Béribéris seraient relativement nombreux ; comme leurs parents du Kaouar et du Damergou, ils n'auraient jamais poussé leur foi jusqu'au fanatisme .

On prête aux Tebbous l'origine Berbère commune à la plupart des Touareg. Ils ont la belle apparence des Kel-Oui, portent les cheveux longs et passent leur temps en route, à voler et à piller. Leurs principaux centres sont Tao qui a un fortin et Zouar où habite leur chef Zouami, vieillard de soixante-dix ans.

Zouami ne serait partisan d'aucune influence étrangère mais aurait des sympathies pour les Turcs. Il irait assez fréquemment à Mouzouk, d'après ce que l'on rapporte et entretiendrait en même temps, par le Borkou, des relations avec les Ouled-Sliman et les Sénoussia du Oouadaï. Il n'inspirerait

pas de grosses craintes. Avant notre installation à Bilma, il s'y rendait de temps en temps et y prélevait, au nom de la force, des impôts qu'aucun droit ne lui conférait.

Bien que sans intérêts matériels sensibles en ce moment, il importe que la France reste libre de l'avenir du Tibesti et s'assure la possession de ce pays que les traités ont placé dans sa sphère d'influences.

En outre de l'attrait qu'offre la frontière *définitive* dont il a été parlé plus haut, peut-être s'assurer le Tibesti est-ce solutionner les principales clauses qui tiennent en instance la soumission des Tebbous ? Pour ceux-ci, la région de Tao et le Zouar représente exactement ce que l'Aïr est pour les Kel-Oui. C'est la terre des ancêtres où les enfants naissent et grandissent, où la famille se reconstitue et possède de bons pâturages. C'est le gîte auquel le nomade revient toujours.

Le Tebbou est partout, sa zône de parcours ne peut être définie ; on ne lui connaît comme passages forcés que ceux de Mir et de N'guigmi. Sa soumission est fort désirable; beaucoup de questions importantes en dépendent, telles : la tranquillité du Kaouar et tout le développement dont il peut être susceptible, la réouverture de la ligne de Bilma au Tchad, la sécurité sur les voies d'appel de l'Aïr et la route Zinder-Tchad si péniblement établie, l'influence commerciale sur le Oouadaï et la meilleure surveillance des Sénoussia qui en font leur quartier général, la franchise des abords du Tchad et l'efficacité de l'influence que nous donneront nos nouveaux terrains de la rive gauche de la Komadougou nourricière des Tebbous, la liaison commode et sûre avec nos possessions de l'est du Tchad, etc...

Il est évident que des succès dans le Tibesti rendraient cette soumission inévitable. En outre, il faut établir que le Tibesti étant isolé et les Tebbous ne pouvant intéresser d'autre peuple que nous, si ce ne sont les Turcs pour des raisons différentes, leur mise définitive sous notre autorité ne serait pas contestée et ne saurait nous entraîner à l'idée inacceptable d'une occupation permanente.

CHAPITRE XXXII

VERS LES RÈSULTATS.

Le plan qui découle des opinions qui précèdent est simple : tenir nos clés de position, étendre la paix de proche en proche, favoriser le commerce et rechercher tout le rendemen dont nos possessions et les nomades sont capables, prévo et préparer la délimitation définitive de tout notre périmètre saharien.

Les opérations de ces dernières années ont pleinement satisfait à ces données.

Vers le nord et vers le sud, sans se laisser intimider par aucune pression et ne tenant compte que de nos droits, le capitaine Touchard et le commandant Gadel ont jalonné de leurs personnes la ligne de démarcation qui sera à débattre entre la France et la Porte.

Djanet, groupement d'Arabes au milieu des palmeraies arrosées par l'oued Djeriou, point d'eau important dans la région de Rhât, voisin de cette ville et siège d'une zaouia de la congrégation des Sénoussia, fut occupé pour mettre fin aux prétentions du saint-empire Ottoman et aux influences du Madhi.

Déboutée de ses fins, la Porte renonçait à l'occupation bien que le major Abd-El-Kader-Dami ait été mis en route pour garnisonner à Djanet — mais exigeait que l'oasis restât neutre. Les musulmans proposent toujours des solutions dilatoires de ce genre ; si leurs conditions suspensives sont acceptées, ils en profitent pour prendre pied et exploiter de manière occulte et contre nous le fanatisme ambiant.

A Djanet, la question ne fut pas réservée, comme ils le demandaient, jusqu'à ce que la délimination de la frontière dé-

sertique ait été établie par une commission ; les forces respectables de la colonne tunisienne indiquèrent nettement que la France entendait maintenir et appliquer son droit d'occupation.

Le Commandant Gadel a fait installer un poste à Bilma, parcouru toute l'oasis du Kaouar, gagné à deux cent soixante-quinze kilomètres plus au nord celle de Djado.

Nos intentions sont donc bien nettes.

Le traité du 5 août 1891 nous a donné hypothétiquement la portion de Sahara correspondant aux méridiens des points extrêmes que nous occupons sur la côte. Vers l'est, notre frontière doit donc suivre le méridien de Zarzis dans le sillon approximatif du 9e degré de longitude est ; par suite, Rhadamès et Rhât doivent nous appartenir et nous ne devons pas négliger de les revendiquer.

Pourquoi accepter tout le Sahara si nous négligeons les seuls points valables qui le circonscrivent et assurent sa vitalité ? Pourquoi tolérer les prétentions de la Porte taxées uniquement sur le fait qu'elle garnisonne à Rhât et à Rhadamès en violant des traités qu'elle n'ignorait pas ? Cette course au clocher ne peut s'admettre quand elle constitue un déni diplomatique. Si le fait accompli donne des droits aux Turcs, la prescription ne saurait aliéner les nôtres. Avec clairvoyance nous devons veiller sur Rhât et Rhadamès qui, au jour possible d'une liquidation, ne sauraient échoir à d'autres qu'à nous.

La délimitation turque ne doit pas être perdue de vue. Elle est à préparer patiemment, avec l'appoint de tous les textes, pour imposer simplement le respect de nos droits. Un firman du Sultan de Constantinople est aujourd'hui indispensable pour aller visiter Rhadamès et Rhât ; c'est vraiment une interprétation inattendue du traité du 5 août 1891. Pourquoi avec les mêmes raisons ne pas nous fermer Agadez-la-Sainte, Tombouctou-la-Mystérieuse, Zinder parce qu'elles sont habitées par des musulmans ? A Rhât d'ailleurs ni à Rhadamès notre tolérance en matière religieuse n'est pas ignorée ; ces deux villes étant des centres de transit, notre

arrivée y serait désirée, d'après ce que nous mandait le Sultan de Rhât lorsque son frère venait nous saluer de sa part à Agadez.

Tripoli de Barbarie, ville cosmopolite où les Anglais obtiennent la prépondérance commerciale sans pouvoir mieux désirer, va être battue en brèche par les Anglais eux-mêmes. Il faut nous prêter à cette désaffectation de la capitale caravanière et, pour obtenir une route réellement fançaise, créer une tête de ligne en territoire tunisien, à Gabès ou à Zarzis par exemple. Le seul tronçon à organiser est celui qui ira de la Méditerranée à Rhadamès, suivant un des itinéraires parcourus. Le tracé le plus pratique semble être à peu près celui de Cometz : Gabès (ou Zarzis), Douirat, Sinaou, Rhadamès.

De ce point, la route est exactement ce qu'elle doit rester et arrive à Zinder par les grandes étapes successives de Rhadamès, Rhât, Agadez.

Si en chacune de ces villes nous savons lutter pour que le mouvement soit continu, si nos représentants de tous les centres voisins rattachent des parcours transversaux à cette grande artère, les conditions du commerce et de l'administration sahariens seront entièrement modifiées. Nous trouverons à nous enrichir dans les sables tout en y imposant une influence incontestée et un bien-être jusqu'alors inconnu.

Sans sortir de la simplification, nous aurons intéressé la Tunisie au mouvement saharien et peut-être aurons-nous contribué à développer sur la Méditerranée un port tout disposé à s'étendre.

Que faudrait-il pour réussir ? Devenir un peu plus nous-mêmes, c'est-à-dire réciproquement plus solidaires, plus éclairés entre producteurs de la métropole et coloniaux. L'article français devrait primer partout où flotte son drapeau. La lutte est encore soutenable car nous connaissons nos indigènes et savons toute l'utilisation que nous devons faire de leurs besoins. Les lutteurs ne manquent pas non plus, qui mesureront avec joie les forces de leur vocation et de leur foi inébranlable, aux difficultés du problème saharien.

Zinder s'industrialisera pour donner aux caravanes montantes l'aliment qu'elles vont aujourd'hui puiser à Kano.

L'Aïr, tout le Sahâra méridional, deviendront des zônes d'élevage qui pourront faire arriver jusqu'au Niger des troupeaux nombreux. Pourquoi le Niger, recevant par des ramifications lointaines des appoints de ses deux rives, ne chercherait-il pas à ériger dans sa vallée des fabriques de conserves que le département de la Guerre lui achèterait ? N'en demande-t-il pas tous les ans pour des millions à l'Amérique ?

Sahara et Sahariens se feront vivre mutuellement sous la direction sympathique des Français. Pour cela, le commerce et la politique resteront indissolublement liés à l'action dont le but sera passionnément pacifique.

Le monde savant s'occupe du Sahara encore insuffisamment connu. Nos intérêts nous y appellent et les événements ne permettent pas d'ignorer que l'Islam s'organise et complique la lutte économique par sa résistance lente à vaincre.

Serions-nous dignes de gouverner, de coloniser, si nous ne savions prévoir ?

Africains, coloniaux, mes amis, vous êtes uniquement qualifiés pour défendre, dans l'étendue qui nous concerne, la cause française et celle de l'humanité. Le Pays ni le Gouvernement ne doutent de vos aptitudes ni de l'esprit de sacrifice qui vous anime.

Entendez le Ministre des Colonies, M. Clémentel, glorifier à Mougins en inaugurant sa statue, le commandant Lamy, votre modèle : « Aujourd'hui que l'ère des conquêtes « et des grandes expéditions est terminée, qu'aux rapides « reconnaissances géographiques ont succédé les patients « efforts de l'organisation et de la mise en valeur, il convient « de ne pas oublier ceux qui furent les artisans de cette œuvre « grandiose et de leur marquer la reconnaissance de la Patrie. « C'est avec fierté que nous devons saluer, vivants ou morts, « cette pléïade d'hommes d'action, grâce auxquels notre pays « est devenu la plus grande des puissances africaines.

« De tous ces fils de France, Lamy l'Africain fut l'un des « meilleurs ».



119. — Gao sur Niger.

120. — Organe d'influence dans le Sahara.

Comme au temps du Commandant Lamy, les régions qui nous occupent sont restées dures et passionnantes par la diversité de questions qui y restent à l'ordre du jour. Les plus valeureux y trouveront que le temps fait défaut, que les journées sont trop courtes. Mais le télégraphe reliera bientôt tous les postes ; ceux qui seront en avant-garde, tenant en bons joueurs les cartes de leurs chefs et la vie de leurs soldats, auront plus de facilité pour régler leur initiative.

Il y aura néanmoins des cas nombreux où ils auront plus qu'ailleurs besoin de calme et d'audace, souci de responsabilité. Longtemps le Sahara sera, suivant les appellations des Touareg eux-mêmes, le pays de la soif, de la peur, de la mort.

La décision y mûrira vite, même chez les plus prudents ; réfléchir avant le départ, bien se décider, agir vite et avec secret, puis savoir s'arrêter à temps, étudier encore et prendre de nouvelles décisions pour que l'effet produit ne soit pas perdu, c'est tout ce qu'il faut pour réussir dans ces immensités où l'on se sent devenir un peu Touareg.

On y devient surtout saharien dans le silence solennel des étendues sans limites, où l'on est perdu avec quelques tirailleurs auxquels seuls, on donne toute sa confiance. L'œil reste ouvert pendant des nuits entières, l'oreille attentive, la main au révolver...., et on passe avec le désir d'être bon quand même, d'être juste, d'être un Français.

Souvent le soleil dévore et la soif serre à la gorge. Après les heures poignantes qui passent lentement, l'énergie reste et la fatigue s'oublie dans les grandes satisfactions que donnent les plus petits résultats, et l'on repart avec le même entrain, à toutes les heures, dans les mirages où tout trompe et où l'effort est toujours plus grand qu'on ne l'avait prévu.

Africains, coloniaux, mes amis, n'y a-t-il pas là de quoi tenter les plus jeunes, les plus convaincus, les meilleurs d'entre nous ?

Toulon, mai 1907.

FIN

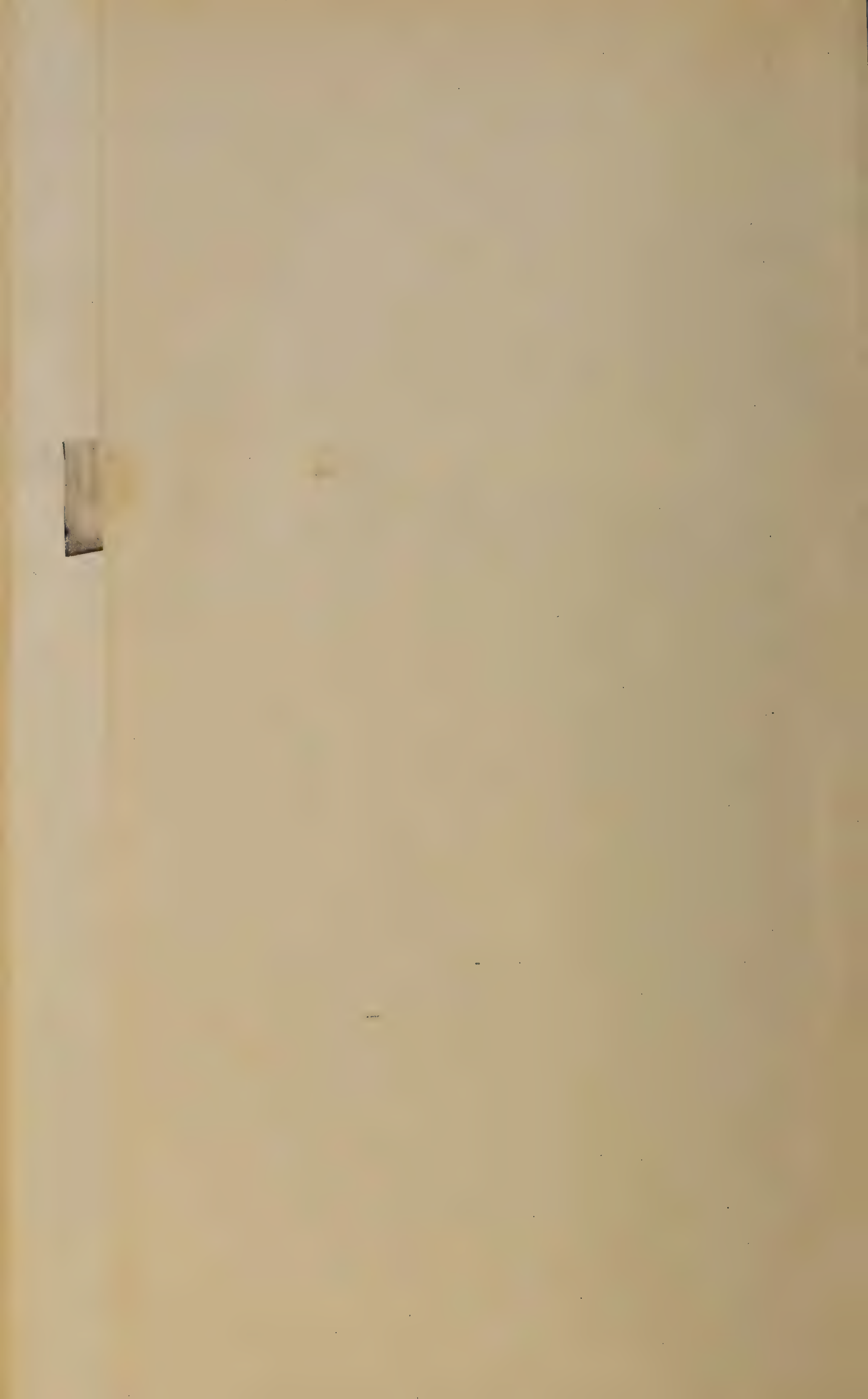


TABLE DES MATIÈRES

DEUXIEME PARTIE

L'Aïr.

TROISIEME PARTIE

L'occupation de l'Aïr.

QUATRIEME PARTIE

Aperçu sur le rôle de l'Aïr dans la politique saharienne.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE (1)

(1) Je remercie bien vivement messieurs les Capitaines Pasquier et Masse ; les lieutenants Carré, Théral et Marty ; l'officier d'administration Schneider ; Soudanais qui m'ont permis de puiser dans leurs collections pour illustrer ce livre. G. Jean.

CARTES

LAVAL. — IMPRIMERIE L. BARNÉOUD ET Cie.


AÏR
Carte dressée par le Lieutenant JEAN avec l'appui de l'itinéraire de la mission saharienne, des itinéraires levés par la garnison d'Agadez et de renseignements pour les régions non visitées.
5 10 25 50 K
Parcours principaux des caravanes.
POSITIONS ASTRONOMIQUES
d'après F. Foureau.
Iférouane 6° 4' 3" long. E. Paris. 19° 4' 3" lat. Nord.
Tanciamane (Tinchamane) 5° 33' 2" long. E. Paris. 16° 59' 2" lat. Nord.
AGADEZ et ses environs
G. Huré